

GALERIE

DE

L'ANCIENNE COUR.

TOME QUATRIEME.

GALERIE

DE

'ANCIENNE COUR

OU

ÉMOIRES ANECDOTES

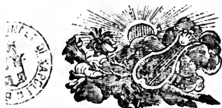
POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES REGNES

LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

ECONDE ÉDITION revue, corrigée & augmentée.

TOME QUATRIEME.



M. DCC. LXXXIX.





MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

CRÉBILLON. *

CRÉBILLON, destiné par son pere à la profession d'Avocat, avoit été placé fort jeune chez un Procureur. Mais l'étude aride de la chicane étoit un aliment peu fait pour son génie. Il menoit une vie fort dissipée, & sembloit incapable de toute application, lorsque ce Procureur, homme d'esprit & attaché à son pensionnaire, l'entendit un jour

* Né en 1674, mort en 1762.

discourir avec tant de chaleur & de jugement sur une Tragédie qu'on venoit de représenter, qu'il lui conseilla de s'essayer en ce genre; il osa même lui assurer les plus heureux succès. Crébillon, qui n'avoit pas à beaucoup près une aussi haute opinion de lui-même, rejeta cette idée. Le Procureur étant revenu plusieurs fois à la charge, il le crut enfin & composa des Tragédies; mais ce ne fut que long-temps après. Il avoit au moins trente & un an, lorsqu'il entra dans cette carriere. Quoique attaqué d'une maladie mortelle, son ancien hôte se fit transporter à la Comédie Françoise, lorsqu'on joua la premiere Tragédie de Crébillon. Cette Piece, quoique médiocre, annonçoit un grand talent; elle eut beaucoup de succès, & le Procureur s'écria : » Je meurs » content; j'ai fait un Poëte, & je laisse » un homme à la Nation « !

Quelque temps après que les fameux couplets attribués au grand *Rousseau* furent répandus dans le public, *Danchet* rencontra Crébillon. » Ah, lui dit-il ! » le couplet qui vous regarde est abo» minable «. Crébillon lui répondit avec

un grand sang froid : » Monsieur, j'aime
» beaucoup mieux que Rousseau me
» fasse passer pour un débauché que
» pour une bête «.

On demandoit un jour à Crébillon,
pourquoi il avoit adopté dans ses Tragédies le genre terrible : » Je n'avois
» point à choisir, répondit-il : Corneille
» avoit pris le Ciel; Racine la Terre;
» il ne restoit plus que l'Enfer, je m'y
» suis jeté à corps perdu «.

Un jour que Crébillon étoit fort occupé
dans la solitude où il se retiroit ordinairement pour composer ses sombres Tragédies, quelqu'un entra brusquement chez
lui : » Ne me troublez point, s'écria-t-il;
» je suis dans un moment intéressant;
» je vais faire pendre un Ministre fripon,
» & chasser un Ministre imbécille «.

Crébillon avoit le plus grand foible
pour les chiens. Il ramassoit & emportoit sous son manteau tous ceux qu'il
rencontroit dans les rues. Beaux ou
laids, propres ou non, ils trouvoient
chez lui l'hospitalité; mais il exigeoit de
chacun d'eux de l'aptitude pour certains

exercices. Quand, au terme prescrit, l'éleve étoit convaincu de n'avoir pas profité de l'éducation qu'on lui avoit donnée, l'Auteur de *Rhadamiste* le reprenoit sous son manteau, l'alloit poser sur le pavé où il l'avoit ramassé, & détournant les yeux en gémissant, il l'abandonnoit à son mauvais sort.

Ce grand Tragique méprisoit la satire. Un jeune homme à qui il prenoit intérêt, avoit composé un Ouvrage de ce genre sur quelques Ecrivains de son temps; il pria Crébillon de lui en dire son avis. Après avoir lu cet écrit, notre Poëte tança vivement le jeune Auteur sur le mauvais usage qu'il faisoit de son talent, & termina sa remontrance par ces mots: » Jugez à quel point la satire est aisée, » puisqu'on y réussit même à votre » âge «. Cependant il se permit une fois seulement d'écrire en ce malheureux genre. Il composa une espece de Fable en vers marotiques, contre *la Mothe* & ses partisans, qui vouloient mettre les Fables de cet Auteur bel-esprit, à côté de celles de la Fontaine. La Mothe & ses admirateurs étoient désignés dans cette piece sous le nom de quelque

animal. *La Mothe* étoit la Taupe, parce qu'il étoit menacé de perdre la vue. L'Abbé *de Pons*, disgracié de la nature par l'irrégularité de sa taille, étoit le Singe. *Danchet*, d'une assez haute stature, étoit le Chameau. *Fontenelle*, par allusion à sa conduite adroite, étoit le Renard, &c.

Lorsque *Voltaire* voulut faire jouer son *Oreste*, il fut trouver Crébillon, & s'excusa d'avoir traité ce sujet après lui. Crébillon lui dit : » Monsieur, j'ai été „ content du succès de mon *Electre;* je „ souhaite que le frere vous fasse autant „ d'honneur que la sœur m'en a fait «.

Tout le monde sait que pendant longtemps on a faussement attribué les Tragédies de Crébillon à un Chartreux de ses parens. Ce grand Poëte étant un jour à table avec des amis : » Quel est, „ à votre avis, votre meilleur Ouvrage, „ lui dit quelqu'un des convives ? — Je „ ne sais, répondit-il, quel est le meil- „ leur ; mais je suis sûr (en montrant „ son fils qui dînoit avec lui) que voilà le „ plus mauvais. — C'est, répliqua celui- „ ci, qu'il n'est pas du Chartreux «.

Dans le *Catilina* de Crébillon, Cicéron conseille à sa fille de faire l'amour à ce Chef des conjurés. Lorsque l'Auteur récita ce morceau à l'Académie dans une séance particuliere, il s'apperçut que ses Auditeurs, qui connoissoient Cicéron & l'Histoire Romaine, secouoient la tête. Il s'adressa à l'Abbé *d'Olivet :* » Je vois „ bien, dit-il, que cela vous déplaît. „ — Point du tout, répondit le judi- „ cieux Académicien : cet endroit est „ digne du reste, & j'ai beaucoup de „ plaisir à voir Cicéron le Mercure de „ sa fille «.

Dans le temps où l'Auteur d'*Electre* avoit le plus de raison de se plaindre de Voltaire, il eut la modération de ne lui en témoigner aucun ressentiment. Un de ses amis cherchoit un jour à l'irriter contre Voltaire : » Arrêtez, lui dit „ notre Echyle, personne en France ne „ fait de plus beaux Vers que lui «.

Ce fameux Tragique ayant eu une maladie très-inquiétante plusieurs années avant d'avoir donné & même achevé son *Catilina*, M. *Hermant*, son Médecin,

le pria de lui faire présent des deux premiers actes qui en étoient faits : Crébillon ne lui répondit que par ce Vers si connu de *Rhadamiste* :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Un jeune homme présentant une piece de Vers à Crébillon, le papier échappa des mains du Censeur & vola dans le feu : » Cette Piece, dit-il en souriant, „ n'a pas manqué sa vocation «.

Le fils de Crébillon lui ayant demandé le jour de la premiere représentation de *Catilina*, des billets de Parterre pour quelques-uns de ses amis, Crébillon le pere les lui refusa, en disant : » Vous „ savez bien, Monsieur, que je ne veux „ pas qu'on se croie dans l'obligation „ de m'applaudir. — Vos billets ne „ vous obtiendront pas cette grace, „ reprit le fils, si la Piece ne le mérite „ pas. — Cela étant, vous en aurez, „ ajouta Crébillon «.

Crébillon harangua Louis XV, en 1745, avec une fermeté noble qui surprit quelques-uns de ses amis : » Eh ! „ pourquoi, leur dit-il, aurois-je été

„ intimidé par la préſence d'un Prince „ qui ne peut faire trembler ſes Sujets „ que par la crainte de le perdre « ?

Un jour que ce célebre Tragique eut l'honneur de parler à Louis XV, le Roi lui dit : » Vous êtes bien vieux, Monſieur „ de Crébillon ; vous avez quatre-vingt- „ cinq ans. — Sire, repartit celui-ci, ce „ n'eſt pas moi, c'eſt mon baptiſtere „ qui les a «.

RAMEAU. *

CET illuſtre Muſicien exerça d'abord ſes talens comme Organiſte dans différentes Egliſes. Il avoit, en cette qualité, paſſé un bail avec le Chapitre de la Cathédrale de Clermont en Auvergne ; mais le ſentiment de ſes forces lui fit bientôt déſirer de ſe montrer dans la Capitale. Il réclama pluſieurs fois ſa liberté ; la ſupériorité de ſes talens le rendoit trop précieux au Chapitre, & l'on n'accorda point ſa demande. Cette réſiſtance força

* Né en 1681, mort en 1764.

Rameau à tenter un moyen extraordinaire, qui lui réussit. Le Samedi dans l'Octave de la Fête-Dieu, au Salut du matin, il monta à l'orgue, & mit simplement la main sur le clavier au premier & au second couplet, ensuite il se retira & ferma les portes avec fracas : on crut que le souffleur manquoit, & cela ne fit pas grande impression ; mais au *Salve* du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, & l'on vit bien qu'il y avoit de l'intention dans son procédé. Il tira tous les jeux d'orgues les plus désagréables, & il y joignit toutes les dissonances possibles. En vain lui donna-t-on le signal ordinaire pour le faire cesser ; on se vit forcé de lui envoyer un enfant de chœur ; dès qu'il parut, Rameau quitta le clavier, & sortit de l'Eglise. Il avoit mis tant d'art dans le mélange des jeux & dans l'assemblage des dissonances les plus tranchantes, que les connoisseurs avouoient que Rameau seul étoit capable de jouer aussi désagréablement. Le Chapitre lui fit faire des reproches : & sa réponse fut qu'il ne joueroit jamais autrement, si l'on persistoit à lui refuser sa liberté. On se rendit enfin ; le bail fut résilié ; & le

jour ſuivant, il témoigna ſa ſatisfaction en donnant ſur l'orgue des pieces admirables. Il ſe ſurpaſſa le Jeudi de l'Octave, après la rentrée de la Proceſſion ; c'étoit le jour où il jouoit pour la derniere fois. Il mit dans ſon jeu tant de douceur, de délicateſſe & de force, de brillant & d'harmonie, qu'il fit paſſer dans l'ame des aſſiſtans tous les ſentimens qu'il voulut leur inſpirer, & qui rendirent plus vifs les regrets de la perte qu'on alloit faire.

Tous les Muſiciens contemporains de Rameau ſe montrerent plus ou moins jaloux de ſa gloire ; *Campra* fut le ſeul qui lui rendit pleinement juſtice. A la premiere repréſentation d'*Hippolyte & Aricie*, le Prince de Conti lui ayant demandé ce qu'il en penſoit : » Monſei- » gneur, lui répondit Campra, il y a aſſez » de muſique dans cet Opéra, pour en » faire dix «. Dans une autre occaſion, ce même Muſicien, étonné de ce nouveau genre de compoſition, s'étoit écrié : *Voici un homme qui nous éclipſera tous.*

Monte-Clair étoit un des grands antagoniſtes de Rameau, dont il décrioit la

perſonne & les ouvrages ; cependant, à la ſortie d'une repréſentation des *Indes galantes*, il ne put s'empêcher d'aller lui témoigner le plaiſir qu'il avoit éprouvé à un certain paſſage de cet Opéra. Rameau qui le voyoit auſſi mal-adroit dans ſes louanges, qu'il l'avoit été dans ſes critiques, lui dit : » L'endroit que » vous louez, Monſieur, eſt cependant » contre les regles ; car il y a trois » quintes de ſuite «. Ce qui, pour les compoſiteurs bornés, eſt une faute grave que Monte-Clair avoit ſouvent reprochée à Rameau. Le premier ne ſut que répondre, & n'en continua pas moins à critiquer ce grand maître.

Lorſque Rameau avoit reçu le Poëme ſur lequel il devoit travailler, il le liſoit pluſieurs fois, le raiſonnoit, le déclamoit & obligeoit ſouvent l'Auteur à y faire des changemens qui mettoient ſa patience à l'épreuve. C'étoit un violon à la main qu'il compoſoit ſa muſique ; quelquefois cependant il ſe mettoit à ſon clavecin. Il entroit dans une eſpece d'enthouſiaſme, lorſque ſon génie le ſervoit à ſon gré ; mais s'il ſe refuſoit à ſes efforts, il s'abandonnoit à une ſorte

de fureur chagrine ; malheur alors à l'indiſcret qui ſeroit venu le troubler.

Le jour qu'on répétoit un de ſes Opéra, il s'aſſeyoit dans le Parterre & vouloit y être ſeul. Si quelqu'un s'approchoit de lui, il le repouſſoit avec la main, ſans lui parler, & même ſans le regarder. Lorſqu'il avoit à parler aux Muſiciens de l'orcheſtre, il le faiſoit quelquefois avec tant de feu que ſa bouche ſe deſſéchoit, & il étoit alors obligé de manger quelque fruit pour ſe mettre en état de continuer ; la même choſe lui arrivoit dans la converſation, & on le voyoit quelquefois dans l'inſtant où il étoit le plus animé, ſe taire, ouvrir la bouche & faire comprendre par ſes geſtes qu'il ne pouvoit plus parler.

Aucun Muſicien ne montra une ame plus ſenſible, & ne fut doué d'une oreille plus délicate. Lorſqu'on répétoit ſes Opéra, il démêloit la moindre diſſonance étrangere à ſa compoſition, & lorſque certains chiens aboyoient, il prétendoit qu'ils jappoient faux ; pour ne les point entendre, on le voyoit alors ſe boucher les oreilles.

On a souvent entendu dire à Rameau qu'il regrettoit le temps qu'il avoit donné à la composition, puisque ce temps étoit perdu pour la recherche des principes de son Art. Ce profond Théoricien voulant prouver que l'harmonie nous est naturelle, rapporte, dans son Traité sur la maniere de former la voix, cette anecdote singuliere : » Un homme du com-
» mun, dit-il, âgé de plus de 70 ans,
» qui n'avoit jamais eu aucun principe
» de musique, & qui même ne fréquen-
» toit les Spectacles que depuis très-peu
» de temps, parce que sa fortune ne lui
» avoit pas permis de le faire plutôt,
» étant un jour dans le Parterre de Lyon,
» pendant la représentation d'un Opéra,
» se mit à chanter tout haut & assez fort
» la basse fondamentale d'un chant dont
» les paroles l'avoient frappé «.

L'incapacité des Musiciens qui remplissoient l'orchestre de l'Opéra avant que Rameau commençât d'occuper la Scene Lyrique, mit souvent sa patience à de rudes épreuves ; &, comme on va le voir, leur indocilité la poussa quelquefois à bout. Lorsqu'il fit répéter son premier Opéra (*Hippolyte & Aricie*),

cette musique qui avoit alors un caractere tout neuf, effraya les exécutans. L'Auteur, né très-vif & très-sensible, témoigna son mécontentement au Directeur, qui, ce jour-là, conduisoit l'orchestre. Ce dernier s'offensa de la semonce, & dans un moment d'humeur, il jeta le bâton de mesure sur le Théâtre. Ce bâton vint frapper les jambes de Rameau, qui, du plus grand sang froid, le repoussa du pied jusque sous le nez du Directeur : » Apprenez, Monsieur, lui dit-il fiére» ment, que je suis ici l'Architecte, & » que vous n'êtes que le Maçon «.

Rameau étoit compositeur de la musique du Cabinet du Roi. Sa Majesté lui avoit accordé des Lettres de Noblesse en 1764; & il étoit désigné pour être décoré du Cordon de Saint-Michel, lorsqu'il mourut le 12 Septembre de la même année : il fut inhumé le lendemain à Saint-Eustache, où est le tombeau du célebre *Lulli*. L'Académie royale de Musique lui fit faire un Service, où plusieurs beaux morceaux de Musique, tirés des Opéra de *Castor* & de *Dardanus*, furent adaptés aux Prieres qu'il est d'usage de chanter dans ces cérémo-

nies. Ceci rappelle que les Diſciples de *Raphaël* firent placer le tableau de *la Transfiguration* vis-à-vis le cercueil de ce grand Peintre lorſqu'on célébroit ſa pompe funebre. On ne pouvoit louer plus dignement ces deux illuſtres Artiſtes.

Quoique âgé de 83 ans, Rameau ne mourut point réſigné. Le Curé de Saint-Euſtache ne s'épargna pas dans cette circonſtance ; il aſſiſta Rameau juſqu'au dernier moment. On rapporte que dans ſon délire, le malade fatigué des exhortations du Paſteur, lui dit : *Que diable venez-vous chanter-là, Monſieur le Curé ? vous avez la voix fauſſe.*

PIRON. *

EN Bourgogne on nomme les Habitans de la Ville de Beaune *les Anes de Beaune. Piron* qui leur en vouloit, fut un jour dans les environs de la Ville, coupant, abattant, arrachant tous les chardons. Les paſſans lui en demanderent la raiſon : » Je ſuis, dit-il, en guerre avec les » Beaunois ; je leur coupe les vivres «.

---

* Né en 1689, mort en 1773.

On dit à Piron que les Beaunois se vengeroient tôt ou tard des Epigrammes qu'il avoit lancées contre eux. Il remercia ceux qui l'en avertissoient, en leur disant :

Allez, je ne crains point leur impuissant courroux ;
Et quand je serois seul, je les *bâterois* tous.

Ce Poëte entré au Spectacle à Beaune, & ne sachant pas quelle Piece on alloit jouer, s'adressa à quelqu'un du Parterre : » On donne *les Fureurs de* „ *Scapin*, lui dit gravement un jeune „ Beaunois. — Ah ! Monsieur, répondit „ Piron en le remerciant, je croyois „ que c'étoient *les Fourberies d'Oreste* «. A cette représentation, quelqu'un apostropha l'assemblée d'un *Paix-là*, *Messieurs ; on n'entend pas.* » Ce n'est pas „ faute d'oreilles, cria Piron «.

Un jeune homme vint lire à Piron une Tragédie qui alloit bientôt être jouée. Après quelques vers, Piron ôta son bonnet & continua ce manege à vingt reprises différentes. L'Auteur de la Piece, étonné de ce geste si souvent répété, lui en demanda la raison. » C'est,

„ dit l'Auteur de la *Métromanie*, que j'ai „ pour habitude de saluer les gens de „ ma connoissance «.

Le Comte *de Livry* aimoit beaucoup Piron : il avoit voulu que ce Poëte choisît un appartement dans son Château, & avoit ordonné qu'on lui obéît & qu'on le regardât comme le maître. La premiere fois que l'Auteur de la *Métromanie* prit possession de cet appartement, ne voulant pas manger seul, il engagea la Concierge, Jansénifte outrée, à lui tenir compagnie à table. Celle-ci, poussée par un beau zele, se mit en tête de convertir Piron. Le Poëte ne répondit à toutes ses objections que par ce refrain : » Chacun a son goût, „ Madame *Lamare ;* pour moi je veux „ être damné «. Cette plaisanterie déplut beaucoup à la Concierge : mais, sans se rebuter, elle continua la bonne œuvre, & fit tous ses efforts pour ramener la brebis au bercail. A peine huit jours s'étoient écoulés, que M. le Comte vint voir si son ami se plaisoit à Livry. Il le surprit à l'heure du dîner, dans l'instant même où la dispute ordinaire finissoit. » Hé bien, dit-il à Piron, comment

„ vous trouvez-vous ici ? Etes-vous „ content ; vous sert-on bien ? — Oui, „ Monsieur le Comte, répondit Piron ; „ mais Madame *Lamare* ne veut pas..... „ — Je prétends que vous soyez le maî- „ tre ici comme moi-même.... Enten- „ dez-vous, Madame ; & si Monsieur „ porte la moindre plainte... En un mot, „ je veux... — Calmez-vous, Monsieur „ le Comte, lui dit Piron ; & daignez, „ je vous prie, m'entendre jusqu'au „ bout : Madame *Lamare* ne veut pas „ que je sois damné. — Eh ! pourquoi, „ s'il vous plaît, Madame, reprit le „ Comte ? n'est-il pas le maître ? De „ quoi vous mêlez-vous ? Encore une „ fois, je vous le répete, je veux que „ M. Piron fasse sa volonté, & ce n'est „ pas à vous à y trouver à redire «.

Piron s'entretenant avec un grand Seigneur, dont il avoit sujet de se plaindre, & la conversation s'échauffant, celui-ci lui rappela l'intervalle que la naissance & le rang mettoient entre eux : » Monsieur, lui dit Piron, j'ai plus „ au-dessus de vous dans ce moment, „ que vous n'avez au-dessus de moi : „ car j'ai raison, & vous avez tort «.

A la fin de la premiere repréſentation d'*Arlequin Deucalion*, Opéra comique de Piron, ce Poëte fut complimenté par la Marquiſe *de Mimeure* & la Marquiſe *de Colandre*. Il alloit leur répondre, lorſqu'il apperçut par-deſſus la tête de ces deux Dames, Voltaire élevant ſubitement la ſienne, & qui l'apoſtropha ainſi : » Je me félicite, Monſieur, d'être pour » quelque choſe dans votre chef-d'œu- » vre. — Vous, Monſieur, lui répondit » Piron ; eh ! quelle part, s'il vous plaît, » pouvez-vous y avoir ? — Quelle part ? » Qu'eſt-ce que ces deux Vers que vous » faites dire à votre Arlequin, lorſque » vous le faites tomber de deſſus Pégaſe ?

(1) Oui, tous ces Conquérans raſſemblés ſur ce bord,
Soldats ſous Alexandre & Rois après ſa mort.

» — Je l'ignore, dit Piron ; ſeroient-ils » malheureuſement de vous ? — Quittons le ſarcaſme, Monſieur, interrompit Voltaire en colere, & dites- » moi ce que je vous ai fait pour me » tourner ainſi en ridicule ? — Pas plus,

(1) Vers d'*Eryphile*, Tragédie de Voltaire.

» répondit Piron, que la Mothe à l'Au-
» teur du *Bourbier* (1) «. A cette réplique Voltaire baissa la tête, & disparut en disant : » Je suis embourbé «.

La Tragédie de *Fernand Cortès* ayant paru trop longue à la premiere représentation, les Comédiens prierent Piron de faire quelques corrections à sa Piece. L'Auteur, offensé du propos, se gendarma contre les Acteurs; mais ceux-ci insisterent, & apporterent l'exemple de M. de Voltaire, qui se faisoit un devoir de corriger ses Pieces au gré du public. » Cela est différent, répondit Piron ; » Voltaire travaille en marqueterie, & » moi je jette en bronze «.

Piron en sortant de la même Tragédie, qui n'avoit pas été goûtée, fit un faux pas. Quelqu'un s'empressant de le soutenir, il lui dit : » C'est ma Piece qu'il » falloit soutenir, & non pas moi «.

Ce même Poëte mécontent du jeu de *Sarazin*, qui représentoit dans *Gustave*,

(1) Piece satirique du même Auteur contre la Mothe.

& ſachant que cet Acteur avoit été Abbé dans ſa jeuneſſe, cria au milieu de l'Amphithéâtre : » Cet homme qui n'a » pas mérité d'être ſacré à vingt-quatre » ans, n'eſt pas digne d'être excommu- » nié à ſoixante «.

A une repréſentation de la même Piece, l'Abbé *Desfontaines* rencontra Piron avec un habit trop ſomptueux, à ce qui lui ſembloit. Il lui dit en l'abordant : » En vérité, mon pauvre Piron, » cet habit n'eſt guere fait pour vous. » — Cela peut être, répondit Piron ; » mais, Monſieur l'Abbé, convenez » auſſi que vous n'êtes guere fait pour » le vôtre «.

Piron, un matin, trouva chez la Marquiſe de Mimeure M. de Voltaire plongé juſqu'aux épaules dans un large fauteuil, les jambes écartées, & les talons poſés ſur l'un & l'autre chenet. Il fit une légere inclination de tête à Piron, pour cinq ou ſix de ſes révérences. Celui-ci prend un fauteuil, & s'aſſied le plus près qu'il peut de la cheminée. On converſe aſſez nonchalamment, & la converſation tombe. L'un tire ſa montre, l'autre

ſa tabatiere ; celui-ci prend les pincettes, celui-là du tabac. L'un éternue, l'autre ſe mouche : enfin l'un ſe met à bâiller d'une ſi grande force, que Piron en alloit faire autant, lorſque Voltaire tire de ſa poche une croûte de pain & la broie ſous ſes dents avec un bruit ſi extraordinaire, qu'il étonna Piron. Celui-ci, ſans perdre de temps, tire un flacon de vin, & l'avale d'un trait. Voltaire s'en trouve offenſé, & dit d'un air ſec à Piron : » J'entends, Monſieur, raillerie „ tout comme un autre ; mais votre „ plaiſanterie, ſi c'en eſt une, eſt très- „ déplacée. — Ce n'en eſt point une, „ Monſieur, répondit Piron : le pur „ haſard a part à tout ceci «. Voltaire l'interrompit alors, pour lui dire qu'il ſortoit d'une maladie qui lui avoit laiſſé un beſoin continuel de manger. » Man- „ gez, Monſieur, mangez, répliqua „ Piron, vous faites bien ; & moi je „ ſors de Bourgogne avec un beſoin „ continuel de boire, & je bois «.

Piron avoit envoyé ſa Tragédie de *Guſtave* à la Reine de Suede, & avoit accompagné cet envoi de Vers de ſa façon. Cette Princeſſe, en répondant à

son Ambassadeur, écrivit de sa propre main ces mots, par apostille : » J'ai reçu „ la Tragédie de *Gustave*, & l'ai lue „ avec un vrai plaisir. Témoignez-en „ ma satisfaction à l'Auteur, & faites-„ lui de ma part un présent tel qu'il „ convient que je lui fasse. Je m'en „ remets à vous là-dessus. » L'Ambassadeur montra la lettre à Versailles au souper. M. le Comte de Livry qui s'intéressoit à Piron, vint chercher le lendemain notre Poëte pour le présenter à Son Excellence. » Notifiez, „ dit-il à l'Auteur, le présent que vous „ souhaitez qu'on vous fasse «. On étoit en guerre dans ce temps-là, & la Cour de France négocioit avec la Suede pour en obtenir du secours. » Monsieur l'Am-„ bassadeur, dit gaiement Piron, je „ demande pour tout plaisir à la Reine, „ qu'elle envoie dix mille hommes au „ Roi Stanislas «.

Piron se reposoit sur un banc tenant à un des piliers de la porte de la Conférence ; une vieille femme survient, qui se jette à ses genoux les mains jointes. Le Poëte surpris & ne sachant pas ce qu'elle veut : » Relevez-vous, lui dit-il,

» bonne femme, relevez-vous; vous » me traitez en faiseur de Poëmes épiques » ou de Tragédies; vous vous trompez, » je n'ai pas encore cet honneur-là; » je n'ai fait parler jusqu'à présent que » des marionnettes «. La vieille restoit toujours à genoux sans l'écouter. Piron croit s'appercevoir qu'elle remue les levres. Il s'approche, prête l'oreille, & entend en effet qu'elle marmotte un *Ave*, adressé à une Image de la Vierge placée directement au-dessus du banc. » Voilà bien les Poëtes, dit Piron en » s'en allant; ils croient que toute la „ terre les contemple ou qu'elle est à „ leurs pieds, quand on ne songe seu- „ lement pas qu'ils existent «.

Piron, pour une scene de nuit, fut conduit avec deux de ses amis chez un Commissaire. „ Voilà bien du bruit, dit „ l'Officier public; qu'est-ce que tout „ ceci? Voyons «. Alors s'adressant à Piron : „ Qui êtes-vous? Votre nom? „ — Piron. — Quel est votre état? „ Poëte. Oui Monsieur, Poëte. Eh! „ où vivez-vous donc pour ne pas con- „ noître le Poëte Piron, Auteur des „ *Fils ingrats*, si justement applaudis de tout

„ tout Paris ; de *Calisthène*, qu'il a si „ injustement sifflée ? -- Que parlez-vous „ de Pieces de Theâtre, reprit le Com- „ missaire ? Savez-vous que *la Fosse* est „ mon frere, qu'il en a fait d'excellentes, „ & qu'il est l'Auteur de la belle Tragédie „ de *Manlius* ? Comment la trouvez- „ vous ? Hem ? Oh ! mon frere est un „ homme de beaucoup d'esprit. — Je le „ crois, Monsieur ; car le mien n'est „ qu'une bête, quoique Maître Apothi- „ caire, & que je fasse des Tragédies «. Le Commissaire renvoya Piron & ses amis, & les pria poliment de venir chez lui le Samedi suivant dîner & manger des huîtres. » Ah ! mes amis, dit Piron „ en sortant, rien ne manque plus à ma „ gloire, j'ai fait rire le Guet «.

Un Evêque demandoit un jour à Piron, de ce ton qui quête un éloge : » Avez- „ vous lu mon Mandement, Monsieur „ Piron ? — Non, Monseigneur ; & „ vous « ?

Dans un dîner, chez Madame de Tencin, où il étoit question de faire un Académicien, la compagnie se trouvoit partagée entre Son Eminence le

Cardinal, alors Abbé *de Bernis*, & l'Abbé *Girard*. Piron étoit du dîner & de la consultation. Comme il se disoit consolé de tous les fauteuils possibles, par une pension de cent pistoles, on lui demanda auquel des deux il donneroit sa voix. » A l'Abbé Girard; c'est un bon » diable «. Comme il avoit la vue basse, il ne s'étoit point apperçu que M. l'Abbé de Bernis n'étoit pas loin de lui. On l'en avertit à l'oreille; & alors se retournant de son côté : » Y pensez-vous, „ Monsieur l'Abbé, lui dit-il, de vous „ mettre sur les rangs? Vous êtes trop „ jeune, ce me semble, pour demander „ les Invalides «.

Piron se brouilla avec l'Abbé Desfontaines pour un malin *& cætera* de la part de ce fameux Critique. Le Poëte fit une Epigramme contre l'Abbé & alla la lui porter. Le Journaliste pâlit de colere en voyant Piron. » Comment, „ s'écria-t-il, êtes-vous assez hardi de „ vous présenter à ma vue, après l'hor„ rible Epigramme que vous avez faite „ contre moi? -- Horrible, dit Piron; „ comment vous les faut-il donc? „ Elle est pourtant fort jolie «. Ce qui

choquoit sur-tout l'Abbé Des fontaines dans cette Epigramme, c'étoit ce Vers :

Que fait ce *bouc* en si joli bercail ?

» Y pensez-vous, disoit-il à Piron ? „ est-ce que je suis un bouc ? Otez, „ ôtez ce bouc. — Cela ne se peut, „ répliqua Piron, sans rompre la me- „ sure ; mais vous êtes le maître de ne „ pas prononcer le mot tout entier ; „ dites seulement, *Que fait ce B.?* Le „ Vers y sera toujours, & le lecteur y „ suppléera «.

M. *Languet*, Curé de Saint-Sulpice, rencontra un jour, sans le connoître, Piron chez Madame de Tencin. Cette Dame le lui présenta comme un compatriote qui faisoit honneur à la Bourgogne, & le nomma. „ Quoi ! c'est vous, „ Monsieur Piron, dit le Pasteur ; je suis „ ravi de vous voir ! N'êtes-vous pas le „ fils d'un Monsieur Piron, Apothicaire „ de Dijon, que j'ai beaucoup connu. Il „ avoit les bras si longs ... *Ah ! Monsieur* „ *le Curé, que vos mains n'étoient-elles* „ *au bout*, repartit Piron, *mon sort seroit* „ *bien différent* « ! M. Languet continua, en riant de l'exclamation : „ Mais il y a

„ long-temps que vous demeurez ſur „ ma Paroiſſe, & il eſt étonnant qu'à „ titre de Paroiſſien & de compatriote, „ vous ne ſoyez pas venu me voir, & „ que je ne vous connoiſſe point. — „ Cela n'eſt pas ſi étonant que vous le „ penſez, lui répondit Piron ; c'eſt que „ vous connoiſſez mieux vos vaches „ que vos brebis «.

Piron, en paſſant dans le Louvre avec un de ſes amis : » Tenez, voyez-vous, „ lui dit-il en lui montrant l'Académie „ Françoiſe : Ils ſont-là quarante qui „ ont de l'eſprit comme quatre «.

Un des amis de Piron vint lui annoncer la fauſſe nouvelle de la mort de *Voltaire*. Il fut témoin du ſaiſiſſement qu'elle lui cauſa. Il vit Piron ſe lever précipitamment de ſon fauteuil, s'agiter, s'écrier à pluſieurs repriſes : » Ah ! le pauvre „ homme ! quelle perte ! c'étoit le plus „ bel eſprit de la France «. Puis il ajouta avec ſa gaieté ordinaire : » Au moins, „ Monſieur, vous me répondez de votre „ nouvelle « ?

Ce Poëte, vraiment original, auroit joui de la plus grande réputation, s'il

oit eu autant de goût que de talent; mais n éducation négligée ne lui avoit pas ermis de perfectionner, autant qu'il l'auoit pu, cette qualité rare & précieuse, ans laquelle on n'a, pour ainsi dire, que des accès de génie : il sentoit luinême que cette qualité lui manquoit; aussi avoit-il l'habitude de dire, comme pour s'en venger, que *le goût menoit au Café, & que le génie seul conduisoit à l'Immortalité.*

Piron s'étoit fait la plus haute idée de la profession d'homme de Lettres. Il ne souffroit jamais qu'on osât la rabaisser en sa présence. Un jour étant près d'entrer dans l'appartement d'un grand Seigneur, comme celui-ci conduisoit une personne qualifiée : » Passez, „ Monsieur, dit le Maître de la maison, „ à la personne qui s'arrêtoit par poli- „ tesse; passez, ce n'est qu'un Poëte. „ — Puisque les qualités sont connues, „ repartit Piron, je prends mon rang « ; & il passa le premier.

Fontenelle avoit ses dînés marqués pour chaque jour de la semaine dans certain nombre de bonnes maisons. Cela

fit dire à Piron, voyant passer de sa fenêtre le convoi du Doyen de l'Académie : „ Voilà la premiere fois que » M. de Fontenelle sort de chez lui, » pour ne pas aller dîner en Ville «.

On sait que *Desforges-Maillard*, Poëte du Croisic en Bretagne, est le *Francaleu* de la *Métromanie*, le chef-d'œuvre de Piron. On croit devoir placer ici l'anecdote qui donna lieu à cette Comédie, & qui ne laissa pas de contribuer à son succès. M. Desforges-Maillard avoit composé pour le prix de Poésie de l'Académie Françoise, un Poëme sur les progrès de notre navigation. Ce Poëme ne fut pas couronné. L'Auteur crut devoir en appeler au public. Il envoya ses Vers au Chevalier *de la Roque*, qui faisoit dans ce temps-là le *Mercure de France*. Un parent de M. Desforges présenta l'Ouvrage à M. de la Roque. Celui-ci refusa de l'insérer dans son Journal, alléguant pour toute raison, qu'il ne vouloit pas se brouiller avec Messieurs de l'Académie. Le parent insista; la Roque se fâcha, & jeta le Poëme au feu, en jurant qu'il n'imprimeroit jamais rien de la façon de M. Desforges-

Maillard. Ce dernier en fut inconfolable. Il étoit alors à Bréderac, petite maifon de campagne, de laquelle dépend une vigne qu'on nomme *Malcrais.* Il lui vint dans l'efprit de forcer l'inflexible *la Roque*, malgré fon ferment. Il fe féminifa fous le nom de Mademoifelle *Malcrais de la Vigne*, & fit part de fon idée à une femme d'efprit de fes amies, qui voulut bien être fon Secrétaire. Elle tranfcrivit plufieurs pieces de vers; on les adreffa au Chevalier de la Roque, qui en fut enchanté. Il fe prit même d'une belle paffion pour la Minerve du Croific; & dans une de fes lettres, il s'émancipa jufqu'à lui dire : » Je vous aime, ma „ chere Bretonne; pardonnez-moi cet „ aveu, mais le mot eft lâché «. Il ne fut pas la feule dupe de cette fupercherie. Mademoifelle Malcrais de la Vigne devint la dixieme Mufe, la Sapho, la Déshoulieres du temps. Il n'y eut pas de Poëte qui ne lui rendît quelques hommages par l'entrepôt du *Mercure*. On feroit un volume de tous les Vers publiés à fa louange. On connoît ceux de *Voltaire. Deftouches* fe fignala; il fit une déclaration bien tendre à Mademoifelle Malcrais de la Vigne. On

conçoit aisément quelle fut la surprise des soupirans, lorsque M. Desforges vint à Paris se montrer à tous ses adorateurs.

La niece de Piron étoit mariée, à l'insçu de son oncle, à *Capron*, célebre Violon; & quoique cet hymen fût conclu depuis long-temps, elle s'imaginoit que Piron l'ignoroit absolument. Il disoit de temps en temps: » J'en rirai bien „ après ma mort, Nanette a le paquet «. Elle étoit en effet nantie d'un testament, dans lequel il dit: » Je laisse à Nanette, „ *femme de Capron*, *Musicien*, &c. «. Ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la supercherie, & qu'il avoit eu la générosité de ne rien diminuer de ses sentimens pour sa niece.



VOLTAIRE.*

A L'âge d'environ douze ans, *Voltaire* ayant fait des Vers qui paroiſſoient au-deſſus de cet âge, l'Abbé de Château-Neuf, intime ami de la célebre Ninon de l'Enclos, le mena chez elle; & cette fille ſi ſinguliere, lui légua par ſon teſtament une ſomme de deux mille francs pour acheter des livres, laquelle ſomme lui fut exactement payée. Cette petite piece de Vers qu'il avoit faite au Collége, eſt probablement celle qu'il compoſa pour un Invalide qui avoit ſervi dans le Régiment *Dauphin*, ſous Monſeigneur fils unique de Louis XIV. Ce vieux Soldat étoit allé au Collége des Jéſuites prier un Régent de vouloir bien lui faire un Placet en Vers pour Monſeigneur : le Régent lui dit qu'il étoit alors trop occupé, mais qu'il y avoit un jeune écolier qui pouvoit faire ce qu'il demandoit. Voici les Vers que cet enfant compoſa :

* Né en 1694, mort en 1778.

Digne fils du plus grand des Rois,
Son amour & notre eſpérance,
Vous qui, ſans régner ſur la France,
Régnez ſur le cœur des François,
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Oſe vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux?
On a dit qu'à votre naiſſance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la ſageſſe, Apollon la beauté:
Mais un Dieu bienfaiſant, que j'implore en mes peines,
Voulut auſſi me donner mes étrennes,
En vous donnant la libéralité.

Voltaire a porté le nom d'*Arouet* juſqu'à ſa ſortie de la Baſtille. Alors il le troqua contre celui de *Voltaire*, ſous lequel il eſpéroit d'être plus heureux que ſous le premier, comme il l'écrivit à la fille cadette de Madame *Dunoyer*. Il étoit ſi éperdument amoureux de cette jeune perſonne, qu'il l'auroit enlevée, ſi la mere, ayant découvert le complot, n'avoit prié le Marquis de Château-Neuf, dont Arouet étoit Page, de l'en empêcher: ce que fit ce Miniſtre, en l'expédiant le lendemain comme exprès à Verſailles, & priant le Secrétaire

d'Etat de s'oppofer à ce qu'il revînt en Hollande.

Voltaire avoit un frere aîné auffi entiché des difputes théologiques, que le Poëte l'étoit de celles du Parnaffe ; & c'eft à ce fujet que le pere de ces deux enfans fi difparates difoit, avec amertume : *J'ai pour fils deux fous, l'un en Profe, & l'autre en Vers.*

Dans fa jeuneffe, ce grand Poëte fut féduit par l'attrait du jeu. Il perdit dix mille livres au *Biribi* chez Madame *de Fontaine-Martel;* il les perdit en un clin-d'œil, & n'y fongea plus, parce que l'amour de la gloire en étouffa le fouvenir.

Les fameux *J'ai vu*, petit Poëme fatirique qui déplut fort au Régent, furent d'abord attribués au jeune *Arouet*. Un jour que le Duc d'Orléans fe promenoit dans le jardin de fon Palais, on lui montra le prétendu Auteur de cette fatire. Il ordonna de le faire approcher. Le Poëte parut, & le Prince lui dit : » Monfieur Arouet, je gage vous faire ,, voir une chofe que vous n'avez jamais

„ vue. Quoi ? répondit le jeune homme
„ à S. A. R. — La Baſtille… — Ah !
„ Monſeigneur, je la tiens pour vue «.

Lorſque Voltaire commença la *Henriade*, il ne ſavoit pas un mot des regles du Poëme épique. Il étoit alors à Saint-Ange, chez M. *de Caumartin*, Intendant des Finances. Ce reſpectable vieillard étoit idolâtre de Henri IV ; il en contoit des merveilles qui tranſporterent d'admiration le jeune Poëte. Dans ce premier enthouſiaſme, Voltaire prend la plume & ſe met à compoſer des Vers ſur la Ligue. Il en eut bientôt fait pluſieurs chants. Un jour qu'il les liſoit chez le jeune Préſident *de Maiſons*, ſon intime ami, on l'impatienta par des objections ; il jeta ſon manuſcrit dans le feu. Le Préſident *Hénaut* l'en retira avec peine. » Souvenez-vous, lui dit-il » dans une de ſes lettres, que c'eſt moi » qui ai ſauvé la Henriade, & qu'il » m'en a coûté une belle paire de man- » chettes «.

Tout le monde ſait que Voltaire n'avoit pas vingt ans, lorſqu'il produiſit ſon *Œdipe* au Théâtre. Le ſuccès de cette

Tragédie fut ſi brillant, que M. le Maréchal de Villars lui dit, en ſortant d'une des repréſentations, *que la Nation lui avoit bien de l'obligation de ce qu'il lui conſacroit ainſi ſes veilles. — Elle m'en auroit bien davantage, Monſeigneur*, lui répondit vivement le jeune Poëte, *ſi je ſavois écrire comme vous ſavez agir.* Au ſortir d'une autre repréſentation, un homme de la Cour qui donnoit la main à une Dame que cette Piece avoit fort attendrie, dit à l'Auteur : *Voici deux beaux yeux auxquels vous venez de faire répandre bien des larmes. — Ils s'en vengeront ſur bien d'autres*, lui répliqua Voltaire.

En 1728, Voltaire mit de l'argent à une loterie établie par M. *Desforts*, Contrôleur Général des Finances. On recevoit des rentes ſur l'Hôtel-de-Ville pour billets, & on payoit les lots argent comptant; de ſorte qu'une ſociété qui auroit pris tous les billets, auroit gagné un million. Il s'aſſocia avec une compagnie nombreuſe, & fut heureux. Il écrivit à ce ſujet : » Pour faire ſa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à » lire les Arrêts du Conſeil «.

Un homme emprunta un jour ſeize mille livres à Voltaire, avec promeſſe de lui remettre, au bout de quinze jours, un contrat pour ſa ſureté. Quinze mois ſe paſſerent, ſans que le prêteur fût nanti; impatienté de ces lenteurs: *Monſieur*, lui dit-il, *je vous donne les ſeize mille livres; mais dorénavant je ne vous prête pas un ſou ſans hypotheque.*

M. le Régent, par ordre duquel Voltaire étoit à la Baſtille, lorſqu'on repréſentoit ſa Tragédie d'*Œdipe*, fut ſi content de la Piece, qu'il rendit la liberté au priſonnier. Le jeune Poëte vint ſur le champ en remercier Son Alteſſe Royale, qui lui dit: » Soyez „ ſage, & j'aurai ſoin de vous. — Je „ vous ſuis infiniment obligé, répondit „ l'Auteur; mais je ſupplie Votre Al- „ teſſe de ne plus ſe charger de mon „ logement «.

Après avoir compoſé ſa Tragédie d'*Œdipe*, Voltaire la ſoumit aux obſervations du P. *Porée*, célebre Profeſſeur d'Eloquence au Collége de Louis-le-Grand. Ce ſavant Religieux y fit des

remarques conjointement avec le P. *Tournemine.* Tous deux lui écrivirent à ce ſujet, une lettre pleine d'amitié & d'encouragement. Il leur répondit par une autre marquée au coin de la plus grande vénération, & finit en leur proteſtant qu'*il ſeroit à jamais pour eux & pour leur Corps avec la plus reſpectueuſe reconnoiſſance.* Par attachement pour le P. Porée, il avoit orné ſon cabinet du portrait de cet illuſtre Profeſſeur; mais en 1758, il le ſupprima pour ſe venger du P. *Berthier*, qui dans le Journal de Trévoux avoit refuſé de le reconnoître pour l'*Homere* & le *Sophocle* de la France.

Voltaire étoit exilé à Sully. En faiſant l'amour à une Demoiſelle des environs de ce Château, il y compoſa ſa Tragédie d'*Artemire*, & détermina ſa maîtreſſe à ſe charger du principal rôle; il obtint du Duc d'Orléans de revenir à Paris, où ſa Tragédie & ſa maîtreſſe furent agréés des Comédiens François.

Les ſifflets étoient alors d'un grand uſage. Au premier acte on ſiffla, & l'on déconcerta la Débutante; au ſecond acte les ſifflets redoublerent. Voltaire indigné d'un pareil accueil, faute de ſa

loge ſur le Théâtre, & harangue le public. On le régale d'abord lui-même de fréquens coups de ſifflets ; mais lorſqu'on reconnoît l'Auteur d'*Œdipe*, on l'écoute dans un grand ſilence. Il parle de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions, & aux nouveaux talens. Dans tout ce qu'il dit, il met tant de raiſon & ſur-tout tant d'honnêteté, qu'on bat des mains & qu'on finit par demander *Artemire*, & Mademoiſelle de ***. La Tragédie continue au bruit des applaudiſſemens : peu de jours après cette ſcene bizarre, il retire du Théâtre ſa maîtreſſe & ſa Tragédie, & va de nouveau avec l'une & l'autre s'enterrer dans ſa retraite de Sully.

Il parut, en 1730, un Livre intitulé : *De l'Ame des Bêtes*. Voltaire, après l'avoir lu, dit à un ami qui lui en demandoit ſon avis : *L'Auteur eſt un excellent Citoyen ; mais il n'eſt pas aſſez inſtruit de l'hiſtoire de ſon pays.*

Voltaire qui avoit embraſſé tous les genres de ſpéculations & d'eſprit, revenant un ſoir d'une repréſentation de *Brutus* qui n'avoit eu qu'un ſuccès mé-

diocre, apprend qu'un bâtiment nommé aussi le *Brutus*, chargé pour son compte & qu'il croyoit naufragé, vient d'entrer heureusement dans le port de Marseille. » *Puisque le* BRUTUS *de* » *Barbarie est retrouvé*, dit-il à Dumou- » lin son Facteur, *consolons-nous du peu* » *d'accueil qu'on a fait au* BRUTUS *de* » *l'ancienne Rome* «.

La Tragédie de *Marianne*, dans l'état où elle fut d'abord donnée, n'eut qu'une représentation. On prétend que le public se trouvant partagé sur le mérite de cette Piece, le procès fut jugé singuliérement. Il est d'usage, qu'après une Tragédie, on représente une petite Comédie. On joua, ce jour-là, le *Deuil:* aussi-tôt quelqu'un s'écria : *C'est le deuil de la Piece nouvelle.* Ce mot qui parut plaisant, fit triompher les mécontens & décida la chute de *Marianne*.

La Cour ayant ordonné des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devoit marier le Dauphin avec l'Infante d'Espagne, on voulut des Ballets avec de la musique, & une espece de Comédie qui servît de liaison aux

Vers. Voltaire en fut chargé, & il prit pour sujet une *Princesse de Navarre.* M. *de la Popeliniere* y mêla quelques Ariettes; la musique fut composée par le fameux Rameau. Ce fut à cette occasion que Madame *d'Etioles*, depuis la Marquise de Pompadour, obtint pour M. de V... le don-gratuit d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. C'étoit un présent d'environ soixante mille livres; & présent d'autant plus agréable, que peu de temps après il obtint la grace singuliere de vendre cette place, & d'en conserver le titre, les priviléges & les fonctions. Peu de personnes connoissent l'impromptu qu'il fit sur cette grace, qui lui avoit été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

Mon Henri Quatre, & ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du Roi.
J'avois mille ennemis avec très-peu de gloire,
Les honneurs & les biens pleuvent sur moi,
Pour une farce de la Foire.

Il avoit eu cependant long-temps auparavant une pension du Roi de deux mille livres, & une de quinze cents de la Reine.

Pour célébrer les victoires de Louis XV, Voltaire imagina un Ballet héroïque, ayant pour titre : *Le Temple de la Gloire.* Sa Majesté y étoit désignée sous le nom de *Trajan.* Ce Spectacle fut d'abord exécuté par des Seigneurs & des femmes de la Cour, entre lesquels brilloit surtout la Favorite. On avoit banni ce jour-là toute étiquette, & Voltaire se trouva placé dans la Loge du Roi, derriere Sa Majesté. Sur la fin de la Piece, il ne put tenir à son ravissement, &, saisissant le Monarque entre ses bras, il s'écria avec transport : *Hé bien, Trajan, vous reconnoissez-vous-là !* Des Gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect & enlevent Voltaire ; mais au fond, le mouvement étoit flatteur pour le Roi, & il fit grace au téméraire enthousiaste.

Le Comte de... se trouvant au Théâtre à côté de Voltaire, l'appela *Monsieur Voltaire :* Sa Majesté Tragique fut offensée de ce ton familier ; de sorte que d'épigramme en épigramme, il finit par dire, que lui Voltaire commençoit son nom, & que lui Comte de...

finiſſoit le ſien. Ce Seigneur en fut tellement irrité, qu'il ordonna à ſes Valets de corriger Voltaire. L'ordre fut exécuté. Voltaire reçut une volée de coups de bâton dans la rue Saint-Antoine, vis-à-vis l'Hôtel de *Sully*. Le Comte de... en rit beaucoup avec ſes amis. *Je commandois*, diſoit-il, *les Travailleurs.*

Voltaire avoit compoſé les *Elémens de la Philoſophie de Newton à la portée de tout le monde*, dans l'intention de ſe faire par-là un titre pour entrer à l'Académie des Sciences. En conſéquence, il fit préſent de ſon Livre aux Savans les plus diſtingués de la Capitale. L'Abbé *Desfontaines*, comme Journaliſte, rendit un compte aſſez avantageux de l'Ouvrage. Il auroit ſatisfait Voltaire, ſi le plaiſir de dire un bon mot n'eût gâté ſon extrait. En conſidérant l'affectation que l'Auteur avoit eue de répandre ſa brochure, il ajouta à la fin de l'analyſe, que parmi les fautes d'impreſſion qu'on y trouvoit, il en étoit une eſſentielle qu'il falloit abſolument corriger. Ainſi au lieu de dire : » Elémens de Philoſo-» phie de Newton, mis à la portée de » tout le monde, liſez : *Mis à la porte*

» *de tout le monde* «. Telle fut la caufe de l'animofité de Voltaire contre cet Abbé.

Pendant fon féjour en Angleterre, Voltaire eut fouvent à fe plaindre de la populace qui n'épargnoit point alors aux étrangers les plus indignes traitemens. Un jour qu'elle infultoit à fon coftume françois, & qu'il en montroit un peu d'impatience, le peuple offenfé de le trouver fi peu endurant, fe difpofoit à le couvrir de boue. Pour éviter cet affront, Voltaire prend un air fatisfait, monte fur une pierre & harangue les affiftans avec tant de chaleur & d'éloquence, que charmés de voir un étranger parler fi bien la langue du pays, ils le reconduifent jufqu'à fa maifon au milieu des applaudiffemens.

Congreve, le premier Poëte Comique de la Grande-Bretagne, affectoit de parler de fes Ouvrages comme de bagatelles qui étoient fort au-deffous de lui. Lorfque Voltaire fut lui rendre vifite dans fon voyage d'Angleterre, Congreve lui fit entendre, dès la premiere converfation, qu'il ne devoit le regarder que fur le pied d'un Gentilhomme qui

menoit une vie ſimple & aiſée. A ce début, Voltaire indigné lui répondit ſéchement : » Si vous n'euſſiez été » qu'un Gentilhomme, je ne me ſe» rois pas donné la peine de venir vous » voir «.

La ſociété intime du Roi de Pruſſe avec Voltaire auroit toujours ſubſiſté, ſans une malheureuſe diſpute de Phyſique. Les eſprits s'aigrirent. Voltaire s'étoit déclaré contre *Maupertuis* en faveur de *Koënig.* Alors la querelle s'envenima. L'étude de la Philoſophie dégénéra en cabale & en faction. Maupertuis eut ſoin de répandre à la Cour, qu'un jour le Général *Manſtein* étant dans la chambre de Voltaire, où celui-ci mettoit en François les *Mémoires ſur la Ruſſie*, compoſés par cet Officier, le Roi lui envoya une Piece de ſa façon à examiner, & que Voltaire dit à Manſtein : » Mon » ami, à une autre fois. Voilà le Roi » qui m'envoie ſon linge ſale à blanchir: » je blanchirai le vôtre enſuite «. Un mot ſuffit quelquefois, pour perdre un homme à la Cour ; Maupertuis lui impùta ce mot, & le perdit.

Voltaire diſgracié à la Cour de Berlin pour des plaiſanteries contre Maupertuis & contre le Roi de Pruſſe, ſe rendit à Francfort, où l'attendoit Madame *Denis* ſa niece. Ce fut-là qu'un bon Allemand qui n'aimoit ni les François ni leurs Vers, vint lui redemander *les Œuvres de* POESHIE du Roi ſon Maître. Notre voyageur répondit que *les Œuvres de* POESHIE étoient à Leipzig avec ſes autres effets. L'Allemand lui ſignifia qu'il étoit conſigné à Francfort, & qu'on ne lui permettroit d'en ſortir que quand *les Œuvres de* POESHIE ſeroient arrivées. Voltaire lui remit ſa clef de Chambellan & ſa croix, & promit de rendre ce qu'on lui demandoit. Moyennant quoi, le Meſſager lui ſigna ce billet.

» Monſieur, ſi-tôt que le gros ballot « de Leipzig ſera ici, où eſt l'Œuvre » de *Poeſhie* du Roi mon Maître, vous » pourrez partir où vous paroîtra bon. « A Francfort, le premier Juin 1753 «.

Le priſonnier ſigna au bas du billet : *Bon pour l'Œuvre de Poeshie du Roi votre Maître.*

Il ne tint pas à Maupertuis que sa querelle avec Voltaire n'eût des suites fâcheuses pour ce dernier; mais les menaces de l'un n'eurent point d'effet, parce que l'autre n'y voulut répondre que par des plaisanteries. On cite à ce sujet deux Lettres de ces antagonistes, qui sont des monumens bons à recueillir; elles prouvent que la Philosophie n'éleve pas toujours l'homme au-dessus des injures, & qu'un persifflage ingénieux peut tenir lieu d'autres armes aux grands Poëtes. Quoi qu'il en soit, voici la Lettre de Maupertuis à Voltaire :

» Je vous déclare que ma santé est » assez bonne pour vous venir trouver » par-tout où vous serez, pour tirer de » vous la vengeance la plus complete. » Rendez grace au respect & à l'obéissance » qui ont retenu jusqu'ici mon bras... » Tremblez ! *Signé* MAUPERTUIS.

RÉPONSE de M. de Voltaire.

» J'ai reçu la Lettre dont vous m'ho- » norez. Vous m'apprenez que vous » vous portez bien, que vos forces » sont entiérement revenues, & vous » me

» me menacez de venir m'aſſaſſiner, ſi
» je publie la Lettre de *la Beaumelle*. Ce
» procédé n'eſt ni d'un bon Chrétien,
» ni d'un Préſident de l'Académie, tel
» que vous êtes. Je vous fais mon com-
» pliment ſur votre bonne ſanté, mais
» je n'ai pas tant de forces que vous.
» Je ſuis au lit depuis quinze jours, &
» je vous ſupplie de différer la petite
» expérience de Phyſique que vous
» voulez faire. Vous voulez peut-être
» me diſſéquer? Mais ſongez que je ne
» ſuis pas un géant des Terres Auſtra-
» les, & que mon cerveau eſt ſi petit,
» que la découverte de ſes fibres ne
» vous donnera aucune nouvelle notion
» de l'ame. De plus, ſi vous me tuez,
» ayez la bonté de vous ſouvenir que
» M. *de la Beaumelle* m'a promis de me
» pourſuivre juſqu'aux Enfers. Il ne
» manquera pas de m'y aller chercher;
» quoique le trou qu'on doit creuſer
» par votre ordre juſqu'au centre de la
» terre, & qui doit mener tout droit
» aux Enfers ne ſoit pas encore com-
» mencé. S'il y a d'autres moyens d'y
» aller, il ſe trouvera que je ſerai mal
» mené dans l'autre monde, comme
» vous m'avez perſécuté dans celui-

» ci !... Voudriez-vous, Monsieur,
» pousser l'animosité si loin ? Ayez
» encore la bonté de faire une petite at-
» tention : pour peu que vous veuillez
» exalter votre ame pour voir claire-
» ment l'avenir, vous verrez que si
» vous venez m'assassiner à *Leipzig*, où
» vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs,
» & où votre Lettre est déposée, vous
» courez risque d'être pendu ; ce qui
» avanceroit trop le moment de votre
» maturité, & seroit peu convenable à
» un Président d'Académie. Je vous con-
» seille de faire d'abord déclarer la Let-
» tre de *la Beaumelle*, forgée & atten-
» tatoire à votre gloire, dans une de
» vos assemblées ; après quoi il vous
» sera permis peut-être de me tuer,
» comme perturbateur de votre amour-
» propre. Au reste, je suis encore bien
» foible ; vous me trouverez au lit, &
» je ne pourrai vous jeter à la tête que
» ma seringue & mon pot de chambre ;
» mais dès que j'aurai un peu de force,
» je ferai charger mes pistolets *cum pul-*
» *vere pyrio* ; & en multipliant la masse
» par le quarré de la vîtesse, jusqu'à ce
» que l'action & vous soient réduits à
» *zéro*, je vous mettrai du plomb dans

» la cervelle, qui paroît en avoir besoin. » Il sera triste pour vous que les Allemands, que vous avez vilipendés, » aient inventé la poudre, comme vous » devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'imprimerie ! ... Adieu mon cher » Président. *Signé* VOLTAIRE.

Voltaire, jaloux de la perfection de ses Ouvrages, étoit dans l'habitude d'y faire de fréquentes corrections. Le Comédien *Dufresne*, qui jouoit le rôle d'*Orosmane* dans la Tragédie de *Zaïre*, où l'Auteur corrigeoit toujours quelque chose à chaque représentation, s'impatienta d'être obligé d'oublier tous les jours des Vers qu'il savoit, pour en apprendre d'autres, & prit le parti de refuser les corrections. Voltaire imagina ce moyen de les lui faire accepter : Instruit que Dufresne donnoit un grand repas, il lui envoya, sans se faire connoître, un très-beau pâté. Quand on l'ouvrit, à l'entremets, on y trouva des perdrix tenant en leurs becs de petits papiers remplis de corrections à faire. Le Comédien sensible, comme il devoit l'être, à une galanterie si ingénieuse, fit tout ce que le Poëte voulut.

Voltaire, après l'impreſſion de ſon *Hiſtoire du Roi de Suede*, s'empreſſa d'en aller faire hommage au Roi de Pologne. Il ſe promettoit des complimens, il ne reçut que des reproches. Le Roi lui demanda de quel front il oſoit préſenter à un témoin, & à un acteur, un Livre qui outrageoit la vérité en mille manieres ? L'Hiſtorien ſupplia, conjura ; & le Roi voulut bien lui pardonner à condition qu'il rectifieroit dans une ſeconde édition, les fauſſetés de la premiere. Voltaire trouva même à la Cour de Lorraine un protecteur qui, ayant repréſenté à *Staniſlas* que le jugement qu'il avoit porté de l'*Hiſtoire de Charles XII* nuiroit au pauvre Auteur, obtint de Sa Majeſté Polonoiſe un témoignage en faveur de la nouvelle édition, qui ſeroit corrigée. Le Roi conſentit à l'envoi de ce Certificat, avec permiſſion à Voltaire d'en faire uſage toutes les fois qu'il jugeroit à propos. D'après cette derniere clauſe du certificat, voici quel fut le raiſonnement de l'Auteur. » Le Roi m'autoriſe à faire uſage du cer- „ tificat toutes les fois que je le juge- „ rai à propos ; hé bien, je juge à propos

„ de le mettre à la tête de l'*Histoire* „ *du Czar Pierre*, que, par un tour d'a- „ dresse, j'appellerai le *Supplément de* „ *l'Histoire de Charles XII.* Le Roi sera „ tôt ou tard informé de ma superche- „ cherie ; mais en attendant, mon édi- „ tion se sera glissée dans le public, à „ la faveur du certificat «.

En effet, l'*Histoire du Czar* paroît ; & le Roi de Pologne veut la lire ; mais quel est son étonnement lorsqu'à la premiere page d'un Livre dont il n'a ouï parler que depuis qu'il est public, il apperçoit le certificat qu'il a autrefois accordé pour un autre Ouvrage. Dans le premier mouvement de son indignation, ce Prince minute lui-même sur une feuille volante, cette Lettre qui, suivant son intention, devoit être adressée à l'Auteur de *l'Année Littéraire*, & publiée sous le nom d'un Officier de la Cour de Lorraine.

» Vous jugez, Monsieur, combien le „ Roi a été surpris & révolté de l'usage „ du certificat que M. Voltaire a mis à „ la tête de son *Histoire de Russie.* Sa „ Majesté souhaiteroit que le public fût „ instruit de ce qui a donné occasion à

„ ce certificat. En voici l'éclairciſſe-
„ ment. M. Voltaire a fait une *Hiſtoire*
„ *de Charles XII* pleine de fauſſetés,
„ & très-injurieuſe à la mémoire de ce
„ grand Prince. Le Roi en ayant été in-
„ digné, fit des réprimandes très-ſéveres
„ à M. Voltaire, alors préſent à ſa Cour,
„ & qui parut ſentir l'énormité de ſa
„ faute. Il donna au public une ſeconde
„ édition : le Roi en a marqué de la
„ ſatisfaction, & c'eſt ce qui a donné
„ occaſion au certificat conforme aux
„ ſentimens du Roi par rapport à la
„ ſeconde édition de l'*Hiſtoire de Char-*
„ *les XII*. Mais à quel propos M. Vol-
„ taire a-t-il rendu ce certificat relatif à
„ ſon *Hiſtoire de Ruſſie*?.... Je vou-
„ drois, Monſieur, que le public ſentît
„ toute la baſſeſſe & l'abſurdité de ce
„ procedé, d'après la connoiſſance que
„ je vous en donne par ordre du Roi „.

Voltaire ſe trouva un jour chez l'Abbé de *Rothelin*, homme de qualité & très-bon Académicien : il y dogmatiſa à *pleines voiles*. N'ayant pu le faire taire pendant le repas, au deſſert l'Abbé Rothelin lui dit : Monſieur de Voltaire, vous me ferez plaiſir de venir chez moi ; mais de

grace, tenez-y d'autres propos : *car où en ſerions-nous, vous & moi, ſi nos Domeſtiques adoptoient les maximes que vous débitez ?*

Voltaire avoit dit en parlant de *Staniſlas* Roi de Pologne : » J'ai trouvé le » vrai Sage qui ſe prépare la gloire des » Saints en faiſant le bonheur des hom- » mes «. Mais le vrai Sage n'en congédia pas moins le Poëte philoſophe, & ce ne fut pas une petite affaire que d'obliger Voltaire à ſortir du Château de Lunéville. En vain le Roi lui marqua-t-il toute la froideur qui annonce une diſgrace, le philoſophe feignit de ne point entendre ce langage. Le Prince demanda à l'Intendant de ſon Palais, M. *Alliot*, s'il ne pourroit pas lui ſuggérer quelque expédient qui le débarraſsât d'un Hôte ſi tenace ? » Sire, répondit » l'Officier, *hoc genus dæmoniorum non* » *ejicitur niſi in oratione & jejunio* « : Ce qui ſignifioit, dans le ſens de M. Alliot, que pour ſe débarraſſer de pareilles gens, il falloit encore, après qu'on les avoit priés de ſe retirer, les faire jeûner. Le Roi goûta ce conſeil, & chargea l'Intendant de l'exécuter. Les ordres

furent donnés en conféquence avec tant de précifion, que Voltaire à qui l'on avoit abfolument coupé les vivres dans le Château, écrivit ce billet au Pourvoyeur. » Quand Virgile étoit à la Cour » d'Augufte, *Aliottus* fe faifoit un plai- » fir de ne le laiffer manquer de rien «. Mais le nouveau Mécene, s'étant montré infenfible à la flagornerie du moderne Virgile, celui-ci fe vit forcé d'abandonner enfin la Cour d'Augufte.

Voltaire travaillant à fa Tragédie de *Mérope*, éveilla un jour fon Laquais à trois heures du matin, & lui donna des Vers, pour qu'il les portât fur le champ au fieur *Paulin*, qui jouoit le rôle de Tyran dans cette Piece. Le Domeftique s'en excufant, fous prétexte que c'étoit l'heure du fommeil : *Va, te dis-je*, continua Voltaire ; *les Tyrans ne dorment jamais.*

A la premiere repréfentation de cette Tragédie, le public demande l'Auteur. Voltaire applaudi & demandé, refufe de paroître ; on le cherche, on le trouve, on le fort d'un petit réduit où il s'étoit caché, on le porte dans la Loge

: Madame la Maréchale *de Villars* qui oit avec sa bru, on le met malgré lui n évidence entre ces deux Dames. Une voix du milieu du Parterre crie : *Madame la Duchesse de Villars, embrassez Voltaire*. Mille voix répetent cette priere. La Duchesse d'abord confuse & embarrassée, finit par se prêter avec grace aux désirs de l'Assemblée ; les cris de joie, & les battemens de mains redoublerent pour remercier cette Dame, qui, par un baiser, venoit en quelque façon d'acquitter la dette publique.

Les Comédiens avoient refusé tout d'une voix, la *Mérope* de *Voltaire*, fondés sur la ressemblance qu'avoit cette Tragédie avec *Amasis*, qu'on jouoit alors, & d'autres Pieces modernes, qui n'étoient qu'une répétition du même sujet. Notre Poëte condamna son Drame à rester enséveli dans son cabinet. Mademoiselle *Dumesnil* étant venue le voir, lui demanda s'il ne destinoit rien au Théâtre ; il lui répondit qu'en ce moment il n'avoit dans son portefeuille qu'une Piece, que les Comédiens avoient rejetée. La célebre Actrice voulut la lire ; *Mérope* la transporta. Elle

étoit déjà pénétrée de son rôle ; elle courut de ce pas engager ses Camarades à recevoir cette Tragédie, remplie de situations intéressantes. Telle fut la circonstance à laquelle on dut la représentation de ce chef-d'œuvre Dramatique.

Ce grand Poëte faisoit un jour l'éloge de M. *Haller* devant un homme qui vivoit avec ce fameux Naturaliste ; celui-ci eut l'indiscrétion de lui dire : » Ah, „ Monsieur ! qu'il s'en faut bien que M. „ Haller parle de vos Ouvrages comme „ vous parlez des siens «. Voltaire répliqua : *Il se peut que nous nous trompions tous deux.*

Quelqu'un disoit devant Voltaire, que l'illustre Auteur de *l'Histoire Naturelle* n'avoit presque point trouvé de Censeurs, & qu'il sembloit que la richesse & la fermeté de son pinceau en avoient imposé à la critique. » C'est qu'on n'a „ pas eu le temps encore, répondit-il, „ de se lasser de sa gloire ; mais plus sa „ réputation s'étendra, moins on l'en „ laissera jouir. Les hommes s'ennuient „ de la même idole. Ceux-mêmes qui „ l'ont exposée à la vénération, présen-

„ tent bientôt un objet nouveau aux „ hommages de la multitude «.

Nanine eut le plus grand ſuccès. L'Auteur, en ſortant, demanda malicieuſement à Piron ce qu'il en penſoit ? Celui-ci lui répondit gaiement : » Je penſe que „ vous voudriez bien que ce fût Piron „ qui l'eût faite «. Voltaire reprit : » Je „ vous eſtime aſſez pour cela «.

Voltaire, ayant donné à Madame de Pompadour une copie manuſcrite de ſon *Hiſtoire de la Guerre terminée en 1748, par la Paix d'Aix-la-Chapelle*, finiſſoit ainſi l'Hiſtoire : » Il faut avouer que l'Eu„ rope peut dater ſa félicité du jour de „ cette Paix ... On apprendra avec ſur„ priſe qu'elle fut le fruit des conſeils „ preſſans d'une jeune Dame d'un haut „ rang, célebre par ſes charmes, par „ des talens ſinguliers, par ſon eſprit, „ & par une place enviée. Ce fut la deſ„ tinée de l'Europe dans cette longue „ querelle, qu'une femme la commença, „ & qu'une femme la finit ! La ſeconde „ a fait autant de bien que la premiere „ avoit cauſé de mal, s'il eſt vrai que „ la Guerre ſoit le plus grand des fléaux

„ qui puiſſent affliger la terre, & que la „ Paix ſoit le plus grands des biens qui „ puiſſent la conſoler «.

Peu de temps après la réception de Voltaire à l'Académie Françoiſe, on diſcuta, lui préſent, un point de Littérature. M. *Danchet* eut le malheur de ne pas être de ſon avis : Voltaire qui vouloit par-tout tenir le ſceptre, le traita fort injurieuſement. Le diſcret Fontenelle, quoique poli & honnête, ne put s'empêcher de lui dire : *Monſieur Voltaire, vous juſtifiez bien la répugnance que nous avons toujours eue à vous admettre parmi nous.*

Un faiſeur de Satires écrivit un jour à Voltaire : » Monſieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous; il y en » a quatre cents exemplaires; ſi vous » voulez m'envoyer quatre cents livres, » je vous remettrai le tout fidellement «. Voltaire lui répondit : » Monſieur, vous » êtes trop honnête ; je me garderai » bien d'abuſer de votre bonté : ce » ſeroit un marché déſavantageux pour » vous. Le débit de votre Livre vous » vaudra beaucoup plus de quatre cents » livres «.

Un bel-esprit avoit adressé une Tragédie à Voltaire pour la soumettre à son jugement : il la lut ; & la posant ensuite sur sa table : *La difficulté*, dit-il, *n'est pas de faire une Tragédie comme celle-ci, mais de répondre à celui qui l'a faite.*

Avant qu'il fût question de l'*Ecueil du Sage*, Comédie philosophique de Voltaire, un jeune homme fort ignoré vint la présenter comme sienne au Comédien semainier, sous le titre *du Droit du Seigneur.* On le reçut avec la morgue ordinaire, & ce ne fut qu'après les instances les plus respectueuses & les plus humbles qu'on lui promit d'y jeter les yeux. Il fallut bien des courses, bien des prieres avant d'obtenir une nouvelle audience. Enfin on lui déclara qu'on avoit parcouru sa Comédie, & qu'elle étoit détestable. Le jeune candidat observa que cet arrêt étoit bien rigoureux ; qu'il avoit montré sa Comédie à quelques gens de goût, qui ne l'avoient pas jugée si défavorablement ; qu'il avoit même obtenu le suffrage de M. de Voltaire. On lui

rit au nez, en lui disant qu'il ne falloi pas se laisser séduire par ces applaudissemens de société; que la plupart des gens du monde n'entendoient rien à ces sortes d'ouvrages; & quant à l'illustre Auteur qu'il réclamoit, que sans doute c'étoit un persifflage. Le pauvre diable insista pour obtenir une lecture devant toute la Troupe : on lui répliqua qu'il se moquoit, & que la Compagnie ne s'assembloit pas pour de pareilles miseres. Il eut recours à tant de suppliques & de bassesses, qu'on lui accorda enfin, par compassion, un jour de lecture. Le comique aréopage étoit si prévenu, qu'il ne fit pas sans doute une grande attention à ce qu'il entendoit; la Piece fut rejetée d'une commune voix. Le jeune homme se retira fort content de la comédie qu'il venoit de jouer. Quelque temps après, Voltaire adressa cette même Piece aux Comédiens, sous le titre qu'elle porte aujourd'hui. On la reçut avec respect; elle fut lue avec admiration, & on pria Voltaire de vouloir bien continuer à être le bienfaicteur du Théâtre François. Cette anecdote ne fut divulguée que quelque temps après; on en rit beaucoup, & l'on se rappela plus

que jamais la carricature assez plaisante, où l'on peint le comique sénat sous l'emblême d'une trentaine de bûches en cornettes ou en perruques.

Voltaire n'avoit pas toujours fait de l'Académie Françoise le cas que mérite cette illustre Compagnie. Rien ne le prouve mieux que ce Fragment d'une Lettre adressée à son Correspondant à Paris, à qui il avoit demandé le Recueil des prix de l'Académie des Sciences. » Il est impossible, mon cher ami, lui „ dit-il, qu'il y ait trente-un volumes „ de Pieces de l'Académie des Sciences, „ depuis qu'elle distribue des prix : il „ faut que vous ayez pris la malheu- „ reuse Académie Françoise pour l'Aca- „ démie des Sciences. On envoya un „ jour dix-huit cents singes à un homme „ qui avoit demandé dix-huit cygnes „ pour mettre sur son canal. J'ai bien „ la mine d'avoir trente-un singes, au „ lieu de dix-huit cygnes qu'il me fal- „ loit. Si l'on a fait, mon cher Abbé, ce „ *quiproquo*, comme je le présume, „ il faut vîte acheter les Pieces qui „ ont remporté le prix à la véritable „ Académie, & je vous enverrai les

„ ennuyeux complimens de la pauvre
„ Académie Françoiſe. Franchement il
„ feroit dur d'avoir des complimens que
„ je ne lis pas, au lieu de bons Ouvra-
„ ges dont j'ai beſoin «.

Lorſque Voltaire prit le parti de ſe retirer à Lauſanne, il y avoit alors dans cette Ville une ſociété choiſie, compoſée de femmes aimables & d'hommes inſtruits, qui mettoient leurs reſſources en commun, & donnoient à leurs talens une activité, dont à chaque inſtant naiſſoient de nouveaux plaiſirs. Un des plus agréables étoit de jouer la Comédie. Mais la timidité, ou plutôt l'amour-propre, alloit interrompre ces amuſemens : qui oſeroit jouer devant l'Auteur de *Zaïre ?* Lui-même fut au-devant de cet embarras, & déſira de prendre part à leurs jeux, où l'eſprit entroit toujours pour quelque choſe. Ce fut un ſpectacle rare & curieux qu'un vieillard quittant à chaque inſtant les pinceaux de l'Hiſtoire qui l'occupoit alors, pour ſe livrer avec la joie d'un enfant, aux plus frivoles détails d'une Troupe de ſociété ; ſon indulgence, ſes ſaillies, ſon aſſiduité aux répétitions, en

faisoient des amusemens bien au-dessus de la chose même. Dans toutes ces séances, l'instruction étoit à côté de ce qui peut piquer & plaire; les lois de la prononciation, la maniere de dire les Vers; ces objets, où les hommes même les plus habiles mêlent toujours l'ennui de la leçon, & où la satisfaction de l'amour-propre qui enseigne, contraste trop avec l'impatience de l'amour-propre qui écoute, perdoient ce qu'ils ont de fatigant dans la bouche de ce complaisant Instituteur. Dès le matin, on le voyoit se promener dans ses jardins, vêtu en Arabe, avec une longue barbe, lorsque le soir il devoit jouer *Mohadar* dans *Fanime*, ou avec un habit à la Grecque, montrant *Narbas* à ses ouvriers étonnés. On l'a vu un jour sortir d'une coulisse en habit de *Lusignan*, suivre tout hors de lui la derniere scene de *Zaïre*, se glisser sur son tabouret sans s'en appercevoir, jusqu'au milieu du Théâtre, & se trouver à côté d'*Orosmane*, à l'instant où sa jalouse & pardonnable fureur lui fait poignarder son amante. Une autrefois, dans *Alzire*, on le vit se précipiter sur la scene & embrasser les genoux d'une Actrice, qui

disoit un morceau comme il l'avoit conçu. *Est-il bien vrai que ce soit moi qui aie fait ces vers*, disoit-il, en fondant en larmes, pendant la belle scene du quatrieme acte de *Tancrede*? Ce fut pour le petit Théâtre de Lausanne qu'il refit *Zulime*, qui prit le nom de *Fanime*. Il assuroit avec une bonne foi rare & piquante, que cette Piece ne vaudroit jamais grand'chose. *C'est une C* * * *, disoit-il assez plaisamment, *dont je ne ferai jamais rien.*

Un homme de beaucoup d'esprit accusoit devant Voltaire, un de leurs amis communs de ne lui avoir pas facilité la route d'un poste qui étoit depuis long-temps l'objet de ses vœux. » Il me » donnoit toujours pour raison, ajou- » toit-il, qu'une Puissance supérieure » lui lioit les mains «. *Il disoit vrai*, répliqua Voltaire ; *& savez-vous quelle étoit cette puissance supérieure?* — *Non*, dit l'autre. — *C'étoit moi-même*, continua Voltaire. — *Et pourquoi, s'il vous plaît*, reprit M. de *** un peu piqué? ... *C'est qu'avec vos talens on est tout ce qu'on veut, & que celui que je vous ai préféré ne peut être que ce que je le ferai. Avec moi il faut se presser : demain je ne serai plus.*

Le Duc de *** joua *Gengiskan* ſur le Théâtre ſingulier que Voltaire avoit élevé à Ferney. Voltaire ne diſoit rien; le Duc fut à lui: *Eh bien*, *Monſieur*, *êtes-vous content? Comment trouvez-vous que je m'en ſuis tiré? — A merveille, parbleu! comme un Duc & Pair!*

Un Seigneur de la Cour de Turin ſe rendit à Ferney pour y voir Voltaire, & paſſa même quelques jours avec lui. Avant de quitter l'Auteur de la *Henriade*, il le pria de lui indiquer à Paris quelqu'un avec qui il pût prendre une idée de tous les écrits qui paroiſſent en France. Voltaire, après avoir rêvé un moment, lui dit: » Adreſſez-vous à ce » coquin de F...; il n'y a que lui qui » puiſſe faire ce que vous demandez «. Ce Seigneur témoigna beaucoup d'étonnement: » Ma foi oui, répliqua Voltaire, » c'eſt le ſeul homme qui ait du goût; » je ſuis obligé d'en convenir, quoique » je ne l'aime pas, & que j'aie de bon» nes raiſons pour le déteſter «.

Voltaire ayant écrit de Ferney à quelques Philoſophes réſidant à Paris,

pour leur reprocher leur ſilence & leur inertie, on lui répondit, qu'il lui étoit aiſé de parler & d'écrire dans un Château hors du Royaume avec cent mille livres de rente ; mais qu'il ſeroit diſcret, s'il demeuroit dans la rue de M. le Procureur-Général, ou près de la Baſtille.

Il avoit écrit à Madame de M. *** : *Si jamais M. Turgot ceſſe d'être Miniſtre, je me ferai Moine de déſeſpoir.* Lorſque en effet M. Turgot quitta le Miniſtere & qu'il fut remplacé par M. *de Clugny*, Madame de M. *** ſomma Voltaire de tenir ſa parole. *Rien n'eſt plus juſte, Madame*, répondit-il, *& je me fais Moine de Clugny.*

S'il parvient à nous rendre libres ; diſoient les Habitans du Mont-Jura, en parlant de Voltaire, nous ôterons Saint-Claude de ſa niche & nous le mettrons à ſa place. *Qu'on diſe à ces honnêtes gens que je les remercie, mais que rien ne preſſe*, répondit Voltaire quand il ſut leur intention.

Frédéric II fit faire dans ſes belles Manufactures de porcelaine la ſtatue de

l'Auteur de *la Henriade*, & écrivit de ſa propre main au bas de cette ſtatue, avant que de la lui envoyer : *Viro immortali* : A l'homme immortel. Voltaire, dans ſa lettre de remercîment, répondit au Souverain : *Sire, vous me donnez une terre dans vos Domaines.* Ce qu'il dit à des Voyageurs qui étoient à Ferney, & qui admiroient cette ſtatue, n'eſt ni moins délicat, ni moins agréable. Il interrompit ces Voyageurs au moment où, obſervant l'Inſcription *Viro immortali*, ils alloient lui prodiguer des éloges : *& c'eſt-là*, leur dit-il, *la ſignature de celui qui me l'envoie.*

Ce grand Poëte, cet homme univerſel, a perdu beaucoup dans l'eſtime des gens ſages, non-ſeulement par les injures atroces qu'il diſoit à ſes ennemis, mais par les perſécutions qu'il leur ſuſcitoit. Sur un portrait que Fréron avoit fait dans ſes *Feuilles*, Voltaire crut ſe reconnoître, quoiqu'il n'y fût ni nommé ni perſonnifié en rien. N'étant point à Paris alors, il mit en mouvement Madame *Denis* ſa niece pour ſolliciter, auprès des amis nombreux & puiſſans qu'il avoit à la Cour, l'interruption des

Feuilles de Fréron, & le réduire ainſi à la derniere extrémité pour une cauſe fort injuſte. Il obtint une partie de la vengeance qu'il déſiroit : mais il en réſulta une Epigramme qui dut faire repentir le perſécuteur, du ſuccès de ſes démarches; la voici :

La larme à l'œil, la niece d'Arouet,
Se complaignoit au ſurveillant Malsherbe,
Que l'Ecrivain, neveu du grand Malherbe (*),
Sur notre Epique osât lever le fouet :
Souffrirez-vous, diſoit-elle à l'Edile,
Que chaque mois ce Critique enragé
Sur mon pauvre oncle à tout propos diſtile
Le fiel piquant dont ſon cœur eſt gorgé ?
Mais, dit le Chef de notre Librairie,
Cet Ariſtarque a peint de fantaiſie,
Le monſtre en l'air que vous réaliſez.
Le monſtre en l'air ! votre erreur eſt extrême ;
Reprend la niece : eh ! Monſeigneur, liſez ;
Ce monſtre là, c'eſt mon oncle lui-même !

A une repréſentation de *Rome Sauvée* à Poſtdam, les Soldats qui faiſoient les gardes Prétoriennes, fort inſtruits dans les manœuvres Militaires, entendoient fort mal les évolutions du Théâtre.

(*) Fréron ſe diſoit allié au nom de Malherbe par ſa mere ; titre, pour un Auteur, plus précieux que des Lettres de Nobleſſe.

Voltaire qui jouoit *Ciceron*, oublie, dans un moment d'impatience, que les Princeſſes ſont préſentes, & s'écrie, en employant une expreſſion qu'on devine : » J'ai demandé des hommes, & l'on m'en» voie des Allemands «. Les Princeſſes ne firent que rire de l'énergie avec laquelle l'Orateur Romain exprimoit en françois ſon mécontentement.

Si Voltaire eſt mort ſans Sacremens, ce n'a pas été la faute de M. l'Abbé *Gaultier*, dont le zele religieux s'eſt particuliérement ſignalé dans les derniers momens de cet homme célebre. Les titres de *Chapelain des Incurables*, de *Confeſſeur de l'Abbé Lattaignant & de Voltaire*, qu'on donne à M. l'Abbé Gaultier, ont du moins fait éclore cette jolie épigramme :

Voltaire & *Lattaignant*, tous deux d'humeur gentille,
Au même Confeſſeur ont fait le même aveu.
En tel cas il importe peu,
Que ce ſoit à *Gaultier*, que ce ſoit à *Garguille*:
Monſieur *Gaultier* pourtant me paroît bien trouvé.
L'honneur de deux cures ſemblables,
A bon droit étoit réſervé
Au Chapelain des *Incurables*.

Deux ou trois heures avant la mort de Voltaire, M. *Tronchin* le trouva dans des agitations affreuſes, criant avec fureur : *Je ſuis abandonné de Dieu & des hommes.* Le Docteur Tronchin, qui a raconté ce fait à des perſonnes reſpectables n'a pu s'empêcher de leur dire : *Je voudrois que tous ceux qui ont été ſéduits par les Livres de Voltaire, euſſent été témoins de ſa mort ; il n'eſt pas poſſible de tenir contre un pareil ſpectacle.*

ROUSSEAU

DE GENEVE. *

LORSQUE l'*Emile* fut condamné & ſon Auteur décrété de priſe de corps, tous les amis de *Rouſſeau* le preſſerent de s'évader. Il s'obſtinoit à ne point partir, & vouloit abſolument *comparoir.* Le Prince *de Conti* lui fit à ce ſujet les inſtances les plus vives & les plus tendres. Rouſſeau ſe voyant harcelé de tous

* Né en 1712, mort en 1778.

tous côtés, demande à Son Altesse, quel si grand danger il y a de rester à Paris, & ce qui peut lui en arriver. » Plutôt que d'abandonner la vérité, » j'aime autant, ajouta-t-il, vivre à la » Bastille où à Vincennes que par-tout » ailleurs «. Le Prince lui ayant fait entendre qu'il y alloit non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, le stoïcisme du Philosophe se sentit enfin ébranlé. Sur quoi Son Altesse lui dit : » Vous n'avez point encore assez de » philosophie, mon ami, pour soutenir » une pareille épreuve «; & là-dessus il le fit *emballer* & partir dans une bonne chaise de poste.

En 1764, les Rebelles de Corse députerent à Jean-Jacques Rousseau & à M. D*** pour les engager à leur dresser un Code qui pût fixer leur Gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur étoit venu de la part des Génois. Jean-Jacques leur répondit que l'ouvrage étoit au-dessus de ses forces, mais non pas au-dessus de son zele, & qu'il y travailleroit. Quant à M. D***, il s'en défendit, sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant

point aſſez étudié ces matieres pour les pouvoir traiter relativement aux mœurs, aux uſages & au climat de la Corſe. Il ne paroît pas étonnant que les Habitans de cette Iſle ſe ſoient adreſſés à Rouſſeau, Auteur du *Contrat ſocial*, où il prédit la grandeur inévitable de cette République; mais à l'égard de M. D***, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une diſtinction auſſi flatteuſe.

Rouſſeau s'étant retiré à *Moitié-Travers*, près de Neuchâtel, pour ſe ſouſtraire aux décrets prononcés contre lui, tant en France qu'à Geneve, n'y trouva point le repos qu'il cherchoit. La nuit du 6 au 7 Septembre 1765, des fanatiques ſuſcités par quelques Miniſtres du Saint-Evangile, vinrent aſſiéger ſa maiſon dans le deſſein de le maſſacrer. Eveillé en ſurſaut au bruit des pierres qu'on lance avec fureur contre ſes fenêtres, il crie au ſecours. Le Châtelain qui logeoit à quelques pas de là, paroît accompagné de beaucoup d'honnêtes gens. Les bandits avoient diſparu. On veut engager Rouſſeau à prendre la fuite. Le Philoſophe décidé à tous les événemens, ſe refuſe

à ce conseil. Heureusement pour lui, le Gouvernement de Neuchâtel prit toutes les mesures nécessaires pour prévenir de nouvelles insultes, & mettre ordre au zele dangereux des enthousiastes.

Un jeune homme d'une famille honnête, mais peu riche, devient éperdument amoureux d'une Demoiselle que l'orgueil & la fortune de ses parens ne lui permettent pas d'épouser. Les obstacles ne sont qu'irriter la passion de ces deux amans; mais on a le crédit d'éloigner le jeune homme, qui tombe malade à Paris dans un hôtel garni. Les Médecins sont appelés, & bientôt ils désesperent de le rendre à la vie. Heureusement pour lui que le Citoyen de Geneve est logé dans le même hôtel. Il s'empare du malade & s'établit au chevet de son lit. Il restoit ferme dans son poste & ne quittoit point cet infortuné, à qui le désespoir avoit ôté l'usage des sens. A quelques jours de là, le jeune homme se trouve un peu mieux; il porte ses regards sur l'inconnu qui lui prodigue des soins si affectueux; il demande son nom, & on lui apprend

que* c'eſt Jean-Jacques Rouſſeau. Le malade oubliant un inſtant ſa douleur : » Homme illuſtre, s'écrie-t-il, quoi ! » vous perdez auprès de moi un temps » précieux que vous emploîriez à éclai- » rer l'humanité ! Quoi ! l'Europe attend » de vous des chef-d'œuvres, & vous » rempliſſez auprès d'un infortuné le » rôle abject de garde-malade !.. Hom- » me, je vous reconnois à ce trait de » bienfaiſance ; mais, hélas ! en vain » eſpérez-vous de ranimer ma raiſon » affoiblie : non, jamais, jamais je n'au- » rai un inſtant de bonheur ; le repos » m'a fui pour toujours, & il ne me » reſte plus qu'à mourir «.

Loin de ſe rebuter des obſtacles, Rouſſeau ne douta plus de la guériſon du jeune homme. Il reſta ſix mois dans la même chambre, & ne le quitta ni jour ni nuit. Cependant, il ne pouvoit point encore lui perſuader qu'il n'y a de bonheur ſolide que dans la modération des déſirs. Son malade entendoit bien tout cela ; mais la raiſon ne peut rien quand le ſentiment commande. Il fallut donc recourir à d'autres moyens; le mal étoit dans le cœur ; ce fut-là que Rouſſeau l'attaqua. Quel homme mieux

que lui connoiſſoit cet idiome qui convient au cœur & qui le perſuade? Le ſuccès fut prompt, & l'uſage de la raiſon revint à cet amant malheureux, qui reconnut dans Jean-Jacques ſon libérateur, ſon ami & ſon pere.

L'ame vive & fiere de Rouſſeau, n'ayant pu s'accommoder, pendant ſon ſéjour à Londres, de l'eſprit froid & altier des Anglois, il ſortit de leur Iſle, revint en France, & débarqua, ſans paſſe-port de la Cour, à Calais. Cette Ville eſt grande admiratrice des talens & du génie. Ses Magiſtrats s'aſſemblent pour délibérer s'ils ne porteront pas à *Jean-Jacques* le vin de la Ville. La ſeule crainte d'irriter le Parlement, les empêche de rendre cet hommage à un homme qu'il a décrété; mais en ſupprimant une vaine cérémonie, ils font l'honneur au Philoſophe Genevois d'aller le féliciter en Corps.

A ſon retour d'Angleterre, Jean-Jacques paſſa près d'un an dans le Vexin François. Il y vécut ſous un nom étranger, dans une terre du Prince de Conti, qui lui avoit offert cet aſile. L'extérieur

de ſimplicité du Philoſophe Genevois n'impoſa pas d'abord aux gens du Prince, & ils ne crurent pas devoir beaucoup d'égards à un homme qui mangeoit avec ſa Gouvernante. Rouſſeau ne ſe plaignit point, mais il écrivit à ſon protecteur de ne pas trouver mauvais qu'il quittât ce lieu, & de lui permettre de ſe ſouſtraire à ſes bienfaits. Le Prince de Conti ſe douta de ce qui en étoit. Il ſe rend à ſa terre, arrache à Rouſſeau ſon ſecret, le fait manger avec lui, aſſemble ſa maiſon, &, dans les termes les plus énergiques, menace de toute ſon indignation le premier qui oſera manquer à cet étranger.

L'eſtimable Auteur de l'Ouvrage intitulé *ÉTUDE DE LA NATURE*, M. *de Saint-Pierre*, étoit lié avec Jean-Jacques Rouſſeau; & voici une des anecdotes qu'il raconte à la louange du célebre Genevois : » Etant allés nous promener » un jour au Mont-Valérien, quand » nous fûmes parvenus au ſommet de » la montagne, nous formâmes le projet » de demander à dîner à ſes Hermites, » pour notre argent. Nous arrivâmes » chez eux un peu avant qu'ils ſe

» miſſent à table ; & pendant qu'ils » étoient à l'Egliſe, Jean-Jacques Rouſ- » ſeau me propoſa d'y entrer, pour y » faire notre priere. Les Hermites ré- » citoient alors les Litanies de la Provi- » dence, qui ſont très-belles. Après que » nous eûmes fait notre priere dans une » petite Chapelle, & que les Hermites » ſe furent acheminés vers leur Réfec- » toire, Jean-Jacques me dit avec at- » tendriſſement : Maintenant j'éprouve » ce qui eſt dit dans l'Evangile : *Quand* » *pluſieurs d'entre vous ſeront raſſemblés* » *en mon Nom, je me trouverai au milieu* » *d'eux*. Il y a ici un ſentiment de paix » & de bonheur qui pénetre l'ame. Je » lui répondis : Si Fénélon vivoit, vous » feriez Catholique. Il me répartit hors » de lui, & les larmes aux yeux : O! ſi » Fénélon vivoit, je chercherois à être » ſon Laquais, pour mériter d'être ſon » Valet de chambre «.

On a cru à tort que cet homme ſi ſingulier, mais ſi vertueux, copioit de la muſique pour vivre ; il eſt certain qu'il conſacroit le produit de cette occupation au ſoulagement des malheureux. Dans ſa derniere retraite, il prenoit

ſoin d'une vieille femme de Village. Après ſa mort, on trouva cette bonne payſanne proſternée ſur le tombeau de ſon bienfaiteur. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi elle ſe tenoit dans cette poſture : » Hélas ! dit-elle, je pleure » & je prie. — Mais, ma bonne, M. » Rouſſeau n'étoit pas Catholique. — » Il m'a fait du bien, je pleure & je » prie «. Ce fut avec toutes les peines du monde qu'on arracha de la tombe cette pauvre femme qui fondoit en larmes.





TRAITS

GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

DU SIECLE DE LOUIS XV,

Qui n'ont pu fournir des Articles séparés.



TANDIS que le Duc d'Orléans mettoit tout en œuvre pour se ménager la Régence, malgré les dispositions du testament de Louis XIV, le Duc *du Maine*, à qui ce testament étoit si favorable, s'amusoit à traduire l'*Anti-Lucrece*. La Duchesse sa femme * lui disoit : » Monsieur, un beau matin vous trou- » verez, en vous éveillant, que vous » êtes de l'Académie, & que M. d'Or- » léans a la Régence «.

Dans une assemblée chez Madame la Duchesse du Maine, chacun étant convenu de faire soi-même son portrait

* Née en 1676, morte en 1753.

avec ſincérité, Mademoiſelle *de Launay*, depuis Madame de Staal*, s'en acquitta à ſon tour avec beaucoup d'eſprit. M. *de Malezieux* lui ayant fait obſerver qu'elle avoit paſſé ſous ſilence tout engagement de cœur : » Ah ! ré» pliqua-t-elle avec franchiſe, je me » ſuis peinte en buſte «.

La Ducheſſe du Maine avoit attiré le Marquis *de Sainte-Aulaire*** à ſa cour, & lui faiſoit l'honneur de l'appeler ſon Apollon. Un jour qu'elle propoſa un jeu où chacun eſt obligé de dire ſon ſecret en particulier, le Marquis, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, fit pour la Princeſſe cet impromptu, que tout le monde connoît :

La Divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étois Apollon, ne ſeroit pas ma Muſe :
Elle ſeroit Téthys, & le jour finiroit.

Philippe *Herbelot*, né à Doulerans-le-Château, étoit âgé de neuf ans lorſque Henri IV mourut. Il ſervit pluſieurs

---

* Morte en 1750.

** Né en 1644, mort en 1742.

années ſous le regne de Louis XIII, reçut pluſieurs bleſſures dans différentes actions, & parvint au grade de premier Sergent de ſa Compagnie. Il quitta les armes pour s'établir à Châteaudun, où il exerca la profeſſion de Sellier juſqu'à la cent deuxieme année de ſon âge.

M. de Vendôme revenant de l'armée, fut obligé de s'arrêter auprès de Châteaudun, parce que ſa voiture s'étoit rompue. On s'adreſſa à la boutique du vieillard *Herbelot*, qui, apprenant que cette voiture appartenoit à M. de Vendôme, voulut y aller lui-même, quoiqu'il eût deux compagnons. Tandis qu'il travailloit, quelqu'un de ceux qui étoient préſens inſtruiſit le Prince du grand âge de ce bon vieillard. Il lui fit pluſieurs queſtions auxquelles Herbelot répondit avec beaucoup de gaieté & de bon ſens. M. de Vendôme lui promit de parler au Roi en ſa faveur.

Un an après, le Marquis de Dangeau qui avoit des terres aux environs de Châteaudun, fut chargé de le faire venir à la Cour; il lui avoit mandé de choiſir une voiture commode; mais le bon Vieillard ſe contenta de prendre un cheval pour porter ſon petit bagage,

& fit le voyage à pied, accompagné de son fils ; il se rendit à Marly chez le Marquis de Dangeau, qui le présenta à Louis XIV. En abordant Sa Majesté, il mit un genou en terre ; le Roi lui présenta la main pour se relever, lui fit beaucoup de questions sur sa vie à l'armée & ailleurs : charmé de la justesse de ses réponses, Sa Majesté l'engagea à prendre un établissement à Paris, & lui dit de revenir le voir à Versailles. Tant que vécut le Monarque, il daigna prendre soin de ce bon Vieillard.

En sortant de chez le Roi, il fut présenté aux Dames, qui avoient demandé à le voir. Madame la Dauphine coupa de ses cheveux pour en faire un brasselet ; d'autres Dames en voulurent faire autant : » Tout beau, s'écria plaisamment le Vieillard, cela n'est permis » qu'à Madame «.

A l'avénement de Louis XV, il alla à Vincennes ; il étoit pour lors âgé de cent quatorze ans ; il eut l'honneur de complimenter le Maréchal de Villeroy, dont il étoit connu, & qui se chargea de le présenter à Sa Majesté : le Monarque lui assura une pension sur sa cassette, dont une partie retourna à son fils. Philippe

Herbelot mourut à Paris dans la cent quinzieme année de son âge.

En 1723, on présenta au jeune Roi un Officier nommé *Nicolas Carnel*, âgé de cent onze ans ; il étoit natif de Mauber-Fontaine, près de Rocroy. Il avoit commencé par porter le mousquet dans le Régiment de *Schulemberg* à l'âge de dix-sept ans; & après avoir servi cinq ans en qualité de Sergent, & deux comme Lieutenant, il avoit obtenu de Louis XIII une Compagnie dans le Régiment de *Namps*. La Commission qu'il rapporta en original, étoit datée du 28 Janvier 1636 ; il avoit reçu des blessures considérables, avoit eu neuf enfans de deux mariages, & son troisieme fils étoit âgé de 70 ans. Cet Officier commandoit, en 1712, une partie des Milices de Champagne, employée à la garde des rivieres. Il montoit encore à cheval & faisoit sept à huit lieues par jour. Le Roi le reçut Chevalier de Saint-Louis, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû de sa pension, & lui accorda une gratification extraordinaire.

Le célebre Abbé *de Fleuri* * ayant été nommé Confesseur du Roi en 1716, les Peres de la Compagnie de Jesus lui envoyerent un des leurs pour le complimenter. Il répondit à ce Jésuite, qu'il ne croyoit pas être désagréable à sa Société, parce qu'il n'étoit point Janséniste. Des Jacobins vinrent ensuite le féliciter sur le même sujet. Il leur dit qu'il comptoit ne leur pas déplaire, attendu qu'il n'étoit point Moliniste. L'Abbé *d'Orsanne* fut le troisieme qui parut. L'Abbé de Fleuri répondit à son compliment, qu'il se flattoit de n'être pas odieux au Cardinal *de Noailles*, puisqu'il n'étoit nullement Ultramontain. Il renferma ainsi dans ses réponses ce que Son Altesse Royale le Duc d'Orléans lui avoit dit à lui-même, en le choisissant pour confesser le Roi : *Monsieur, je ne vous préfere à tout autre, que parce que vous n'êtes ni Janséniste, ni Moliniste, ni Ultramontain.*

Le Maréchal *de Montrevel* étant à table chez l'ancien Maréchal *de Biron*,

* Né en 1640, mort en 1723.

pere de celui d'aujourd'hui, laiſſa tomber une ſaliere ſur la nappe, & en fut ſi effrayé, qu'il s'écria qu'il étoit mort! Il tomba en foibleſſe; on l'emporta chez lui; la fievre le prit, & il mourut au bout de quatre jours, en 1718. Cet événement fortifia la ſuperſtition des gens auſſi crédules que lui. Il étoit d'ailleurs d'une grande valeur. Il ne laiſſa que deux filles, qui furent les Comteſſes *de Flavacourt* & *de Hautefeuille.*

Le Cardinal *Albéroni* avoit intrigué de maniere à perſuader à leurs Hautes-Puiſſances qu'il étoit de l'honneur & de l'intérêt de la Hollande de ne point adhérer au Traité de la quadruple Alliance, où on l'avoit nommée ſans la conſulter, & dont elle ne pouvoit tirer d'autre avantage que de ſe brouiller avec le Roi d'Eſpagne. La République ſe rendit aux ſollicitations du Cardinal, & la quadruple Alliance reſta ſeulement triple; ce qui donna occaſion à une médaille diſtribuée en Hollande, où l'on voyoit un char portant les Hérauts d'Autriche, de France & d'Angleterre, diſtingués par l'écuſſon de leurs armes, & qui imploroient le ſecours de la

Hollande, assise sur son lion, tenant d'une main l'emblême de la liberté, & de l'autre la quatrieme roue qu'elle refusoit de mettre à ce char, avec cette légende : *Sistit adhuc quartâ deficiente rotâ :* & sur le revers ; *Fœdus quadruplex imperfectum Republicâ Batavâ fortiter prudenterque cunctante.*

L'Abbé *T****, fils d'un Président au Parlement de ...... avoit une sœur que ses parens avoient fait Religieuse malgré elle ; en prononçant ses vœux, elle songeoit aux moyens de les rompre. Son Directeur fut l'instrument dont elle se servit. Il devint amoûreux d'elle ; elle en profita, & en fit un commissionnaire zélé. Elle réclama enfin contre ses vœux, & réussit à passer du Cloître dans un Chapitre ; & bientôt elle fut aussi libre qu'elle désiroit de l'être. Elle eut avec le Régent une intrigue qui ne dura pas ; elle se pressa trop d'arriver à ses fins, & dégoûta le Prince. Le goût que l'Abbé du Bois prit pour elle, la consola de cette disgrace. Elle devint sa maîtresse, & ne tarda guere à devenir sa confidente, puis la directrice de ses desseins & de la plupart de ses

ſecrets. Ce commerce demeura caché tant que la fortune de l'Abbé du Bois eut beſoin de quelques meſures ; mais depuis qu'il fut Archevêque & Cardinal, elle régna chez lui à découvert, & s'annonça comme le véritable canal des graces. Ce fut par elle que ſon frere obtint ſes premiers ſuccès. Elle fit connoître l'Abbé T*** à ſon amant, qui ne tarda pas à le goûter comme un homme fait exprès pour le ſeconder en toutes choſes. L'Abbé T*** avoit un eſprit entreprenant & hardi, qu'on prit pour un eſprit vaſte & mâle ; ſa patience étoit incapable de ſe rebuter des plus grandes difficultés : fécond en reſſources pour arriver au but de ſon ambition, ſouple, adroit, fin & diſcret ſelon les beſoins ; habile à prendre toutes les formes, maître ſignalé en artifices ; contempteur de toutes les regles de l'honneur & de la morale, mais gardant ſoigneuſement les dehors de l'un & de l'autre ; fier & abject ſelon les gens & les conjonctures, & toujours avec eſprit & diſcernement ; altéré d'or & de richeſſes, non par avarice ou par beſoin de dépenſe & de paroître, mais comme moyen de s'élever à tout ; au

fond ignorant & borné dans toutes les choſes qu'il eſt glorieux de connoître ; mais ſavant dans l'art de faire valoir ſon ignorance même. Tel fut l'Abbé T*** ; tel fut l'apôtre de *Law* ; tel fut le plus cher favori de l'Abbé du Bois. Sa ſœur avoit trop d'eſprit pour ne pas ſentir qu'à ſon âge & dans ſon état une ambition perſonnelle ne pouvoit la mener bien loin ; elle la tourna donc tout entiere vers ce frere chéri. Les choſes en étoient là, lorſqu'il fut queſtion de travailler à la converſion d'un Proteſtant ou d'un Anglican, car Law lui-même ne ſavoit pas trop bien ce qu'il étoit. Cet Ecoſſois vouloit être Contrôleur Général, & ne pouvoit y réuſſir ſans être naturaliſé, ni ſe faire naturaliſer ſans être Catholique. L'Abbé fut chargé de ce proſélyte, qui fit abjuration à *Melun* dans le plus grand ſecret. Par ce moyen on ſauva les bienſéances du temps, de l'inſtruction, de la perſuaſion, & une partie du ſcandale attaché à une converſion opérée par un tel convertiſſeur. Quelque habile à ſe couvrir que fût l'Abbé T***, ſes diverſes aventures l'avoient déshonoré parmi le peuple. D'ailleurs ſa réputa-

tion avoit beaucoup souffert de celle de sa sœur, dont il n'avoit pu dérober l'histoire au public. On savoit aussi qu'il avoit tiré de Law beaucoup d'actions & de billets de banque; enfin il lui avoit été impossible de cacher à tout le monde ses pernicieux talens. Choisi pour aller à la place de *Laffiteau*, préparer à Rome les voies au Cardinalat de l'Abbé du Bois, il négligea d'accommoder un procès qui lui étoit intenté en simonie par l'Abbé *de Vessiere.* Dans la faveur où il étoit, il ne crut pas que son adversaire osât poursuivre, ou que le Parlement osât le condamner. L'éclat de sa position l'aveugla & n'effraya pas sa Partie adverse. Ce procès fut poussé à la Grand'-Chambre; il fit du bruit; ce bruit se répandit & devint un objet de curiosité. La cause étoit à l'audience du matin; plusieurs personnes voulurent s'en divertir, & se rendirent au Palais à l'heure du jugement. Le Prince de Conti, dont la malice ne laissoit échapper aucune occasion de se signaler, y entraîna quelques Pairs & d'autres gens de qualité qui remplirent les lanternes & les bancs des Gens du Roi. *Aubry*, Avocat de la Partie adverse, poussa l'Avocat de

l'Abbé T***, & l'engagea peu à peu en des assertions assez fortes, puis en des négations dont le premier parut étonné, mais qu'il rejeta comme des titres dénués de preuves jusqu'à ce que l'Abbé T***, là présent, les eût attestés par serment. L'Abbé accepta le défi. Alors *Aubry* l'arrêtant, dit qu'il n'en étoit pas besoin, & produisit le marché en original. Les Juges en montrerent leur indignation ; l'assemblée hua : l'Abbé chercha, parvint à s'évader, & partit bientôt après pour l'ambassade de Rome.

Lorsque les Sceaux furent ôtés, pour la seconde fois, au Chancelier *d'Aguesseau*, le Maréchal *de Villeroy* dit à Sa Majesté, qu'on avoit fait une injustice à ce Chancelier ; qu'il n'étoit point coupable ; & que si lui Maréchal étoit encore en vie lors de la majorité, il feroit souvenir le Roi de les lui rendre. Ce vieux Courtisan se croyoit inébranlable dans son poste, & se conduisoit en conséquence. Ce qu'il dit au nouveau Garde-des-Sceaux, M. *d'Armenonville*, répond à ce que je viens de rapporter : *Je ne vous fais point de compliment*, lui dit-il lorsqu'il vint le saluer, *car je suis*

persuadé que vous devez avoir de la douleur de succéder à un homme comme M. d'Aguesseau.

Le Juif Samuel *Bernard* *, étoit parvenu au plus haut degré de considération que puisse donner l'opulence. Il montra quelquefois une noblesse & une fermeté d'ame qui sembloient le rendre supérieur à tous ces Grands, dont plusieurs lui faisoient la cour. Dans le temps de la disgrace de M. *Chauvelin*, le Cardinal de Fleuri qui cherchoit à perdre ce Ministre, envoya chez le Banquier, M. *Hérault*, Lieutenant de Police, pour l'interroger par forme d'insinuation, sur certains fonds passés chez l'étranger, ou venus par ses mains. Samuel Bernard lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs, refusa d'entrer en pourparler à d'autres conditions ; en sorte que le Magistrat s'en alla sans avoir pu en rien tirer. Au milieu de son luxe, qui pourtant n'approcha jamais de celui de nos Financiers modernes, il avoit une sorte de modestie qui le faisoit tolérer. On

* Né en 1651, mort en 1739.

voit encore ſa maiſon, rue place des Victoires, dont le moindre Fermier-Général ne voudroit pas aujourd'hui, & où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit pluſieurs manies que la tradition a conſervées. Il falloit, depuis qu'il étoit levé juſqu'à ce qu'il ſe couchât, qu'un de ſes cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture; il falloit que ſon portier, veillant ſans ceſſe au moindre bruit, ouvrît ſes portes avant qu'il parût, afin que ſon carroſſe entrât rapidement & ſans qu'il fût beſoin de frapper; il falloit qu'au retour de ſes affaires, la ſoupe fût miſe à la minute ſur la table: il s'aſſeyoit, & les convives ſe rangeoient autour de lui.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au brelan; il faiſoit toujours *va-tout*, & étoit ſurpris qu'on le tînt. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une ſomme conſidérable, il en fut ſi piqué que ne voulant pas remettre au lendemain ſon payement, ni donner le loiſir à ſon adverſaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il fit jeter à ſa porte les ſacs qu'il lui devoit, & le laiſſa ſeul fort embarraſſé, & à la veille d'être égorgé par le premier brigand. Il étoit

ſuperſtitieux comme tous les gens de ſa Nation. Il avoit une poule noire à laquelle il attachoit ſa deſtinée ; on en prenoit le plus grand ſoin. La mort de cette volatille fut en effet l'époque de la fin de Samuel, en Janvier 1739.

Ce fut en 1715 que le *Czar Pierre* * vint en France. Il fut d'abord reçu au Louvre avec toute ſa ſuite ; mais il préféra d'aller ſe loger à l'autre bout de Paris, à l'hôtel de *Leſdiguieres*, où il fut traité & défrayé comme au Louvre. Le Roi alors enfant, & conduit par M. de Villeroy, ſon Gouverneur, vint lui rendre viſite. Pierre, étonné de la foule qui ſe preſſoit autour du jeune Monarque, le prit & le porta quelque temps dans ſes bras.

En voyant le tombeau du Cardinal *de Richelieu* & la ſtatue de ce Miniſtre, monument digne de celui qu'il repréſente, le Czar laiſſa échapper un de ces transports qui décelent preſque toujours un grand homme. Il monta ſur le tombeau, embraſſa la ſtatue : *Grand*

* Né en 1673, mort en 1725.

Ministre, dit-il, *que n'es-tu de mon temps ! je te donnerois la moitié de mon Empire, pour apprendre à gouverner l'autre.* Un homme qui avoit moins d'enthousiasme que le Czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en Langue Russe, ajouta que, *s'il avoit donné cette moitié, il n'auroit pas long-temps gardé l'autre.*

Un des établissemens que le Czar admira le plus, fut l'Hôtel Royal des Invalides. Après qu'il eut tout examiné avec cet œil observateur auquel rien n'échappe, le Maréchal de Villars le conduisit dans le réfectoire au moment que les Soldats se mettoient à table. Ce Prince goûta de leur soupe, & prenant un verre de vin: *A la santé*, dit-il, *de mes Camarades.*

Le Czar fut très-sensible à une galanterie du Duc *d'Antin*, qui fit placer à son insçu sous un dais, dans sa salle à manger, le portrait de la Czarine. Il ne le fut pas moins de celle qu'on lui fit à la Monnoie. Après avoir examiné la structure, la force & le jeu du balancier, il se joignit aux ouvriers pour le mettre en mouvement & frapper une médaille... Quelle fut sa surprise, quand il vit sortir de dessous le coin son portrait,

trait, ſupérieur pour la reſſemblance & pour l'art à toutes les médailles qui juſqu'alors avoient été frappées pour lui! Il fut également ſatisfait du *revers*: c'étoit une Renommée paſſant du Nord au Midi, avec ces mots: *Vires acquirit eundo*, qui faiſoient alluſion aux diverſes connoiſſances que Sa Majeſté Czarienne avoit acquiſes dans ſes voyages. On préſenta de ces médailles d'or au Monarque & à tous ceux qui l'accompagnoient; il ne put s'empêcher de dire à cette occaſion : » Il n'y a que les » François capables d'une pareille ga» lanterie «.

Comme *Pierre le Grand* aimoit toutes les ſciences, les antiquités attirerent auſſi ſon attention. On lui avoit envoyé de *Sibérie* des rouleaux de papier bleu & noir, liſſé, avec des caracteres d'or, qu'on avoit trouvés ſous les voûtes d'un temple à *Teuripalet.* N'ayant perſonne dans ſes Etats qui pût les lui expliquer, il les envoya à M. l'Abbé *Bignon* à Paris, & le pria de chercher un Savant qui lui en donnât la clef. L'Abbé Bignon jeta les yeux ſur le célebre *Fourmont*, qui, peu de temps après, fit paſſer au Czar une explication

des rouleaux, en assurant qu'ils étoient écrits en ancien Tangut ; ce qu'on avoit aussi soupçonné en Russie. Pierre lui envoya un beau présent ; mais il doutoit de la justesse de la traduction, & répétoit souvent : *Si elle n'est pas vraie, elle est au moins très-bien imaginée.* Après la mort du Czar & celle de *Fourmont*, quelques Russes eurent occasion d'apprendre la langue Montschoure ; & l'on découvrit que les rouleaux étoient écrits en cette langue, entiérement différente du Tangut : on les expliqua sans aucune espece de difficulté. Il est prouvé que Fourmont avoit imaginé sa traduction, & que le soupçon du Czar étoit fondé.

Ce fut au commencement de la Régence du Duc d'Orléans, en 1717, que parut la premiere édition furtive des *Mémoires du Cardinal de Retz*. Le Régent demanda à M. *d'Argenson*, qui étoit encore Lieutenant de Police, quel effet ce livre pouvoit produire ? » Aucun » qui doive vous inquiéter, Monseigneur, répondit ce Magistrat ; la fa» çon dont le Cardinal de Retz parle » de lui-même, la franchise avec la» quelle il découvre son caractere,

» avoue ſes fautes, & nous inſtruit du
» mauvais ſuccès qu'ont eu ſes démar-
» ches imprudentes, n'encouragera per-
» ſonne à l'imiter; au contraire, ſes
» malheurs ſont une leçon pour les
» brouillons & les étourdis. On ne con-
» çoit pas pourquoi cet homme a laiſſé
» ſa confeſſion générale par écrit. Si on
» l'a fait imprimer dans l'eſpérance que
» ſa franchiſe lui vaudroit ſon abſolu-
» tion de la part du Public, il la lui
» refuſera certainement «. M. d'Argen-
ſon pouvoit avoir raiſon de penſer ainſi
ſur l'effet de ces *Mémoires:* cependant
ils en firent un tout contraire.

Il n'y avoit pas ſix mois que *Melchior de Polignac* * étoit venu au monde, qu'il éprouva le ſort de quelques-uns des plus fameux perſonnages de l'antiquité. Sa nourriture avoit été confiée à une jeune perſonne que l'on croyoit femme, & qui n'étoit que fille, comme on l'apprit dans la ſuite. Cette premiere foibleſſe ne ſuffit pas pour la garantir d'une rechute; quelque temps après, elle donna de nouvelles preuves de fécondité, ſans

* Né en 1661, mort en 1741.

que le mariage eût plus de part à cette feconde maternité qu'à la premiere. Pour se dérober à la confusion que méritoit sa récidive, elle ne trouva pas d'autre parti à prendre que celui de la fuite, & ne se débarrassa de son nourrisson qu'en le jetant sur un tas de fumier. Les cris de cet enfant le sauverent des périls auxquels l'exposoit cet abandon. Il fut reporté chez ses parens & confié à des mains plus sages & plus sûres.

A son retour de Gertruidenberg, l'Abbé de Polignac fut très-bien reçu à Marly. Louis XIV lui fit voir ses jardins. La pluie le surprit à la promenade & ne l'interrompit pas; le Roi en fit la remarque à l'Abbé de Polignac qui étoit l'hôte de cette journée. Il répondit avec toutes ses graces, que *la pluie de Marly ne mouilloit point*. Il crut avoir dit un très-bon mot; mais le rire du Roi, & la contenance des Courtisans, lui prouverent qu'il n'avoit dit qu'une sottise.

Lorsque l'Abbé de Polignac fut nommé Plénipotentiaire au fameux Traité d'Utrecht, il étoit dès-lors nommé à Rome Cardinal *in petto*; mais quoique

tout le monde sût en Hollande qui il étoit, il ne portoit ni titre ni habits Ecclésiastiques, il étoit vêtu en séculier, & on l'appeloit *M. le Comte de Polignac.* Ce fut dans cet état & sous cet *incognito*, qu'il suivit toutes les négociations d'Utrecht, jusqu'au moment de la signature du Traité; alors il déclara qu'il ne lui étoit pas possible de signer l'exclusion du trône d'un Monarque (Jacques d'Angleterre), à la nomination duquel il devoit le Chapeau de Cardinal; il se retira, & vint jouir à la Cour de France des honneurs du Cardinalat.

Les Hollandois, dont les prétentions avoient si fort révolté, lors des conférences de Gertruidenberg, eurent le temps de se convaincre qu'il est plus aisé de prendre un ton de hauteur que de le soutenir: leurs Plénipotentiaires à Utrecht s'appercevant qu'on leur cachoit quelques conditions dans le Traité de paix, déclarerent aux Ministres de France, avec plus de véhémence que de retenue, qu'ils pouvoient se préparer à sortir de la Hollande; l'Abbé de Polignac qui n'avoit pas oublié les traits offensans de leur ancienne fierté, leur

dit : » Non, Meſſieurs, nous ne ſortirons
» pas d'ici, nous traiterons chez vous,
» nous traiterons de vous, nous trai-
» terons ſans vous «.

Chargé des intérêts de la France auprès du Saint-Siége, le Cardinal de Polignac trouva qu'il s'étoit gliſſé des abus dans le cérémonial ; abus qui avoient paſſé en coutume contre le reſpect dû au Roi ſon maître ; il s'appliqua à les réformer autant qu'il ſeroit en lui. L'Empereur, ſous prétexte qu'il avoit été reconnu Roi d'Eſpagne, auſſi bien que Philippe V, prétendoit que puiſqu'il avoit ſuccédé à ſon frere Joſeph dans la dignité Impériale, il devoit jouir de tous les honneurs qui ſe rendent à Rome aux têtes couronnées, & conſéquemment à cette prétention, nommer deux Cardinaux toutes les fois que le Roi de France en nommèroit un, & le Roi d'Eſpagne un autre ; avoir deux cierges au jour de la Purification, & deux loges unies & contiguës dans tous les théâtres, au rang & au lieu les plus diſtingués, avec ſon nom & ſes armes, ſuivant l'uſage. Le Cardinal de Polignac envoya à ſa Cour le plan des deux théâtres ; on y fut ſcandaliſé de voir dans

quelle disproportion la France & l'Espagne étoient placées avec l'Empereur. Comme les insinuations du Cardinal se glissoient facilement dans l'esprit de Benoit XIII, il vint à bout de persuader à ce Pontife plus théologien que politique, que ces honneurs fussent également distribués au Roi son maître & à l'Empereur. Le Pape lui envoya pour Sa Majesté les cierges d'une même façon & dans la même quantité qu'au Cardinal *Cienfugos*, pour son Souverain. Le Ministre de France tira une parole positive du Pape, qu'à la promotion prochaine des Couronnes, il n'admettroit qu'une seule nomination de l'Empereur ; ce qui eut lieu, malgré les efforts du Conseil de Vienne pour en obtenir deux. Si les loges eussent été à donner, on auroit certainement suivi la même regle dont on connoissoit toute la justice ; mais il s'agissoit d'une voie de fait, d'une possession actuelle, d'effacer le nom & les armes de l'Empereur d'une de ses loges, ce qui ne pouvoit se faire sans offenser griévement un Prince absolu & maître de l'Italie. L'unique expédient étoit donc d'en avoir deux pour la France ; mais en ce cas,

il en falloit auſſi deux pour l'Eſpagne ; qui s'étoit juſque-là contentée d'en avoir une dans le premier rang, & une dans le ſecond ; ce que le Miniſtre François ne vouloit point imiter, parce qu'il reſtoit toujours une différence entre les deux Couronnes, qui devoient être au pair. Le Cardinal Secrétaire d'État, en écrivit au Nonce de Rome à Madrid, pour ſavoir quelle part le Roi d'Eſpagne vouloit prendre dans ce différent. La conjonƈture n'étoit point favorable ; Sa Majeſté Catholique étoit toujours vivement aigrie contre la Cour de France, à raiſon du renvoi de l'Infante ſa fille ; elle venoit de s'unir plus étroitement avec l'Empereur par le Traité de Vienne, dont le Duc *de Riperda* avoit été le négociateur. Sa réponſe fut » qu'elle ne vouloit rien diſputer avec » ce Prince, & qu'ayant conſenti au » titre de Roi d'Eſpagne qu'elle venoit » de prendre, elle conſentoit pareil» lement à tous les titres qui en réſul» toient ».

Le Cardinal Cienfugos informé de cette réponſe, dit » qu'il n'empêchoit » pas que les Miniſtres de France & » d'Eſpagne euſſent deux loges, mais

» que pour lui il en auroit quatre, & » qu'il ſoutiendroit cette prétention » par la force ». Les Ambaſſadeurs de Portugal & de Veniſe ne vouloient pas que ces deux Rois priſſent ſur leurs Maîtres une ſi grande ſupériorité; de ſorte que tant d'obſtacles empêcherent l'exécution de tout ce qui pouvoit être propoſé. On fut à la veille de ſupprimer les Spectacles; mais comme on voyoit de grands inconvéniens à priver les Romains d'un plaiſir après lequel ils ſoupirent toute l'année, le Roi de France jugea que le meilleur parti étoit d'abandonner cette loge indécente dont il ne pouvoit pas s'accommoder; parce qu'un refus d'inégalité ne donne point le droit à celui qui le prétend, au lieu que l'acquieſcement l'établit. En conſéquence, le Cardinal de Polignac reçut ordre de faire ôter les armes de France de deſſus la loge des Miniſtres François, & l'abus ſe trouvant aboli par la ſouſtraction de ces armes, toute la Ville applaudit à ce procédé, qui, ſans troubler le divertiſſement public, conſervoit l'égalité entre les deux Miniſtres, ou du moins étoit une proteſtation contre l'inégalité. La diſtribution

des cierges au jour de la Purification fut tout-à-fait à l'avantage de la France; on en porta trois au Cardinal de Polignac, & le Miniſtre de Vienne n'en put obtenir davantage; il les renvoya au Majordome; mais ſon dépit & ſes clameurs ne changerent rien à cet acte de juſtice; & le ſuccès des cierges répara ce qu'il pouvoit y avoir d'inégalité dans l'affaire des loges. Cette conteſtation ſi frivole aux yeux du vulgaire, pouvoit avoir de fâcheuſes conſéquences; le Cardinal de Polignac n'y montra pas moins de ſageſſe que de fermeté.

Malgré l'inclination de cette Eminence à ſecourir les malheureux, il ſut toujours éviter les écueils où la bienfaiſance même peut entraîner ceux qui s'y livrent aveuglément. Pendant près d'un ſiecle & demi les Corſes avoient ſupporté aſſez patiemment le joug de la domination Génoiſe; mais depuis quelque temps Gênes aggravoit tellement ce joug par ſa tyrannie, que leur antipathie naturelle pour cette République ne connut plus de bornes: ils ſongerent enfin à s'affranchir de cette domination odieuſe; & pour rompre leurs chaînes, ou du moins pour en alléger le poids,

ils chercherent des protecteurs dans les nouveaux Souverains qu'ils étoient résolus de se donner. Pour cet effet, le Chanoine *Orticoni*, qui avoit leur confiance, fut député à Rome ; ses instructions portoient de solliciter la protection, & s'il le falloit, la domination de la France. Il se présenta secrétement au Cardinal de Polignac, & lui dit que les peuples de la Corse étoient prêts à reconnoître pour leur Roi tout Prince Catholique qui voudroit leur accorder certains priviléges, dont on pourroit facilement convenir ; mais qu'ils préféroient le Roi de France à tout autre Souverain de l'Europe. Le Cardinal répondit au Député des Corses qui lui parut homme de sens, que ses offres trouveroient de grandes difficultés à la Cour de Versailles. Il insista sur le peu de justice qu'il y avoit à protéger un soulévement contre une Puissance avec laquelle on n'étoit point en guerre; sur le mauvais exemple qui résulteroit de cette conduite ; sur le danger qu'il y avoit de compromettre Sa Majesté avec l'Empereur, qui protégeoit les Génois ; sur la jalousie qui se réveille toujours en Europe, quand on voit la

France acquérir ou prétendre un pouce de terre. *Orticoni* opposa aux raisons du Cardinal, la justice de sa cause & la tyrannie des Républicains, dont il lui fit une peinture affreuse; enfin leur insolence qui autorisoit le Roi de France à se venger à la face de toute l'Europe. Le Cardinal lui demanda s'il avoit pressenti quelque autre Puissance : il lui répondit, que de sa part il n'avoit fait aucune démarche, mais qu'on lui mandoit de Livourne que l'Espagne avoit déclaré que jusqu'à ce que les Corses se fussent emparés de quelque place, on ne regarderoit pas l'entreprise de les faire changer de maître comme facile. Enfin Son Eminence promit au Chanoine d'informer la Cour de France de leur conversation, qui, selon son avis, devoit demeurer dans le plus grand secret. La réponse du Ministre des Affaires étrangeres fut que tout concouroit à ce qu'on ne se prêtât pas à de pareils projets; que les Génois sentoient enfin à quel point le Roi avoit sujet d'être indigné des insultes faites à son pavillon par leurs Armateurs ou Corsaires, & qu'ils paroissoient disposés à calmer son ressentiment, en lui en-

voyant plusieurs de leurs Nobles. La démarche d'Orticoni ayant manqué du côté de la France, il se tourna du côté du Pape, à qui il avoit ordre de proposer la Souveraineté de la Corse, & s'il la refusoit, de lui demander sa médiation entre les Génois & les Insulaires. Clément XII accepta la seconde proposition ; mais ces fiers Républicains refuserent la médiation du Pontife.

Pendant son séjour à Rome, l'Abbé devenu Cardinal de Polignac, forma un projet digne du goût qu'il témoigna pour les Beaux-Arts, & en particulier, pour les Antiques. Il n'ignoroit pas que durant les beaux jours de la République Romaine, & le premier siecle de l'Empire, le parti qui prévaloit dans les guerres civiles, ne manquoit jamais de faire jeter dans le Tibre toutes les statues & les trophées qu'on avoit élevés en l'honneur du parti opposé. Ils y sont donc encore, disoit le Cardinal de Polignac ; car assurément on ne les a point retirés, & le fleuve ne les a point emportés. Il avoit imaginé de détourner pour quelque temps le cours du Tibre, & de faire fouiller un espace de trois quarts de lieue. Si le Cardinal avoit été

assez riche pour entreprendre ce travail à ses frais, le Pape Benoît XIII, qui l'aimoit beaucoup, lui auroit accordé toutes les permissions nécessaires.

Le Marquis *Ottieri*, Ecuyer du Pape Benoît XII, avoit composé, & fait imprimer un Livre auquel il avoit donné le titre d'*Histoire des Guerres arrivées au sujet de la succession d'Espagne avant la mort de Charles II, le dernier de la Maison d'Autriche sur le Trône Espagnol :* il eut l'audace de le présenter au Cardinal de Polignac. Mais quelle fut la surprise de Son Eminence d'y trouver mille faits supposés, avec des expressions injurieuses à Louis XIV ! le débit de cet Ouvrage fut arrêté par ordre du Pape ; & le Cardinal en envoya un exemplaire en France, pour qu'on en fît l'examen. Tout le monde se déchaîna & contre le Livre & contre l'Auteur, dont le zele pour la Maison d'Autriche l'avoit tellement aveuglé sur le respect qu'il devoit au chef de la Maison de Bourbon, qu'il sembloit n'avoir puisé que dans les manifestes de l'Empereur & de ses Alliés. Il exposoit dans toute leur force les prétentions de l'Archi-

.ıc à la Monarchie d'Espagne, & supprimoit ce qu'on avoit dit de plus solde en faveur du Duc d'Anjou. Il accu- ɔit Louis XIV d'avoir été, dans pluleurs occasions,infidelle à ses promesses, n traitant avec les Puissances ; de 'avoir proposé un Traité de partage l'Angleterre & à la Hollande, que lans le dessein de les tromper ; d'avoir lonné dans les rêveries de l'Astrologie udiciaire, & d'avoir fondé sur les prélictions de cet art chimérique, l'espérance de procurer la Couronne d'Espagne à son petit-fils. Il traitoit bien autrement la Maison d'Autriche ; il prétendoit que le dessein de l'Empereur par son alliance avec le Prince d'Orange, n'avoit pas été de favoriser ce dernier dans son usurpation du Trône d'Angleterre, mais de détacher le Roi Jacques de son union avec la France, par la crainte d'être précipité de son Trône. Pour ce qui étoit du Cardinal de Polignac, l'Historien semoit à pleines mains sur lui l'odieux & le ridicule; il lui prêtoit une conduite dans sa négociation de Pologne, aussi indécente qu'éloignée de son caractere. Cependant ce Livre avoit eu, de la part des Cen-

ſeurs, une approbation flatteuſe ; mais à peine eut-il paru, que Sa Sainteté crut devoir prévenir par une juſte rigueur les plaintes du Monarque outragé. Non-ſeulement elle ſuſpendit l'Auteur de ſa Charge d'Ecuyer, ſans limitation de temps, mais encore elle lui fit défendre d'approcher du Palais; & pour faire connoître que cette défenſe n'étoit point illuſoire, il fut ordonné au Marquis d'Ottieri de s'éloigner de Rome. De plus, ſon Ouvrage fut prohibé, avec les qualifications convenables; & les approbateurs reçurent une vive réprimande, avec menace d'être traités ſuivant la rigueur des lois, ſi dans la ſuite ils n'apportoient plus de précaution dans l'exercice de leur charge. Cependant on avoit établi une Congrégation pour examiner l'affaire du Marquis; elle ſe montra encore plus ſévere que le Pontife; les Cardinaux qui la compoſoient, condamnerent l'Ouvrage au feu, & l'Auteur à la privation de tous ſes emplois. Le Marquis *Maldachini*, beau-pere du coupable, ſon épouſe & ſon fils implorerent la clémence du Cardinal de Polignac, pour que la Charge d'Ecuyer ne leur fût point en-

ɜvée, & que le banniſſement fût ommué en une autre peine. Son Emiıence répondit, que pour ce qui le egardoit en particulier elle ſeroit auleſſus des injures de ce téméraire Aueur; mais qu'il s'agiſſoit d'une ſatisaction envers Sa Majeſté, & qu'avant l'acquieſcer à rien il falloit attendre de ıouveaux ordres; qu'au reſte il n'apɔartenoit qu'au Roi d'exercer ſa clénence par rapport au banniſſement. Cette réponſe du Cardinal annonçoit ɔeaucoup de diſpoſition à l'indulgence; ɔour la déterminer en ſa faveur, le Marquis écrivit une longue lettre au Miniſtre de Sa Majeſté, où il affectoit beaucoup de repentir. Elle toucha le Cardinal, qui finit par ſolliciter efficacement la grace du coupable. Le banniſſement fut ſupprimé, & il ne tint pas à Son Eminence qu'Ottieri ne fût rétabli dans ſes fonctions d'Ecuyer; mais des intrigues de Cour mirent obſtacle à cette réintégration qui n'eut pas lieu, du moins à cette époque.

Jacques III fit une démarche qui donna de vives inquiétudes à la Cour de France. Ce Prince, après avoir de-

meuré à Rome pendant plusieurs années, prit le parti de passer *incognito* par le Royaume pour se retirer à Avignon, où il loua un hôtel, dans le dessein d'y fixer sa demeure, quoiqu'il ne pût ignorer l'article du Traité de 1717, rappelé & ratifié par celui de la quadruple Alliance; il ne devoit pas s'attendre que le Roi Très-Chrétien tolérât sa résidence à Avignon. Cet incident obligea le Roi d'engager le Pape à employer son autorité paternelle sur le Chevalier Saint-Georges pour le déterminer à sortir du Comtat. La position du Cardinal de Polignac, alors Ministre de la France auprès de Benoît XIII, étoit des plus critiques. Comment remplir dans cette affaire le devoir de fidélité envers son Souverain, & celui de la reconnoissance à l'égard de son bienfaiteur, étant redevable à Jacques III, de sa nomination au Cardinalat. Mais le Roi de France vouloit s'acquitter de ses engagemens contractés avec la Cour Britannique; son Ministre ne put donc s'empêcher d'en parler à Sa Sainteté à qui il fit une peine extrême. *Eh! comment voulez-vous*, s'écria le Pontife, qu'*un Pape chasse de ses Etats un Roi Martyr de la Foi Catho-*

te ! Cette Eminence répondit, qu'on
demandoit pas qu'il le chaſsât,
is que l'extrême embarras où ce
nce avoit mis Sa Majeſté liée par deux
aités ſolennels, exigeoit cette rigueur.
it comprendre à Sa Sainteté, que l'en-
e furtive du Chevalier Saint-Geor-
; dans le Comtat d'Avignon expoſoit
uis XV à des reproches éternels, ou
les ſoupçons de connivence qui n'é-
ient pas ſupportables. Il repréſenta
core que la Princeſſe épouſe de Jac-
es III, & les Princes ſes enfans, ne
urroient jamais paſſer par la France
ur l'aller joindre, & qu'il étoit facile
employer cette conſidération pour
ngager à revenir en Italie. Le Car-
nal ſentoit combien l'objet de cette
gociation étoit important pour con-
rver au Miniſtere François la réputa-
on de bonne foi & d'intégrité avec les
uiſſances étrangeres; il écrivit au Car-
nal *Gualterio*, pour l'engager à mettre
ı œuvre toutes les inſinuations poſſi-
es auprès du Chevalier Saint-Georges,
: de lui déclarer que, juſqu'à ce qu'il
it ſorti du Comtat d'Avignon, les
ffets de la généroſité du Roi ſeroient
ıſpendus à ſon égard. Ce Prince ſe

rendit enfin aux repréſentations de la France, & au déſir de Benoît XIII. Son retour en Italie mit fin à la plus déſagréable de toutes les négociations ; elle ſe termina ſans qu'il en coûtât au Pontife aucune voix de rigueur, non plus qu'au Roi de France.

Ce Cardinal racontoit volontiers ce qui lui avoit fait naître l'idée de ſon *Anti-Lucrece*. En revenant de ſon Ambaſſade de Pologne, il s'arrêta quelque temps en Hollande, où il eut pluſieurs entretiens avec *Bayle*. Les argumens d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, venoient d'être pouſſés fort loin dans le *Dictionnaire critique ;* ils le furent encore davantage dans la converſation. Le Cardinal de Polignac forma dès-lors le deſſein de les réfuter. Deux exils lui en donnerent le loiſir ; ainſi l'*Anti-Lucrece* eſt le fruit des diſgraces de ſon Auteur.

Pour mieux faire ſentir ſes idées, le vieux Maréchal *de Villeroy*, qui avoit été Gouverneur de Louis XV, les exprimoit quelquefois aſſez groſſiérement : » Il faut, diſoit-il un jour, tenir le pot » de chambre aux Miniſtres tant qu'ils

›nt en place, & le leur verser sur
 tête, quand ils n'y sont plus «. Il
ıta : » Quelque Ministre des Finances
ıi vienne en place, je déclare d'avance
ue je suis son ami, & même un peu
›n parent «.

?endant son séjour en Hollande;
nt-Hyacinthe fit connoissance avec
 Militaire nommé *de Marconay*, d'une
:ienne famille originaire du Poitou.
: Militaire avoit une fille, & cette
e avoit le cœur le plus tendre. Saint-
yacinthe étoit sans fortune & sans
ıt. Mademoiselle *de Marconay* le sa-
›it, & ne l'en aimoit pas moins. Il
›ssédoit l'heureux don de plaire,
us précieux que les richesses &
s dignités. Des rivaux jaloux de son
›nheur, avertirent de sa passion le
:re de la Demoiselle. Celui-ci l'ac-
ıeilloit comme un étranger aimable;
ıais il étoit fort éloigné de croire
u'il eût des vues sur sa fille. A cette
ouvelle, il entra dans la plus furieuse
olere, & la menaça de faire subir
son amant la peine portée par les lois
ontre les ravisseurs, si elle poussoit
a foiblesse jusqu'à se laisser enlever.

Une lettre qu'une femme de chambre se chargea de porter à Saint-Hyacinthe lui apprit la douleur & les alarmes de Mademoiselle de Marconay, & tout le danger d'une entreprise en cette circonstance. Les plus tendres sermens d'une fidélité inviolable l'assuroient d'un amour inviolable; il se lia par les mêmes sermens. A l'égard des menaces de M. de Marconay, Saint-Hyacinthe écrivit à sa fille qu'elle ne devoit avoir aucune inquiétude; qu'à la vérité la loi du pays prononçoit une peine de mort contre les ravisseurs, mais que n'ayant pas prévu le cas où le rapt seroit constaté de la part des ravisseuses, si elle consentoit à l'enlever lui-même en présence de leurs amis communs qui désiroient leur union, il se rendroit dans un Village indiqué, au jour & à l'heure convenus; qu'il y descendroit de voiture, & qu'à l'instant même quatre hommes masqués, qui seroient ces mêmes amis, se saisiroient de sa personne pour l'enlever malgré sa feinte résistance; que dans le moment, on iroit informer le Juge du lieu, pour dresser procès-verbal du rapt, comme provenant de la part de la Demoiselle de Marconay. Celle-ci goûta le projet

e son amant ; & ce projet ayant eu
›n exécution, fut suivi de leur mariage ;
: qui donna lieu à une nouvelle loi,
ui déclara rétroactives contre les ra-
isseuses, les peines portées contre les
ıvisseurs.

L'Abbé *de Vertot* * avoit quarante-
inq ans lorsqu'il composa les *Révolu-
ions de Suede*, son premier Ouvrage ;
étoit alors Curé en Normandie. Cette
Iistoire eut un si grand succès à Sto-
kholm, que l'Envoyé qui étoit sur le
oint de passer en France, fut chargé
ar ses instructions de faire connoissance
vec l'Auteur, & de l'engager, par un
résent de deux mille écus, à entre-
rendre une Histoire générale de Suede.
Cet Envoyé qui croyoit l'Abbé de Vertot
épandu dans le plus grand monde,
urpris de ne le rencontrer nulle part,
émoigna enfin son étonnement. On lui
lit que cet Abbé n'étoit qu'un Curé de
Village ; sur le champ il rabattit beau-
coup de la haute idée qu'il s'étoit faite
de cet homme de Lettres, & remplit

* Né en 1655, mort en 1735.

ſa commiſſion avec tant de mal-adreſſe, qu'il fit échouer le projet.

Le Pere Bouhours, bon juge en cette matiere, aſſuroit qu'il n'avoit rien vu en notre Langue qui, pour le ſtyle, fût au-deſſus des *Révolutions de Suede & de Portugal;* & le Grand *Boſſuet* dit un jour au Cardinal *de Bouillon*, en parlant de cet Hiſtorien, que *c'étoit une plume taillée pour la vie du Maréchal de Turenne.*

L'Abbé de Vertot ne ſe donnoit pas toujours la peine de conſulter les Mémoires qu'on lui envoyoit. Ayant un fameux Siége à décrire, & les Mémoires qu'il attendoit ayant tardé trop longtemps, il écrivit l'hiſtoire du Siege, moitié d'après le peu qu'il en ſavoit, moitié d'après ſon imagination. Les Mémoires arriverent enfin. *J'en ſuis fâché*, dit-il; *mais mon Siege eſt fait.*

Le Duc *de Noailles*, Préſident du Conſeil des Finances, dit un jour, en plein Conſeil & en préſence du Régent, à *Rouillé du Coudrai*, Membre de ce Conſeil, homme honnête, mais fort ivrogne: » Monſieur Rouillé, il y a là de » la bouteille. — Cela ſe peut, Monſieur

« le

e Duc, répondit Rouillé; mais il n'y
ı jamais de *pot de vin* «.

Le célebre *Rollin* * étoit fils d'un
›utelier, & son pere le destinoit à sa
ofession. Elevé aux premieres places
l'Université & accueilli chez les
:ands, il eut toujours assez d'estime
›ur lui-même, pour ne pas rougir de
n extraction. Etant un jour à dîner
ns une grande Maison avec le Pere
Poulouzat de l'Oratoire, on pria
lui-ci de découper une piece de
›ier. Rollin voyant que le couteau
rvoit mal le découpeur, lui dit:
Mon Pere, prenez le mien, il vaut
mieux; je m'y connois, je suis fils
de Maître «.

Rollin étoit Recteur de l'Université,
assistoit comme tel à une These qui
soutenoit au Collége des Grassins. On
nt l'avertir que M. *de la Hoguette*,
rchevêque de Sens & protecteur de ce
ollége, entroit dans la cour. Comme
ne vouloit pas que ce Prélat prît le
ıs sur lui, il le fit prier de vouloir
en attendre deux minutes dans son

* Né en 1661, mort en 1741.

carroſſe ; à quoi M. de Sens ne fit pas grande attention. Le voyant entrer dans la Claſſe, Rollin donna ordre auſſi-tôt à deux perſonnes d'aller au-devant de lui le complimenter, & de le retenir le plus long-temps qu'ils pourroient avant de le mener au rang des fauteuils, où, comme Recteur, il occupoit la premiere place. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'arrêter le Prélat, il dit à haute voix : *Theſi finem impono*. M. de Sens remonta dans ſon carroſſe, fort mécontent de ce procédé de la part d'un homme qui lui avoit obligation. Rollin ne manqua pas de ſe rendre chez lui le lendemain. Il ſe jeta à ſes genoux, lui demanda pardon de ce qui s'étoit paſſé la veille, & lui fit connoître qu'il avoit été obligé de ſe conduire ainſi en qualité de Recteur de l'Univerſité, qui doit toujours occuper la premiere place dans les aſſemblées publiques des Colléges qui en dépendent. M. de Sens goûta ſon excuſe & l'embraſſa.

Au ſacre de Madame *de Chelles*, fille du Duc d'Orléans Régent, les tentures de la Couronne, les pierreries au Soleil du

aint-Sacrement, la musique exquise, es odeurs, & la quantité d'Evêques qui officioient, surprirent tellement une Provinciale qui étoit là, qu'elle s'écria : » N'est-ce pas ici le Paradis ? — Eh ! » non, Madame, dit quelqu'un ; il n'y » a pas tant d'Evêques «.

En 1716, le Duc *de la Meilleraye* fut condamné à six ans de prison, à voyager ensuite trois ans hors du Royaume, & à vingt mille livres de réparation applicables au bâtiment de Saint-Sulpice, pour avoir frappé un Prêtre.

Cent filles de joie renfermées à la Salpêtriere, en sortirent par ordre de M. *d'Argenson*, à l'occasion de son avénement à la Charge de Chancelier du Duc d'Orléans. Il ne se contenta pas de les mettre en liberté, il leur fit encore donner de l'argent. Cette belle jeunesse pleine de reconnoissance, fit retentir les rues de ses chants d'alégresse. Ce spectacle réjouit tout Paris, où l'on est plus sensible qu'ailleurs aux événemens de l'empire de Cythere.

Le fameux Syſtême avoit plongé *La Monnoye* * dans la miſere. Un tel coup le frappa ſans l'abattre. Heureuſement que la Providence lui ménagea des reſſources. Le Duc de Villeroy lui aſſigna une penſion de 600 livres, &, par délicateſſe, lui défendit de paſſer à ſon Hôtel pour le remercier, ajoutant qu'il le verroit avec plaiſir chez Madame la Comteſſe *de Caylus*. La Monnoye, pénétré de reconnoiſſance, ſe hâta de s'y rendre; mais aux premiers mots de ſon remercîment, le généreux Duc l'interrompit, & lui dit avec affection: » Oubliez tout cela, Monſieur; c'eſt à moi » à me ſouvenir que je ſuis votre débiteur «.

En 1723, le Vice-roi du Mexique apporta en Europe un Aigle à deux têtes. On ne connoiſſoit cet oiſeau que de nom, & bien des Savans le regardoient comme un être fabuleux. Celui-ci étoit de la groſſeur d'un coq-d'Inde, & de la couleur ordinaire des aigles. Mais ce qu'il avoit de remarquable,

* Né en 1641, mort en 1728.

c'eſt que de ſa poitrine ou de ſes épaules, il ſortoit deux cous de la longueur de ſept à huit pouces qui aboutiſſoient chacun à une tête d'une proportion preſque égale, excepté que le bec de la tête droite étoit un peu plus fort & plus aigu. Comme cet Aigle étoit encore en vie, quand on lui donnoit à manger, il tenoit une de ſes têtes levée, pour avoir l'œil au guet pendant que l'autre dévoroit ſa proie; il ſe ſervoit à cet uſage de l'une & de l'autre alternativement. Il n'y a nulle apparence que, du temps de l'Empire Romain, on eût deſſein de faire alluſion à l'exiſtence d'un pareil oiſeau, quand on s'aviſa de prendre l'Aigle éployée pour armoiries.

Pluſieurs perſonnes vinrent un jour chez *Pigalle* pour voir le *Mercure* de ce fameux Sculpteur. Un étranger qui l'avoit examiné avec la plus grande attention, s'écria : » Jamais les Sculpteurs » de la Grece & de Rome n'ont rien fait » de plus beau «. Pigalle qui écoutoit, ſans ſe faire connoître, les jugemens divers qu'on portoit de ſa ſtatue, s'approche & dit modeſtement à l'admira-

teur : » Avez-vous bien étudié, Mon-
» sieur, les ouvrages des Anciens ? Eh!
» Monsieur, lui répondit-on avec viva-
» cité, avez-vous bien étudié cette
» figure-là « ?

Quand *Pigalle* fut à Berlin, arrivé à la porte de la Ville, on lui demanda son nom. Il répondit : » Pigalle, Auteur » du MERCURE «. Le Roi de Prusse donnoit à souper le même soir au Grand-Duc de Russie & à la Princesse qui lui étoit destinée en mariage. Notre célebre Sculpteur fut introduit. Il restoit à l'entrée des portes ainsi qu'une foule de spectateurs. Fréderic l'ayant distingué comme étranger, ordonna qu'on le fît entrer dans la salle, & demanda son nom. On dit à Sa Majesté que c'étoit l'Auteur du *Mercure de France*. La curiosité du Monarque n'alla pas plus loin. *Pigalle* sortit un peu mortifié de cette indifférence. Le Roi bientôt instruit de sa méprise, fit chercher par-tout ce grand Artiste; mais il étoit parti pour Dresde.

M. de Montesquieu étant à Venise, eut occasion de voir le fameux *Law*, à qui il ne restoit de sa grandeur passée

que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un jour la conversation rouloit sur le fameux Systême que Law avoit inventé. Comme le Parlement de Paris, dépositaire immédiat des lois dans les temps de minorité, avoit fait éprouver au Ministre Ecossois quelque résistance dans cette occasion, Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes; en un mot, par l'argent. *Ce ne sont pas*, répondit Law, *d'aussi grands génies que mes Compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.*

L'Ambassadeur de France à Constantinople, ayant envoyé un jour faire part au Grand-Visir de quelques conquêtes que son Maître avoit faites sur les Espagnols, cet Infidelle répondit fiérement : *Je me soucie bien que le chien mange le pourceau, ou que le pourceau mange chien, pourvu que les affaires de mon Maître aillent bien.* Un jour que l'on parloit à cet insolent Visir du danger où se

trouveroient les Mahométans, si tous les Chrétiens s'unissoient pour leur faire la guerre. Il répondit que le Grand-Seigneur ressembloit au lion, & les autres Rois à de petits chiens qui pouvoient bien le réveiller, à la vérité, & troubler son repos, mais qui n'oseroient le mordre sans en être étranglés sur le champ.

Il y avoit trois mois que M. *le Blanc* * n'étoit plus Ministre de la Guerre, lorsqu'il fut arrêté en Brie dans la maison de campagne du Marquis *de Rénel;* il fut conduit à la Bastille, & la Chambre de l'Arsenal eut ordre de lui faire son procès. Il s'agissoit de sommes considérables, dont il prétendoit avoir disposé conformément aux ordres de Son Altesse Royale le Duc d'Orléans. On parloit aussi de Registres renouvelés ou falsifiés par un nommé *Sandrier*, qu'on avoit, disoit-on, enfermé dans une maison de campagne des environs de Paris, pour qu'il y travaillât *incognito ;* & dont, quelque temps après, on avoit trouvé le corps

* Mort en 1728.

upé par morceaux dans l'endroit le
us ſecret de cette maiſon.

Peu de temps avant la diſgrace de ce
iniſtre, *Maréchal* * lui avoit fait l'ou-
erture d'un abcès au foie. Il fit cette
ération en préſence de *Morand* qui
oit jeune alors, & de pluſieurs autres
nſultans. Dans l'inſtant où Maréchal
ortoit le biſtouri ſur la tumeur, le
une Morand y poſa le bout du doigt:
laréchal lui fit ſigne de l'ôter; Morand
y appliqua de nouveau en regardant
xement Maréchal, & lui indiquant des
eux & du doigt que c'étoit-là qu'il
alloit ouvrir. Maréchal fit l'inciſion au
eu marqué, & pénétra dans le foyer
e l'abcès. Le Miniſtre, parfaitement
établi, donna un grand repas à ſa
amille, & y invita MM. Maréchal &
Morand. Dans cette aſſemblée, où la
oie étoit peinte ſur tous les viſages,
e Miniſtre prit M. Maréchal par la
main, & dit aux convives : *Voilà celui
à qui je dois la vie. — Vous vous trompez,
Monſeigneur*, reprit Maréchal, & en
montrant M. Morand : *C'eſt à ce jeune*

* Né en 1658, mort en 1736.

homme, ajouta-t-il, *que vous la devez; car sans lui je vous tuois.*

En 1724, un Chevalier de Saint-Louis réduit à la misere, choisit Paris pour sa retraite, dans la seule espérance d'y mieux cacher son nom, son indigence & ses malheurs. Il se loge dans un grenier, n'ayant pour tout mobilier qu'une botte de paille, pour vêtemens que les tristes lambeaux de son ancien uniforme, & pour unique ami un vieux Domestique qui ne vouloit point s'en séparer. Cet infortuné Militaire le pressoit en vain de chercher ailleurs une condition moins affreuse. » Va, fuis ton » malheureux Maître, lui disoit-il; je » veux mourir ignoré de toute la terre, » & n'avoir que le Ciel pour témoin » de mon heure derniere. — Me croyez-» vous assez lâche, lui répondit ce fidelle » serviteur, pour vous abandonner » dans l'adversité, lorsque j'ai éprouvé » vos bienfaits dans votre ancienne » prospérité? Non, je ne vous quitte-» rai point; mon industrie me fournira » des ressources pour soulager notre » commune indigence. Le Ciel, reprend » le Maître attendri jusqu'aux larmes,

» n'a point encore épuisé sur moi tous » les traits de sa colere ; puisse-t-il ré- » compenser de si nobles sentimens « !

Le Domestique plein de joie & de confiance eut recours aux moyens que son zele & son affection lui suggérerent. Il apportoit tous les jours ce qu'il avoit recueilli des charités publiques. » Bénissons la Providence, disoit-il en rentrant, elle nous a favorisés aujour- » d'hui «. Il tâchoit d'adoucir par le récit de ce qu'il avoit appris de plus curieux, la situation pénible & douloureuse de son Maître; mais un jour ce vertueux Domestique fut arrêté par la Police. On le présenta au premier Magistrat en cette partie qui l'interrogea sur ses mœurs, que son genre de vie rendoit au moins très-suspectes. Le Domestique, sans se déconcerter, répondit avec cette mâle assurance qu'inspire une conscience irréprochable ; il lui demanda de vouloir bien l'entendre en particulier, parce qu'il avoit un secret important à lui communiquer. Le Magistrat y consentit. » Je ne doute point, ajouta-t-il, que » vous ne m'accordiez votre protec- » tion, lorsque je vous aurai fait part » du motif de ma conduite «. Il l'inf-

truisit de tout ce qui se passoit entre lui & son Maître, dont il indiqua la demeure. Le Magistrat envoya sur le champ un Exempt chez l'Officier qu'il trouva étendu sur une botte de paille. » Que faites-vous ici, Monsieur, lui dit » l'Exempt? — Je souffre, lui répondit » le Militaire; mais, ajouta-t-il avec émo- » tion, ne venez-vous point m'annoncer » quelque nouvelle infortune? Mon » fidelle serviteur.... Ah! de grace, » parlez, Monsieur, instruisez-moi de » son sort? — Votre Domestique, reprit » l'Officier de Police, est en sureté; dans » une heure au plus tard il sera auprès » de vous. Je viens seulement vérifier » par votre témoignage les faits qu'il a » avancés dans sa déposition. Soyez » tranquille, Monsieur, ce Domestique » fidelle va vous être rendu «.

L'Exempt rendit compte de tout au Lieutenant de Police; celui-ci en parla au Roi; & le Monarque assigna une pension à l'Officier, & une autre à son fidelle Domestique.

Sur la réputation du Pere *Sébastien* *, Carme de la place Maubert, M. *Gun-*

* Né en 1657, mort en 1729.

terfield, Gentilhomme Suédois, vint à Paris lui demander, pour ainsi dire, les deux mains, qu'un coup de canon lui avoit emportées; il ne lui restoit que deux moignons au-dessus du coude. Il s'agissoit de faire deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvement, que celui de ces moignons distribué par des fils à des doigts qui seroient flexibles. Une entreprise si difficile, & dont le succès ne pouvoit être qu'une espece de miracle, n'effraya pas tout-à-fait l'habile Mécanicien. Il se mit à l'ouvrage, & en assez peu de temps, il fit une main artificielle capable de se porter au chapeau de l'Officier Suédois, de l'ôter de dessus sa tête & de l'y remettre (*a*). Ce chef-d'œuvre mit

(*a*) Cette admirable invention du Pere Sébastien a été surpassée dans la suite par celle d'un Mécanicien encore plus illustre. Le célebre M. *Laurent*, attendri sur le sort malheureux d'un Soldat qui avoit eu les deux bras emportés en chargeant un canon, s'occupa pendant l'hiver de 1760, à lui faire un bras artificiel; & profitant de l'espace de quatre à cinq pouces qui étoit resté à l'épaule gauche, car la droite avoit été totalement fracassée, il le mit en état d'écrire un Placet en présence du Roi, & de le présenter lui-même à Sa Majesté. Ce qui est encore au-dessus du génie qu'employa M. Laurent dans cette circonstance, c'est d'avoir ajouté au premier bienfait, celui d'une pension qu'il donna à ce Soldat infortuné.

le comble à la réputation du Pere Sébaſtien, & lui mérita la viſite de pluſieurs Souverains, & entre autres, celle du Duc de Lorraine, qui étant venu à Paris *incognito*, alla le trouver dans ſon cabinet, & y paſſa pluſieurs heures. Dès que ce Prince fut de retour dans ſes Etats, où il vouloit entreprendre différens ouvrages, il le demanda au Duc Régent, qui accorda avec joie au Prince ſon beau-frere, un homme qu'il aimoit, & dont il étoit ravi de favoriſer la gloire.

Pendant ſon ſéjour à Paris, le Czar Pierre étoit allé voir le Pere Sébaſtien, & avoit paſſé trois heures dans la chambre de ce Religieux. Comme ce Prince ſe diſpoſoit à s'en aller, les Peres Carmes prierent l'Interprete de propoſer à Sa Majeſté de ſe rafraîchir : le Prince accepta avec bonté, & dit gaiement qu'on lui apportât une bouteille de vin. Lorſqu'il eut bu, il voulut que le Pere Sébaſtien bût à ſon tour; & comme ce bon Religieux alloit chercher un verre, le Czar ajouta qu'il vouloit qu'il bût dans le verre qui lui avoit ſervi; ainſi, ſans le rincer, on y verſa du vin au Pere Sébaſtien, qui, embarraſſé ſur le

cérémonial, demanda tout bas comment il en falloit user. Le Czar qui comprit de quoi il s'agissoit, lui fit signe qu'il vouloit qu'il bût à sa santé, ce que fit le bon Pere; ensuite le Prince reprit le même verre, but un second coup, & s'en alla très-content de tout ce qu'il avoit vu. C'est ainsi que ce grand Monarque anoblissoit les sciences par cette sorte d'égalité avec le mérite & les talens.

Vers 1724, il se forma dans la Province de Normandie une espece de Secte sous le nom d'*Adamites*, dont les apôtres paroissoient nus en public : ils se rendirent un certain jour en cet état dans un Village de cette Province, pendant que tous les hommes étoient à travailler à la moisson, à dessein d'accomplir leurs mysteres avec les femmes, dont ils vouloient faire des *Evites*. Ils étoient occupés à cette initiation, lorsque les hommes revinrent des champs. La cérémonie fut troublée par ces importuns, qui n'ayant aucun respect ni pour l'office, ni pour les officians, les saisirent aussi-tôt, & les ayant attachés à leurs charrettes, tâcherent, à

grands coups de fouet de les convaincre de la nécessité de porter des habits. Les patiens eurent beau crier qu'ils étoient des Gentilshommes du voisinage, cèla ne fit qu'augmenter l'ardeur des flagellans qui les traitoient d'imposteurs, ajoutant mille railleries sur l'effronterie avec laquelle ils vouloient, quoique nus, passer pour tels qu'ils se disoient, dans un siecle où l'on ne distingue les gens que par les habits.

A peu près dans ce temps-là, M. *de Malissoles*, Evêque de Gap, fut tué d'un coup de fusil en sortant de l'Eglise. Le Prélat s'étoit attiré ce malheur par un zele indiscret. Non content d'avoir censuré en particulier un Gentilhomme sur une amourette qu'il avoit dans son Diocese, & qui donnoit du scandale aux Fidelles, il fit enlever l'objet de sa passion; & la Demoiselle fut renfermée dans un Couvent. Il sembloit, après un tel coup d'autorité, que l'Evêque de Gap dût s'en tenir là; mais ne croyant pas le scandale suffisamment réparé par une punition aussi sensible, il eut l'imprudence d'apostropher le Gentilhomme dans un Sermon, & devant

un nombreux auditoire; celui-ci perdit alors toute patience, fortit outré de fureur, alla chercher fon fufil, caffa la tête au Prélat, & fe fauva à toute bride dans le pays étranger.

Milord *Wilwort*, fut un des Plénipotentiaires de Sa Majefté Britannique, au Congrès de Cambray. Il avoit été Ambaffadeur en Mofcovie, où il altéra fa fanté avec le Czar *Pierre* qui le faifoit boire dans des verres qui tenoient une pinte; il ne pouvoit fe difpenfer d'accepter l'honneur que ce Monarque lui faifoit de l'admettre à fa table. Tout le monde fait que le Czar buvoit beaucoup, & vouloit que tout le monde en fît de même. Un jour que cet Ambaffadeur fe trouva mal à force de boire, *Alexiowitz* s'en étant apperçu, dit avec humeur que Lord Wilwort *n'étoit pas digne de vivre, puifqu'il n'avoit pas le courage de l'imiter.* Par bonheur pour lui, il fut bientôt envoyé en Hollande; mais étant à la Haye, il y vit Mademoifelle *de Salingre*, dont l'air enjoué & les manieres aimables le rendirent amoureux. Il l'époufa quelque temps après. Elle étoit avec Milord à Cambray, où fes

agrémens, sa politesse & ses graces faisoient de sa maison le rendez-vous de la meilleure compagnie. Tant de charmes dans Miladi ne devoient pas être sans courtisans; le Marquis de *Vaugrenan*, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, fut un des plus assidus à lui faire sa cour. C'étoit un Officier d'un mérite distingué, mais dont la fortune ne pouvoit lui faire espérer qu'il dût un jour épouser cette Dame. Cependant Lord Wilwort étant retourné à Londres y mourut quelque temps après. Le Marquis de Vaugrenan en fut bientôt instruit; il passa en Angleterre pour consoler Miladi, & pour lui renouveler ses tendres sentimens. Son attachement & sa constance déterminerent Madame Wilwort à lui donner son cœur & sa main. S'étant reposé quelque temps à l'ombre des myrtes dont l'hymen venoit de le couronner, il repassa avec elle en France, où sa capacité mise en lumiere par le crédit de ses amis, lui mérita d'être envoyé Ambassadeur à Turin. Il y remplit ce poste avec toute la distinction possible pendant deux ou trois ans, après lesquelles Sa Majesté le fit passer en Espagne pour y être son

Ambaſſadeur extraordinaire. Ce fut à Madrid qu'il perdit ſa charmante épouſe. Il vint la pleurer en France, & fit un ſéjour de pluſieurs années à Paris. En 1747, il retourna en Eſpagne où il reprit l'Ambaſſade, qu'il continua d'exercer avec autant d'honneur que d'intelligence.

En 1727, le célebre Organiſte *d'Acquin* * obtint un triomphe bien glorieux pour un homme de ſon Art. L'Orgue de Saint-Paul, alors vacante, ayant été miſe au concours, *Rameau*, qui depuis pluſieurs années cherchoit à ſe former un établiſſement dans une Ville qu'il devoit un jour remplir de ſa gloire, ſe préſenta à ce noble défi. Des Maîtres célebres avoient été choiſis pour les Juges du combat. Rameau fut le premier qui ſe fit entendre; d'Acquin le ſuivit; & les ſuffrages ſe partagerent entre eux : mais comme on pouvoit préſumer que les deux *fugues*, que venoient d'exécuter les deux concurrens, avoient été préparées, on les pria de jouer des morceaux à leur choix.

* Né en 1694, mort en 1772.

Alors d'Acquin remonte le premier à l'Orgue; & jetant, avec quelque dépit, son épée dans la chambre aux soufflets, il s'écria du haut de la Tribune : *C'est moi qui vais toucher ;* & dans ce moment d'enthousiasme qu'excitoit encore l'indécision des Juges, il fit des efforts si heureux, qu'il l'emporta sur le plus grand Musicien que devoit avoir la Nation. Cette époque fut sans doute une des plus glorieuses de la vie de ce grand Artiste.

Après avoir étonné l'Europe par la magique structure de ses automates, l'illustre *Vaucanson* * venoit de tourner son génie vers des objets d'une plus grande utilité. Il étoit question de faire adopter dans nos fabriques d'étoffes, un procédé qui devoit en diminuer la main-d'œuvre, & rejeter, par conséquent dans nos campagnes, une partie des bras qu'elles réclamoient. Ce Mécanicien célebre avoit de grandes vues sur cet objet, & il partit pour Lyon dans le dessein de les exécuter. Mais le bien général n'a point d'ennemi plus

* Mort en 1782.

dangereux que l'intérêt particulier ; & la foule des ouvriers employés aux manufactures, jeta les hauts cris à cette nouvelle; en sorte que M. de Vaucanson qui comptoit voir la reconnoissance publique accroître sa gloire, eut tout à craindre pour sa vie. Dès qu'on le sut arrivé à Lyon, toute la populace assiégea son auberge; & pour se garantir de sa fureur séditieuse, l'inventeur des nouveaux métiers n'eut d'autres ressources que de recourir à un travestissement, & de s'évader par des greniers. Les talens de ce grand homme pour les mécaniques s'étoient annoncés dès sa plus tendre jeunesse, & l'anecdote qu'on va lire, nous apprend dans quelle circonstance il en sentit l'impulsion pour la premiere fois.

La mere de Vaucanson étoit fort dévote. Elle avoit un Directeur, dont l'antichambre étoit une salle d'horloges; elle lui rendoit de fréquentes visites, & son fils l'accompagnoit jusque dans cette antichambre. C'est-là que seul & désœuvré, il pleuroit d'ennui. Cependant comme on pleure & qu'on s'ennuie le moins qu'on peut, le jeune Vaucanson, bientôt frappé du mouvement toujours

égal d'un balancier, veut en connoître la cause. Sa curiosité s'éveille ; pour la satisfaire, il s'approche des planches où l'horloge est renfermée. Il voit à travers les fentes l'engrenage des roues, découvre une partie du mécanisme, devine le reste, projette une pareille machine, l'exécute avec un couteau & du bois, & parvient enfin à faire une horloge plus ou moins parfaite. Encouragé par ce premier succès, son goût pour les mécaniques se décide ; ses talens se développent, & le même génie qui lui avoit fait exécuter une horloge de bois, lui laissa entrevoir dans la perspective la possibilité du Flûteur automate.

Le Collier de la Toison-d'or, qui fut donné au Maréchal *de Tessé*, étoit celui du Roi Louis I.er ; il étoit enrichi de diamans & valoit cinquante mille écus. La Reine d'Espagne elle-même le lui mit au cou dans le temps qu'il se baissoit pour lui faire la révérence à son audience de congé. Le Roi lui avoit donné, un moment auparavant, l'épée du feu Roi, aussi enrichie de diamans, & estimée vingt mille écus, en lui disant :

J'espere, Monsieur, que vous ne vous en servirez jamais contre moi.

Le Chancelier *Daguesseau* * ne se laissa jamais abattre par les disgraces; mais il y étoit sensible & ne s'en cachoit pas. La premiere fois qu'on l'obligea de remettre les Sceaux, il dit avec tranquillité : » Je ne méritois pas l'honneur que » M. le Régent m'a fait en me les donnant; mais je mérite encore moins l'affront qu'il me fait en me les ôtant «.

Le défaut de M. Daguesseau étoit de ne pas se décider avec toute la promptitude nécessaire dans les grandes occasions. Les fonctions d'Avocat-général l'avoient accoutumé à balancer les opinions & à ne prendre son parti que difficilement; il hésitoit même encore, quand il l'avoit pris, & sembloit s'en repentir. On l'a vu, pour se décider, appeler un de ses enfans qui étoit alors fort jeune, & peu capable de faire prendre à son respectable pere le meilleur parti. Aussi une Dame de ses amies qui avoit beaucoup d'esprit, lui disoit-elle un jour : *Prenez-y garde, Monsieur le Chance-*

* Né en 1658, mort en 1751.

lier ; entre vous qui, quoique très-ſavant, doutez de tout, & votre fils qui ne doute de rien, vous ne viendrez jamais à bout de faire de bonne beſogne. En effet, ce grand Magiſtrat avoit la conſcience auſſi délicate que l'eſprit timide, & ſe faiſoit des ſcrupules continuels.

On n'oubliera pas la repartie ingénieuſe de ce Chancelier, lors du fameux procès entre les Médecins & les Chirurgiens. » M. de la Peyronie ſollicitoit » vivement, & prioit M. Dagueſſeau » d'élever un grand mur, un mur » d'airain, diſoit-il, entre le Corps de » la Médecine & celui de la Chirurgie «. *Mais, ſi nous élevons ce mur*, lui demanda l'illuſtre Magiſtrat, *de quel côté faudra-t-il placer le malade ?*

La Cour fut très-mécontente de la conduite & du zele outré de quelques Evêques qui ſe trouvoient à l'Aſſemblée du Clergé en 1725. Le Roi chargea le Duc de Bourbon de faire ſentir à l'Evêque de Soiſſons, combien il étoit irrité de ſon acharnement contre M. l'Evêque de Bayeux, & lui faire entendre qu'il devoit avoir des égards pour la Maiſon de Lorraine, dont ce Prélat portoit

portoit le nom. M. de Soiſſons lui dit, que M. de Bayeux, en qualité d'Evêque, étoit reſponſable à l'Aſſemblée du Clergé comme lui Evêque de Soiſſons, & qu'ils étoient tous deux égaux. Alors M. le Duc, indigné de ce propos, lui répondit: *Avec cette différence, que vous, ceſſant d'être Evêque de Soiſſons, ne ſeriez plus que* LANGUET; *au lieu que M. de Bayeux, n'étant plus Evêque, ſeroit toujours* PRINCE DE LORRAINE.

Les perſonnes au-deſſus du commun trouvent dans l'Hôpital des Incurables des appartemens très-commodes. Le Duc *de Vantadour* qui avoit ruiné ſa ſanté & même un peu ſa bourſe, par l'abus trop fréquent qu'il avoit fait de l'une & de l'autre, s'étoit retiré dans cette maiſon, tandis que la Ducheſſe ſa femme vivoit à la Cour, où elle étoit Gouvernante de Louis XV. Lorſque le Roi eut atteint l'âge où il devoit être confié aux ſoins des hommes, la Ducheſſe remit ſon emploi au Duc de Villeroy. Le même jour, comme le Duc de Vantadour ſortoit de la meſſe, un pauvre lui ayant demandé l'aumône: » Parbleu, lui dit-il, mon ami, tu prends

» bien mal ton temps. Ma femme eſt » aujourd'hui ſortie de condition, & tu » me vois à l'Hôpital ? .. Adreſſe-toi » mieux, je t'en prie «.

Après le renvoi de l'Infante d'Eſpagne, il fut queſtion de faire choix d'une autre épouſe pour le jeune Monarque Louis XV. La Princeſſe mere du Duc de Bourbon, alors premier Miniſtre, s'imagina que ſon fils étant à la tête des affaires, il ne ſeroit pas impoſſible de mettre la Couronne de France ſur la tête d'une de ſes filles. Elle s'en ouvrit à Monſieur le Duc, qu'elle trouva diſpoſé à entrer dans ſes vues, mais qui ne jugea pas à propos de paroître ſe mêler de cette intrigue, ne voulant pas qu'une affaire de cette nature venant à manquer, le mauvais ſuccès & la témérité du projet puſſent lui être imputés. Il s'en rapporta donc entiérement à la Princeſſe ſa mere de la conduite de cette importante négociation. Celle de ſes filles ſur laquelle elle jeta les yeux, fut Mademoiſelle *de Vermandois*, Princeſſe extrêmement belle, âgée pour lors d'environ vingt-deux ans, grande, parfaitement bien faite, ayant beaucoup

d'esprit & des connoissances rares, même parmi les femmes de la plus haute naissance. Il n'en étoit point de plus digne du rang auquel on la vouloit élever. Elle étoit retirée depuis son enfance à l'Abbaye de Beaumont, dont elle n'avoit jamais voulu sortir, même pour aller prendre l'air à la campagne. Sa mere vint lui proposer la main de Louis XV, & sans doute qu'elle ne s'attendoit pas à un refus. Mais la jeune Princesse ne se laissa point éblouir par l'éclat d'un Trône : elle répondit à la Duchesse de Bourbon » que vivant dans la retraite » depuis ses plus tendres années, elle » s'étoit accoutumée à regarder les gran» deurs d'un œil indifférent, & qu'elle y » renonçoit pour toujours «. La Princesse sa mere fit de vains efforts pour la ramener à des sentimens plus conformes à ses vues ; elle ne put y réussir ; & outrée de dépit, elle fut obligée de repartir sans avoir pu rien gagner sur sa fille. Mademoiselle de Vermandois est morte Abbesse de Beaumont.

Il y eut en 1724, dans le Bas-Languedoc, une inondation si considérable, que toutes les campagnes de cette

Province n'étoient qu'une mer orageuſe ; le Meûnier du Village de Claret ſe voyant tout-à-coup inveſti par les ondes propoſa à ſa femme de ſe ſauver à la nage. Il la fit étendre ſur ſon dos, en lui recommandant de le ſerrer étroitement & de n'avoir point peur. Il prit en même temps avec les dents, & par le maillot, un enfant de trois mois, & ce double fardeau ne l'empêcha pas d'arriver ſain & ſauf à un rivage élevé. Cependant la frayeur & le froid ayant ſaiſi la femme, elle tomba en foibleſſe. Alors le Meûnier ſe remit dans l'eau, & alla chercher une bouteille d'eau-de-vie qu'il avoit laiſſée dans la maiſon abandonnée; à peine eut-il pris la bouteille, que la maiſon & le moulin furent abymés, & lui échappé à ce nouveau danger parvint heureuſement juſqu'à ſa femme, après avoir fait à la nage, deux fois de ſuite & dans la ſaiſon la plus rigoureuſe de l'année, un trajet de plus de vingt toiſes à travers un courant impétueux. Le jeune Roi informé du courage & de l'intrépidité de ce Meûnier, lui accorda une gratification de trois cents livres, fit rebâtir ſa maiſon & ſon moulin, & l'exempta de taille pendant dix ans.

Louis XV ayant la petite vérole au mois d'Octobre 1728, & le Courrier de France ayant manqué, un jour, en Espagne, Philippe V supposa que le Roi son neveu étoit mort. Il fit aussi-tôt assembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit passer en France avec le deuxieme de ses fils, laissant la Couronne d'Espagne au Prince des Asturies, qui fit dans la Chapelle sa renonciation en forme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain; mais le Courrier apporta la nouvelle de la convalescence.

La Dame *de Bonnemort*, femme d'un Conseiller de la Rochelle, étant allé à confesse au Vicaire de sa Paroisse, celui-ci lui demanda d'abord à qui elle se confessoit ordinairement? la Dame lui répondit que c'étoit au Pere Lestage, Jésuite. Le Vicaire lui demanda ensuite, si elle recevoit la Constitution? elle dit que oui. Mais, ajouta-t-il, croyez-vous que les Appelans soient damnés? elle répondit que ce n'étoit pas son affaire & qu'elle ne damnoit personne, qu'elle connoissoit des Jansénistes fort honnêtes gens, &

qu'elle en laissoit le jugement à Dieu. Le Confesseur la tint deux heures à ses pieds pour tâcher de lui persuader qu'elle devoit croire que les Appelans étoient damnés; n'ayant pu y réussir, il ferma brusquement la petite fenêtre du confessionnal & la renvoya sans lui vouloir donner l'absolution. Madame de Bonnemort surprise d'un pareil traitement, alla raconter à son mari cette aventure, qui fit sur elle une si grande révolution qu'elle se sentit saisie de la fievre, dont elle mourut quelques jours après, n'ayant voulu recevoir les Sacremens que de son Curé Appelant, quoiqu'elle eût jusque-là paru fort attachée à la Constitution.

Une jeune Demoiselle, au pied des Autels, étoit sur le point de contracter un engagement solennel avec un jeune homme qu'elle aimoit & dont elle croyoit être aimée, lorsqu'un incident des plus extraordinaires y mit un obstacle invincible. » Je ne puis, dit le jeune homme, » consentir au mariage, qu'on n'ajoute » 30000 liv. à la dot promise «. Le pere de la Demoiselle, étourdi du procédé, mais craignant de mortifier sa fille par un refus qui tourneroit à sa confusion,

consentit à l'augmentation de sa dot. Le Notaire qui étoit présent, ajouta au contrat cette nouvelle clause. La fille gardoit pendant ce temps le silence le plus profond; elle ne le rompit que lorsque le Prêtre ayant commencé la cérémonie, lui demanda son consentement. » Non, Monsieur, répondit-» elle, je ne consentirai jamais de me » donner à un homme qui a voulu m'a-» cheter à prix d'argent, & qui vient » me marchander dans un lieu consacré » à la priere & au culte de la Religion «. La mere, pleine d'admiration pour la fermeté de sa fille, la prend entre ses bras, l'embrasse, & lui dit : » Oui, tu » es ma chere fille, je ne puis qu'ap-» plaudir à tes généreux sentimens. » La dot que nous t'avons donnée, & » les 30000 livres que l'on vient d'exi-» ger, seront pour un autre plus digne » de te posséder «. Et dans l'instant chacun se sépara.

M. *le Pelletier des Forts*, homme exact, sévere, ennemi des fripons, prêta serment entre les mains du Roi pour la Charge de Contrôleur-Général, & le premier usage qu'il fit de son autorité,

fut de supprimer quinze mille trois cents quatre-vingts Commis, dont trois mille étoient dans la seule Ville de Paris.

Le 6 de Janvier 1729, le Prince de *Dombes* & le Comte *d'Eu*, fils du Duc *du Maine*, courant le cerf avec leurs équipages le long de la riviere de *Marne*, sur le grand chemin qu'ils avoient déjà traversé plusieurs fois, un de leurs gens passa le premier sans nul accident; mais son cheval ayant ébranlé la terre, elle s'éboula tout-à-fait lorsque les Princes voulurent passer: ils tomberent dans la riviere avec leurs chevaux, & allerent au fond de l'eau à deux ou trois reprises différentes. Un quart-d'heure se passa sans qu'on pût avoir du secours. Le Meûnier de *Chelles* arriva enfin avec deux de ses garçons, & retira les Princes en s'exposant lui-même avec autant de zele que d'intrépidité. Le Prince de Dombes n'ayant nulle connoissance, on le crut mort, & le Comte d'Eu n'étoit guere mieux. Le Duc du Maine fit une pension de 400 livres au Meûnier, & lui fit donner 1000 livres d'argent comptant.

Les Mécontens d'Ecoſſe avoient appelé le Prétendant ; ce Prince, déguiſé en Abbé, paſſa par la France, pour s'embarquer *incognito* dans quelque Port de Normandie ; deux Anglois ſe chargerent de l'aſſaſſiner ſur la route. Ils vinrent l'attendre à Evreux, dans l'auberge de la Poſte. On les reconnut aiſément pour étrangers. Ils s'informerent avec empreſſement ſi un Abbé n'étoit point paſſé dans une chaiſe de poſte ; on leur répondit que non. Ils demanderent une chambre & s'y renfermerent. La queſtion qu'ils avoient faite, & l'embarras que l'action qu'ils méditoient avoit peint ſur leur viſage, inſpirerent de la défiance ; on examina par une fente de la porte ce qu'ils faiſoient ; on les vit charger des armes à feu, entre autres une carabine. Le Maître de la Poſte, homme d'eſprit, comprit à-peu-près de quoi il s'agiſſoit ; il alla au-devant de la chaiſe que les aſſaſſins avoient annoncée : il avertit le Prétendant, qu'il reconnut malgré ſon déguiſement, du danger qui le menaçoit ; lui fit prendre une autre route, & trouva le moyen de lui faire changer de chevaux, ſans que les deux

Anglois s'apperçussent que leur dessein étoit découvert. Après avoir mis en sureté la vie de ce Prince, il dénonça les deux coupables. On se saisit d'eux; ils avouerent leur projet. Mais comme on étoit à la veille d'un Traité avec l'Angleterre, & que le Régent avoit intérêt de la ménager, Son Altesse Royale ordonna secrétement que les deux assassins fussent élargis.

La Grange-Chancel *, Auteur des *Philippiques*, ne désavouoit point cette satire. On lui demandoit un jour pourquoi il s'étoit déchaîné avec cette rage contre M. le Régent: *Pourquoi*, répondit-il, *avoit-il pris le parti du feu Duc de la Force contre moi?* Il avoit été effectivement en procès avec ce Duc, dont les terres sont situées en Périgord, patrie de la Grange, & cette affaire ne fut point jugée à l'avantage de ce dernier.

Anne-Catherine-Eléonore *le Tellier de Louvois* avoit épousé Charles-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, Duc

* Né en 1676, mort en 1758.

d'Olonne. Son mari étant attaqué de la petite vérole, elle prit la généreuse résolution de tout risquer pour le soulager dans sa maladie. Comme elle ne se dissimuloit pas le danger d'un tel projet, elle fit son testament; & n'ayant point d'enfans, elle partagea son bien entre ses deux sœurs. Après ces dispositions, elle alla faire ses dévotions à sa Paroisse; & s'étant enfermée dans la chambre de son époux, elle lui prodigua tant de soins, qu'il guérit de sa maladie; mais elle la contracta & en mourut.

Le savant Abbé *Lenglet du Frenoy* * étoit le plus caustique des hommes. Il sembloit ne trouver de dédommagement aux fatigues extrêmes de son métier d'écrivain, que dans les traits satiriques qu'il lui fournissoit l'occasion de lancer contre ses adversaires. Il s'applaudissoit des tracasseries que lui attiroit son humeur critique, & rioit le premier de ses fréquens voyages à la Bastille. Il y fut mis dix ou douze fois dans le cours de sa vie. Il en avoit

* Né en 1674, mort en 1755.

pris en quelque ſorte l'habitude. Un Exempt, appelé *Tapin*, étoit celui qui venoit ordinairement lui ſignifier les ordres du Roi. Quand l'Abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer ſa commiſſion, & prenant le premier la parole : *Ah ! bon jour, Monſieur Tapin; allons, vîte,* diſoit-il à ſa Gouvernante, *mon paquet, du linge, du tabac, &c.* & il alloit gaiement à la Baſtille avec M. Tapin.

Dans le temps que cet Abbé faiſoit ſa Licence, il donna au public un *Nouveau Teſtament*, avec des notes hiſtoriques & critiques. Comme il n'avoit pas mis ſon nom à cet Ouvrage, un Chanoine Régulier de Sainte-Génevieve, Profeſſeur de Théologie au Séminaire de Reims, s'aviſa de ſe l'attribuer. Il en fit des préſens à tous les Supérieurs de ſa Congrégation, & en reçut de grands complimens. Mais quelque temps après, les Journaliſtes de Trévoux rendirent compte de cet Ouvrage, & le reſtituerent à l'Abbé Lenglet. L'Abbé & le Prieur de Sainte-Genevieve, qui croyoient que les Jéſuites vouloient dérober au Profeſſeur de Reims la gloire de ſon travail, ſe propoſoient d'agir pour obliger les

Journaliſtes à ſe rétracter; auparavant ils voulurent avoir une explication avec l'Abbé Lenglet. On chargea de cette commiſſion le Bibliothécaire. Le jeune Licencié lui laiſſa entrevoir la vérité, & lui conſeilla d'appaiſer un bruit injurieux au Profeſſeur de Reims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Celui-ci ayant appris ce qui ſe paſſoit, & craignant ſur-tout les brocards de ſes confreres, s'enfuit un matin de ſon Couvent, après avoir laiſſé dans ſa chambre un billet, par lequel il avertiſſoit qu'il quittoit la Congrégation, mais qu'il ſe conduiroit de façon à ne lui faire jamais déshonneur. Il ſe retira chez les Griſons, où il enſeigna la Théologie juſqu'à ſa mort.

L'Abbé *Pellegrin* * prédit en quelque ſorte la célébrité de Rameau, avant que perſonne eût apprécié le génie de ce grand Muſicien. Celui-ci déſirant ſe faire connoître ſur la Scene Lyrique, s'adreſſa, pour avoir des paroles, à l'Abbé Pellegrin, qui, moyennant un billet de cinquante piſtoles, lui donna la Tragédie d'*Hippolyte & Aricie*. Le

* Né en 1663, mort en 1745.

premier acte de cet Opéra fut exécuté chez un Fermier Général, que ses richesses mettoient à portée de favoriser les Arts. Le Poëte étoit présent à cette répétition ; frappé des beautés sans nombre de la nouvelle musique, il courut embrasser l'Auteur, & déchira le billet, en s'écriant que ce n'étoit pas avec un Musicien tel que lui, qu'il falloit prendre des suretés.

Le Pere *Follard*, Professeur de Rhéthorique à Lyon, avoit un ami, homme de goût, qu'il consultoit sur tous ses Ouvrages. Il lui écrivit qu'il avoit composé une Tragédie, & le prioit de l'envoyer prendre chez le Pere Procureur des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Un domestique fut dépêché, & dit au Pere Procureur qu'il venoit de la part de Monsieur *** demander des papiers. Le Jésuite répondit : » Je sais ce que c'est, » mais je ne les ai pas dans ce mo- » ment ; revenez demain matin à dix » heures, je vous les donnerai «. Un filou rôdoit alors dans la cour de la Maison Professe. Il entendit la conversation, & à ce mot de *Papiers*, il crut qu'un Procureur ne pouvoit en avoir

d'autres que des Lettres de change. Le lendemain il prend la même livrée que le laquais, vient avant l'heure indiquée, & reçoit le paquet en question. A quelques jours de là, le voleur est pris; on le fouille, & on lui trouve la Tragédie, qui est portée chez M. Hérault, Lieutenant de Police. Le filou interrogé, expliqua cette aventure à M. Hérault, qui conta l'histoire à plusieurs personnes. Quelqu'un fut curieux de voir la Piece. Le Lieutenant de Police la lui donna, en lui disant qu'il pouvoit la garder. Celui-ci, après l'avoir lue, imagina de la faire jouer, & de s'en faire honneur dans le monde. Il se contenta de changer le titre de la Piece & les noms des personnages, afin que le véritable Auteur, quel qu'il fût, ne pût revendiquer l'Ouvrage. Malheureusement il n'y avoit point de rôles de femme dans cette Tragédie. Le possesseur fit venir l'Abbé Pellegrin, lui dit qu'il avoit fait une piece de Théâtre; mais que n'entendant rien à faire parler les femmes sur la scene, il le prioit de lui faire un rôle de Princesse, & qu'il vouloit savoir combien il demanderoit pour cette besogne. L'Abbé

Pellegrin dit qu'en conſcience il ne pouvoit la faire à moins de ſix cents francs. —Six cents francs pour une femme! vous vous moquez, l'Abbé. — Mais, Monſieur, répliqua Pellegrin, je ne puis pas mettre cette femme toute ſeule; il faut que je lui donne une Suivante. — Il n'y a qu'à s'en paſſer, reprit notre homme; au reſte, mettez une Suivante, mettez-en deux, mettez-en trois, n'en mettez point du tout, je vous donnerai cent écus; voyez ſi cela vous convient. L'Abbé Pellegrin accepta le marché. La Princeſſe & ſa Suivante furent faites en deux jours. La Tragédie fut repréſentée, & tomba. On en fit l'extrait dans le Mercure, & le Pere Follard y reconnut ſon Ouvrage, malgré les additions & les déguiſemens.

Pécoil, qui avoit fait fortune en commençant par les Emplois les plus bas de la *Gabelle*, ne ſongeant qu'à accumuler de nouvelles richeſſes, fit conſtruire, dans l'endroit le plus retiré de ſa maiſon, un caveau qui fermoit à trois portes, & dont la derniere étoit de fer. Il y alloit de temps en temps

jouir de la vue de son trésor, & quoique ce fût très-secrétement, sa femme & son fils en eurent enfin connoissance. Un jour qu'il y étoit allé de grand matin, & qu'on le croyoit sorti, sa famille ne l'ayant point vu rentrer le soir, soupçonna qu'il pouvoit être renfermé dans son caveau; elle en fit enfoncer les portes le lendemain matin, & l'on trouva ce malheureux vieillard étendu entre ses coffres, les deux bras rongés, & une lanterne à côté de lui, dont la chandelle étoit éteinte. Sa femme ne tarda pas à quitter Lyon, où la scene s'étoit passée. Elle vint s'établir à Paris avec son fils, qui acheta une Charge de Maître des Requêtes. Il s'étoit marié à une Demoiselle *le Gendre*, dont il eut une fille qui épousa le Duc de B***.

Le Systême de *Law* qui ruina tant d'honnêtes familles, enrichit, comme on sait, des gens de néant, qui n'étant point préparés à ce brusque passage, ne purent se garantir du ridicule, dont l'opulence affranchit ordinairement même les plus imbécilles. Un de ces nouveaux enfans de la fortune, ayant pour toute ressource une somme de dix

mille livres en billets d'Etat, les employa en actions de la premiere main. Il les fit travailler avec tant de succès, qu'en moins de trois mois il se vit en état d'avoir équipage. D'abord il va chez un Carrossier commander une voiture. Le Maître à qui il s'adresse, lui demande comment il la veut. » Il me » faut une berline des plus belles, lui » répliqua l'Actionnaire.—Mais encore, » de quel goût la voulez-vous? La » doublera-t-on de velours cramoisi, » y mettra-t-on des crépines d'or ou » d'argent? — Oui, de l'or, de l'argent, » du velours cramoisi, n'importe. Vous » ne sauriez la faire trop belle, ajouta » l'homme nouveau « ; & tirant en même-temps quatre mille livres en billets de banque, » Tenez, mon maître, » voilà des arrhes; je m'appelle un tel, » & je demeure dans une telle rue. Je » vous recommande de me livrer la » voiture promptement. Adieu, la rue » *Quincampoix* m'appelle «. Il part en même temps. Le Carrossier court après lui, & lui crie: » Monsieur, Monsieur, » quelles armes voulez-vous? -- Toutes » des plus belles, mon ami, toutes » des plus belles « ; & il poursuit son » chemin.

Un autre actionna avec tant de bonheur, qu'il fut en état d'acheter le carrosse du maître qu'il venoit de quitter. Il se fait conduire dans la rue Quincampoix, & ordonne à ses gens & à son Cocher de l'attendre dans la rue *Bour-l'Abbé.* Les Laquais entrent dans un cabaret. Pour lui, après avoir acheté ou vendu quelques actions, il se met en chemin pour regagner son équipage; mais oubliant qu'il est le maître du carrosse, au lieu de se mettre dedans, il monte derriere. Son Cocher s'en étant apperçu, lui crie : » Eh ! Monsieur, » à quoi pensez-vous? — Tais-toi, » reprend le maître en descendant : » je viens d'essayer combien il y peut » tenir de Laquais; car il m'en faut » encore deux au moins, & peut-être » davantage «.

Un troisieme, après avoir long-temps servi, devenu riche par les actions, avoit pris un magnifique équipage. Un jour, son Cocher voulut couper la file d'une suite de carrosses; mais n'ayant pu gagner la tête des autres chevaux, par l'adresse des Cochers à qui il vouloit faire cet affront, ils prirent querelle ensemble, & se battirent, comme on

ſait que font leurs pareils. Là-deſſus l'Exlaquais menaça le Cocher qui lui barroit le chemin, de lui donner vingt coups de canne. A ce mot, un Officier qui avoit été juſqu'alors tranquille ſpectateur du different, ſaute de ſon carroſſe, & oblige l'Actionnaire de mettre pied à terre. Celui-ci ne vit pas plutôt ſon homme mettre l'épée à la main, qu'il prit la fuite, en criant : *A moi la Livrée.*

Lorſque le Pere *de Linieres* fut nommé Confeſſeur du Roi à la place de l'Abbé de Fleuri, il alla préſenter ſes reſpects au Cardinal de Noailles, & lui demander ſes pouvoirs. Son Eminence étoit alors à Conflans, où une extinction de voix la retenoit depuis quelque temps. Lorſqu'on annonça le Confeſſeur du Roi, elle dit d'un ton aigre : *Ah! c'eſt le Pere de Linieres ; hé bien qu'il entre ;* & ſans lui donner le temps de parler, elle ajouta avec beaucoup de vivacité : » Vous
» demandez des pouvoirs, mon Pere ;
» je ne puis vous en donner, & je ſuis
» bien aiſe de vous notifier que je vous
» défends de confeſſer le Roi ; j'aurois
» bien des raiſons à vous apporter de

» mon refus, mais je ſuis maintenant » trop enrhumé «. Le Cardinal écrivit une longue lettre au Duc Régent, où il entreprenoit de prouver que ſa conſcience ne lui permettoit pas d'autoriſer ce Jéſuite à confeſſer le Roi. On ſe vit donc obligé d'envoyer le Pere de Linieres à Pontoiſe, qui étoit de l'Archevêché de Rouen; & le Roi alla à Saint-Cyr, dans le Dioceſe de Chartres, où ce Pere le confeſſa. Peu-à-peu les ſcrupules de Son Eminence ſe calmerent, & voyant que le mal étoit ſans remede, il crut qu'en conſcience il pouvoit abandonner le Roi à ſon mauvais ſort; mais il eut la conſolation de voir qu'un Jéſuite à la Cour déplaiſoit au grand nombre. La Princeſſe de Conti, premiere Douairiere, reçut fort mal le nouveau Confeſſeur; & l'Abbeſſe de Chelles, qui ſe trouvoit alors au Val-de-Grace, pour toute réponſe à un long compliment, lui dit: » Mon Pere, puiſqu'il „ falloit que ce fût un Jéſuite qui fût „ Confeſſeur du Roi, j'aime autant que „ ce ſoit vous qu'un autre; mais je ne „ puis vous diſſimuler que je ſuis fâchée „ de voir un Jéſuite dans cette place; „ car vous devez ſavoir que je n'aime

„ pas votre Compagnie ; je la crains
„ pourtant un peu : vous voyez que je
„ suis bonne Françoise «.

Entre tous les pamphlets que les Janséniftes répandirent avec profusion en 1731, on diftinguoit un Ouvrage hebdomadaire, écrit avec autant d'efprit & de délicateffe, que d'amertume & d'ironie, fous le titre de *Nouvelles Eccléfiaftiques*. Il avoit cours depuis 1728, & s'eft continué, fans interruption, jufqu'à nos jours. Pendant près de deux ans, l'on fit vainement des recherches pour découvrir les Auteurs, Imprimeurs & Diftributeurs de cette Gazette, qui n'en paroiffoit pas moins réguliérement chaque femaine. Quelqu'un fit le pari, avec M. Hérault, Lieutenant de Police, que ce papier entreroit dans Paris, par une telle barriere, tel jour, à telle heure, & échapperoit à la vigilance des Commis. En effet, au lieu & à l'heure indiqués, fe préfente un homme qu'on arrête, & qu'on fouille avec la plus grande exactitude, mais inutilement. On n'avoit point fait attention à un Barbet éduqué pour ce manege. C'étoit un chien ordinaire qui, fous une peau

hériſſée, dont il étoit recouvert, portoit une quantité de ces feuilles. Le Magiſtrat rit beaucoup de ce tour, & s'avoua vaincu.

Pour arrêter le ſcandale & la foule du peuple au tombeau du Diacre *Pâris*, il fut rendu une Ordonnance du Roi le 27 Janvier 1732, qui ordonna que la porte du petit Cimetiere de Saint-Medard fût & demeurât fermée; fit inhibitions de l'ouvrir autrement que pour cauſe d'inhumation, & défendit à toutes perſonnes, de quelque état & condition qu'elles fuſſent, de s'aſſembler dans les rues & maiſons adjacentes, à peine de déſobéiſſance, & même de punition exemplaire. Le lendemain de la clôture du Cimetiere, on lut, affichée ſur la porte, cette paſquinade Janſénienne :

De par le Roi, défenſe à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Peu de temps avant le Siege de Philipsbourg, un Grenadier de l'Armée de M. de Berwick ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Comme c'étoit un brave homme, ſes Officiers allerent en Corps chez le Géné-

ral, & lui repréſenterent qu'il s'agiſſoit de la perte d'un des plus honnêtes Soldats, & des plus eſtimés dans ſon Régiment. Le Maréchal fut inflexible, & le Prévôt eut ordre de faire ſon devoir. Le Grenadier fut conduit au ſupplice; mais au moment où l'exécuteur voulut lui lier les mains, trouvant le moyen de s'échapper, il perça la foule, & fut ſe cacher à l'extrémité du Camp. M. de Berwick informé de ſa fuite, ordonna que le Prévôt fût arrêté & pendu à ſa place. Cet homme ſe jette aux pieds du Général, proteſte de ſon innocence, repréſente le malheur & l'opprobre qui vont retomber ſur ſa famille : larmes, prieres, expreſſions touchantes, tout fut employé inutilement auprès du Général; il fut inexorable, & ordonna au bourreau de faire ſon exécution. Cependant le Grenadier dans ſa retraite apprend cet accident : alors, par une générosité digne des plus grand éloges, il ne craint point de ſe préſenter devant le Maréchal, & lui dit : *Monſeigneur, je ſuis le criminel qui vient de s'échapper : j'apprends qu'un innocent eſt ſur le point de mourir à ma place; comme il n'a point eu de part à ma fuite, ordonnez qu'on le ramene; me voici,*

voici, & je meurs content. Tant de grandeur d'ame désarma M. de Berwick, & il se détermina à faire grace à tous les deux.

Le Président *Hénault*, à l'âge de cinquante ans, avoit déclaré qu'il se borneroit désormais à être studieux & dévot; il fit une Confession générale, & ce fut à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant: *on n'est jamais si riche que quand on déménage.*

Un jour que Madame la Duchesse *de L****, écrivoit au même Président, la feue Reine entra chez elle. Cette Princesse, qui l'honoroit d'une bienveillance particuliere, écrivit au bas du billet: *Devinez quelle est la main qui vous souhaite ce petit bonjour.* Le Président Hénault dans sa réponse, ajouta ces quatre Vers d'une tournure aussi spirituelle que mesurée:

Ces mots tracés par une main divine
Ne m'ont causé que trouble & qu'embarras;
C'est trop oser, si mon cœur la devine,
C'est être ingrat, que de ne deviner pas.

En parcourant les Annales Militaires de ce regne, on trouve beaucoup de

traits d'un courage, d'un zele & d'un sang-froid admirables. *Réné-Alexis le Sénéchal Carcado*, Marquis *de Molac*, Colonel du Régiment de Berry Infanterie, mort à l'âge de 29 ans, à la sortie de Prague, le 22 Août 1742, en a donné un exemple qu'on ne sauroit trop citer. Ce brave Officier, dont le courage, le zele & les talens répondoient à la naissance, tomba percé de sept coups de fusil; ses derniers mots en tombant, s'adresserent à l'Aide-Major de son Régiment: *Menars*, lui dit-il, *faites marcher les Grenadiers & tout mon Détachement sur la gauche, les ennemis se portent de ce côté.*

Il y eut sur le Port Saint-Nicolas en 1736, un démêlé sanglant entre les Soldats des deux Régimens des Gardes; il s'agissoit de la décharge d'un bateau, dont les Suisses s'étoient emparés au préjudice des François. Ceux-ci vinrent attaquer les travailleurs, qui se défendirent; la querelle s'échauffoit, lorsque l'arrivée de M. *Turgot*, alors Prévôt des Marchands, rétablit le calme; mais sur les quatre heures après midi, les Suisses s'étant rangés en bataille dans le Car-

roufel, marcherent le fabre à la main vers le Port. Dans ce moment quatre Compagnies des Gardes-Françoifes paffoient fur le Pont-Neuf en revenant de Verfailles. Elles mettent fur le champ la baïonnette au bout du fufil, & s'avancent en ordre contre les Suiffes. Ils fe joignent, & le combat s'engage. Des cris confus l'annoncent à M. Turgot, qu'un heureux preffentiment ramenoit alors vers le lieu de la fcene. Il vole, fe jette au fort de la mêlée, leur crie de mettre bas les armes. Au même inftant toutes les armes font à fes pieds. Il fait ranger les combattans fur deux lignes, écoute leurs plaintes, prononce entre eux & les appaife.

Madame *de Mailli* * venoit d'être difgraciée. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce fut un coup terrible pour fon cœur. La Religion feule lui offrit quelque confolation; elle fe mit à fréquenter les Eglifes, où on ne la diftinguoit que par fon recueillement, fa modeftie, & quelquefois par fa patience à fupporter les huées & les in-

* Née en 1710, morte en 1751.

jures d'une canaille insolente, qui la regardoit à tort comme l'auteur des calamités publiques. Un jour qu'elle étoit arrivée un peu tard au Sermon du Pere Rénaud, célebre Prédicateur, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'*œuvre*, où elle se plaçoit toujours. Un homme de mauvaise humeur, s'écria : *Voilà bien du tapage pour une C.. — Puisque vous la connoissez*, répondit Madame de Mailli, *priez Dieu pour elle.*

Madame *de la Tournelle* *, devenue Duchesse de *Château-Roux*, avoit déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses Armées ; & comme la Campagne de 1744 devoit être plus brillante en Flandres qu'en Alsace, il fut décidé que Sa Majesté se rendroit à Lille. Le Dauphin qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura le Roi de lui permettre de l'accompagner ; mais, indépendamment de la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi précieuses, il en étoit une de décence qui s'y opposoit. La Duchesse de Château-Roux devoit suivre le Monarque,

* Née en 1717, morte en 1744.

& c'eût été s'exposer à corrompre l'innocence du Dauphin, que de lui donner le spectacle d'un tel commerce; car le mystere même qu'on apportoit pour sauver le scandale, ne servoit qu'à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi; mais il y avoit des ordres secrets à tous les Corps Municipaux de lui ménager une maison attenante à celle du Roi, & d'y pratiquer des communications intimes : on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde savoit à quel dessein.

Personne n'ignore quel fut l'attachement de ce Prince pour Madame *de Château-Roux*, la grande faveur de cette Dame à la Cour, sa disgrace, lors de la maladie du Roi à Metz, son rappel après la guérison du Monarque & sa mort extraordinaire au moment de ce rappel inattendu. Ce que tout le monde ne sait pas, ce sont les quatre Vers mis dans la bouche de Madame de Château-Roux expirante. Les voici :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire;
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang:
Et je meurs sans regret, pour lui rendre sa gloire.

Un riche Particulier faisoit ses délices d'une maison de campagne, dont il désiroit augmenter les dépendances par de nouvelles acquisitions. Il avoit pour voisin un bon paysan, honnête homme, qui jouissoit tranquillement de l'héritage de ses peres, & le cultivoit de ses mains. Le riche convoita le patrimoine du pauvre, & lui proposa de l'acheter. Celui-ci refusa : le riche piqué de ce refus, inventoit tous les jours de nouvelles chicanes, empiétoit sur l'héritage du pauvre, & s'efforçoit de lui enlever par violence ce qu'il ne pouvoit obtenir de bon gré. Un jour le feu prend à la maison du riche : celui-ci se présente devant le Juge, & accuse le pauvre d'être l'auteur de l'incendie. Des témoins subornés viennent à l'appui de cette injuste accusation. On se saisit du pauvre, & il est jeté dans un cachot. Sans amis, sans protecteurs, il n'a d'autre appui que son innocence, le sentiment vif & touchant de ses malheurs. Appelé devant ses Juges pour subir un interrogatoire, il montre cette fermeté héroïque & modeste qui caractérise la vertu ;

il répond à tout avec une préſence d'eſprit qui ſe trouve rarement dans le ſcélérat dévoré de remords & d'inquiétudes. Le Rapporteur du procès ſe retire chez lui triſte & rêveur; ſa femme lui demande avec émotion le ſujet de ſa peine : » Une » malheureuſe affaire, lui dit-il, me » jette dans le plus cruel embarras «. Il lui raconte en peu de mots l'hiſtoire du payſan qu'il croit innocent. La femme lui demande s'il s'eſt préſenté des témoins : le mari répond qu'il y en a, & qu'ils ont vu tel jour, vers minuit, au clair de la lune, le payſan mettre le feu à la maiſon du riche. La femme prend un calendrier, & reconnoît qu'au jour indiqué, & à l'heure marquée, la lune n'étoit point levée, ce qui conſtatoit la fauſſeté des dépoſitions. Le Juge très-ſatisfait de l'obſervation judicieuſe de ſa femme, en fait part le lendemain à ſa Compagnie : on rappelle auſſi-tôt les témoins : ils ſe coupent, & ſont confondus. Le riche oppreſſeur & les témoins ſont condamnés. L'innocent rentra dans tous ſes droits, & fut amplement dédommagé, aux frais de ſon perſécuteur.

La Comtesse *de* *** étoit une dévote fort aigre & fort chagrine. Elle se plaignoit un jour à un Jésuite, homme d'esprit, de ce que sa belle-fille étoit humaine & généreuse, sans avoir aucun mérite à ses bonnes actions, parce qu'elle ne les faisoit pas en vue de Dieu : » Laissez-la faire, Madame, laissez-la » faire, dit le Jésuite; elle gagnera le » Paradis sans s'en douter «.

On sait qu'en considération des services rendus à l'Ordre de Malte par le Vicomte *d'Arpajon* *, les honneurs de Grand-Croix de cet Ordre furent accordés, le 27 Juillet 1645, à cette illustre Maison & à ses descendans, même par femmes, après l'extinction des mâles. En conséquence de cette concession, le Grand-Maître *Pinto* confirma par sa Bulle du 18 Septembre 1741, les mêmes honneurs au Comte de Noailles, en faveur de son mariage avec l'héritiere d'Arpajon. La réception de la Comtesse de Noailles à la dignité de Grand-Croix, se fit dans l'Eglise du

* Mort en 1679.

Temple. Le Grand-Prieur de France, le Comte de Noailles, tous les Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de cet Ordre qui étoient à Paris, aſſiſterent à cette cérémonie. La Comteſſe de Noailles, ſuivie d'un grand cortege, étoit allée prendre l'Ambaſſadeur en ſon Hôtel, d'où il la mena dans un de ſes carroſſes à l'Egliſe du Temple. La cérémonie commença par une Meſſe qui fut célébrée par Vénérable Frere Honoré *Clou*, Prieur-Curé du Temple; & après qu'elle fut dite, l'Ambaſſadeur, qui étoit ſous un dais, donna à lire à haute voix au Chancelier du Grand-Prieuré de France, la lettre qu'il avoit reçue du Grand-Maître, par laquelle il lui donnoit ordre & pouvoir de faire cette réception. Cette lettre portoit en ſubſtance: » Qu'il étoit juſte d'accorder » cette diſtinction à Madame la Com- » teſſe de Noailles; qu'elle étoit due à » ſon zele pour la Religion, ainſi qu'à » ſa naiſſance & à la conſidération » de ſes Ancêtres. Nous n'oublierons » jamais, ajoute le Grand-Maître, le » ſervice important que M. le Duc » d'Arpajon (Duc depuis ſon retour » de Malte), ſon biſaïeul, rendit à

» notre Ordre, lorſqu'il s'empreſſa de
» venir à notre ſecours à la citation
» de 1645, où il fut fait Généraliſſime
» de nos Troupes. Un fait ſi mémo-
» rable ne peut aſſez ſe reconnoître,
» & nous ſommes charmés d'avoir cette
» occaſion pendant notre *Magiſtere*,
» d'obliger le ſeul rejeton d'un nom
» qui nous eſt auſſi cher que recomman-
» dable : c'eſt ce dont nous vous char-
» geons d'aſſurer Madame la Comteſſe
» de Noailles «. Après cette lecture,
l'Ambaſſadeur adreſſa le diſcours ſuivant
à la Comteſſe :

» MADAME,

» Votre Excellence retrouve aujour-
» d'hui dans Son Alteſſe Eminentiſſime
» Monſeigneur le Grand-Maître, notre
» digne Chef, & dans tous les Membres
» qui compoſent l'Ordre de Saint-Jean
» de Jéruſalem, les mêmes ſentimens
» dont étoient remplis nos Prédéceſ-
» ſeurs, lorſqu'ils donnerent au Duc
» d'Arpajon, votre biſaïeul, un témoi-
» gnage unanime, authentique & dura-
» ble de leur reconnoiſſance. Ces Che-
» valiers ne ſont plus, l'eſprit de l'Or-
» dre eſt toujours le même. C'eſt donc

» avec une égale satisfaction, qu'il dé-
» core Votre Excellence de la Grand'-
» Croix, & qu'il reçoit au pied des
» Autels, des assurances que de votre
» côté vous contribuerez en tout ce qui
» dépendra de vous à son avantage & à
» sa gloire. Votre Excellence transmet-
» tra, sans doute, le même zele à la pos-
» térité qui naîtra de l'alliance qu'elle
» vient de contracter. De quelque côté
» que vos descendans portent les yeux
» sur leur illustre origine, ils y verront
» par-tout de grands exemples, & de
» puissans motifs d'aimer & de servir la
» Religion «.

La Comtesse de Noailles répondit : » Monsieur, je suis sensible, comme je le » dois, à la marque de distinction que je » reçois aujourd'hui. Je ne céderai en » rien à mes Ancêtres en attachement » pour la Religion ; & si je ne suis pas » assez heureuse pour trouver dans ma » vie une occasion aussi essentielle d'en » donner des preuves, je ne laisserai » échapper aucune de celles qui pour- » ront se présenter de montrer ma vive » reconnoissance pour la Religion, pour » notre Grand-Maître, & pour la per- » sonne de Votre Excellence «.

L'Ambassadeur remit ensuite au Chancelier du Grand-Prieuré de France, la Bulle du Grand-Maître, portant concession de la dignité de Grand-Croix de l'Ordre, en faveur de Madame la Comtesse de Noailles, pour en faire la la lecture à haute voix. Quand la lecture fut finie, la Comtesse de Noailles se mit à genoux sur son carreau; & l'Ambassadeur s'étant assis dans un fauteuil, lui donna l'habit de dévotion, & ensuite la Grand'Croix de l'Ordre.

La Comtesse de Noailles sortit de l'Église du Temple avec le même cortége, & alla descendre chez l'Ambassadeur, qui donna un dîner splendide, dont le dessert étoit d'un goût qui fut admiré. Il représentoit l'Isle de Malte, environnée de vaisseaux Chrétiens, qui donnoient la chasse à des vaisseaux Turcs, dont les uns couloient à fond, & les autres étoient désemparés. On y voyoit aussi tous les Forts de la place garnis de Troupes, & M. d'Arpajon sur le Port, où il donnoit ses ordres comme Généralissime des Troupes de la Religion.

M. *de* *** grave Magistrat, avoit commandé une perruque neuve avec

l'ordre précis de la lui apporter dans la matinée du Jeudi ſuivant qu'il devoit figurer dans une cérémonie. Le Perruquier différa quelques inſtans, parce qu'il ſe trouvoit dans l'embarras, ſa femme venant d'accoucher d'un enfant mort, qu'il mit dans une vieille boîte à perruque, afin d'épargner une biere. Mais il arriva que ſon premier Garçon poſa dans une boîte à-peu-près ſemblable la perruque de l'homme de Robe, qui l'envoyant chercher par ſon Valet de chambre reçut l'enfant mort au lieu de la chevelure brillante qu'il attendoit avec impatience. Ce qu'il y a de plus plaiſant dans cette mépriſe, c'eſt que par un ſingulier *qui pro quo*, on venoit d'enterrer la perruque neuve de M. *de* ***.

Les quatre freres *Pâris* étoient fils d'un Aubergiſte qui tenoit cabaret au pied des Alpes. Son enſeigne étoit : *A la Montagne.* Ses fils qui lui tenoient lieu de garçons, panſoient les chevaux des Paſſans, & ſervoient dans les chambres. Ils étoient grands & bien faits. L'un d'eux ſe fit Soldat aux Gardes, & l'a été aſſez long-temps. Une aventure ſinguliere les fit connoître. *Bouchu*,

Intendant de Grenoble, l'étoit aussi de l'Armée d'Italie, lorsqu'après la capture du Maréchal de Villeroy à Crémone, le Duc de Vendôme lui succéda dans le Commandement. Bouchu, quoique âgé & fort goutteux, n'avoit pas perdu le goût de la galanterie. Il se trouva que le principal Commis des Munitionnaires étoit galant aussi, & qu'il eut la hardiesse d'en conter à celle que l'Intendant aimoit. Comme il étoit jeune & plus aimable, il n'eut pas de peine à le supplanter. Bouchu outré, résolut de se venger, & pour cela, retarda si bien le transport des munitions, quelque chose que pût dire & faire le Commis, que le Duc de Vendôme ne trouva rien en arrivant à l'Armée. Le Commis qui se vit perdu, & qui ne douta point de la cause, courut le long des Alpes chercher les moyens de faire passer quelques vivres en attendant le reste. Heureusement pour lui & pour l'Armée, il s'arrêta au cabaret de *la Montagne*. L'Aubergiste lui fit espérer qu'au retour de ses fils qui étoient aux champs, ils pourroient lui trouver quelques passages. Vers la fin du jour, ils revinrent à la maison. Le Commis leur trouva de l'intelligence & des res-

ſources ; il ſe fia à eux, & ils ſe chargerent du tranſport qu'il déſiroit. Il manda ſon convoi de mulets, & paſſa ſous la conduite des freres *Pâris*, qui prirent des chemins qu'eux ſeuls & leurs voiſins connoiſſoient. Ces chemins étoient difficiles, mais courts ; en ſorte que ſans perdre du temps, le convoi joignit M. de Vendôme, qui juroit de bonne grace contre les Munitionnaires ſur qui Bouchu avoit rejeté toute la faute. Après les premiers emportemens, le Duc de Vendôme ravi d'avoir des vivres, & de pouvoir exécuter ce qu'il avoit projeté, voulut bien écouter ce Commis qui lui fit valoir ſa vigilance & ſon induſtrie, & qui lui prouva par pluſieurs lettres de M. Bouchu, combien il l'avoit preſſé de faire paſſer à temps les munitions & les farines, & qu'il ne falloit s'en prendre qu'à lui de la détreſſe où l'Armée avoit été à la veille de ſe trouver. Il ne cacha pas au Général la cauſe ridicule de la haine qui animoit Bouchu contre lui ; en même temps il ſe loua beaucoup de l'intelligence & de la bonne volonté des fils de l'Aubergiſte, auxquels il devoit la découverte du paſſage de ſon convoi.

Alors le Duc de Vendôme tourna toute ſa colere contre Bouchu, l'envoya chercher, lui reprocha devant tout le monde ce qu'il venoit d'apprendre, & finit par lui dire qu'il ne tenoit à rien qu'il ne le fît pendre. Ce fut le commencement de la diſgrace de cet Intendant qui, au bout de deux ans, fut obligé de ſe retirer. Ce fut auſſi le commencement de la fortune des freres Pâris. Les Chefs des Munitionnaires les récompenſerent, leur donnerent de l'emploi, & les avancerent très-rapidement. Enfin ils furent Munitionnaires eux-mêmes, s'enrichirent, vinrent à Paris tenter une plus grande fortune, & la firent telle, que dans la ſuite ils gouvernerent preſque ſous M. le Duc. Après de courtes éclipſes, ils ſont redevenus les maîtres des Finances & des Contrôleurs Généraux, ont acquis des biens immenſes, fait & défait des Miniſtres, & ont vu, pour ainſi dire à leurs pieds, la Cour, la Ville & les Provinces.

M. de *Mont-Martel*, le plus riche des freres Pâris, donnoit par mois à ſon fils une ſomme conſidérable pour ſes menus plaiſirs. S'étant apperçu que le jeune homme accumuloit depuis long-temps

ſomme ſur ſomme, il voulut remédier de bonne heure à un vice naiſſant, dont les ſuites ſont toujours funeſtes chez un homme riche. La tendreſſe de ce pere juſtement alarmée, lui ſuggere un moyen auſſi ingénieux qu'honnête. Il prévient ſon Curé, lui confie ſon projet, & l'invite à dîner pour le lendemain. Le Paſteur ſe rend à l'invitation; pendant le repas on s'entretient de la miſere des pauvres de la Paroiſſe. Le Paſteur obſerve que les reſſources lui manquent pour ſatisfaire aux beſoins de l'indigence; qu'il frappe en vain à toutes les portes, & que plus la miſere ſemble s'accroître & multiplier les malheureux, plus il s'apperçoit que la charité ſe reſſerre & ſe refroidit. Sur ce tableau touchant & pathétique de la miſere générale, le pere adreſſe la parole à ſon fils, & lui demande ſi ſes entrailles ne ſont pas vivement émues par cette peinture de l'humanité ſouffrante; il ajoute qu'il lui connoît une ame trop ſenſible pour ne pas contribuer de tout ſon pouvoir au ſoulagement de tant d'infortunés, qui n'ont d'eſpérance que dans la compaſſion des riches. » Je ſais, lui dit-il, que » vous avez en réſerve une ſomme

» assez considérable ; je me flatte que » vous l'avez destinée à de bonnes » œuvres. Béniffez la Providence qui » vous présente une occasion aussi favo- » rable de signaler votre bon cœur ; » livrez généreusement à Monsieur le » Curé ces trésors vils en eux-mêmes, » & qui n'ont de prix que dans le bon » usage qu'on en fait ; il les répandra » en votre nom dans le sein des pau- » vres «. En même temps M. de Mont-Martel ordonne à un Domestique de suivre son jeune Maître dans sa chambre, & d'apporter l'argent, dont il fait un généreux sacrifice. En effet, le jeune homme attendri jusqu'aux larmes, se dépouille sans murmure de tout son argent, qu'il remet entre les mains du Pasteur. Celui-ci l'embrasse, & l'assure que cette somme sera distribuée à son intention. Le pere termine cette scene touchante en comblant son fils de louanges & de caresses ; il augmente ses menus plaisirs, & lui recommande d'en faire un aussi bon usage dans la suite.

Le Prince de *** charmé de l'intrépidité d'un Grenadier, lui jeta sa bourse,

en lui disant qu'il étoit fâché que la somme ne fût pas plus considérable. Le lendemain le Grenadier vint trouver le Prince, & lui présentant des diamans & quelques autres bijoux : » Mon » Général, lui dit-il, vous m'avez fait » présent de l'or qui étoit dans votre » bourse, & je le garde ; mais surement » vous n'avez pas prétendu me donner » ces diamans, & je vous les rapporte. » — Tu les mérites doublement, ré» pondit le Prince, par ta bravoure & » par ta probité; ils sont à toi «.

Un Particulier laisse dans un fiacre un sac de 1200 livres ; arrivé chez lui, il se rappelle l'oubli qu'il a fait de son argent ; il affiche par-tout sa perte & promet deux louis de récompense à celui qui lui rapportera le sac. Le Cocher se transporte aussi-tôt chez le Particulier, & lui remet les 1200 livres. Celui-ci, sous prétexte d'être occupé, dit au Cocher de repasser dans une heure pour recevoir sa récompense ; le Cocher se retire & revient au temps marqué. Bien loin de lui donner la récompense promise, le Particulier l'accuse d'avoir volé trois louis sur la

ſomme contenue dans le ſac. Le Cocher va ſe plaindre au Lieutenant-Général de Police. Ce Magiſtrat mande auſſi-tôt le Particulier. » Quelle ſomme avez-» vous réclamée, lui dit-il? — La ſomme » de 1200 livres, lui répond le Parti-» culier. — Et vous, dit-il au Cocher, » quelle ſomme avez-vous trouvée » dans le ſac? — J'y ai trouvé 1200 » livres; je n'en ai rien diſtrait; je » l'affirme devant Dieu & devant les » hommes. — En ce cas, reprit le » ſage Magiſtrat en s'adreſſant au Par-» ticulier, puiſque le ſac ne contient » point la ſomme que vous avez récla-» mée, ce n'eſt pas à vous qu'il appar-» tient, mais à cet honnête garçon, » qui par ſa droiture & par ſa fidélité » eſt incapable de la baſſeſſe dont vous » l'accuſez «.

L'Ambaſſade de *Zaïd-Effendi* n'eut guere d'autre objet que d'égayer la vieilleſſe de Son Eminence le Cardinal de Fleuri. C'étoit une galanterie de M. *de Ville-Neuve*, Ambaſſadeur de France à la Porte. Ceux qui ne ſont point au fait du manége des Cours, vouloient abſolument que cet appareil de pompe

vaine servît de prétexte à des négociations importantes; il fut à peine l'occasion d'un Traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses pas une maison très-nombreuse, & digne du faste Asiatique. Il fit son entrée avec beaucoup d'éclat; le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. Zaïd-Effendi étoit un homme sur le retour, d'une moyenne taille & d'une physionomie respectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & spirituel. A un fonds d'esprit peu commun chez sa Nation, il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractere étoit liant, sa politesse aisée; il étoit fait pour goûter la France. Quoiqu'il fît un froid rigoureux le jour de son entrée, une foule immense brava l'intempérie de la saison. La multitude des Esclaves qui formoient le cortege de l'Ambassadeur, étoit dans le costume de sa Nation, c'est-à-dire, qu'ils étoient nus en grande partie; & malgré la différence des climats, ils furent contraints de supporter pendant plusieurs heures les injures de l'air. Les spectateurs le supportoient aussi presque sans s'en appercevoir, sur-tout

les femmes, qu'enflammoit l'aspect de ces fiers Musulmans, si renommés dans les champs de l'amour. Elles ne s'en tinrent pas au coup-d'œil, & le séjour de cet Ambassadeur dans la Capitale fournit matiere à beaucoup d'aventures galantes. Zaïd-Effendi eut toutes sortes d'agrémens à Paris; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Musulman Philosophe, c'est-à-dire, qui ne s'asservissoit point à la lettre de sa Religion, qui s'affranchissoit des pratiques minutieuses, & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & porterent plus d'une fois le désordre dans nos tavernes. Après une résidence de plus d'un an, il quitta la Capitale du Royaume à regret. Le Roi le chargea, pour l'Empereur son Maître, de présens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés. Il en reçut aussi pour lui & pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un si grand Monarque.

L'Abbé *Desfontaines* * voulant se justifier auprès d'un Magistrat qui ne

* Né en 1685, mort en 1745.

pensoit pas avantageusement sur son compte, le Magistrat lui dit : » Si on » écoutoit tous les accusés, il n'y auroit » point de coupables «. *Si on écoutoit tous les accusateurs*, repartit l'Abbé, *il n'y auroit point d'innocens.*

Dans une autre occasion, comme un homme en place lui reprochoit d'avoir composé des Ecrits trop satiriques, l'Abbé Desfontaines lui dit pour derniere raison: *Monseigneur, il faut bien que je vive. — Mais*, lui répondit le Ministre assez froidement, *je n'en vois pas la nécessité.*

Le Prince *de Wolffenbutel* eut deux filles, dont l'aînée fut mariée à l'Empereur Charles VI ; l'autre épousa le Czarowitz, fils indigne du Czar Pierre le Grand. Cette aimable Princesse * ne put venir à bout, par ses graces naturelles, par les plus rares qualités du cœur & de l'esprit, d'adoucir les mœurs de ce Prince féroce. A son air affable & prévenant, à ses discours honnêtes & affectueux, ce sauvage ne répondoit que par des manieres brusques, des paroles outrageantes, & même par les

* Née en 1674.

traitemens les plus durs. On aura peut-être de la peine à croire qu'il porta la brutalité jusqu'à l'empoisonner trois fois. Heureusement la Princesse reçut un prompt secours, qui arrêta les effets du poison. Pour surcroît de malheur, il n'y avoit alors personne dans cette Cour qui pût s'opposer aux violences du Czarowitz. Pierre le Grand parcouroit l'Europe pour sortir de la barbarie où ses prédécesseurs avoient vécu, & pour se mettre en état de créér un nouvel Empire. Un jour la Princesse étant grosse de huit mois, son mari lui donna tant de coups de pied, qu'on la trouva évanouie & baignée dans son sang. Après avoir quelque temps contemplé son ouvrage avec des yeux satisfaits, le barbare partit pour une de ses maisons de campagne. Des personnes touchées du sort de cette infortunée Princesse, résolurent de l'arracher pour jamais à son indigne époux : on écrivit au Czarowitz qu'elle étoit morte. Le Prince dépêcha aussi-tôt un Courrier, pour ordonner qu'on l'enterrât sans cérémonie. Il croyoit par-là, ôter au public la connoissance des mauvais traitemens qu'il lui avoit fait éprouver la veille.

La

La Comtesse *de Konigsmark*, mere de *Maurice* Comte de Saxe, la fit évader du Palais où elle étoit renfermée ; elle lui donna un vieux Domestique de confiance qui savoit l'Allemand & le François, & une femme pour l'accompagner. Elle part *incognito*, n'ayant pour ressource que le peu d'argent & de bijoux qu'elle put ramasser. La Princesse arrive à Paris ; mais craignant d'y être reconnue, elle quitte cette Capitale pour se rendre à l'Orient, d'où partoient les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, à qui le Roi avoit concédé la *Louisiane*, qu'on appeloit aussi le *Mississipi*. Elle s'embarqua avec les huits cents Allemands qu'on envoyoit pour peupler cette Contrée nouvellement découverte. Cette illustre inconnue, accompagnée de son fidelle Domestique, qu'elle faisoit passer pour son pere, & d'une seule femme de chambre, arriva à bon port à la Louisiane. Elle ne tarda pas à y fixer les yeux & l'admiration de tous les Habitans. Le Chevalier *d'Aubant*, Officier plein de mérite, qui avoit été autrefois à Saint-Pétersbourg pour y solliciter de l'emploi, reconnut la Princesse. Il n'osa d'abord s'en rapporter au témoignage

de ses yeux; mais après avoir examiné bien attentivement sa démarche, son air, les traits de son visage, réfléchissant d'un autre côté sur le caractere odieux du Czarowitz, il ne put douter que ce ne fût elle-même. Il eut cependant la prudence de se taire, & se rendit si utile au vieux Domestique, que celui-ci lui donna toute sa confiance. Il se dit Allemand, & lui déclara qu'il avoit une somme suffisante pour former une habitation sur les bords du fleuve de *Missisipi.* D'Aubant, qui étoit très-entendu, unit ses petits fonds à ceux de l'étrangere, pour acheter des Negres en société. Le Chevalier ne négligeoit rien pour s'attirer l'estime de la Princesse, à laquelle il donnoit, dans toutes les occasions, de nouvelles preuves de son intelligence, de son zele & de son dévouement. Un jour qu'il se trouva seul avec elle, il ne fut plus le maître de garder le silence. Plein d'une tendresse respectueuse, il tombe à ses genoux, & lui avoue qu'il la connoît. Cet aveu jeta d'abord la Princesse dans une espece de désespoir; mais se rassurant sur l'épreuve qu'elle avoit faite de la prudence de cet Officier, elle lui en témoigna sa recon-

noiſſance, & lui fit jurer qu'il garderoit inviolablement cet important ſecret.

Quelque temps après, on apprit à la Nouvelle-Orléans, par les Gazettes d'Europe, la cataſtrophe arrivée en Ruſſie, & la mort du Czarowitz, qui s'étoit révolté contre ſon pere. La Princeſſe morte civilement en Europe, ne voulut point y retourner. Le ſouvenir de ſes malheurs paſſés lui fit préférer les douceurs d'une vie privée. Le bon vieillard qu'elle daignoit appeler ſon pere, & qui en rempliſſoit tous les devoirs, lui fut enlevé dans le même temps. Sa mort la pénétra d'une douleur qu'on ne ſauroit exprimer. Elle ſentoit qu'elle avoit perdu ſon plus cher appui, l'homme à qui elle devoit tout, depuis qu'elle étoit devenue la victime des caprices du ſort. L'Amour du Chevalier d'Aubant n'avoit pas échappé à la pénétration de la Princeſſe, quoique toujours couvert du voile de l'attachement & du reſpect. Elle n'avoit plus que lui pour conſolateur & pour confident : lui ſeul étoit le ſoutien de ſa vie. Sa droiture, ſa capacité & ſon empreſſement à la ſervir, lui avoient gagné la bienveillance de la Princeſſe;

Bientôt elle ouvrit ſon ame à un ſentiment plus tendre & plus généreux, & elle ne balança pas à couronner les vœux du Chevalier. La voilà donc femme d'un Capitaine d'Infanterie dans un pays peuplé de Negres, au milieu d'une Nation ſauvage, & de gens de toute eſpece ; & cependant Princeſſe ſortie d'un ſang auguſte, veuve de l'héritier du plus vaſte Empire du monde, & ſœur de l'Impératrice d'Occident. Cette femme courageuſe, au-deſſus de tous les préjugés, ne s'occupa plus que du ſoin de partager avec ſon mari les travaux pénibles qu'exige une nouvelle habitation : elle ſe trouvoit mille fois plus heureuſe dans cet état, que lorſqu'elle étoit dans le Palais Impérial à Pétersbourg, & peut être même plus que ſa ſœur ſur le Trône des Céſars. Le Ciel donna à ces vertueux époux, pour fruit de leur union, une fille que Madame d'Aubant nourrit elle-même, & à qui elle apprit l'Allemand, ſa Langue naturelle.

Quelques années après, le Chevalier d'Aubant ayant été attaqué de la fiſtule, vendit ſon habitation, & vint à Paris pour s'y faire traiter. Madame d'Aubant

l'y ſuivit, & ſoigna elle-même ſon mari avec l'affection la plus tendre. Pendant la convaleſcence du Chevalier, elle alloit quelquefois ſe promener aux Tuileries avec ſa fille. Un jour le Comte de Saxe qui paſſoit dans la même allée, l'entendant parler la Langue de ſon pays, s'approcha d'elle. Quelle fut ſa ſurpriſe en reconnoiſſant la Princeſſe! Elle le pria inſtamment de garder le ſecret, & lui raconta de quelle maniere la Comteſſe de *Konigſmark* avoit favoriſé ſon évaſion de Pétersbourg. Le Comte de Saxe ne lui diſſimula pas qu'il en parleroit au Roi. La Princeſſe lui demanda en grace de ne le faire que dans trois mois. Le Comte le lui promit, & lui demanda la permiſſion de l'aller voir. Elle la lui accorda, à condition qu'il ne viendroit que la nuit & ſans témoins. Cependant le Chevalier d'Aubant, déjà rétabli de ſa maladie, voyoit ſes fonds preſque épuiſés. Il ſollicita & obtint de la Compagnie des Indes, la Majorité de l'Iſle de Bourbon. Le Comte de Saxe alloit de temps en temps rendre ſes devoirs à la Princeſſe. Les trois mois expirés, il ne manqua pas de ſe rendre chez elle avant de parler au Roi. Il ne

put revenir de ſon étonnement, lorſqu'il apprit que Madame d'Aubant étoit partie avec ſon mari & ſa fille pour les Indes Orientales. Le Comte alla ſur le champ en inſtruire Louis XV, qui envoya chercher le Miniſtre, & lui ordonna d'écrire au Gouverneur de l'Iſle de Bourbon de traiter Madame d'Aubant avec la plus grande diſtinction. Sa Majeſté écrivit de ſa propre main une lettre à la Reine de Hongrie, quoiqu'il fût en guerre avec elle, pour l'inſtruire du ſort de ſa tante. La Reine remercia le Roi, & lui adreſſa une lettre pour Madame d'Aubant, dans laquelle elle la ſollicitoit de ſe rendre à ſa Cour, & d'abandonner ſon mari & ſa fille, dont le Roi de France prendroit ſoin. Cette généreuſe Princeſſe refuſa de ſouſcrire à une pareille condition. Elle reſta à l'Iſle de Bourbon juſqu'en 1754. Devenue veuve après avoir perdu ſa fille, elle retourna à Paris, où elle vécut ignorée. Pluſieurs perſonnes ont cru qu'elle s'étoit retirée à Montmartre, & qu'elle y étoit encore en 1760. D'autres ont dit qu'elle avoit choiſi ſa retraite à Bruxelles, où l'illuſtre Maiſon de Brunſwick lui faiſoit une penſion de ſoixante mille florins, dont

cette respectable Princesse donnoit les trois quarts aux pauvres, qui l'appeloient leur mere. Nous ajouterons qu'en 1771 elle vivoit depuis six ans à *Vitri*, près de Paris. Elle n'avoit que trois Domestiques, dont un Negre. On la nommoit Madame *de Moldack*. Elle étoit veuve pour la troisieme fois.

Le Roi de Prusse ayant désiré s'attacher *Maupertuis* *, ce grand Géometre ne se rendit aux instances de Fréderic qu'avec l'agrément de Louis XV, qui lui conserva tous les droits de regnicole en France. Fréderic étoit alors en guerre avec l'Empereur. Maupertuis en voulut partager les périls. Il accompagna le Roi de Prusse à la Bataille de *Molwitz*, fut pris & pillé par les Hussards. On l'envoya prisonnier à Vienne. L'Empereur voulut le voir, & lui fit l'accueil le plus distingué. Il lui demanda si dans ce que les Hussards lui avoient enlevé, il y avoit quelque chose qu'il regrettât particuliérement. Maupertuis crut ne devoir témoigner au Prince que sa reconnoissance pour une question si obli-

* Né en 1698, mort en 1759.

geante ; enfin pressé par l'Empereur ; il avoua qu'il regrettoit beaucoup une montre de *Greham*, qui lui étoit d'un grand secours pour ses observations Astronomiques. L'Empereur qui en avoit une du même Horloger Anglois, mais enrichie de diamans, dit à Maupertuis : » C'est une plaisanterie que les » Hussards ont voulu vous faire ; ils » m'ont rapporté votre montre ; la » voilà, je vous la rends «.

L'Impératrice-Reine lui ayant demandé s'il connoissoit la Reine de Suede, sœur du Roi de Prusse : » On dit, ajouta-t- » elle, que c'est la plus belle Princesse » du monde «. *Madame*, répondit Maupertuis, *je l'avois cru jusqu'à ce jour*.

Vers 1715, le Comte de *Caylus* *, alors fort jeune, passa dans le Levant à la suite de notre Ambassadeur à la Porte. Arrivé à *Smyrne*, il voulut profiter d'un délai de quelques jours pour visiter les ruines d'*Ephese*, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne étoit alors infestée par une troupe de brigands, à la tête des-

* Né en 1692, mort en 1765.

quels étoit le redoutable *Caracayali.* Il y avoit là de quoi déconcerter l'avide curiosité du Comte de Caylus; elle n'en fut que plus irritée; mais pour la concilier avec la prudence, il s'avisa d'un expédient qui lui réussit. Vêtu d'une simple toile, & ne portant rien sur lui qui pût tenter des voleurs, il se mit sous la conduite de deux brigands venus à Smyrne, & qui étoient de la bande même de Caracayali; il étoit convenu avec eux d'une certaine somme qu'ils ne devoient toucher qu'à son retour. Comme ils avoient intérêt à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fidelles. Ils le conduisirent à leur Chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, instruit du motif de son voyage, voulut servir sa curiosité; il l'avertit qu'il y avoit dans le voisinage, des ruines dignes d'être connues; & pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux Arabes, de ceux qu'on appelle *Chevaux de race*, estimés les meilleurs coureurs. Le Comte se trouva bientôt, comme par enchantement, sur les ruines indiquées; c'étoient celles de *Colophon.* Il y admira les restes d'un théâtre, dont

les siéges pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer, laissoient jouir les spectateurs de l'aspect le plus riant & le plus varié. Le Comte de Caylus retourna passer la nuit dans le Fort qui servoit de retraite à Caracayali, & le lendemain il se transporta sur le terrain qu'occupoit anciennement la Ville d'Ephese.

Dans les promenades qu'il faisoit presque toujours seul, le Comte de Caylus s'amusoit quelquefois à demander la monnoie d'un écu aux pauvres qu'il rencontroit. Quand ils étoient allés la chercher, il se cachoit pour jouir de l'embarras où ils feroient à leur retour : il se montroit enfin ; prenoit plaisir à louer le pauvre de son exactitude, & le récompensoit en doublant la somme. Il a souvent dit qu'il lui étoit arrivé de perdre son écu ; mais qu'il étoit fâché de n'être pas dans le cas d'en donner un second.

M. *d'Etioles*, exilé de Paris, cherchoit à se distraire de sa mélancolie en parcourant les extrémités de la France ; jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli

& fêté par-tout; on ne doutoit pas qu'il n'eût un jour le plus grand crédit, & dans chaque Province les plus grands Seigneurs vouloient le posséder & le régaler. A un de ces repas se rencontre un vieux Gentilhomme campagnard, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la Cour. Il est frappé de la considération que le Voyageur obtient de chacun des convives; & dans le dessein de s'y conformer, il demande à un de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la Marquise *de Pompadour.* Il retient ce nom, demande à boire, & s'adressant à M. d'Etioles, il lui crie: *Monsieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé?* Et tout le monde de rire, excepté le Héros, dont c'étoit rouvrir cruellement la blessure. L'orateur interdit, apprend quelle sottise il vient de commettre; il est d'autant plus embarrassé, qu'elle est de la nature de celles qu'on ne sauroit réparer par des excuses.

Au Bal paré qui fut donné à l'occasion du second mariage de M. le Dauphin,

I vj

un Particulier s'étoit mis fur une banquette deftinée à quelqu'un de très-protégé. L'Officier des Gardes-du-Corps voulut le déplacer; l'inconnu réfifta : comme l'autre infiftoit, ce *quidam* impatienté des menaces qu'on lui faifoit, répondit avec vivacité : *Je m'en... Monfieur; & fi cela ne vous convient pas, je fuis un tel, Colonel du Régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat & fe répandit dans la falle. Un inftant après, une Dame qu'on vouloit auffi faire changer de place, fe voyant tracaffée, s'écrie : *Vous ferez ce que vous voudrez; mais je fuis du Régiment de Champagne.* Cette phrafe fubftituée au mot trop énergique du Colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même chofe.

Au Bal mafqué, le Roi s'amufa beaucoup d'une fcene affez plaifante. Un buffet fplendidement fervi offroit, comme c'eft l'ufage, des rafraîchiffemens aux Acteurs du Bal. Un mafque en *domino* jaune s'y préfentoit fréquemment, & dévaftoit les liqueurs fraîches, les vins les plus exquis, & toutes les pieces de réfiftance. S'il difparoiffoit un moment, c'étoit pour revenir plus

altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques masques, qui le montrerent à d'autres. Le domino jaune devint bientôt l'objet de la curiosité générale. Sa Majesté voulut le voir : inquiete de savoir qui il étoit, elle le fit suivre; il se trouva que c'étoit un domino commun aux Cent-Suisses, qui s'en affublant tour-à-tour, venoient successivement se relever à ce poste.

Le Marquis *de Conflans*, se récriant contre l'usage où sont les Cardinaux, d'avoir des Chevaliers de Saint-Louis Gentilshommes pour leur porter la queue dans les grandes cérémonies, M. le Cardinal de Luynes prétendit que cela s'étoit toujours vu, & assura même qu'un Conflans n'avoit pas cru déroger par cette fonction. Cela se peut, repartit gaiement le Marquis, *nous avons toujours eu dans notre Maison de pauvres freres, dans le cas de tirer le Diable par la queue.*

Une famille respectable, composée du pere, de la mere & de cinq enfans, s'étoit vûe réduite à la plus affreuse misere, par un de ces revers dont le

Syſtême de Law fournit tant d'exemples. Le pere, dont l'humeur étoit violente, balança quelque temps s'il n'auroit point recours au remede Anglois. Son épouſe s'apperçut de ſes agitations; & le connoiſſant capable d'une réſolution funeſte, elle uſa de tous les moyens pour la prévenir; mais en étoit-il d'efficaces? Sa tendreſſe pour elle & pour ſes enfans ne faiſoit qu'ajouter à ſon déſeſpoir. D'un autre côté, la ſeule idée de recourir à l'aſſiſtance de ſes proches, tourmentoit mortellement un homme fier, qui n'avoit jamais eu beſoin du ſecours de perſonne. Il étoit d'ailleurs incertain de l'obtenir, & le refus eût été pour lui le plus cruel des ſupplices. Ajoutez la honte de déchoir aux yeux de toute une Ville, où il avoit tenu un des premiers rangs. Enfin il ne parloit que de ſe donner la mort, & lorſque ſon épouſe, qui étoit continuellement à le veiller, l'exhortoit à prendre des ſentimens plus modérés, il ne lui répondoit qu'en la preſſant elle-même de ſe délivrer de la vie, & d'inſpirer la même réſolution à leurs enfans. Une idée qui vint à ſon épouſe, & qu'elle lui exprima avec les plus tendres larmes de l'amour,

rendit presque en un moment la force & même le calme à son esprit. » Tout » n'est pas désespéré, lui dit-elle ; j'ai » de la santé, & nos cinq enfans en ont » aussi. Quittons la Ville où nous som- » mes, pour aller demeurer à Paris ; » nous n'y serons connus de personne, » & nous travaillerons, vos enfans & » moi, à vous faire vivre honnêtement «. Elle ajouta que si son travail ne suffisoit pas, elle se réduiroit à demander secrétement l'aumône pour fournir à son entretien. Il rêva quelques momens à cette proposition ; & prenant son parti avec une constance digne de tout ce qu'il a fait depuis : » Non, lui dit-il, » je ne vous abaisserai point à cette » indignité ; mais puisque vous êtes » capable de tant de courage, je sais » ce qu'il nous reste à faire. Mon déses- » poir ne venoit que de ma tendresse » & de ma compassion pour vous «. Il parut plus tranquille après ce discours, & toute sa famille le devint comme lui. Il ne perdit pas un moment, & recueillant les débris de sa fortune, qui n'alloient pas à cent pistoles, il quitta secrétement la Ville avec sa femme & ses enfans. Mais, au lieu de prendre le chemin de

Paris, comme elle s'y attendoit, il prit celui d'une Province voisine, & au premier Bourg où il se crut inconnu, ils changerent d'habits, & se revêtirent des étoffes les plus viles. Ayant ensuite continué sa route, il arriva dans un grand Village qui lui parut propre à son dessein. Il y loua une cabane dans l'endroit le plus écarté, avec un petit champ & quelques arpens de vigne; il y mit des meubles conformes au lieu. » Vous m'avez offert, dit-il à sa femme, » de travailler avec vos enfans à mon » entretien; il vaut mieux que nous » travaillions chacun de notre côté; » mes fils partageront mon travail, » & vous ferez partager le vôtre à vos » filles «. Voyant quelques larmes qui couloient des yeux de sa femme: » Si » je croyois, ajouta-t-il, que ces pleurs » marquassent votre répugnance pour » le genre de vie que je vous fais » embrasser, je vous offrirois de vous » procurer une vie plus douce dans » quelque Ville, où je pourrois vous » envoyer d'ici les petits profits de mon » travail; mais je vous connois trop » bien pour croire que vos propres » peines soient celles qui vous tou-

» chent; soyez sûre que vous n'avez
» aucune raison de vous affliger des
» miennes; je sens que je puis être
» heureux dans notre nouvelle condi-
» tion. Nous aurons moins de commo-
» dités, mais nous aurons moins de
» besoins «. Il employa ce qui lui restoit d'argent à se pourvoir de laine & de toile pour occuper ses filles, & d'instrumens propres à cultiver la terre pour ses fils & pour lui-même. Il prit un paysan dans sa maison pour leur en montrer l'usage. Quelques jours d'exercice leur firent surmonter toutes les difficultés. L'exemple de leur pere & de leur mere, leur inspira une sorte d'émulation qui ne s'est jamais refroidie. Ils vécurent entre eux dans une paix admirable; & quoiqu'ils eussent peu de communication avec leur voisinage, leur douceur & leur honnêteté ne laisserent pas de les faire aimer de tout le monde. C'étoit chez eux que les Habitans du Village prenoient les ouvrages de laine qui sont en usage à la campagne; le profit qu'ils en tiroient eût pu suffire pour la vie sobre dont ils avoient formé l'habitude. Comme il étoit impossible que la curiosité ne portât tôt ou tard

le Curé de la Paroisse & les principaux Habitans à s'informer de quel pays ils étoient venus, & pour quelle raison des personnes qui paroissoient si bien nées, se trouvoient dans cette situation, ils prirent le parti de s'ouvrir au Curé, en le priant d'arrêter la curiosité des autres. C'est de cet Ecclésiastique qu'on a su leur histoire.

Un Chevalier de Saint-Louis, qui avoit épuisé sa fortune au service, obtint pour récompense une modique pension. Pendant long-temps ce fut son unique ressource pour faire subsister sa famille. Cette ressource vint à lui manquer. Après avoir employé vainement tous les moyens raisonnables de se faire payer, après avoir vendu tout ce qui pouvoit lui rester d'effets, il se vit dans la nécessité ou de mendier ou de se faire manœuvre. Il ne balança pas entre ces deux partis, & se mit au service des Maçons. Un jour qu'il étoit employé à ce travail humiliant, vint à passer dans sa voiture un Officier-général, qui l'apperçut descendant d'une échelle avec un ruban rouge à la boutonniere de son habit de manœuvre. Piqué qu'un

homme de cet état se fit un amusement d'une décoration respectable, il l'envoya chercher avec l'intention de lui faire une réprimande. Ce malheureux qui montroit encore un air noble & martial, se présente avec assurance devant M. le B. D., & après avoir satisfait en peu de mots à ses premieres questions, il ajoute que se voyant réduit, faute de secours, à la cruelle alternative, ou de gagner sa vie à ce métier, ou de la demander à des citoyens, dont il avoit défendu les murailles au prix de sa fortune & de sa santé, il avoit choisi ce premier moyen d'arracher sa femme & ses enfans au tourment de la faim, au désespoir & à la mort. M. le B. D. ne pouvant retenir ses larmes à la vue de cet infortuné, dont la figure étoit encore cicatrisée de plaies honorables, l'embrassa & le fit monter dans son carrosse. S'étant convaincu de la vérité des circonstances affligeantes, où l'Officier s'étoit trouvé, il en instruisit le Roi, qui, dit-on, voulut le voir & lui assigna une pension de quinze cents livres, réversible sur sa femme & ses enfans.

Le droit ridicule dû au Château de C... Paroisse de B... près *Bressuire* en Poitou, ressemble à toutes les extravagances de ce genre, produites dans les siecles d'anarchie & d'ignorance ; mais ce qui mérite à celui-ci d'être distingué des autres, c'est la nouveauté de son établissement; il est du 5 Novembre 1737. Voici l'extrait même de l'acte dont on garantit l'authenticité.

» Pour raison de quoi, je vous dois, » mondit Seigneur, le devoir ci-après » expliqué, qui est qu'à la premiere » couche que les Dames de C... feront » d'enfant vivant, soit mâle ou femelle, » moidit avouant & l'aîné des enfans » mâles qui naîtront de moi en légi- » time mariage, & les descendans aussi » premiers nés mâles de mesdits enfans » à perpétuité sommes tenus d'aller le » lendemain des couches de ladite Dame » Comtesse, au-devant de la porte » d'entrée de sa chambre, & là crier » à haute voix, *Vive Madame la Com-* » *tesse de C... & le nouveau né*, à l'hon- » neur duquel je serai tenu boire tout » d'une haleine une bouteille de vin, » que vous serez, mondit Seigneur,

» tenu me faire donner avec un mor-
» ceau de pain blanc pesant une livre,
» & une perdrix bien poivrée & salée ;
» & si ladite Dame Comtesse n'accou-
» choit que d'une fille, vous ne me ferez
» donner, mondit Seigneur, qu'une
» bouteille d'eau, une livre de pain
» noir & un morceau de fromage, lequel
» devoir j'offre de vous payer, &c. «.

Le Vaisseau *le Bourbon* de 74 canons, monté par le Marquis *de Boulainvilliers* (en 1741), coule à fond à la hauteur des Isles d'Ouessant. Plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, l'avoient empêché de suivre l'Escadre du Marquis *d'Antin*, dont il faisoit partie. Le Marquis de Boulainvilliers voyant que le mal étoit augmenté, au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient suffire, que son Vaisseau étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé & secouru ; retenu sur son bord par un devoir austere, il brave la mort, & songe seulement à sauver quelques Sujets à son Roi ; son fils est du nombre : il les fait descendre dans la chaloupe, sous prétexte d'envoyer chercher du secours, au nombre de

onze Officiers & de onze Mariniers. Une demi-heure après, ils ont la douleur de voir leur Capitaine & leurs camarades, engloutis avec le Vaiſſeau.

On place en cette année (1741) la mort de la fameuſe *Marion de Lorme* qui vécut, dit-on, cent trente-quatre ans & dix mois. Cette longévité a fait le ſujet d'une diſpute qu'on ne prétend point décider ici. Mais il exiſte une Hiſtoire de cette femme ſinguliere, dont les principales circonſtances s'accordent parfaitement avec les Journaux du temps; les notes qui l'accompagnent ſont de la plus grande exactitude, & l'on ne peut regarder l'Extrait-mortuaire qui vient à l'appui des autres preuves, comme l'ouvrage de l'imagination. Quoi qu'il en ſoit, voici l'Extrait de cette vie ſemée d'événemens aſſez curieux pour juſtifier l'étendue de cet article.

Marion de Lorme naquit le 5 Mars 1606, & fut nommée *Marie-Anne;* ſon pere s'appeloit *Jacques Grapin*, & ſa mere *Léonore Jacquet;* ils demeuroient l'un & l'autre à *Balheram*, près de *Giez* en Franche-Comté. Venue à Paris fort

jeune, Marie-Anne fit connoiſſance avec *Desbarreaux* à qui elle donna les prémices de ſon cœur, & qu'elle ne ceſſa jamais d'aimer, quoiqu'elle lui fît de fréquentes infidélités. Ce fut lui qui lui fit quitter ſon nom pour prendre celui de *Marion de Lorme.*

Elle n'avoit que 19 ans quand le Duc *de Buckingham*, Ambaſſadeur d'Angleterre arriva à Paris. La voir & la déſirer fut pour lui l'effet d'un inſtant; le regarder & céder ne fut pas pour Marion une plus longue affaire. Cette intrigue demeura cachée avec beaucoup de ſoin; le Duc avoit de bonnes raiſons pour cela : il ſe vit obligé de retourner en Angleterre, qu'il gouverna, comme *Richelieu* gouvernoit la France. Ce fut dans ce temps-là que Madame *de Chevreuſe* l'une de ſes Maîtreſſes, ayant tramé une conſpiration contre la vie du Cardinal, fut obligée de ſe ſauver en Lorraine, & que *Chalais* fut décapité.

Buckingham déſirant de ſe venger du Roi & du Cardinal, partit d'Angleterre avec une flotte redoutable, ſurnommée la flotte *de Cléopatre*, aborda à l'Iſle de Rhé, & voulut emporter le Fort *Saint-Martin*, défendu par *Thoiras*;

l'inaction dans laquelle il resta cinq jours, sauva les François; mais ce qu'on ignore généralement, c'est la cause singuliere de cette inaction. Le Cardinal voyant que tous ses projets & son crédit seroient renversés, si le Duc prenoit Saint-Martin; n'ayant aucun moyen de l'en empêcher, à moins que d'en trouver un pour lui faire retarder l'attaque, ce qui auroit laissé le temps à Thoiras de se préparer à la défense, & se regardant comme entiérement perdu, alloit succomber à sa douleur, lorsque *Boisrobert*, son confident intime, lui conseilla d'engager celle que Buckingham avoit tant aimée, & qu'il aimoit toujours, de lui écrire une lettre si touchante, que cet amant ne pût avoir la force de lui rien refuser. *Ah! Boisrobert*, s'écria le Cardinal, *jamais elle n'y consentira.* » Monseigneur, ré» pondit le confident, vous ne connois» sez pas les femmes aussi-bien que les » hommes; faites-lui croire qu'en obli» geant l'Anglois à différer de quelques » jours, ce sera rendre à l'Etat le ser» vice le plus important, & je vous » réponds que son amour-propre l'em» portera sur sa répugnance à vous » obliger.

» obliger. Daignez me charger de cette » négociation, je vous réponds du suc» cès «. L'Abbé avoit raison ; la lettre fut écrite & réussit.

L'amoureux Buckingham, pour obéir à l'objet de ses vœux, n'attaqua que le sixieme jour, fut repoussé avec perte ; se contenta ensuite d'un blocus qui dura trois mois, & ordonna le rembarquement de ses Troupes qui, avant d'arriver à la pointe de l'Isle où étoient ses vaisseaux, furent taillées en pieces par M. *de Schomberg*. Le Duc ramena les tristes restes de son expédition en Angleterre, & fut assassiné à Portsmouth, le 2 Septembre 1628. Avant de mourir, il écrivit une belle lettre à *Marion*, qui le pleura sincérement, & ne tarda pas à trouver des consolations.

Quelques années après elle fit connoissance avec le jeune *Cinq-Mars* qui s'oublia jusqu'à l'épouser en secret. A peu près dans ce temps, le Cardinal voulut la voir sans en être vu. *Ninon* la conduisit à Ruel, où Son Eminence l'ayant trouvé mille fois plus belle qu'il ne se l'étoit imaginé, voulut absolument savoir si elle avoit donné son cœur à Cinq-Mars. Boisrobert fut envoyé à

la découverte ; il rapporta que les complaisances de *Marion* pour Cinq-Mars étoient l'ouvrage de la vanité, & qu'elle réservoit toute sa tendresse pour son ancien ami Desbarreaux. Le Cardinal fit engager ce dernier à se départir de ses prétentions en sa faveur ; on lui promit de faire tout pour sa fortune ; Desbarreaux se tira de là par des plaisanteries, fut persécuté, obligé de se défaire de sa Charge & de sortir du Royaume, où il ne rentra qu'après la mort du Cardinal.

Quoique *Richelieu* fut sûr de l'indifférence de *Marion* pour Cinq-Mars, il voulut les empêcher de se voir ; en conséquence, il engagea la Maréchale *d'Effiat*, mere de Cinq-Mars, à attaquer son fils & sa séductrice sur leur mariage clandestin. Ce procès prit la tournure la plus sérieuse, & fit rendre l'Ordonnance du 2 Novembre 1639. Cinq-Mars oublia bientôt *Marion*, qui, sollicitée par *Ninon*, se vit forcée de céder à Richelieu ; mais elle l'eut en horreur, & ne le vit qu'une fois pour l'accabler de reproches après le supplice de Cinq-Mars, auquel il ne survécut que trois mois.

Plus libre que jamais, *Marion* s'abandonna à son goût pour les plaisirs; mais la Justice céleste se servit d'un moyen extraordinaire pour la punir de ses fautes, en l'entraînant dans une démarche qui fut la cause de tous ses malheurs. Elle avoit alors quarante-quatre ans, & n'avoit point encore connu l'ambition. Quoiqu'elle eût conservé presque toute sa beauté, elle ne pouvoit se cacher l'avenir; elle prit donc le parti de s'assurer par l'intrigue, une importance, dont elle s'étoit fait une douce habitude. Sa maison devint le rendez-vous des émissaires des Princes mécontens; mais le 18 Janvier 1650, lorsqu'elle apprit que les Princes de Condé & de Conty, & le Duc de Longueville étoient arrêtés, elle commença à craindre pour elle. Sachant quel ennemi implacable étoit le Cardinal Mazarin, & manquant des moyens de l'attendrir, elle chercha dans son esprit ce qui lui restoit de ressources, & n'en trouva qu'une, celle de se faire passer pour morte. Les avis secrets qu'elle recevoit, acheverent de la déterminer. Elle fut avertie que dans la nuit même elle devoit être arrêtée & conduite à

la Bastille; il n'y avoit plus à balancer. Elle commença par s'assurer de *Guy Patin*, son Médecin, & de quelques-uns de ses Domestiques. Ensuite elle se mit au lit, se fit saigner, & le Docteur répandit le bruit qu'elle étoit fort mal. Vers le minuit, des Archers entrerent chez elle pour lui signifier l'ordre du Roi; mais la trouvant dans un état qui paroissoit annoncer une prochaine agonie, ils prirent sur eux de ne pas mettre cet ordre à exécution, & rapporterent au Cardinal qu'elle n'avoit que peu de momens à vivre. Les jours suivans, elle vit quelques-uns de ses amis les plus intimes; mais la peur s'étoit tellement emparée de son ame qu'elle crut devoir les tromper aussi-bien que ses ennemis. Elle auroit pu terminer en peu de jours cette tragique scene, si elle n'eût craint que le Cardinal ne se doutât de la piece qu'elle lui jouoit. D'un autre côté, espérant toujours que l'affaire des Princes s'accommoderoit, & qu'on ne songeroit plus à elle, sa constance à soutenir ce triste rôle la retint au lit plusieurs mois. Enfin avertie par *Guy Patin*, que le Cardinal n'attendoit que sa convalescence pour la

punir, & qu'il avoit aſſuré que rien ne pourroit la ſouſtraire au traitement le plus dur, elle ſe détermina à quitter Paris pour jamais, ou du moins juſqu'à la mort de ſon ennemi.

Depuis quelques jours perſonne n'entroit plus chez elle; on la croyoit ſi mal, qu'on n'eſpéroit plus rien. La nouvelle de ſa mort fut reçue comme une choſe à laquelle on s'attendoit depuis long-temps. *Guy Patin* ſe chargea de la pompe funebre, qui ſe fit le 29 de Juin. Tous ſes amans ſe crurent obligés de lui rendre les derniers devoirs; qu'on juge du cortége! elle eut la curioſité de le voir paſſer; & toute inconſolable qu'elle étoit de ſa cruelle aventure, elle ne put s'empêcher de rire de bon cœur d'avoir pu attraper une bonne fois, tous enſemble, ceux qu'elle avoit ſi bien trompés en détail. Le Gazetier (*) *Loret*, ne manqua pas de célébrer

(*) *Loret* étoit l'Auteur d'une Gazette appelée *Gazette burleſque*; leur Recueil entier des Lettres qui la compoſoient eſt intitulé la *Muſe hiſtorique*, contenant les nouvelles du temps, depuis le 26 Octobre 1652, juſqu'au 29 Mars 1655, incluſivement; les années 1650 & 1651, forment un Recueil à part, que *Loret* donna en 1658.

ſon trépas ; le bon *Saint-Evremont* ſe crut obligé de le conſigner dans de petits Vers qui ne firent pas fortune. *Guy Patin* qui avoit la fureur de mander tous les morts de Paris à ſon ami *Falconnet* n'oſa pourtant pas lui mander celle-ci.

Mais ce n'eſt pas aſſez de prouver que *Marion* a pu ne pas mourir en 1650, quoique le bruit de ſa mort ſe fût répandu dans ce temps-là ; il faut rendre compte de ce qu'on peut appeler ſa ſeconde vie, qui eſt vraiment extraordinaire.

Guy Patin adreſſa *Marion* à un de ſes amis qui demeuroit à *Oſtende*, où elle trouva le moyen de ſe rendre avec ce qu'elle put emporter de ſes biens. Elle n'y reſta pas long-temps & ſe hâta de paſſer en Angleterre, n'eſpérant de ſureté que dans les troubles qui déſoloient alors ce malheureux pays. Par une ſuite de circonſtances ſingulieres, un Seigneur Anglois lui offrit ſa main & ſa fortune qu'elle accepta. Pendant dix ans ils habiterent ſes Terres ſituées près de l'*Ecoſſe*, & vécurent heureux. Il mourut en 1661, & quelques mois après *Marion* apprit la mort de

Mazarin. Elle résolut de repasser en France, emporta tout ce qu'elle possédoit, & partit pour Paris avec le dessein de s'arrêter à *Spa*, où on lui avoit ordonné de prendre les eaux.

A quelque distance de *Louvain*, où elle alloit coucher, elle fut arrêtée par des voleurs, dépouillée de tout son bien & traînée à leur suite. La crainte d'être découverts, désunit bientôt ces brigands; qui se partagerent le butin; leur Chef offrit à *Marion* de le suivre. La misere où elle se voyoit réduite la força à prendre ce parti. Elle fut emmenée en *Poméranie*, où elle passa près de trois ans avec l'Ex-voleur. A l'âge de cinquante ans elle devint veuve pour la troisieme fois. Ce dernier mari lui ayant laissé près de cent mille livres, elle revint en France; mais comme la perte de ses charmes & la suite bizarre de ses aventures l'empêchoient de reparoître à Paris avec agrément, elle se décida à aller finir ses jours à *Giez*, patrie de ses ancêtres. N'y trouvant aucun de ses parens, & personne qui se rappelât de les avoir connus, elle se lia intimement avec le Procureur-fiscal nommé *Le Brun*, homme aimable, âgé d'environ

quarante ans, qu'elle rendit maître de ce qu'elle possédoit, en l'épousant. Dix-sept ans se passerent encore dans l'union la plus heureuse; & elle en avoit près de soixante-seize, lorsque M. Le Brun fut obligé de faire un voyage à Paris pour les affaires de son Seigneur M. *de Rhumant.* Marion se détermina à l'y accompagner, & ils y arriverent le 10 Mai 1682. Elle eut la curiosité d'aller voir le superbe Château de Versailles, où Louis XIV s'étoit établi depuis quelques jours. Le premier objet qui s'offrit à elle dans la galerie, fut *Ninon;* mais Ninon toujours belle & entourée d'adorateurs. Elle ne doutoit pas qu'elle n'en fût reconnue dans l'instant comme elle venoit de la reconnoître; mais elle se trompa. Ninon passa devant elle & ne la reconnut point. Humiliée, moins de n'avoir pas été reconnue, que de se trouver si différente de Ninon pour les traits, la fortune & l'existence, Marion revint sur le champ à Paris, où elle loua un appartement pour le temps qu'elle devoit y rester. Ce temps fut plus long qu'elle ne comptoit; il s'écoula cinq ans sans qu'elle pût quitter la Capitale, & alors elle eut le malheur de perdre son mari.

Agée de quatre-vingt-un ans, privée de parens & d'amis, excepté de deux cousins de M. Le Brun, qui l'abandonnerent bientôt lorsqu'elle leur eut rendu ce qui leur appartenoit, elle fut entiérement livrée à une Femme de chambre & à un Laquais qui la servoient depuis plusieurs années. L'espoir d'hériter de ce qu'elle avoit les engagea pendant quelques années, à lui prodiguer leurs soins; mais au bout de ce temps, ils s'ennuyerent de la vie triste & uniforme qu'ils étoient obligés de mener avec elle. Ils formerent le projet d'être ses héritiers de son vivant; & comme elle étoit un peu connue sur le quai des Théatins, où elle avoit choisi son logement, ils lui en louerent un autre près de Saint-Paul & la forcerent d'aller s'y établir sous un autre nom que le sien.

Marion, se défiant du sort qu'on lui destinoit, n'imagina de ressources pour s'y soustraire, que dans le secours de Ninon, si elle existoit encore. Elle rassemble ses forces, & lui écrivit une lettre touchante. Pour déterminer son Laquais à la lui porter, elle feignit qu'il lui étoit dû vingt mille livres. Mais les

deux Domestiques qui, de leur côté n'étoient pas sans défiance, tinrent sans doute conseil & ouvrirent la lettre, car le Laquais la rendit à Marion, en lui assurant que Ninon n'existoit plus. Marion désolée n'eut d'autre parti à prendre que de s'abandonner à la Providence. Elle passa quelques années réduite à végéter dans la solitude & le désespoir. Un matin elle s'éveille, & comme à l'ordinaire, appelle sa Femme de chambre. Une heure, deux heures, quatre heures, six heures se passent dans une attente inutile. Ses Domestiques lassés de la voir vivre si long-temps avoient pris la fuite après l'avoir volée. Depuis plus de vingt-quatre heures elle n'avoit rien pris; elle étoit d'une foiblesse excessive, dans un état pire que la mort même, lorsqu'elle entend un bruit sourd & apperçoit une lumiere qui s'avance. Une inconnue s'approche de son lit, & voyant qu'elle respire encore, la quitte & va chercher un bouillon qu'elle parvient à lui faire prendre. Marion reconnoissante, lui fait entendre qu'elle a été abandonnée par ses Domestiques; les voisins avertis accourent; on s'attendrit sur son sort, on examine, on

trouve que les perfides ont tout emporté ; on s'empresse de lui procurer des secours. L'un de ces voisins, plus touché que les autres, demande à Marion s'il ne lui reste pas quelque parent ou quelque ami. » Hélas ! non, lui ré-
» pond-elle, il n'y avoit que la seule
» Ninon de Lenclos qui fût capable de
» me secourir, & il y a quelques
» années que mon Laquais m'a dit
» qu'elle étoit morte. On vous a in-
» dignement trompée, réplique cet
» homme charitable ; il n'y a pas quinze
» jours que j'ai vu Ninon, jouissant
» d'une bonne santé, & je vole chez
» elle ; vous en obtiendrez des secours «.
Il revient bientôt, la tristesse peinte dans les yeux ; Ninon venoit d'expirer. Cependant Marion se rétablit peu à peu par le secours de son généreux voisin, & elle végéta encore trente ans de la même maniere. Au bout de ce temps, elle eut le malheur de perdre son ami. Alors un Ministre des autels, informé de son grand âge & de ses infortunes, lui tendit une main secourable. Ce digne Pasteur prit soin de Marion, pendant six ans qu'elle vécut encore, c'est-à-dire, jusqu'au 5 Janvier 1741, comme

on le voit par son extrait-mortuaire, dont on va mettre la copie sous les yeux du Lecteur.

» L'an 1741, le 5 Janvier, est dé» cédée au Paon Blanc, rue de la Mor» tellerie, *Marie-Anne Oudette Grap»pin*, âgée de cent trente-quatre ans » & dix mois, comme il nous a apparu » par l'extrait baptistaire délivré le 18 » Septembre 1607, signé & extrait par » M. *Thomas*, Curé de Balheram, » proche *Giez* en Franche-Comté; la» quelle est née le 5 Mars 1606; veuve » en quatrieme noces, de François *Le » Brun*, Procureur-fiscal de M. *de Rhu» mant*, quai des Théatins; a été inhu» mée le 6 dans le Cimetiere de Saint» Paul sa Paroisse, &c. *Signé* MON» CHERAY, Prêtre «.

Collationné à l'original, & délivré par nous Prêtre, Bachelier en Théologie, Vicaire de la susdite Paroisse de Saint-Paul. A Paris, ce 20 Avril 1780. *Signé* POITEVIN.

Sur la Paroisse de Saint-Severin à Paris, un Particulier vivant à l'extérieur d'une maniere très-réguliere, n'étoit rien moins que ce qu'il paroissoit. Il

cachoit ſous le voile de la dévotion & de la charité, une ame vicieuſe & dépravée. Il enlevoit de tous côtés de jeunes filles de parens pauvres, à qui il faiſoit eſpérer de les placer avantageuſement. Mais bien loin de remplir ces engagemens reſpectables, le malheureux livroit ces jeunes filles à la plus affreuſe proſtitution. Une de ces infortunées qui, depuis trois jours, combattoit pour ſa vertu, & réſiſtoit aux perſécutions de cet indigne ſuborneur, imagina un moyen héroïque de ſortir d'un pas ſi dangereux. Elle trace avec ſon ſang ſur le papier l'hiſtoire de ſes malheurs & de ſon oppreſſion, adreſſe la lettre au Vicaire de la Paroiſſe, jette cet écrit par la fenêtre & prie le Ciel de le faire tomber entre les mains de quelque perſonne honnête. Celui qui trouve cette lettre, la porte à ſon adreſſe. Le Vicaire formoit depuis long-temps des ſoupçons contre le ſuborneur hypocrite. Il va trouver le Procureur-Général, lui remet en main la lettre. » Il y a long-temps, dit ce Magiſtrat, » que je cherche un homme du caractere de celui-ci; je vais m'en aſſurer, » & remédier à tant de déſordres «.

Il écrit en conséquence à ce séducteur la lettre la plus pressante & lui marque : » Qu'instruit du bien qu'il fait sur sa » Paroisse, il désire le voir pour lui » communiquer des choses relatives à » ses pieux desseins ; qu'il l'attend en » tel lieu, & le prie de s'y rendre à » l'heure indiquée «. Cet homme plein de confiance se rend à l'invitation du Magistrat qui lui fait l'accueil le mieux concerté, entend le récit de ses prétendues bonnes œuvres, & l'amuse en lui proposant de nouvelles vues à ce sujet. Pendant ce temps-là, un Commissaire averti de ce qui se passoit, se transporte avec quatre Exempts chez l'homme en question. Il trouve en effet douze jeunes filles réduites à la plus affreuse misere, & dont le plus grand nombre avoit déjà sacrifié sa vertu. Le Commissaire demande celle qui a écrit la lettre ; cette jeune personne ravie que son projet ait réussi, raconte avec ingénuité toutes les vexations qu'elle a essuyées ; elle ajoute que, renfermée seulement depuis trois jours dans ce lieu infame, Dieu lui a fait la grace de résister aux indignes suggestions de son abominable tyran. Le Commissaire bien

inſtruit, va rendre compte de ſa commiſſion au Procureur-Général; les quatre Exempts reſtent à la porte de l'Hôtel, & bientôt ils reçoivent ordre d'arrêter le ſuborneur hypocrite. La Paroiſſe prit ſoin des jeunes filles, & leur fit apprendre un métier. La vertu généreuſe de celle qui avoit écrit, attira ſur elle le ſecours du Ciel & la protection des hommes. Cette fille eſtimable a exercé depuis avec honneur le métier de Couturiere.

L'Abbé *Alary* de l'Académie Françoiſe, avoit formé une eſpece de *club* à l'Angloiſe, ou de ſociété politique parfaitement libre, qu'on appeloit *l'entre-ſol*, parce que le lieu où elle s'aſſembloit étoit un entre-ſol, dans lequel logeoit l'Abbé Alary. On n'y dînoit ni on n'y ſoupoit, mais on y pouvoit prendre du thé en hiver, & en été de la limonade & des liqueurs fraîches; en tout temps on y trouvoit les Gazettes de France, de Hollande, & même les papiers Anglois. En un mot, c'étoit un Café d'honnêtes gens, où ſe rendoient des perſonnes très-conſidérables qui avoient rempli les premiers emplois

au dedans & au dehors du Royaume. M. *de Torcy* y venoit même quelquefois. Cette coterie qui paroissoit bien établie, finit au moment qu'on s'y attendoit le moins. Les Cours de Madrid & de Londres eurent ensemble quelques différens : Milord *Chesterfield*, Ambassadeur d'Angleterre, qui trouva le Cardinal *de Fleuri* récalcitrant aux raisons de sa Cour, s'imagina qu'on pouvoit faire entendre à la Nation ce qu'on ne pouvoit faire comprendre au Ministre. Ayant appris qu'il existoit un club politique dans le quartier du Luxembourg, chez l'Abbé Alary, il fit demander audience à l'entre-sol, y vint & plaida la cause des Anglois contre les Espagnols devant les assistans, qui applaudirent à son éloquence, mais sans rien décider. Le Cardinal en fut informé; il fit défendre, de la part du Roi, à l'entre-sol de s'assembler ; & depuis ce moment l'Abbé Alary ne reparut plus à la Cour, où il avoit été Instituteur de M. le Dauphin avant que cet héritier de la Couronne passât entre les mains des hommes.

Le Marquis de *** voulant entrer dans un batelet pour traverser la Seine,

fit un faux pas, & tomba dans la riviere; le Batelier l'en retira fort heureusement. Ce Marquis, au lieu de lui témoigner de la reconnoissance, ne fut pas plutôt remis de sa chute qu'il se fâcha contre le Batelier, en lui disant qu'il se seroit bien retiré lui-même, & qu'il ne lui savoit pas beaucoup de gré d'un secours dont il n'avoit pas eu besoin. Le Batelier eut beau lui dire qu'il avoit cru le péril pressant en le voyant aller au fond de l'eau; le Marquis de *** insista & joignit les injures à l'ingratitude. Enfin le Batelier lui dit: Ma foi, Monsieur, si vous êtes si fâché d'être hors de l'eau, je vais vous y rejeter, & vous aurez l'honneur de vous en tirer vous-même. Le Marquis ne fut pas tenté de le prendre au mot.

A la Bataille d'*Ettingue*, le jeune Comte *de Boufflers*, de la branche de *Remiancourt*, enfant de dix ans & demi, eut la jambe cassée d'un coup de canon (en 1742). Il reçut le coup, se vit couper la jambe, & mourut avec un égal sang froid. Tant de jeunesse & de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

A la suite de cette même affaire, le Roi d'Angleterre laissa sur le champ de bataille environ 600 blessés, que le Lord *Stairs* recommanda à la générosité du Maréchal de Noailles. Les François les recueillirent comme des compatriotes : les deux Généraux s'écrivirent des lettres, qui font voir jusqu'où peuvent aller la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre. Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere au Comte Stairs & au Duc de Noailles; le Duc *de Cumberland* sur-tout, fit un acte de générosité qu'on ne peut trop louer. Un Mousquetaire, nommé *Girardeau*, blessé dangereusement, avoit été porté à côté de sa tente. On alloit panser le Prince, à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe : » Commencez, dit le Duc de Cumberland, » par soulager cet Officier François; » il est plus blessé que moi; il manque» roit de secours, & je n'en manquerai » pas «.

M. *de la Faluere*, qui depuis fut Premier Président du Parlement de Bretagne, n'étant encore que Conseiller, fut nommé Rapporteur dans une affaire,

dont il laiſſa l'examen à des perſonnes d'une probité moins délicate que la ſienne. Sur l'extrait qui lui en fut remis, il rapporta le procès; mais quelques mois après le Jugement, il reconnut que ſa trop grande confiance avoit dépouillé une famille honnête & pauvre des ſeuls biens qui lui reſtoient. Il ne ſe diſſimula point ſa faute, & ſe donna les plus grands mouvemens pour retrouver les malheureuſes victimes de ſa négligence. Il les retrouve enfin, & les force d'accepter, de ſes propres deniers, la ſomme qu'il leur avoit fait perdre involontairement. Ce trait d'une probité rare, dont M. de Chamillart avoit donné le premier exemple, a fourni à *la Chauſſée* le ſujet de *la Gouvernante.*

Deſtouches (Philippe Néricault) *, fut long-temps chargé des affaires de France en Angleterre : il y conçut une violente paſſion pour une Demoiſelle Angloiſe, née Catholique & d'une famille diſtinguée; il l'épouſa dans la

* Né en 1680, mort en 1754.

Chapelle qu'il avoit à Londres comme Miniſtre de France; ce fut ſon premier Chapelain qui donna aux nouveaux mariés la Bénédiction Nuptiale, en préſence de la ſœur de ſa nouvelle épouſe, & de quatre témoins, leurs amis & leurs confidens. Ce mariage fut tenu ſecret pendant quelque temps, & il eſt le ſujet véritable de la Comédie du *Philoſophe marié;* Deſtouches y a joint ſa belle-ſœur ſous le nom de *Céliante.* Tous les autres perſonnages y ſont également copiés d'après nature, à quelques circonſtances près, qu'il fut obligé de changer & d'accommoder au Théâtre.

Le Prince *Charles Edouard* s'entretenant avec le Cardinal *de Tencin*, celui-ci lui dit : » Que ne tentez-vous de » paſſer ſur un vaiſſeau vers le Nord » de l'Ecoſſe ; votre ſeule préſence » pourra vous former un parti & une » armée «. Ce conſeil détermina le Prétendant : il fit confidence de ſon deſſein à ſept Officiers, les uns Irlandois, les autres Ecoſſois. L'un d'eux s'adreſſa à un Négociant de *Nantes*, nommé *Walsh*, fils d'un Irlandois attaché à la Maiſon de *Stuard.* Ce Négociant avoit une Fré-

gate de 18 canons, sur laquelle le Prince s'embarqua, le 12 Juin 1745, n'ayant pour une expédition, dans laquelle il s'agissoit de la Couronne de la Grande-Bretagne, que sept Officiers, environ mille huit cents sabres, mille deux cents fusils, & quarante-huit mille francs. La frégate étoit escortée d'un vaisseau du Roi de 64 canons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un Armateur de Dunkerque avoit armé en course. Le Roi & le Ministre de la Marine ignoroient absolument cette entreprise.

Louis XV étant arrivé à Arras en 1745, une foule d'Habitans de tout âge & de toute condition se présenta pour le voir, de sorte qu'on fut obligé, pour contenter la multitude, de ne laisser entrer à la fois dans une salle peu spacieuse, où Sa Majesté dînoit & où il faisoit assez chaud, que quinze à vingt personnes qui étoient remplacées quelques minutes après par le même nombre. Un Conseiller qui croyoit qu'en France, comme à la Chine, l'embonpoint donnoit des prérogatives, voulut entrer d'emblée. Le Suisse à qui l'on avoit commis la garde de la porte, lui

fit la réponse consignée dans les Vers suivans :

Jadis un haut & puissant Prince,
Qui se plaisoit à voyâger,
Dans une Ville de Province
Avec pompe s'en vint loger.
Chacun voulut l'y voir manger;
Mais la salle étant trop petite,
On n'admettoit en même temps,
Qu'un certain nombre d'Habitans,
Que d'autres remplaçoient bien vîte.
Dans la foule des curieux
Qui venoient repaître leurs yeux
De ce festin, un homme en Charge
De corpulence épaisse & large,
S'avance, & croit qu'avec respect
Tout va s'ouvrir à son aspect.
Non, non, Monsieur, lui dit un Suisse
Demeurez là; pour que l'on puisse
Faire passer votre ample corps,
Il faut que trois entrent dehors.

Quelque temps avant que le Régiment d'Auvergne se mît en mouvement pour attaquer *Rocoux*, l'Aumônier, comme c'est l'usage, faisoit une exhortation à la Troupe. M. *de Choumouroux*, Lieutenant-Colonel, craignant qu'un trop long Discours ne refroidît ses Soldats, l'interrompit en s'écriant : » Ca-

» marades, M. l'Abbé veut dire qu'il n'y » a point de salut pour les lâches «. Il crie aussi-tôt, *vive le Roi ;* tous répetent le même cri, & marchent à l'ennemi avec confiance.

A la Bataille de *Rocoux*, comme le sieur *Vidal*, Sergent au Régiment de Flandres, donnoit le bras au Prince de Monaco pour le conduire au dépôt, il reçut un coup de feu qui le lui fracassa. Ce brave homme, sans s'émouvoir, ne fit que changer de bras. *Prenez celui-ci, mon Prince*, dit-il, *l'autre ne vaut plus rien.* Il fut fait Officier.

Un jeune Soldat du Régiment des Gardes-Françoises étoit en prison pour cause de désertion, & devoit, le lendemain, être mis au Conseil de Guerre. Des personnes charitables qui s'intéressoient au malheureux jeune homme, & qui avoient accès auprès de *Saïde Mehemet Pacha*, Ambassadeur de la Cour Ottomane à celle de France, imaginerent de l'employer en faveur de cet infortuné. Ils lui parlerent d'une maniere si pathétique, qu'il se détermina à demander la grace de ce Déserteur. Sa

recommandation eut tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre ; le Roi naturellement porté à la clémence, & voulant honorer l'Ambaſſadeur d'une maniere particuliere, eut la bonté d'accorder cette grace, & dès le lendemain l'illuſtre interceſſeur en reçut l'aſſurance.

En 1747, le Duc de Richelieu qui avoit remplacé le Duc de Boufflers dans le commandement de l'Armée envoyée pour ſecourir Gênes, chaſſa les Autrichiens & rétablit enfin cette République dans ſa premiere liberté. Les Génois ſe voyant affranchis de l'eſclavage dont ils étoient menacés, s'aſſemblerent dans leur Sénat pour réſoudre ce qu'il convenoit de faire. Et afin de perpétuer le ſouvenir de l'heureuſe délivrance de la République, ils firent ériger au Duc de Richelieu une ſtatue de marbre qu'ils placerent dans le grand ſallon du Palais, avec cette inſcription : *Libérateur & Reſtaurateur de la Patrie ;* & en même temps ils le déclarerent, ainſi que le Duc *d'Agenois* ſon neveu, qui étoit avec lui, & leurs deſcendans, nobles Génois ; en conſéquence leurs noms furent inſcrits dans le Livre d'or. A ces

ces marques d'honneur & de reconnoiſſance, dont le Duc de Richelieu fut revêtu par les Génois, Louis XV ajouta le bâton de Maréchal, qu'il lui envoya.

Le Traité de Paix de 1748, ne fut point honorable pour la France. La clauſe concernant le Prince *Edouard* fut ſur-tout flétriſſante pour la Nation. Nous avions appelé ce malheureux Prince ; nous l'avions ébloui d'eſpérances brillantes ; nous l'avions fait ſervir de jouet à nos deſſeins, même au péril de ſa vie, & nous finîmes par l'expulſer, après avoir attenté à ſa liberté. Le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier *de Saint-Georges*, ne pouvant ſe perſuader qu'on en vînt à cette derniere extrémité, avoit fermé l'oreille à toutes les inſinuations qu'on avoit pu lui donner à ce ſujet, & le Gouvernement ſe vit obligé de donner des ordres pour l'arrêter. Ce fut à l'*Opéra* que ſe paſſa ce ſingulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de Vaudreuil, Major des Gardes-Françoiſes, en le chargeant de cette expédition, que ce Prince marchoit toujours

armé, & qu'il avoit menacé de se tuer, si l'on mettoit la main sur lui. M. de Vaudreuil répondit sur sa tête, qu'il n'arriveroit aucun accident fâcheux ; mais il demanda carte blanche sur la maniere d'exécuter ce projet, & fit ses dispositions en conséquence. L'entrée de la salle de l'Opéra étoit alors dans un cul-de-sac; le Prétendant arrive, & n'est pas plutôt descendu de sa voiture, que toutes les issues se ferment; il se trouva pris sans se douter de ce piége. Le Major des Gardes lui annonça ses ordres & les lui montra, en lui demandant la permission de le fouiller. Le Prince donna sa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant M. de Vaudreuil l'ayant fait serrer par ses Grenadiers, lui trouva plusieurs pistolets. On le mit dans un carrosse, & on le conduisit à Vincennes, où il y avoit un souper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en fit mettre plusieurs autres, & engagea M. de Vaudreuil & quelques Officiers à lui faire compagnie. Il resta trois jours à Vincennes, puis on le conduisit au *Pont-de-Beauvoisin*, ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

Il y avoit au plus ſix mois que j'étois dans les Mouſquetaires, diſoit un jour le feu Comte *d'Egmont*, qu'enchanté de me voir affranchi des entraves d'une éducation, qui depuis long-temps m'ennuyoit fort, je me livrai aveuglément à toute la licence de mon nouvel état. Un Vendredi que j'avois amplement & joyeuſement dîné avec quelques-uns de mes Camarades, j'arrivai aſſez tard à l'Opéra, où la foule étoit grande; je me gliſſai de mon mieux & parvins enfin à trouver place au milieu du Parterre. Là, forcé de m'arrêter, j'aurois pris patience, ſi je ne m'étois trouvé derriere un vieux *Monſieur*, à *perruque à marteaux*, dont l'ampleur formoit à mon égard une eſpece de parapet, qui me déroboit abſolument la vue du Spectacle, & ſur-tout celle d'une jeune Danſeuſe, qui me plaiſoit beaucoup. Après avoir prié & reprié ce Monſieur, que déjà j'incommodois fort, de vouloir bien, par quelques mouvemens qu'il diſoit ſéchement être impoſſibles, me procurer quelque petit point de vue, impatienté de ſon ſang froid, ainſi que de ma poſition qui apprêtoit à rire à

mes voiſins; je tire de ma poche une paire de ciſeaux, avec leſquels je travaille, non ſeulement à élaguer ce qu'avoit de trop touffu l'eſpece de *branchage* qui me nuiſoit, mais encore les nœuds qui lui ſervoient d'ornemens, & dont à chaque ondulation du Parterre, mon pauvre eſtomac étoit cruellement foulé.

Les éclats de rire qu'excita ma vengeance, ayant reveillé mon homme de l'eſpece d'apathie qu'il avoit marquée juſque-là; & s'étant apperçu de l'état où j'avois mis ſa perruque : » Mon jeune » ami, me dit-il en ſe retournant, j'eſ» pere que vous ne ſortirez pas d'ici ſans » moi «. Ce petit compliment, continua le Comte d'Egmont, & ſur-tout certain coup d'œil très-expreſſif, dont il étoit accompagné, m'ayant fait ſentir toute l'étendue de ma ſottiſe, tempéra, je l'avoue, le plaiſir que j'avois pris à la faire; mais le vin étoit tiré, je ſentis qu'il falloit le boire, & m'y déterminai.

L'Opéra fini, mon homme en ſe retournant gravement, me fit un ſigne, & je le ſuivis. Après avoir traverſé, non ſans beaucoup de peine, la *place du Palais Royal*, & enfilé la rue *Saint-Thomas du Louvre*, nous entrâmes ſous

l'*arcade*, où s'arrêtant tout-à-coup : Vous » êtes jeune, me dit-il, Monſieur le » Comte d'Egmont, car j'ai l'honneur » de vous connoître, & je vous dois une » leçon, dont feu Monſieur votre pere, » que j'eus l'honneur de mieux connoî- » tre encore, m'auroit probablement ſu » quelque gré. Quand on inſulte publi- » quement & ſur-tout un vieux Mili- » taire, il faut au moins ſavoir ſe bat- » tre.... Voyons, continua-t-il en » tirant ſon épée, comment vous vous » en acquitterez «.

Auſſi furieux qu'humilié d'un propos qui me ſembloit tenir du mépris, je fonds ſur lui, avec toute l'impétuoſité dont l'âge & le reſſentiment me rendoient capable. Mais mon homme, ſans s'émouvoir, & fixe comme un terme, après s'être contenté pendant quelques inſtans, de me déſorienter par la plus inſolente des parades, ne répondit enfin à mes attaques que par un coup de fouet, qui fit ſauter à ſix pas de là mon épée. » Reprenez-là, Monſieur le Comte, » me dit-il avec le même ſang froid, ce » n'eſt pas en danſeur de l'Opéra, c'eſt » en galant homme, c'eſt de pied fer- » me, qu'un homme de votre nom doit

» se battre ; & c'est à quoi je vous in-
» vite. — Vous avez bien raison, lui
» dis-je, en tâchant de retenir les mou-
» vemens qui m'agitoient, & j'espere
» me voir bientôt digne de votre es-
» time «.

Bien déterminé à périr, plutôt que de m'exposer à de nouveaux sarcasmes de la part de ce singulier adversaire, je me plante vis-à-vis de lui, & l'attaque avec autant de froideur que lui-même se défendoit. » — Fort bien, cela ! » fort bien, Monsieur le Comte « s'écrioit de temps en temps ce Diable d'homme, jusqu'au moment, qu'après m'avoir percé le bras, d'outre en outre : » En » voilà, dit-il, assez pour cette fois «. Sur quoi, après m'avoir placé contre le mur, & m'avoir dit de l'attendre un instant, il vole à la place du Palais Royal, amene un fiacre, y bande ma plaie avec un mouchoir, dit au Cocher de nous mener aux Mousquetaires de la rue de Beaune, m'y dépose entre les mains du Suisse, & prend congé de moi.

Après une retraite de plus de six semaines, qu'avoit exigé ma blessure, il y avoit au plus huit jours que je reparoissois dans le monde, lorsqu'entrant

un ſoir au Café *de la Régence*, où je cherchois deux de mes Camarades, je reconnois mon homme, qui en quittant ſa triſte *bavaroiſe*, ſe leve, vient à moi, met un doigt ſur ſa bouche, & diſant *chut!* me fait ſigne de le ſuivre.

Arrivés ſous la même voûte : » Vous » vous êtes un peu égayé à mes dé» pens, en racontant notre aventure, » me dit-il, mon cher Comte ; & je » vous conſidere trop, pour ne pas con» tribuer à la rendre plus plaiſante en» core, en ajoutant une ſuite au récit » que vous pourrez en faire... Allons » donc, l'épée à la main «.

Que vous dirai-je, continua M. d'Egmont, cette ſeconde leçon à peu près la même que la premiere, fut encore ſuivie, quelques mois après, d'une troiſieme. Ce bourreau d'homme enfin étoit devenu ſi redoutable pour moi, que je n'entrois en aucun lieu public, ſans frémir, en quelque façon, de la poſſibilité de l'y rencontrer. Car j'oubliois d'obſerver, que lors de la derniere leçon qu'il avoit daigné me donner, nous étions à la veille d'un Carnaval, qu'il me fit paſſer, on ne ſauroit plus triſtement, dans mon lit. Qu'on

juge donc de ma joie, ainsi que de ma reconnoissance lorsqu'un garçon du Café *de la Régence*, arrivant un matin chez moi, me dit : » Pardon, Monsieur le Comte ! » mais j'ai cru ne pas vous déplaire, en » venant vous apprendre que M. *Chut* » est mort hier au soir, & que ma » *Bourgeoise* espere vous revoir bientôt » chez nous «.

Les Amans d'un rang illustre, qui sembloient s'être disputés la gloire d'enrichir Mademoiselle *des* *** la rendoient encore plus célebre que les charmes dont la Nature l'avoit douée. La Duc de *** ambitionnoit depuis long-temps d'avoir un entretien particulier avec elle. Enfin un soir qu'il la trouva au Spectacle, elle consentit moyennant deux cents louis, à lui permettre de la reconduire à son appartement. Le Duc n'avoit point sur lui cette somme ; il n'en fait l'aveu que le lendemain matin ; mais il promet de revenir dans la journée acquitter la dette qu'il a contractée. A peine rentré chez lui, il s'empresse en effet de dégager sa parole, & remet les deux cents louis à son Valet de chambre avec ordre de les porter à Mademoi-

ſelle des ***. Il eſt bon de ſavoir que ce confident du Duc avoit jeté des yeux de convoitiſe ſur cette Beauté ſi fameuſe ; mais n'étant point en état d'acheter des audiences qui ſe vendoient au plus haut prix, il étouffoit ſes tendres ſentimens. L'occaſion de voir la charmante Nymphe, réveilla dans ſon cœur un feu mal éteint, & il réſolut de mettre à profit l'heureux haſard qui ſe préſentoit. Il choiſit dans la garde-robe de ſon maître un habit auſſi riche qu'élégant, ſe pare avec la plus grande recherche, ſort de l'Hôtel par une porte de derriere, ſe jette dans une voiture de place, & ſe fait conduire devant la maiſon de Mademoiſelle des ***. Arrivé dans ſon antichambre, il affecte les airs d'un homme d'importance ; on l'annonce comme un Seigneur étranger. Il eſt introduit ; & ſans perdre de temps, il déclare à la belle quel eſt le ſujet de ſa viſite. Elle héſite un moment au ſouvenir des promeſſes d'être fidelle au Duc dont elle attend les plus magnifiques préſens ; mais le prétendu Seigneur étranger étale ſes louis d'or ſur une table. A cet aſpect, la ſévérité de Mademoiſelle des *** ſe radoucit, &

elle finit par capituler. Le Duc n'alla qu'au bout de quelques jours chez son infidelle; & il ne fut pas peu surpris de s'entendre reprocher sa négligence à payer les deux cents louis. Il crut longtemps qu'elle plaisantoit : il finit par soupçonner que c'étoit un tour de son Valet de chambre. Interrogé sur cette affaire, celui-ci avoua ce qui s'étoit passé, & M. le Duc ne fit qu'en rire; l'erreur de la fiere des *** lui parut surtout fort plaisante.

En 1756, le Chevalier *d'Aubigny* partit de Rochefort, sur le Vaisseau *le Prudent*, de 74 canons, pour se rendre à la Martinique, accompagné de deux Frégates, *l'Atlante*, de 34 canons, commandée par M. *Duchaffaut*, Capitaine de Vaisseau, & le *Zéphyr*, de 30 canons, montée par M. *de la Touche-Tréville*, Lieutenant de Vaisseau, & Commandant de la Compagnie des Cadets à Rochefort. La Frégate *le Zéphyr* s'étant séparée des deux autres Bâtimens, rencontra le Vaisseau Anglois *le Warwick*, de 64 canons, commandé par le Capitaine *Shuldam*, qui croisoit depuis quelque temps dans ces mers, & qui

avoit enlevé aux François plusieurs Navires. M. de Tréville manœuvra si habilement, qu'il laissa croire au Capitaine Anglois, qu'il ne commandoit qu'un Vaisseau marchand. L'Anglois le méprisa, & ne daigna pas faire ouvrir ses sabords. M. de Tréville se laissa approcher à la portée du canon : alors il arbora pavillon blanc, & lâcha toute sa bordée sur l'Anglois, qui, voyant sa méprise, ordonna qu'on ouvrît promptement ses sabords. M. de Tréville qui devina le commandement de l'ennemi, fit tirer si à propos toute sa mousqueterie, que l'équipage Anglois n'osa manœuvrer, & prit la fuite. Au bruit de l'artillerie, le Vaisseau *le Prudent* vint au secours de la Frégate *le Zéphyr*, avec la Frégate *l'Atlante*. Le Capitaine Anglois voyant qu'il ne pouvoit échapper, fit dire qu'il se rendroit, mais au Commandant seulement. Le Chevalier d'Aubigny fit pour lors un signal, afin d'interrompre le feu de la Frégate *le Zéphyr;* c'étoit pour faire savoir à M. de Tréville qu'il eût à combattre le Vaisseau, si ce Bâtiment refusoit de se rendre à la Frégate. Le Capitaine Anglois craignant l'événement du

combat, se rendit à M. de Tréville. On ne sauroit trop louer la valeur & la conduite de ce brave Officier, & sur-tout le procédé généreux du Chevalier d'Aubigny, qui crut devoir lui laisser la gloire entiere de cette prise. Le Vaisseau *le Warwick* fut conduit à la Martinique.

Tout le monde sait que Henri IV étoit né en Béarn : on conserve encore son berceau dans la Capitale de cette Province. Lors de la réintégration du Parlement de Navarre, le Commandant permit qu'on l'enlevât du Château, à condition que plusieurs Citoyens notables resteroient en qualité d'otages, jusqu'à ce qu'il fût rendu. On le porta dans les rues, orné de guirlandes, au bruit du canon & des instrumens. Un silence respectueux régnoit parmi les Spectateurs, comme à une Procession religieuse. Il n'y eut pas de Citoyen qui n'ôtât son chapeau, & plusieurs se mirent à genoux. On vint le déposer sous un dais de lauriers, au-dessus d'un portique élevé à l'entrée de la Ville, par où devoient passer les Commissaires du Roi. Ils s'arrêterent pour considérer de

plus près ce précieux monument; & *M. Brun*, Jurat, les harangua en ces termes :

» MESSEIGNEURS,

» Suſpendez ici votre marche! voyez, » admirez parmi ces lauriers, un objet » inanimé, digne de notre vénération, » comme le Temple le plus auguſte! » c'eſt le berceau de notre *Henri;* c'eſt » là que les deſtins filerent les premiers » jours de ce Monarque qu'ils donne- » rent à l'Univers pour le modele des » Rois & la félicité des Nations «.

Le Comte de *Maurepas*, Miniſtre de la Marine, s'étoit permis quelques plaiſanteries ſur le compte de la Marquiſe de Pompadour, & le Roi n'avoit fait qu'en rire. Un jour, à Marly, elle trouva ſous ſa ſerviette ce quatrain :

La Marquiſe a bien des appas ;
Ses traits ſont vifs, ſes graces franches ;
Et les fleurs naiſſent ſous ſes pas :
Mais, hélas! ce ſont des fleurs blanches.

Il n'étoit point prouvé que le Comte eût fait ces Vers; le ſeul ſoupçon ſuffit, & il eut ordre de ſe démettre de ſes

emplois. M. *Rouillé* eut son Département; ce qui fit dire à quelque Plaisant, *qu'on donnoit la Marine à conduire à un Roulier.*

Le frere de la Marquise de Pompadour, fut d'abord connu dans le monde sous le titre de Marquis *de Vandieres*, que sa sœur changea en celui de Marquis *de Marigny*, pour le soustraire aux quolibets des Plaisans qui le nommoient le Marquis *d'Avant-Hier*. Au commencement de sa fortune, ce jeune homme, à peine sorti du Collége, rougissoit d'une élévation pour laquelle il savoit n'être pas né. Il avouoit modestement son embarras dans la galerie de Versailles, où il ne pouvoit paroître sans se voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. *Je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir*, disoit-il avec naïveté, *qu'à l'instant des Cordons-bleus ne se disputent l'honneur de le ramasser.* Il fut bientôt admis aux petits soupers; le Roi l'appeloit *petit-frere*. Un jour que sa sœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi survint; & sachant quel convive elle vouloit renvoyer, il s'y opposa, en disant : *Au lieu d'ôter le couvert qui lui étoit destiné, il n'y a qu'à*

en ajouter un de plus, nous dînerons tous les trois ensemble. Le moyen que la tête ne tournât pas au Marquis de Marigny.

M. *de Minard*, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Forez* racontoit en 1749, devant les principaux Officiers qui en avoient été témoins, qu'après une Mission donnée à ce Régiment par M. *Bridaine*, ayant mené ses Soldats en Italie, où il y eut une action vive & meurtriere, ils y essuyerent un feu continuel avec une intrépidité dont il y a peu d'exemples. Ils tomboient, chacun dans son rang, couverts de blessures, sans donner la moindre marque de frayeur; & parmi tous ceux qui furent tués ou blessés dans cette action, il ne s'en trouva pas un seul qui eût été frappé de maniere à donner lieu au moindre soupçon de crainte ou de lâcheté. C'est un des mille traits qui prouvent que la piété n'est point incompatible avec la profession des armes, & que bien loin d'éteindre le courage, la religion lui donne une nouvelle énergie.

Deux Anglois en partant de Paris, pour aller à Rheims, avoient demandé

ce qu'il y avoit de curieux à voir dans cette derniere Ville ; on le leur indiqua, en ajoutant qu'ils ne devoient pas surtout négliger de voir l'Abbé *de Lattaignant.* Ils écrivirent le tout sur des tablettes, & mirent le nom de cet Abbé à la suite des choses curieuses qu'ils devoient voir à Rheims. Arrivés dans cette Ville, ils parcoururent toutes les curiosités dont ils avoient la note. Enfin ils se rendent chez l'Abbé de Lattaignant, au moment où il alloit se mettre à table avec une nombreuse compagnie d'hommes & de femmes qu'il avoit invités. Les deux Anglois se font annoncer : il va au-devant d'eux : ils le regardent de la tête au pieds sans mot dire. L'un le prend par le bras, & le fait pirouetter pour l'examiner de tous les côtés, & dit à l'autre : *Lui être laid, mais lui n'avoir rien de curieux ;* & ils se retirent dans le plus grand sang froid. Qu'on juge des éclats de rire de toute la compagnie. L'Abbé de Lattaignant prit la chose en riant, & ses propos facétieux ajouterent encore à la vivacité des plaisanteries.

La Duchesse Douairiere *de Chaulnes*, disoit à son fils qui répugnoit à épouser la

fille du sieur B**, homme de rien, mais puissament riche : » La cupidité, mon » fils, a rendu les mésalliances si com- » munes aujourd'hui, qu'il est très-peu » de familles, qui bien examinées, puis- » sent faire des Chevaliers de Malte, » sans dispense & qui ne tiennent, par » les femmes, aux financiers. Cela s'ap- » pelle, mon fils, *prendre du fumier pour* » *engraisser nos terres* «.

Madame de *** entrant à Paris, accompagnée de deux Jésuites, fut arrêtée à la barriere par les Commis des Fermes, qui, suivant l'usage, lui demanderent, si elle n'avoit rien contre les Ordonnances, & qui dût payer les droits. » Non, Messieurs, (répondit- » elle en riant,) je n'ai avec moi que deux » gros dindons «. Un des Commis se prêtant à la plaisanterie, dit en fermant la portiere de la voiture : » Oh ! plut à » Dieu que tous les oiseaux pareils à ceux » que vous avez avec vous, Madame, » eussent été depuis long-temps mis à » la broche ! — En vérité je ne vous » conçois pas, s'écria l'un des RR. PP. » lorsque la voiture eut commencé à » rouler; quel plaisir prenez-vous à

» nous faire insulter par des gens de » cette espece ? — Vous avez grand tort » de vous fâcher, répliqua la Dame, » je n'ai dit que la vérité, & il me sera » facile de vous en convaincre tout-à-» l'heure. « En achevant ces mots, elle se leva, ouvrit le coffre du carrosse, & fit voir à sa compagnie deux superbes coqs-d'Inde qui y étoient renfermés.

Au mois de Mai 1750, il se fit de ces enlévemens nécessaires, sur-tout à Paris, qui est le réceptacle de tous les mauvais sujets du Royaume. Un Exempt, avide de lucre, avoit enlevé un enfant dans l'espérance de rançonner la mere. Cette femme désolée fit entendre ses gémissemens dans tout son quartier; d'autres meres, dans de semblables alarmes, se joignirent à elle. Il ne fut plus question de deux ou trois enfans enlevés, mais de plusieurs milliers. Des bruits sinistres se répandirent; on prétendit qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devoit, par ordre des Médecins, prendre des bains de sang humain, & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la derniere énergie à cette rage. Les femmes commencerent

l'émeute au faubourg Saint-Antoine; elle s'étendit de proche en proche, se communiqua aux hommes, & gagna jusqu'au centre de la Ville. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de Police ! Il y en eut un de massacré. M. *Berryer* étoit alors Lieutenant de Police. La populace s'avance en tumulte vers son Hôtel, dont elle casse les vîtres. Ce Magistrat perd la tête & s'enfuit par les jardins, pour se soustraire au traitement infame dont il est menacé. Quelqu'un de ses gens, plus intrépide, fit ouvrir les portes, & par ce coup de hardiesse intimida la canaille ; elle s'imagina que c'étoit un piége qu'on lui tendoit, & tous resterent immobiles. Cependant les Gardes-Françoises & les Gardes-Suisses étoient sur pied, ainsi que les deux Compagnies de Mousquetaires, & les différens Corps de la Maison du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir les séditieux, parmi lesquels il y avoit plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattans. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. Les premiers pris furent pendus pour l'exemple; mais pour donner au peuple une apparence de satisfaction, le Parle-

ment manda le Lieutenant de Police, le réprimanda, & lui enjoignit d'être plus circonſpect dans ſa place. Humiliation dont la Cour le dédommagea bientôt, en le nommant Conſeiller d'Etat.

M. *Dugas*, Prévôt des Marchands à Lyon, reçut des Boulangers de cette grande Ville une Supplique, par laquelle ils demandoient la permiſſion de renchérir le pain. Le Magiſtrat, prenant leur Requête, leur dit qu'il examineroit leur demande. En ſortant, les Boulangers mirent une bourſe de 200 louis ſur la table, ne doutant point qu'avec une telle précaution, leur demande n'eût le ſuccès qu'ils en avoient eſpéré. Lorſqu'ils vinrent pour retirer leur Requête, le Magiſtrat, en la leur rendant, leur dit : » Meſſieurs, j'ai peſé vos raiſons » dans la balance de la Juſtice, & ne les » ai pas trouvées de poids; je ne juge » pas à propos que par une cherté mal » fondée, on faſſe ſouffrir le peuple. » Au reſte, Meſſieurs, j'ai diſtribué » votre argent aux deux Hôpitaux de la » Ville; je n'ai pas cru que vous en » vouluſſiez faire un autre uſage; j'ai » même compris que, puiſque vous

» étiez en état de faire de pareilles » aumônes, vous gagniez dans votre » métier, bien loin d'y perdre «.

Un jour que Louis XV causoit familiérement avec le Duc *de Bouillon*, il lui dit qu'on l'accusoit de ne pas réciter exactement ses prieres. *On me calomnie*, *Sire*, répondit le Courtisan ingénieux, *je ne passe jamais un seul jour sans répéter plusieurs fois* : *DOMINE, SALVUM FAC REGEM.*

Louis *de Bourbon-Condé*, Comte de Clermont, prit séance à l'Académie le 26 Mars 1754; il y reçut pour sa part quatre jetons, & dit en les prenant : » Qu'il désireroit qu'il fût d'usage » de les porter à son habit comme les » Ordres du Roi, & qu'il s'en feroit » honneur «. Paroles dignes d'être conservées dans les fastes de l'Académie & de la Littérature.

Dans un temps de fermentation, il parut contre M. *de Beaumont*, Archevêque de Paris, un Ouvrage rempli d'injures grossieres, dans le goût des *sarcelades*. L'Auteur fut recherché par

la Police, & enfermé à l'infçu du Prélat. Un matin M. l'Archevêque voit à fon audience une pauvre femme qui fe jette à fes pieds, & qui lui demande la liberté de fon mari. S'étant fait inftruire de la caufe de fa détention, il écrit à M. d'Argenfon, pour le prier d'ordonner l'élargiffement de ce prifonnier. Refus de la part du Miniftre. Inftances réitérées de la part du Prélat. Enfin, l'homme fort de prifon ; il fe rend à l'Archevêché pour remercier fon libérateur. » Mon ami, lui dit celui-ci, » vous ai-je fait quelque tort, & avez- » vous jamais eu quelque fujet de m'en » vouloir ? — Non, Monfeigneur, je » n'avois pas l'honneur de vous connoî- » tre, & voilà la premiere fois que j'ai » celui de vous voir. — Pourquoi donc » avez-vous fait un Libelle contre moi ? » — Ah ! Monfeigneur, c'étoit pour » vivre ; fans cela je mourois de faim. » Mais que ne veniez-vous m'expofer » & me faire connoître vos befoins « ? à ces mots le Prélat lui fait donner dix louis, & il eut toujours foin de lui & de fa veuve.

M. *de Beaumont* étant à fon Château de *Conflans* en fortit un jour pour fe

promener dans la campagne. Un Officier l'aborde & lui expose ses besoins. Je n'ai point sur moi d'argent, lui dit le Prélat attendri, je vous dirois bien de me suivre au Château, mais je serois obligé d'en demander à quelqu'un de mes gens : vous pourriez craindre qu'on ne s'apperçût que c'est pour vous, & votre délicatesse en seroit alarmée : voici ma montre, daignez l'accepter. Quelque temps après il alla faire sa cour aux Dames de France, & il fut bien surpris lorsqu'il entendit Madame *Adélaïde* lui dire : » M. l'Ar-» chevêque, je sais que vous n'avez » plus de montre : en voilà une que je » vous donne, mais à condition que » vous la garderez «. Le Prélat la reçut avec respect, & ne la porta jamais sur lui.

Peu de jours après la naissance de M. le Duc de Bourgogne, fils aîné de Monseigneur le Dauphin, la Cour fut très-alarmée sur le compte de cet auguste enfant. Parmi les femmes du second ordre, qui lui étoient attachées, il y avoit une Madame *Sauvé*, autrefois Marchande de poisson. C'étoit une

intrigante qui, voulant ſortir de la foule, à quelque prix que ce fût, étoit conſéquemment fort peu délicate ſur les moyens. Un jour, elle court toute effarée chez la Ducheſſe *de Tallard* la Gouvernante, & lui déclare que dans la foule admiſe à contempler le Duc de Bourgogne, elle a remarqué une main jetant quelque choſe dans ſon berceau. On rend compte du fait au Roi, & toute la Cour eſt en alarmes. Les Médecins ſont appelés; on trouve un paquet rempli d'une eſpece de poudre; on en fait l'analyſe, & l'on reconnoît que ce ſachet, très-innocent, ne renferme que des cendres. On ſe doute de quelque ſupercherie; on interroge la dénonciatrice, & on lui fait avouer que le déſir de ſe rendre plus recommandable, l'a portée à cette ſuppoſition. M. le Comte *d'Argenſon*, qui la protégeoit, eſt forcé de l'abandonner : il décerne lui-même une Lettre de cachet pour qu'elle ſoit conduite à la Baſtille, où elle eſt reſtée pluſieurs années.

Le Comte *d'Argenſon* étoit un partiſan fort zélé des abonnemens particuliers concernant les impôts : ayant fait

part de ſon projet au Roi, Sa Majeſté lui dit de le communiquer au Contrôleur-Général. Celui-ci l'ayant écouté tranquillement : *Cela eſt fort bien*, dit-il ; *mais que deviendront les Receveurs des Tailles ?* Alors tournant le dos à ſon Collegue : *Apparemment, Monſieur*, répliqua le Comte, *ſi l'on trouvoit moyen d'empêcher qu'il n'y eût des ſcélérats, vous ſeriez inquiet de ce que deviendroient les bourreaux.*

Lorſque M. *de Bougainville* *, homme de Lettres eſtimable, & connu ſur-tout par ſa traduction de l'*Anti-Lucrece* du Cardinal *de Polignac*, ſe préſenta pour être reçu de l'Académie Françoiſe ; la ſanté de cet Ecrivain étoit en fort mauvais état. Dans le cours de ſes viſites, où il ne manqua pas de parler de ſa frêle exiſtence, il ne trouva de contradicteur que chez *Duclos*. » Monſieur, lui dit-il, » on peut d'autant mieux me faire en» trer dans l'Académie, qu'avec une » ſanté auſſi miſérable que la mienne, je » ferai bientôt place à un autre ; vous » devez vous appercevoir que je n'ai pas

* Né en 1722, mort en 1763.

» long-temps encore à vivre. — Votre
» raiſon n'eſt pas excellente, répondit
» aſſez durement *Duclos* *. Sachez donc,
» Monſieur, qu'il n'eſt pas du reſſort
» de l'Académie de donner l'Extrême-
» Onction ».

On contoit devant M. *de Mairan*, qu'il y avoit une boucherie à Troyes où jamais la viande ne ſe gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda ſi dans le pays on n'attribuoit pas cette conſervation à quelque choſe de particulier. On lui dit qu'on l'attribuoit à un Saint révéré dans le lieu : *Hé bien*, dit l'Académicien, *je me range du côté du miracle pour ne pas compromettre ma phyſique.*

Le Duc d'Orléans s'étoit vu forcé de plaider dans une affaire qu'il étoit important de faire décider. Sa Partie adverſe étoit peu accommodée des biens de la fortune. Ce généreux Prince en étant inſtruit, porta le déſintéreſſement juſqu'à fournir à ſon adverſaire l'argent dont il avoit beſoin dans la

* Mort en 1772.

pourſuite de ce procès. Son Alteſſe l'ayant perdu, crut devoir en féliciter cet homme, & le remercia de très-bonne foi, de ce que par cette pourſuite il lui avoit épargné une injuſtice qu'elle n'auroit jamais connue ſans cet événement.

Malheureux enthouſiaſte de Livres dangereux, un pere de famille oſoit développer devant ſes enfans les principes funeſtes qu'il y avoit puiſés. La plus jeune de ſes filles ne fut que trop attentive aux diſcours de cet homme imprudent, & la foibleſſe de ſon âge l'empêcha d'en ſentir l'abſurdité. Frappée un jour de quelques prétendus raiſonnemens ſur le Suicide, elle ſe retire dans ſa chambre, troublée, hors d'elle-même, & dit à une fille qui la ſervoit : » A peine ſuis-je née, que je déteſte la » vie ; je vois qu'il n'eſt rien de ſi cou- » rageux, rien de ſi ſage, que de tran- » cher le fil de ſes jours, quand ils ſont » notre tourment. Ah ! ma chere amie, » que n'as-tu entendu tout ce que vient » de dire mon pere ! il a fait une telle » impreſſion ſur mon eſprit, que ſi je » trouvois en ce moment un piſtolet,

» je le saisirois avec joie pour m'arra-
» cher la vie «. La confidente demeure immobile. » Tu sembles avoir peur, mon » amie, continua l'enfant qui se croyoit » philosophe; ah! si tu savois tout ce que » je fais, tu te tuerois peut-être avec » moi. — Oh! que non, Mademoiselle, » je n'ai pas assez d'esprit «. La Gouvernante n'eut rien de plus pressé que d'apprendre aux parens toutes les circonstances d'un pareil entretien. La mere fut effrayée, & le pere, quoique épouvanté de son imprudence, voulut voir si la jeune personne étoit aussi vivement affectée qu'elle le disoit. Il fit poser sur une table, dans un passage de la maison où sa fille alloit fort souvent, un pistolet qui n'étoit chargé qu'à poudre. L'ayant apperçu, elle s'en saisit, l'appuie contre son front, tire & tombe dans les bras de la Gouvernante, qui avoit ordre de suivre tous ses pas; elle étoit si frappée de son action, qu'en tombant elle s'écria: » Je suis morte, heureusement » je suis morte «! Les suites d'un événement si étrange furent terribles: l'image de la mort étoit si fortement imprimée dans l'ame de la jeune per-

ſonne, que le lendemain elle expira dans les bras de ſon pere au déſeſpoir d'avoir perdu par ſa faute une fille qu'il chériſſoit.

Un vieux Célibataire, connu par ſon avarice & par ſes richeſſes, ne pouvoit conſerver auprès de lui aucun Domeſtique. Il exigeoit de ceux qui le ſervoient un attachement ſans bornes, & ſur-tout la plus grande frugalité ; mais en récompenſe, il leur donnoit des eſpérances flatteuſes pour l'avenir. Malgré ſes belles promeſſes, pas un ſeul n'avoit pu reſter à ſon ſervice. Cet avare ſe voyoit expoſé à ſe ſervir lui-même, lorſque ſe promenant un ſoir ſur la terraſſe de ſon Château, qui dominoit ſur la vaſte étendue d'une riviere fameuſe par la légéreté & les reſſources de l'eſprit de ceux qui en habitent les bords, il conçut un projet qui devoit lui aſſurer pour jamais un Laquais fidelle, & ſur-tout frugal. Il manda auſſi-tôt ſon Tabellion & lui dicta ce teſtament : Je » donne & legue au Laquais *qui me* » *fermera les yeux*, 1200 livres tour-

» nois en argent & mon domaine de
» *Varac* «.

Le bruit ſe répandit bientôt dans le canton que l'avare avoit réſolu d'être généreux après ſa mort. Mille Domeſtiques empreſſés lui offrirent leurs ſervices. Un d'eux s'impoſa la loi de ſouffrir la faim & la ſoif pendant le reſte de la vie du teſtateur. On prétend que ce malheureux ſeroit mort d'inanition avant ſon maître, ſi ce dernier eût vécu encore ſix mois ; mais ſa mort ſi déſirée par le Domeſtique légataire, ferma le tombeau de celui-ci. Les héritiers de l'avare s'empreſſerent de jouir de ſa fortune. Mais quoiqu'elle fût immenſe, ils trouverent mauvais qu'il eût fait un teſtament. Le malheureux Laquais, pouvant à peine ſe traîner, eſſaya de les toucher par le tableau des ſacrifices qu'il avoit faits ; mais des héritiers ne ſont pas ordinairement fort ſenſibles. Un de ceux de l'avare voulut voir le teſtament. En liſant ces mots : Je donne & legue au Laquais *qui me fermera les yeux*, &c. il s'écria avec une joie barbare : *La donation eſt nulle. — Eh, pourquoi*, *Monſieur*, lui dit le Laquais

en tremblant ? *Mon oncle étoit borgne*, répondit l'héritier ; *tu n'as donc pu lui fermer les yeux.*

L'infortuné légataire abattu par cette réponse, s'adressa à des Jurisconsultes pour savoir si la donation faite en sa faveur étoit nulle. Ils déciderent, d'une voix unanime, que c'étoit par l'intention du testateur, & non par une équivoque, qu'on devoit juger la question ; qu'il étoit évident que le testateur avoit entendu par *le Laquais qui lui fermeroit les yeux*, celui qui resteroit chez lui jusqu'à sa mort ; qu'ainsi le légataire étoit fondé à demander l'exécution du testament fait en sa faveur. Les héritiers auroient dû souscrire à cette décision ; mais leur avidité les détermina à attaquer le testament. Cette cause fut plaidée avec beaucoup d'éclat. Sa singularité excita la curiosité de la Province entiere. Le Sénéchal du Ressort confirma le testament par une Sentence qui eut l'approbation du public. Les héritiers interjeterent appel au Parlement ; mais cet appel n'eut point de suites ; ils acquiescerent enfin à la Sentence par une transaction.

On a prétendu que *Moncrif* * avoit débuté par être Prévôt de falle; il fembloit prévoir qu'il auroit befoin de défendre une grande partie de fes ouvrages à la pointe de l'épée. Il fe trouva dans ce cas avec le Poëte *Roy*, qui avoit fait une épigramme fanglante contre le Livre *des Chats*. Moncrif le rencontra en plein midi fur la place du Palais Royal, & lui propofa de fe battre. Roy, qui n'avoit été que Confeiller au Châtelet, ne fut pas du même avis. Moncrif lui donna vingt coups de canne. Roy, toujours cauftique, crioit pendant l'opération : *Patte de velours, Minet, patte de velours.*

La mere de Moncrif étoit veuve d'un Procureur nommé *Paradis*. Cette femme avoit de l'efprit; elle fut en tirer parti pour fe foutenir, & élever deux fils que lui avoit laiffés fon mari. Par la protection du Comte *d'Argenfon*, l'un devint Officier fubalterne, & enfin Commandant d'une petite Place. L'aîné obtint la principale affection de fa mere, qui, pour l'introduire dans le monde,

* Né en 1687, mort en 1770.

fit les derniers efforts afin de le bien vêtir ; elle l'envoyoit aux Spectacles dans les places destinées aux plus honnêtes gens, & où il pouvoit faire d'utiles connoissances. Moncrif, suivant les conseils de sa mere, fit entre autres celle de MM. d'Argenson. Il s'en trouva bien ; leurs parens étoient en place : le Comte d'Argenson en fit son Complaisant & son Secrétaire, mais sur le pied le plus honnête. Quelques années après, Moncrif s'attacha au Comte de Clermont, & eut le titre de Secrétaire de ses Commandemens ; il avoit même la feuille des Bénéfices dépendans de ce Prince Abbé ; mais il ne proposoit aucun sujet que de l'aveu de certaines Demoiselles de l'Opéra. Il se brouilla dans cette petite cour ; & le Comte d'Argenson l'en dédommagea bien, puisqu'il le fit Lecteur de la Reine & Secrétaire-général des Postes. On prétend qu'il avoit appris à faire des armes, & qu'il étoit parvenu à se faire recevoir maître d'escrime. Ce qui le persuade, c'est que Moncrif étant déjà Lecteur de la Reine, & par conséquent à la Cour, il fut question de son âge : on voulut prouver qu'il étoit plus vieux qu'il ne paroissoit l'être, & on

allégua ſa réception dans le Corps des Maîtres en fait d'armes. M. *de Maurepas* voulut s'en aſſurer, & ayant eu occaſion de lire la liſte des membres de cette Communauté, qui demandoient le renouvellement de leurs priviléges, il trouva en effet le nom de *Paradis* à la tête. Il demanda aux Syndics ce qu'étoit devenu ce Maître : la réponſe fut que, depuis long-temps il avoit diſparu, & avoit ſans doute renoncé au métier. Le Miniſtre qui, comme tout le monde ſait, aimoit aſſez les petites malices, conta cette anecdote au Roi. D'après cela, Moncrif devoit avoir quatre-vingts ans. Louis XV en ayant beaucoup ri, trouvant un jour Moncrif chez la Reine, lui dit : » Savez-vous, » Moncrif, qu'il y a des gens qui vous » donnent quatre-vingts ans? — Oui, Sire, » répondit-il, mais je ne les prends pas «. Pour moi, je ne crois pas que Moncrif ait été Maître en fait d'armes; ç'auroit plutôt été ſon frere, à qui ſa mere n'avoit pas trouvé d'autres talens pour ſe produire dans la Société, que celui-là qui n'eſt pas fort ſocial.

Quant à Madame *Paradis*, avec de l'eſprit, de la lecture, un ſtyle agréable,

& du manege, elle s'étoit procuré un aſſez joli revenu. Sur la fin du regne de Louis XIV, on mettoit dans les intrigues plus de prétention à l'eſprit, qu'on ne fait de nos jours; on écrivoit des billets galans, qui exigeoient des réponſes du même genre, & l'on jugeoit de l'ardeur du Cavalier par l'énergie des lettres qu'il faiſoit remettre ſecrétement; de même l'amant calculoit ſes eſpérances d'après le ton de la réponſe: les brouilleries & les raccommodemens ſe conduiſoient de la même maniere. Madame Paradis ſe conſacra au genre épiſtolaire; connue de pluſieurs Dames de la galante Cour de Louis XIV, elle leur prêtoit ſa plume pour faire d'agréables avances ou de tendres réponſes; & ce ne fut pas en pure perte pour ſa fortune & l'avancement de ſes fils. Il paroît que Moncrif avoit hérité du talent de ſa mere. Le Comte d'Argenſon ayant fait un voyage en Touraine, fit une connoiſſance particuliere & intime avec une Demoiſelle de cette Province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles, par honnêteté, il devoit des réponſes. Il chargea Moncrif de les faire, & celui-ci s'en acquitta en digne fils de

Madame Paradis, & lui épargna même la peine de les copier. Mais ce qu'il y eut de plus plaisant à la suite de cette correspondance, c'est que le Comte d'Argenson étant devenu Ministre, & cette Demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut occasion d'écrire, pour quelque affaire, à son ancien amant, & fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses du Comte ni l'ancien style de ses lettres qu'elle avoit conservées, ni même son écriture.

Nommé à la place de Lecteur de la feue Reine, Moncrif mérita bientôt la confiance & même l'amitié de cette auguste Princesse. Pénétré des bontés de Sa Majesté, il s'en montra toujours digne; cependant ce fut aux genoux de la Reine qu'il courut demander la grace de suivre dans son exil le Comte d'Argenson. Pélisson & lui sont les seuls Courtisans gens de lettres qui aient risqué de déplaire, & même de se perdre par une conduite dont la Cour fournit peu d'exemples. Tous les sacrifices que Moncrif vouloit faire à l'amitié, ne furent point acceptés; mais il fut un de ceux à qui l'on permit d'aller tous

les ans témoigner sa reconnoissance au Ministre exilé.

Le Jeudi 17 Novembre 1763, M. *de* *** passant à sept heures & demie du soir dans la rue Pavée, près de la Comédie Italienne, entendit une femme qui, adressant la parole à la Sentinelle du coin de la rue Françoise, s'écrioit : » Ah ! mon Dieu, il n'y a plus de cha- » rité dans le monde. Hélas ! voilà dans » cette charrette toute une famille qui » va périr de froid & de faim, si la Pro- » vidence ne vient pas à son secours «. La femme qui parloit ainsi, avoit l'air d'une servante dont l'accent étoit Allemand. Elle montroit une petite charrette couverte qui étoit derriere elle, & dont un homme conduisoit le seul cheval qui y étoit attelé. M. de ***, curieux de savoir ce qui donnoit lieu à ces plaintes, s'approche de cette femme & la questionne. » Monsieur, lui dit-elle, il y a „ là-dedans une malheureuse famille „ d'Alsace, prête à périr de misere. „ L'homme qui conduit le cheval est le „ pere ; il ne sait pas un mot de François „ & n'a pas le sou. C'est un honnête „ homme, qui a des passeports, des

„ certificats & des lettres de recommandation du Commandant, de l'Intendant de sa Province, & du Bourgmestre de son Canton. Il vient à Paris prendre un passeport pour aller à Cayenne ; son dessein est de vendre son cheval & sa charrette pour subsister jusqu'à son départ. Depuis une heure & demie, je vais avec ce pauvre homme chercher un gîte ; je lui sers d'interprete, & je réclame la commisération de tout le monde. Cette charrette renferme une femme de trente-cinq ans, une jeune fille fort belle de quatorze à quinze, un petit garçon de six à sept, & un autre d'un an, encore à la mamelle ; mais, Monsieur, tous ces infortunés n'ont pas mangé depuis deux jours. Entendez-vous les cris du pauvre petit enfant ? ils expriment assez ses besoins. La mere épuisée par la fatigue, par le froid & la faim, n'a plus de quoi l'allaiter ». M. de ***, attendri par ce récit, dit à la femme de le suivre, & de faire marcher la charrette ; ils arriverent, malgré tous les embarras, à l'Hôtellerie de *Saint-Claude*, rue Montorgueil ; il engage l'Hôtesse à les recevoir & à leur donner

à manger. » Mais, Monſieur, lui dit » l'Hôteſſe, connoiſſez-vous ces gens-» là pour leur donner retraite ? — Ils » ſont malheureux, dit le généreux » Citoyen; ils ont beſoin; je ſuis hom-» me; faut-il d'autres motifs pour être » charitable ? Voilà 12 livres que je » vous avance pour ſatisfaire à leurs » néceſſités les plus preſſantes; qu'on » leur donne à manger, & qu'on en » ait ſoin «. M. de *** ne put aller voir ces bonnes gens que le Samedi 19; il ne les trouva plus. L'Hôteſſe avoit conſeillé au malheureux pere d'aller ſe loger dans un faubourg de Paris, parce qu'ils y vivroient à meilleur compte, & qu'ils trouveroient plus aiſément l'occaſion de vendre le cheval & la charrette à quelque Jardinier. Ce digne homme leur apportoit une petite ſomme qu'il avoit ramaſſée auprès de ſes amis. L'Hôteſſe lui raconta la maniere dont ces malheureux avoient pris le repas qui leur fut donné à leur arrivée. Que ce repas peint bien l'extrémité cruelle à laquelle ils étoient réduits ! On leur ſert une grande ſoupe; la mere tenoit ſon nourriſſon dans ſes bras. Auſſi-tôt que cette petite créature affamée ap-

perçoit des alimens, elle s'élance loin du sein de sa mere, jette ses deux petites mains dans la soupe bouillante, les reporte pleines à sa bouche en jetant des cris que lui arrache la douleur de la brûlure. Les autres enfans se jettent avidement sur le pain qui est devant eux, en déchirent des morceaux avec les ongles, & les dévorent en un instant. Tout le monde est attendri à ce spectacle. » Cette famille, continue » l'Hôtesse, a délogé ce matin, & est » allée demeurer au faubourg Saint- » Antoine. Ces pauvres gens ont de- » mandé, par les signes les plus pathé- » tiques, leur généreux bienfaiteur. » La femme & les enfans se sont jetés » à mes genoux, & m'ont arrosée de » leurs larmes. Touchée de leur recon- » noissance & de leur sensibilité, je » ne leur ai rien pris pour leur loge- » ment & leur nourriture, & leur ai » remis les 12 livres «.

M. de *** parcourut le faubourg Saint-Antoine, pour déterrer ces malheureux, qu'il découvrit enfin. Il leur procura toutes sortes de secours, & leur fit avoir des passeports pour Cayenne. Tant de bienfaits méritent d'autant plus

nos éloges, qu'il n'y entra ni vanité, ni oftentation.

A la repréfentation de *Rodogune*, dans une Ville de Garnifon, au moment qu'*Antiochus*, voulant favoir qui de fa mere ou de fon époufe a fait affaffiner fon frere, dit :

Une main qui nous fut bien chere !
Madame, eft-ce la vôtre, ou celle de ma mere ?
Eft-ce vous ?

un Grenadier en faction fur le Théâtre fe tuoit à faire des fignes au Prince, pour lui faire entendre que c'étoit *Cléopâtre* qui avoit fait le coup; tantôt c'étoit des clins d'œil ou fignes de tête, tantôt des mouvemens de la main à la dérobée ; fi bien que le Public, s'appercevant de la Pantomime, s'abandonna à *de telles bouffées de rire*, qu'il eut bien de la peine à rappeler fon attention pour le refte de la Piece.

L'Abbé *Prévoft* * n'étant encore que Moine de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, fit remarquer en lui cette

* Né en 1697, mort en 1763.

imagination ſinguliere qui lui a fait enfanter tant de Romans. Un ſoir qu'après ſouper on lui demandoit s'il n'avoit rien appris de nouveau, il entreprit de raconter une aventure qui, par l'intérêt qu'il y mettoit, fit aſſembler autour de lui toute la Communauté. Il avoit ſu faire déſirer à ſes Auditeurs le dénouement de ſon hiſtoire ; mais les incidens qu'il enchaînoit les uns aux autres le reculoient toujours, & cette fois-là on parut oublier l'heure de la retraite. Cependant la prétendue hiſtoire ne finiſſoit pas, & l'on fut obligé de prier l'Hiſtorien d'en remettre la ſuite au lendemain. Pluſieurs ſoirées s'écoulerent ſans qu'on pût jamais voir la fin de ſon Roman ; car c'en étoit un que Dom Prévoſt méditoit.

Une attaque d'apoplexie étendit au pied d'un arbre dans la forêt de Chantilly, l'Abbé Prévoſt le 23 Novembre 1763. Des Payſans qui ſurvinrent le porterent chez le Curé du Village le plus voiſin. On raſſembla avec précipitation la Juſtice, qui fit procéder ſur le champ, par le Chirurgien du lieu, à l'ouverture du cadavre. Un cri du malheureux qui n'étoit pas mort, glaça

d'effroi les affiftans. Le Chirurgien s'arrêta : il étoit trop tard ; le coup mortel étoit porté. L'Abbé Prévoft ne rouvrit les yeux que pour voir l'appareil cruel qui l'environnoit, & de quelle maniere horrible on lui arrachoit la vie. Il expira fous le fcalpel, prefque au même inftant.

Un homme très-médiocre ayant préfenté un jour à M. *Boyer*, Evêque de Mirepoix *, un Livre contre la Philofophie moderne, ce Prélat lui dit vivement : » Ah ! Monfieur, que m'apportez-vous-là, & de quoi vous mêlez-„ vous ? Savez-vous que pour attaquer „ les Incrédules, fans rifquer de compromettre la vérité, il faut être un „ Boffuet ou un Pafcal, & qu'il ne fuffit „ pas d'être un Saint « ?

M. l'Abbé Comte *de B***, homme de qualité, mais pauvre, avoit eu de bonne heure une place à l'Académie Françoife, mais n'avoit pu obtenir de Bénéfice. Un jour qu'il follicitoit l'ancien Evêque de Mirepoix : *Monfieur l'Abbé*, lui répondit

* Mort en 1755.

ce Prélat, *vous m'importunez en vain ; tant que vous ferez des Vers, vous n'aurez rien de mon vivant.* — *Hé bien, Monseigneur, j'attendrai*, lui répliqua M. l'Abbé de B**.

Peu de coupables ont autant intéressé que la fameuse *Lescombat*. Tout le monde connoît les principaux traits de sa vie ; mais peu de personnes sont instruites des détails de son procès & de son supplice.

Marie-Catherine Taperet, née à Paris en 1728, devoit le jour à des parens obscurs, & peu favorisés des dons de la fortune. Son pere & sa mere étant morts quelque temps après sa naissance, elle fut confiée aux soins de sa grand'-mere qui se chargea de l'élever, & lui donna une éducation honnête. La jeune Taperet avoit reçu de la nature une figure charmante ; ce n'étoit pas une belle femme ; mais la vivacité de ses traits qui la rendoit très-piquante, la fit rechercher de bonne heure par une foule de partis. Un Architecte, nommé *Lescombat*, qui étoit un de ses amans, la demanda en mariage & l'obtint. Les époux vécurent quelque temps avec la grand'-

mere ; mais la jeune Lefcombat, qui vouloit être maîtreffe de fes actions, fit confentir fon mari à une féparation qui la délivroit d'une furveillante incommode. Libre & adorée d'unépoux que fon état obligeoit de la laiffer fouvent feule, la Lefçombat borna d'abord fes plaifirs à fe faire une fociété dans le quartier qu'elle habitoit. Sa figure & l'éducation qu'elle avoit reçue, la firent admettre dans des maifons très-honnêtes. Son époux imaginoit qu'elle ne cherchoit dans ces fociétés que des plaifirs décens ; mais il fe trompoit. La Lefcombat n'y alloit que pour fe procurer des amans. Bientôt elle fe fit une habitude de la vie la plus licencieufe ; & fes aventures galantes devinrent fi publiques, qu'elle fut exclue des fociétés où d'abord on l'avoit admife.

Lefcombat qui ignoroit les inclinations de fa femme, eut la complaifance de prendre chez lui des Penfionnaires, dans l'unique vue de lui former une nouvelle fociété. Il étoit flatteur pour elle d'avoir à chaque inftant fous fes yeux une petite cour compofée de jeunes gens qui fe difputoient l'avantage de lui plaire. Jufqu'alors rien n'avoit alarmé

ſon crédule époux ; mais un de ſes Penſionnaires nommé *Mongeot*, qui ſe deſtinoit au Génie, ayant fait ſur elle plus d'impreſſion que les autres, elle ne put ſe contraindre, & ſes attentions pour lui devenant de jour en jour plus marquées, Leſcombat fut forcé de ſortir de ſon eſpece de léthargie.

Les époux eurent entre eux une ſcene très-vive. Leſcombat chaſſa de ſa maiſon Mongeot avec le plus grand éclat. La Leſcombat déſeſpérée d'avoir tout à la fois perdu ſon amant & la confiance de ſon mari, jura dès ce moment la perte d'un époux qui n'étoit plus à ſes yeux qu'un tyran. Pour réuſſir dans ſon projet, elle pria des amis de ſon mari de ménager une réconciliation entre lui & Mongeot. Leſcombat rejeta d'abord la propoſition ; mais enfin les fauſſes marques de tendreſſe que lui prodiguoit ſa femme, qui paroiſſoit inconſolable de la perte de ſa confiance, & qui ne lui avoit manqué, diſoit-elle, que par les apparences, concoururent à un raccommodement qui devint une ſource de malheurs.

Mongeot plus amoureux que jamais

ſe livra au plaiſir de ſe retrouver dans les bras d'une femme qu'il adoroit. Ce fut dans un des momens de délire produit par cette paſſion effrénée, que la Leſcombat repréſenta à ſon malheureux amant que leurs plaiſirs ſeroient toujours altérés s'ils ne prenoient le parti d'écarter un jaloux qui, ſous l'ombre d'une amitié feinte, ſeroit tôt ou tard leur plus cruel bourreau. Ainſi cette femme artificieuſe ſe ſervit de tout le pouvoir qu'elle avoit ſur ſon amant, pour l'engager à commettre l'aſſaſſinat qui étoit l'objet de ſes vœux, & à la défaire d'un monſtre qui, diſoit-elle, ne lui pardonneroit jamais d'avoir donné ſon cœur à un autre. A cette cruelle propoſition Mongeot fut d'abord épouvanté; ſa maîtreſſe qui s'en apperçut frémit de rage, & lui dit qu'il étoit un ingrat, qu'elle l'avoit trop aimé & qu'il ſeroit la cauſe de ſa perte; aux injures ſuccéderent les pleurs & les ſanglots. Enfin, à force d'artifices, la perfide Leſcombat arracha à ſon foible amant l'horrible promeſſe d'aſſaſſiner ſon mari. Ce dernier s'étoit raccommodé de bonne foi avec l'amant de ſa femme; il accepta la propoſition que lui fit Mongeot d'aller

faire une promenade au jardin du Luxembourg. Leur conversation fut gaie; & cette promenade se prolongea jusqu'à la nuit. Mongeot invita Lescombat à souper chez le Suisse; l'offre fut acceptée, & ils resterent à table jusqu'à onze heures du soir. Pendant le repas Mongeot eut la précaution perfide d'enivrer Lescombat, qui, après avoir quitté le Luxembourg & fait quelques pas dans la rue, s'arrêta pour satisfaire à un besoin de la nature. Le barbare Mongeot, furieux d'amour & échauffé par le vin, saisit ce moment pour plonger son épée dans les reins de l'infortuné Lescombat, qui tomba aussi-tôt par terre baigné dans son sang. Mongeot, en prenant la fuite, jeta un pistolet aux pieds du malheureux qu'il venoit d'assassiner. Ayant rencontré le Guet dans la rue voisine, il déclara qu'il venoit de tuer un homme qui lui avoit mis le pistolet sur la gorge; on l'arrêta, & il fut mené chez un Commissaire qui, après avoir dressé un procès-verbal de ses déclarations, le fit conduire en prison, & envoya du monde à l'endroit indiqué, où l'on trouva Lescombat.

Mongeot, ayant été interrogé le lendemain,

lendemain, avoua qu'il avoit tué Lescombat; mais il soutint que c'étoit pour défendre sa vie. L'intrigue qu'il avoit eue avec la femme du mort fit naître des soupçons qui déterminerent les Magistrats à la faire arrêter; mais ayant été justifiée par le meurtrier de son mari, on lui accorda la liberté, à la charge de se représenter quand la Cour l'exigeroit. Elle auroit dû sans doute profiter de sa liberté pour se soustraire à de nouvelles recherches; mais son amour pour Mongeot l'emporta sur le désir de conserver sa vie; elle alla le voir en prison; elle y mangea plusieurs fois avec lui, & l'on prétend même qu'elle y coucha.

Mongeot ayant été transféré à la Conciergerie, n'eut plus la permission de voir sa maîtresse. Dans un premier interrogatoire il ne fit aucune déclaration contre elle; mais on assure qu'ayant appris que cette femme qu'il idolâtroit, & dont il croyoit être adoré, se consoloit dans les bras d'un nouvel amant, la jalousie la plus noire s'empara de son cœur. Dans un second interrogatoire, il fit des déclarations contre sa maîtresse qui la firent soupçonner de com-

plicité, & déterminerent les Magiſtrats à la faire arrêter une ſeconde fois. Mongeot, conſervant encore un reſte d'amour pour la Leſcombat, ne fit pendant l'inſtruction de ſon procès aucune déclaration qui la chargeât directement. Sur ſes aveux & ſur les preuves réſultantes de la procédure, Mongeot fut condamné au ſupplice des aſſaſſins. Ayant été conduit à la Croix-Rouge, il monta dans la chambre où étoit le Lieutenant-Criminel, & il envoya chercher la Leſcombat. Cette femme atroce eut l'audace de ſe préſenter parée aux yeux de ſon ancien amant, & d'inſulter ainſi à ſon malheur. Mongeot lui fit les reproches les plus amers, & déclara aux Juges qu'en aſſaſſinant Leſcombat, il avoit exécuté les ordres de ſa cruelle épouſe. Après cette déclaration il deſcendit de la chambre, & monta ſur l'échafaud, où il fut rompu vif.

La Leſcombat fut conduite en priſon, & quelques jours après on l'interrogea ſur le teſtament de mort de Mongeot. Elle répondit : *C'eſt un malheureux qui m'a toujours aimée, pour qui même j'ai eu de l'amitié ; mais qui, au moment qu'il m'a chargée, n'étoit plus à lui-même.* Elle

pria ensuite ses Juges de vouloir bien lui rendre sa prison plus douce en faveur de son état, parce qu'elle étoit grosse de quatre ou cinq mois. Les Juges ordonnerent qu'elle seroit visitée : le rapport ayant confirmé sa déclaration, on prit un soin particulier d'elle. Le temps de ses couches arrivé, elle accoucha d'un garçon ; pendant six semaines on redoubla d'attentions : mais son rétablissement étant parfait, on reprit son procès, & on l'interrogea de nouveau. Sa complicité avec Mongeot étant prouvée, le Châtelet, par Sentence du 9 Janvier 1755, la condamna à être pendue, après avoir été appliquée à la question ordinaire & extraordinaire. Cette Sentence fut confirmée par Arrêt du Parlement du 17 du même mois. On lui avoit lu cet Arrêt, & elle étoit déjà entre les mains du Bourreau, lorsqu'elle demanda avec instance à parler à son Juge; on l'y conduisit. Ayant déclaré qu'elle étoit encore enceinte, les Magistrats se rassemblerent & lui accorderent un sursis de quatre mois & demi. Depuis ce temps on la surveilla avec le plus grand soin, & les Matrones la visiterent de temps en

temps. Pendant cet intervalle on alloit en foule à la prison pour la voir.

La taille de la Lescombat étoit médiocre, mais bien prise; ses yeux étoient grands, noirs & très-vifs; son teint étoit d'une blancheur éblouissante; enfin sa gorge, ses bras & ses mains étoient d'une beauté rare. Ce portrait tracé par tous ceux qui l'ont vue dans la prison, prouve que, sans être belle, elle réunissoit des charmes bien capables d'inspirer une forte passion. A ces attraits elle joignoit ceux d'une conversation très-agréable qu'elle avoit puisée dans la lecture des Romans: on prétend même qu'elle en conserva le goût au milieu des horreurs de sa prison, & que ce fut en montrant une aussi grande indifférence, qu'elle vit approcher le terme fatal où elle devoit recevoir la mort. Ce moment étant enfin arrivé, on lui lut une seconde fois l'Arrêt qui la condamnoit à être pendue. Le Bourreau s'empara alors de la victime qui lui avoit déjà échappé. La Lescombat n'ayant plus aucun prétexte pour retarder son supplice, fut conduite à la Greve; elle monta à l'Hôtel-de-Ville; mais elle n'y resta pas long-temps. Dans le dernier

moment de sa vie elle montra un sincere repentir de son crime, & l'on assure qu'elle reçut la mort avec courage.

La Cour de France fut à la veille de se brouiller avec celle de Turin, pour une violation du droit d'asile & de territoire. *Mandrin*, ce fameux Chef de Contrebandiers, après avoir désolé la Ferme, dont il rançonnoit les Suppôts depuis près de dix-huit mois, après avoir échappé à toutes les poursuites, & avoir tenu tête aux Troupes réglées envoyées contre lui, n'avoit pu être surpris que par ruse. Des Volontaires de Flandres s'étant déguisés en paysans, l'avoient enlevé à *Saint-Genis-d'Ost*, terre de Savoie, où il se retiroit toujours après ses expéditions, se flattant d'être en sureté dans les Etats d'un Souverain étranger. On se hâta de le conduire au supplice avant qu'il fût réclamé, & l'on chercha ensuite tous les moyens d'éluder la réparation qu'exigeoit une telle offense. Il se répandit dans le public un Précis de la vie de Mandrin, où l'on imputoit sa prise irréguliere à la vengeance des Commis de la Ferme. La

Cour de Turin ne fut pas dupe de ces détours, elle exigea une réparation authentique. Le Comte de Noailles fut envoyé auprès de Sa Majesté Sarde, avec commission expresse de désavouer cathégoriquement tout ce qui s'étoit passé sur son territoire; de lui apprendre que le Roi de France avoit fait punir les coupables, & n'avoit rien tant à cœur que de resserrer les liens de l'amitié avec un Souverain auquel l'unissoient déjà les liens du sang.

M. *V****, né Gentilhomme & peu fortuné, se voyant dans la derniere misere, ainsi que deux de ses sœurs, prit un habit de paysan & fut s'offrir pour Milicien à une Communauté, dont les garçons avoient fait entre eux 600 liv. pour celui sur qui tomberoit le sort. Il fut toisé, accepté, inscrit sur le Rôle, & reçut l'argent qu'il porta à ses sœurs pour les aider à vivre. A la revue de M. *Dodard*, alors Intendant de Champagne, il fut reconnu, tiré des rangs, fait Lieutenant de Milice, & partit avec le Bataillon. Il s'y conduisit sagement; & ce même Bataillon devant fournir des hommes au Régiment de Condé Infan-

terie, il fut choisi pour les conduire à l'incorporation. Le Régiment qui avoit beaucoup souffert, reçut les hommes & retint l'Officier conducteur, qui continua son service avec zele & distinction. Il fut chargé de la partie des Recrues, où il fit paroître beaucoup d'intelligence & de sagacité. Le moment de passer à la Compagnie arriva; ses camarades s'empresserent de lui fournir les fonds nécessaires pour l'acquérir, & son économie le mit bientôt en état de restituer leurs avances généreuses. Après un long service il mérita la Croix de Saint-Louis, & vint se fixer en Champagne sa patrie, où il épousa une veuve opulente, dont il fit le bonheur.

M. *de Machault* avoit perdu une Levrette qu'il aimoit beaucoup : le sieur Bouret Fermier-Général en fait chercher une exactement semblable. Il la trouve; il la prend chez lui; il fait faire un manequin qu'il revêt d'une simarre, vêtement que portoit toujours le Contrôleur-Général, comme Garde des Sceaux. Il habitue cette chienne à caresser ce simulacre, à ne manger qu'après lui avoir rendu une espece d'hom-

mage. Quand il la juge aſſez bien dreſſée, il la mene avec lui; & dès que l'animal voit M. de Machault, il court au Miniſtre & ſaute à ſon cou, avec tant d'apparence de joie, que celui-ci croit que c'eſt ſa Levrette. On ſent combien un homme capable d'une conſtance auſſi minutieuſe & auſſi recherchée dut réuſſir auprès des Grands.

Ce Miniſtre éclairé & intrépide avoit fait rendre par Sa Majeſté, une loi qui obligeoit le Clergé à donner la déclaration de ſes biens. Son but étoit non-ſeulement de ſavoir au juſte la totalité du revenu des Eccléſiaſtiques, ce qu'il eſt aiſé d'éclaircir quand le Miniſtere le voudra; mais d'obtenir un acte de ſoumiſſion qui les aſſimilât aux autres Sujets. Cette aggreſſion du Miniſtre réjouiſſoit Paris, & donnoit lieu à de bons mots. En voici un de Fontenelle connu de très-peu de perſonnes. Il étoit queſtion de remettre ſon Opéra de *Thétis* & *Pélée*. Les Directeurs étant venus le conſulter à l'occaſion d'une marche de Prêtres de Jupiter, il leur répondit : *Meſſieurs, je n'entends rien à la* CHORÉGRAPHIE, *& ſur-tout à celle-là. Adreſſez-vous à M. de Machault, c'eſt lui qui ſe*

mêle aujourd'hui de faire DANSER *le Clergé.*

Le Clergé ne *danſa* point ; il repréſenta; il éluda; il traîna en longueur, & le Miniſtre fut diſgracié : ſes ſucceſſeurs n'oſerent reprendre l'attaque.

M. le Comte *d'Argenſon* & M. *de Machault*, furent diſgraciés en même temps ; ils éprouverent l'un & l'autre le reſſentiment de la Marquiſe de Pompadour d'une maniere proportionnée à l'offenſe qu'elle prétendoit en avoir reçue. On en jugera par les termes de leurs lettres de cachet. Dans celle du Comte d'Argenſon, le Roi lui diſoit ſéchement : » Votre ſervice ne m'eſt » plus néceſſaire; je vous ordonne de » m'envoyer votre démiſſion de Secré» taire d'État de la Guerre, & de tout » ce qui concerne les Emplois y joints, » & de vous retirer à votre terre *des* » *Ormes* «. Au contraire, Sa Majeſté faiſoit en quelque ſorte des excuſes à M. de Machault : » Les circonſtances » préſentes m'obligent de vous rede» mander les Sceaux & la démiſſion de » votre Charge de Secrétaire d'Etat de » la Marine. Soyez toujours certain de

» ma protection & de mon estime. Si
» vous avez des graces à demander
» pour vos enfans, vous pourrez le
» faire en son temps; il convient que
» vous restiez quelque temps à *Arnou-
» ville.* Je vous conserve votre pension
» de 30000 livres, & les honneurs de
» Garde des Sceaux «.

Une Dame du premier rang, étant à l'Opéra, jeta par hasard les yeux sur les bracelets d'une autre femme de qualité placée dans une loge voisine de la sienne, & parut les fixer quelques instans avec attention. Ces bracelets étoient entourés de magnifiques brillans. Un filou bon observateur sut mettre à profit cette circonstance. Il se présenta dans la loge de la Dame qui possédoit les diamans qu'il convoitoit, & lui dit que la Princesse qui étoit placée à quelque distance d'elle, désiroit d'admirer de plus près la beauté d'un de ses bracelets. La Dame ne fit aucune difficulté de lui en confier un, & il disparut aussi-tôt pour ne plus reparoître. La Dame étonnée de ne pas voir revenir son bracelet, envoya prier la Princesse de le lui rendre, si elle l'avoit assez examiné. Il lui

fut répondu qu'on ignoroit ce qu'elle vouloit dire. Elle ne douta point qu'elle n'eût été volée, & tâcha de se consoler, en se disant qu'il lui restoit au moins un bracelet. Quelques jours après, un homme habillé en Exempt de Police vint lui dire que le Magistrat qui veille au bon ordre de la Capitale, avoit recouvré le bracelet perdu; mais qu'il ne pouvoit le lui rendre qu'après l'avoir confronté avec l'autre. Il ne vint point à l'esprit de la Dame que le prétendu Exempt n'étoit peut-être que son voleur déguisé; elle lui remit sans défiance ce qu'il étoit venu chercher, & perdit ainsi pour toujours ses deux bracelets.

Un Matelot de *Martigues*, petite Ville de Provence, avoit épousé une fille jeune, belle & vertueuse. Celle-ci ayant dépensé peu à peu, malgré son économie, l'argent que son mari lui avoit laissé en s'embarquant, eut recours à un Bourgeois de la Ville. Cet homme épris tout à coup de la beauté de celle qui imploroit son assistance, vouloit mettre au service qu'il lui rendoit, un prix que cette femme honnête crut devoir lui refuser sans hésiter. Cepen-

dant comme son mari ne revenoit pas; toutes ses petites ressources se trouverent bientôt épuisées. Contrainte par la nécessité qui se faisoit sentir de plus en plus, & par les besoins toujours renaissans d'un enfant qu'elle nourrissoit, elle se détermina à retourner chez celui dont la proposition l'avoit indignée. Malgré ses instances & ses prieres, elle ne put rien obtenir. Elle fut obligée de capituler, &, vaincue par le besoin, elle lui permit de venir souper avec elle. Après le repas, qui de sa part fut des plus tristes, cet homme emporté la pressa vivement de remplir les conventions. Cette pauvre femme voyant qu'il n'y a plus d'espérance pour elle, tire son enfant de son berceau où il dormoit, & le pressant contre son sein, les yeux baignés de larmes: » Tette, mon enfant, » lui dit-elle, tette bien; reçois encore » le lait d'une honnête femme, que la » nécessité poignarde. Demain...... » que ne puis-je, hélas ! te sevrer ! » tu n'aurois pas le lait d'une malheu- » reuse «. Ses larmes acheverent. Le Bourgeois, déconcerté, s'enfuit à ce spectacle, en jetant sa bourse, & s'écriant : *Il n'est pas possible de résister à tant de vertu.*

Après l'affaire de *Filings-Hausen*, le Maréchal *de Broglio* fut rappelé, & reçut une Lettre de cachet qui l'exiloit dans ses terres. Le public peu instruit des griefs, & ne consultant que son estime pour l'accusé, lui décerna un triomphe bien capable d'adoucir sa disgrâce. Le lendemain de son exil on jouoit *Tancrede* à la Comédie Françoise ; Mademoiselle *Clairon* faisoit *Aménaïde*. Quand elle en fut à ces Vers :

On dépouille Tancrede, on l'exile, on l'outrage...
. . . .
C'est le sort d'un Héros d'être persécuté
. . . .
Tout son parti se tait : qui sera son appui ?
Sa gloire. . . . .
Un Héros qu'on opprime, attendrit tous les cœurs.
. . . .

L'Actrice donna des inflexions de voix si nobles & si pénétrantes, que tous les spectateurs pleins de l'événement du jour, sentirent l'à-propos. Le nom de *Broglio* vola de bouche en bouche : le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissemens qui se renouveloient sans cesse. Ce même public, qui avoient si fort regretté le

Maréchal d'Eſtrées, dans l'enthouſiaſme où il étoit du prédéceſſeur, parut peu flatté du choix de ce vieillard pour remplacer le jeune Héros.

Le Combat de *Rhinberg*, ſur le Bas-Rhin, mérite d'être cité, moins par ſon importance, aſſez grande cependant, puiſque le Marquis *de Caſtries* y força le Prince Héréditaire de repaſſer le fleuve & de lever le ſiége de Weſel, que par une action particuliere, preſque oubliée dans le temps & dont la mémoire doit être immortelle. Le Chevalier *d'Aſſas*, Capitaine au Régiment d'Auvergne, envoyé dans la nuit à la découverte, tombe dans une patrouille ennemie : on le menace de le tuer s'il profere un mot; il n'en crie que plus fort : *A moi Auvergne, voilà les ennemis !* Et ce généreux *Curtius*, qui auroit dû voir tomber d'admiration ces barbares à ſes pieds, eſt maſſacré impitoyablement.

Dans la Guerre des Alpes, M. le Maréchal *de Belle-Iſle*, voulant s'emparer d'un Fort, s'approcha de quelques Grenadiers & leur dit : *Mes amis, il me faudroit cinquante Volontaires pour*

emporter cet ouvrage, & voilà cinquante louis d'or que je leur donne à partager après l'attaque. Mon Général, lui répondit un Grenadier, *c'eſt trop chaud pour de l'argent, mais commandez.*

Louis XV paſſant devant les Grenadiers à cheval, dit au Lord *Stanley*, qui étoit à portée de l'entendre : » Milord, » vous voyez-là les plus braves gens » de mon Royaume : il n'y en a pas un » qui ne ſoit couvert de bleſſures «. Le Lord répondit : » Sire, que doit » penſer Votre Majeſté de ceux qui les » ont bleſſés « ? *Ils ſont morts*, répondit un vieux Brigadier.

Après la Bataille de *Rosbach*, gagnée par le Roi de Pruſſe ſur l'Armée de l'Empire, combinée avec les Troupes de France (en 1757), un des Généraux Pruſſiens appercevant un endroit où l'on combattoit encore, s'approche, & voit un Grenadier François aux priſes avec ſix Huſſards noirs. Le François étoit retranché par une piece de canon, & juroit, en combattant toujours, de mourir plutôt que de ſe rendre. Le Général admirant ſa valeur, ordonne

aux Hussards de suspendre leurs coups; & dit au Grenadier : » Rends-toi, brave » Soldat, le nombre t'accable, ta résis» tance est inutile. — Elle ne peut l'être; » je lasserai ces gens-ci, & je joindrai » mon drapeau; ou ils me tueront, & » je n'aurai pas la honte d'avoir été fait » prisonnier. — Mais ton Armée est en » déroute ! — Je ne le sais que trop ; » mais, morbleu ! si nous avions eu un » Général comme le Roi de Prusse ou » le Prince Ferdinand, je fumerois à » présent ma pipe dans l'Arsenal de » Berlin. — Je donne la liberté à ce » François, dit le Général Prussien. » Hussards, suivez-moi; & toi, brave » Grenadier, prends cette bourse, & » va rejoindre ton Corps. Si le Roi » mon Maître, avoit 50000 Soldats » comme toi, l'Europe n'auroit que » deux Souverains, Frédéric & Louis. » — Je le dirai à mon Capitaine : mais » gardez votre argent; en temps de » guerre, je ne mange de bon appétit » que celui de l'ennemi; vous, vous » êtes digne d'être François «.

A la Bataille de *Rosbach*, le Prince *de Rohan*, Colonel du Régiment de son

nom, ſe trouvant ſeul à pied ſur le champ de bataille, fut ſecouru par un Dragon du Régiment *d'Apchon*, qui le reçut ſur ſon cheval & le mit en ſureté. Le Prince après avoir ſoupé avec les Dragons, remit ſix louis à ſon libérateur, & partagea le reſte de ſon argent entre ſes camarades. Il lui recommanda de venir le voir, & promit de l'obliger. En 1771, ce Dragon étant dans le cas de ſe retirer du ſervice, écrivit au Prince de Rohan qui lui fit la réponſe ſuivante :

» J'ai reçu, mon cher Gérard, votre „ lettre avec un grand plaiſir, & je „ vous prie d'en être perſuadé. L'étendue de la reconnoiſſance que je vous „ dois ne peut être comparée qu'à la „ ſeule envie que j'ai toujours eue de „ vous en pouvoir, dans tout le cours „ de ma vie, donner les preuves les „ plus convaincantes. J'ai eu, juſqu'au „ moment où j'ai reçu votre lettre, l'inquiétude la plus grande, vous ayant „ perdu de vue & ne ſachant où vous „ retrouver pour vous faire part du „ déſir qu'a mon cœur de pouvoir „ vous être utile au moment que vous „ ſerez dans l'intention de vous retirer

„ du service. Oui, mon cher Gérard, „ vous pouvez demander votre congé; „ vous devez être assuré que vous aurez „ toujours une retraite chez moi, si „ vous voulez l'accepter. Je vous prie „ de recevoir 400 livres de pension que „ je vous continuerai à votre arrivée „ ici, mais aux conditions que vous ne „ serez chez moi que sur le pied d'un „ brave & honnête Militaire auquel je „ dois la vie. Si à votre arrivée le pays „ ne vous convient pas, mon cœur „ sacrifiera toujours sa satisfaction à „ votre bonheur, & vous jouirez de „ votre pension par-tout où vous irez. „ Adieu, mon cher Gérard, soyez per- „ suadé que vous aurez toujours en „ moi un ami bien reconnoissant «.

LE PRINCE DE ROHAN.

16 Mars 1771.

» *P. S.* Accusez-moi, je vous prie, » la réception de ma lettre, & adressez- » moi la vôtre au Château de *Cousiere* » près *Montbazon* «.

M. *d'Or*... Intendant de... étoit un Robin petit-maître très-élégant, très-ambré, mais laid comme une chenille. Il aimoit passionnément les femmes; &

comme il ne pouvoit se flatter de les séduire par les agrémens de sa figure, il étoit obligé de les gagner à force d'argent. Cette façon de faire l'amour, peu satisfaisante pour la vanité, est très-commode pour un homme en place. Si elle fatigue sa bourse, elle économise son temps, chose infiniment plus précieuse. D'ailleurs, ce Magistrat avoit une maîtresse en titre, une Madame Pa.... femme comme il faut, ayant de l'esprit, des graces, de la dignité, très-capable de faire les honneurs de sa maison, de suppléer à Madame l'Intendante qui restoit presque toujours à Paris, ou de partager avec elle les fatigues de la représentation. Cette Madame Pa... étoit d'une ressource encore meilleure pour M. d'Or... Elle satisfaisoit à l'extérieur, elle lui donnoit l'air d'avoir une inclination, d'être un homme à sentiment. Il avoit pour ses affaires secretes, un Valet de chambre, tel qu'en ont beaucoup de gens constitués en dignité. Un pareil Agent leur est absolument nécessaire, sur-tout en Province, lorsqu'ils y deviennent amoureux de femmes qui ne sont pas de leur sphere ou qui n'ont aucun rapport de société avec eux.

C'étoit le cas où se trouvoit M. d'Or..; pendant les fêtes qu'il avoit données à l'occasion du passage d'une grande Princesse. Dans ces jours d'ivresse générale, où la joie semble rapprocher & confondre tous les rangs, il fut frappé d'une grisette qu'il avoit vu danser, & dont la figure émut puissamment ses sens. Mademoiselle *Pas*... avoit alors dix-huit ans. C'étoit une grande fille, bien taillée, bien découplée; ses yeux animés promettoient du retour.

Elle avoit tourné la tête à M. l'Intendant, qui mit à sa poursuite son homme de confiance. Celui-ci, malgré son empressement & son habileté dans ces sortes d'affaires, ne put venir à bout de sa négociation avant le départ de son Maître obligé de faire une courte apparition à Paris. Cependant le Valet de chambre manœuvra si bien qu'il finit par réussir, & d'autant mieux qu'il sembloit ne négocier que pour M. l'Intendant. La jeune personne se trouva fort honorée de la préférence qu'on lui donnoit sur tant d'autres Beautés de la Ville. Elle demeuroit chez une tante qui faisoit le métier de dévote, & qui en changea bientôt dès qu'elle sut les intentions

de Monſeigneur. En exaltant l'imagination de ces femmes par de magnifiques promeſſes, le Valet ſongeoit à lui & travailloit pour ſon propre compte. Il n'avoit pas vu impunément d'auſſi près les charmes de Mademoiſelle Pas... Il lui fit entendre que ſon bonheur dépendoit de lui; que la perſpective brillante qu'il lui faiſoit enviſager, s'évanouiroit comme un ſonge, ſi elle ſe refuſoit à ſes déſirs L'alternative étoit cruelle & vraie : mais une jeune perſonne qui écoute une premiere propoſition ſur cet article, devient rarement difficile à la ſeconde. Il fallut en paſſer par la condition préliminaire, & recevoir les embraſſemens du Valet de chambre pour parvenir à l'honneur de ceux du Maître. Ce n'eût pas été le plus mauvais article du Traité, ſi ce malheureux n'avoit apporté de Paris, & communiqué à la jeune perſonne, le mortel poiſon qui circuloit dans ſes reins. Ce mal effrayant fit bientôt les plus cruels ravages dans un corps tout neuf. La jeune fille ne ſut d'abord ce que c'étoit; la dévote plus expérimentée l'en inſtruiſit; elles en firent enſemble les reproches les plus amers au Valet de chambre qui, pour

s'y soustraire ne les revit plus. Ainsi, par une bizarrerie d'événemens que la sagesse humaine ne sauroit prévoir, ce qui devoit assurer les espérances de la niece & de la tante fut précisément ce qui les détruisit, & les rendit plus infortunées qu'auparavant.

Le scélérat dit à son Maître, quand il lui en demanda des nouvelles à son retour, que la grisette étoit un dragon de vertu inabordable, & que la dévote, la femme du monde la plus incorruptible, n'avoit voulu entendre à aucune proposition, ni pour or, ni pour argent. L'amour de l'Intendant avoit eu le temps de s'évaporer en route; il parut peu touché des obstacles que lui présenta le confident de ses intrigues, & celui-ci crut en être quitte.

Le ressentiment d'une femme ne s'assoupit pas aussi aisément que la passion d'un vieillard de trente ans, miné par la débauche & blasé sur les plaisirs. D'ailleurs la vengeance étoit trop légitime en cette occasion, pour qu'un galant homme se refusât à la seconder. Mademoiselle Pas... avoit un cousin, qui travailloit dans les Bureaux de M. d'Or... La tante lui fait part de l'aventure de sa

niece, & lui demande conseil. Le Commis leur dit que M. l'Intendant est très-équitable, très-humain, très-compatissant; qu'il faut conter en bref le fait dans un Mémoire, le lui présenter & qu'il aura surement égard à la situation où elles se trouvent, & dont le Magistrat est la cause involontaire. Il se charge de rédiger le Mémoire, & comme il connoissoit parfaitement le local, il leur ménage une entrevue favorable. A l'aspect de la Nymphe, M. d'Or... sentit toute son ardeur se rallumer, & la rougeur dont se colora le visage de Mademoiselle Pas... en présentant l'écrit à M. l'Intendant, parut à celui-ci annoncer une démarche qu'il interpréta favorablement pour ses feux. Le silence, l'embarras de la dévote & du Commis, tout lui fait présumer que la niece & la tante, honteuses de leur premier refus, viennent réparer leurs torts & se dévouer aux volontés de Monseigneur. Plein de confiance sur l'objet de la Requête, il la reçoit de la jeune personne; & sans la lire : *Mademoiselle*, lui dit-il, *il me semble que vous avez quelque chose de particulier à me confier; daignez me suivre, rassurez-vous? Ne craignez rien....*

Eh bien de quoi s'agit-il, Ma belle enfant? — Monſeigneur, daignez lire. — Je ne perds point à lire des momens auſſi précieux. En même temps Monſeigneur embraſſe la griſette qui ſe retire & s'écrie. — *Monſeigneur, ah! Monſeigneur, je ne ſuis pas digne de cet honneur; liſez, je vous en conjure.* L'Intendant attribue cette réſiſtance à la modeſtie, & ne répond que par une nouvelle entrepriſe.

Ce combat dura quelque temps. La Demoiſelle inſiſtoit pour que le Magiſtrat lut ſon Mémoire, & le Magiſtrat s'y refuſoit, en l'aſſurant qu'elle obtiendroit ſa demande; mais que dans ce moment, il ne pouvoit avoir d'yeux que pour ſes charmes. Cette converſation ſe termina comme elle le devoit. Et quand la ſcene fut achevée, la Demoiſelle ne fut plus ſi empreſſée de faire lire ſon Mémoire; elle n'eut rien de plus preſſé que de prendre congé de l'Intendant, en lui recommandant ſon affaire. Il *corne* le papier & le remet à ſon Secrétaire pour lui en rendre compte en temps & lieu.

A quelque temps de là, il s'informe du Mémoire de Mademoiſelle *Pas*... pendant qu'on l'habille. A ce nom l'oreille du

du, Valet de chambre se redresse, & le Secrétaire se met à rire : » Je ne sais, » Monseigneur, répondit-il, si c'est bien » là le moment de vous en parler, car » il y est question de Bernard, (c'étoit » le nom du Valet de chambre) ; mais, » après tout, il se justifiera, s'il le peut. — » Oui, reprend avec vivacité l'Inten- » dant ; vous êtes un habile homme, dit-il » à ce dernier, j'ai achevé dans une » demi-heure une négociation que vous » n'avez pu entamer dans un mois. — » Tant pis, Monseigneur, tant pis, conti- » nue le Secrétaire, il auroit mieux valu » que vous n'eussiez pas été si vîte en » besogne. Lisez, Monseigneur, vous » allez savoir ce qui en est, cela ne » peut guere s'articuler devant Votre » Grandeur «.

M. d'Or... lit : il frémit de courroux, crie, menace, entre en fureur, traite son Valet de chambre comme il le mérite. Celui-ci ne perd point la tête ; & usant de la liberté que lui donne sa qualité de confident, il répond avec assurance : » Est-ce que vous préten- » dez, Monseigneur, que je ne sois pas » homme dans l'emploi que vous me » donnez. J'ai fait mon métier, le

» Diable eſt malin ; c'eſt un malheur.
» Mais, vous, ſi vous faiſiez le vôtre, ſi
» vous liſiez les Mémoires qu'on vous
» préſente, cela ne vous feroit pas ar-
» rivé «. Cette apoſtrophe, ce ton de familiarité que bien des Valets prennent dans le ſecret de la chambre vis-à-vis de leurs Maîtres, fut un coup de lumiere pour M. d'Or... qui, judicieux, bon & gai, regarda cette affaire comme un accident qui n'étoit ſans remede pour perſonne.

En vertu d'une loi particuliere à la Principauté de Neuchatel, ſes Habitans ont le droit de ſervir contre leur Souverain auſſi long-temps que la Puiſſance au ſervice de laquelle ils ſe ſont engagés, n'étend point ſes hoſtilités juſqu'à leur propre pays. Un Officier étranger, qui étoit au ſervice de France, fut fait priſonnier à la Bataille de *Roſbach*. Il s'étoit conduit d'une maniere ſi diſtinguée que le Roi de Pruſſe voulut connoître ſon nom & ſon pays. — *Vous êtes mon Sujet*, lui dit le Monarque, *& vous portez les armes contre moi !* — *Sire*, répondit l'Officier, *j'uſe de mon privilége, comme natif de Neuchatel.* Le Roi

écrivit auſſi-tôt à ſon Réſident & fit des repréſentations contre ce droit. La lettre fut préſentée au peuple : les trois Communautés de *Neuchatel*, *Landeron* & *Boudry*, refuſerent poſitivement de renoncer à leur privilége; mais celle de *Vallengin* fit ſignifier à tous les Officiers natifs de ſon Territoire, qui ſe trouvoient au ſervice de France, l'ordre très-exprès de quitter inceſſamment l'Armée, ſous peine d'être privés de leur Bourgeoiſie. Un ſeul obéit, tous les autres demeurerent inébranlables dans leur refus, & le différent s'étant enſuite appaiſé, les refuſans continuerent à jouir ſans empêchement de leur droit de Citoyens.

L'Abbé *de Voiſenon* * ayant été nombre d'années ſans dire ſon Bréviaire, tomba malade. Son Confeſſeur le taxa à dix mille francs pour les pauvres. L'affaire s'accommoda, & l'Abbé ne leur rendit que deux mille écus. Quelque temps après, on le ſurprit, dans une maiſon diſtinguée, récitant à l'écart ſon

* Né en 1708, mort en 1775.

Office. On rit beaucoup de cette nouveauté. L'Abbé, fans fe déconcerter, dit aux rieurs : » Je fais ce qu'il m'en » a coûté pour ne l'avoir pas dit : je ne » veux pas y être pris une feconde » fois. Ne puis-je pas tomber malade » encore « ?

Dans une maladie qu'eut cet Abbé, fon Médecin lui ordonna expreffément de boire, dans l'efpace d'une heure, une pinte de tifane. Le Docteur revint le lendemain & demanda au malade quel effet avoit produit la tifane ? » — Aucun, » répondit-il. — Avez-vous tout pris. » — Je n'ai pu en prendre que la moi- » tié «. Comme le Médecin paroiffoit fort mécontent & prêt à fe fâcher, l'Abbé lui dit d'une voix douce & languiffante : *Eh ! mon ami, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure ? je ne tiens que chopine.*

Un jeune Commis s'occupa dans les momens de loifir que lui laiffoit fon emploi, à compofer une Tragédie. Il connoiffoit l'Abbé *de Voifenon*, & foumit l'Ouvrage à fon jugement. Lecture faite, le jeune homme demande à l'Académicien ce qu'il penfe de la Piece,

» Mon cher ami, (lui répondit en sou-
» riant l'Abbé de Voisenon) la poudre
» des Bureaux est mortelle pour les
» Muses «.

Saint-Foix *, non moins connu comme brave que comme homme de Lettres, se prit un jour de querelle, au Foyer de l'Opéra, avec un Provincial qu'il ne connoissoit pas. Se croyant offensé, il lui proposa un cartel. » Mon-
» sieur, lui dit le Provincial, quand on
» a affaire à moi, on vient me trouver,
» *c'est ma coutume;* je demeure à l'hôtel
» de ***, je vous y attendrai «. Saint-Foix ne manqua pas le lendemain d'aller chercher l'inconnu, qui le reçoit très-poliment, & lui offre à déjeûner. » Il
» est bien question de cela, dit Saint-
» Foix; sortons. — Non, répond tran-
» quillement le Provincial, je ne sors
» jamais sans avoir déjeûné, *c'est ma*
» *coutume* «. Il déjeûna à son aise, en invitant toujours l'Auteur de l'*Oracle* d'en faire autant. Le déjeûné fini, ils sortent, & Saint-Foix respire; mais en passant devant un Café, l'inconnu s'ar-

* Né en 1703, mort en 1776.

rête : » Monſieur, lui dit-il, après mon
„ déjeûné, je joue toujours une partie de
„ dames ou d'échecs, *c'eſt ma coutume ;*
„ chacun a la ſienne, & vous ne vou-
„ driez pas... — Eh ! Monſieur, ré-
„ pond Saint-Foix, vous prenez bien
„ votre temps pour jouer aux échecs !
„ — Cela ne ſera pas long, lui dit l'in-
„ connu ; après quoi je ſuis à vous «.
Ils entrent dans le Café. L'inconnu joue avec le plus grand flegme, gagne la partie, ſe leve, donne le ſignal à Saint-Foix qui juroit entre ſes dents, lui fait mille excuſes, & ajoute : » Si vous
„ voulez, Monſieur, nous irons aux
„ Tuileries, & nous ferons deux tours
„ de promenade ; après avoir joué une
„ partie, je ne manque jamais d'aller me
„ promener ; *c'eſt encore ma coutume* «.
Comme les Tuileries ſont voiſines des Champs-Elyſées, Saint-Foix accepte, croyant que le Provincial avoit enfin fixé le lieu du combat. On ſe promene ; notre homme fait ſes deux tours : & Saint-Foix lui propoſe de paſſer aux Champs-Elyſées. » Pourquoi faire, lui
„ dit l'inconnu ? — Belle demande,
„ répond celui ci ! parbleu ! pour nous
„ battre. Eſt-ce que vous avez ou-

„ blié ? .. — Nous battre, s'écrie le „ Provincial ! y pensez-vous ? Que „ diroit-on de moi ? Convient-il à un „ Tréſorier de France, à un Magiſtrat, „ de mettre l'épée à la main ? On nous „ prendroit pour des fous «. Saint-Foix reſta comme anéanti, & quitta le Tréſorier, qui fut le premier à publier ſon aventure.

Une Demoiſelle de Normandie qui vivoit encore il y a peu d'années, & qui, en apprenant la mort de ſon amant qu'elle étoit allée attendre au retour d'un voyage qu'il avoit été obligé de faire avant de l'épouſer, s'écria de ce ton concentré qui part du fond de l'ame: *Il n'eſt plus !* Et dès ce moment ſon esprit s'égara, ſa raiſon l'abandonna, tous ſes ſens furent livrés à un déſordre que nul remede ne put guérir, ni même ſoulager. Cette malheureuſe victime de l'amour ſurvécut à ſon amant pour être toute entiere au trait qui l'avoit frappée. Le croiroit-on ? pendant cinquante ans, malgré la rigueur des ſaiſons, elle fit à pied tous les jours, une route d'environ deux lieues, & ſe rendit à l'endroit où elle ne ceſſa jamais d'eſpé-

rer qu'elle trouveroit le jeune homme de retour ; il ne lui échappoit que ces mots : *Il n'eſt pas encore arrivé ! je reviendrai demain.* Ce ſont les ſeules paroles qu'elle proféra pendant un demi-ſiecle ; d'ailleurs elle fut enſévelie dans une douleur profonde qui ne connoiſſoit point de relâche. On avoit voulu la faire renfermer ; mais les Magiſtrats plus compatiſſans, déciderent qu'on ne la priveroit point de la liberté, parce que ſa folie n'étoit pas d'un genre préjudiciable à la ſociété. L'hiſtoire de cette nouvelle *Clémentine* a fourni le ſujet de *Nina*, ce Drame en Muſique, dont l'admirable jeu de Madame *Dugazon* juſtifie le grand ſuccès.

Mademoiſelle *Gautier* * fut d'abord Comédienne, & enſuite Carmélite. Elle avoit été reçue au Théâtre François en 1716 ; elle s'en retira dix ans après. Elle étoit grande, bien faite, avoit beaucoup de fraîcheur : Elle faiſoit aſſez bien des vers, & peignoit ſupérieurement en miniature. Sa force étoit prodigieuſe pour une femme, & peu d'hommes auroient

* Née en 1691, morte en 1757.

lutté contre elle. Le Maréchal *de Saxe*, à qui elle avoit fait un défi, & qui, à la vérité, l'emporta ſur elle à la lutte au poignet, diſoit que de tous ceux qui avoient voulu s'eſſayer contre lui, il n'y en avoit guere qui lui euſſent réſiſté auſſi long-temps qu'elle. Elle rouloit une aſſiette d'argent comme une oublie.

Mademoiſelle Gautier avoit eu pluſieurs amans, & entre autres le Grand Maréchal *de Wirtemberg*, avec qui elle fit un voyage à la Cour du Duc. Ce Prince avoit une maîtreſſe qu'il aimoit beaucoup. Soit que Mademoiſelle Gautier lui fût ſupérieure par la figure, & qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale exiſtence, ſoit caprice ou jalouſie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le Prince ordonna à Mademoiſelle Gautier de ſortir de ſa Cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée, lui inſpira le deſſein de s'en venger par une inſulte d'éclat. Elle ſe rendit *incognito* à *Wirtemberg*, & s'y tint cachée quelques jours, pour méditer ſur ſa vengeance.

Ayant appris que la maîtreſſe du Duc

étoit à la promenade en caleche, elle en prit une qu'elle mena elle-même avec des chevaux très-vifs; & passant avec rapidité derriere celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la caleche, se rendit du même train à son auberge où sa chaise l'attendoit avec des chevaux de poste, & repartit à l'instant, pour éviter les suites de cette affaire....

Quoique Mademoiselle Gautier eût eu des amans aimables, elle n'avoit eu véritablement d'amour pour aucun; mais elle en conçut un violent pour *Quinault-Dufresne*, ce Comédien de la figure la plus noble, que nous avons vu jouer avec tant d'applaudissemens, & qui n'a point encore été remplacé. Ils vécurent quelque temps ensemble; & Mademoiselle Gautier, en devenant chaque jour plus passionnée, vouloit l'épouser. Il y a toute apparence qu'il le lui avoit fait espérer; mais s'étant refroidi autant qu'elle s'étoit enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage; & cette femme si violente & si absolue tant qu'elle n'avoit pas vraiment aimé, tomba dans une mélancolie profonde. Tel fut le premier principe

de ſa vocation : il ſe fit une révolution dans ſon caractere.

Une fois entrée aux Carmélites, Mademoiſelle Gautier n'eut jamais le moindre retour vers le monde ; & jamais Religieuſe ni Dévote ne porta plus loin l'humilité Chrétienne : elle ſe croyoit ſincérement indigne de ſes compagnes, dont elle éprouva plus d'une fois les mépris. Des relations qu'elle eut avec la Reine, lui procurerent dans la Maiſon une conſidération qu'elle ne cherchoit pas. Cette Princeſſe fut enchantée des ſentimens de piété de la Sœur *Auguſtine de la Miſéricorde* (c'étoit le nom de religion de Mademoiſelle Gautier). Il s'établit entre elles une correſpondance de dévotion, dont *Moncrif* étoit le médiateur. La Reine & la Sœur Auguſtine, ſe ſont auſſi quelquefois écrit directement. La veille de ſa mort, la Sœur envoya à la Reine les huit Vers ſuivans qu'elle avoit faits, & qu'elle dicta à la Religieuſe qui la veilloit :

> *Théreſe* (1), je t'entends !.... une éternelle vie
> Briſe de mon exil les liens importuns.

(1) Patronne des Carmélites.

Avec une priere offerte par Sophie (1);
Mon ame va voler sur l'Autel des parfums.
O Reine! ame céleste & le charme du monde!
Si sur moi tes regards daignerent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde!...
Demande mon bonheur; le Ciel va t'exaucer.

Les personnes qui ont connu Mademoiselle Gautier aux Carmélites de Lyon, ont assuré qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin la gaieté de son caractere; que sa vivacité s'étoit changée en ferveur pour ses devoirs, & qu'étant devenue aveugle dans les dernieres années de sa vie, elle se servit toujours elle-même, sans vouloir être à charge à personne. On observe que le Pape lui avoit donné un Bref pour paroître au parloir à visage découvert. On ne devine pas la raison de cette singularité.

Gresset étoit en liaison à Paris avec une femme de beaucoup d'esprit (Madame de Dampiere), qui se fit Religieuse chez les Visitandines. Elle persécuta long-temps notre Poëte pour obtenir une lecture de VERVERT. Il s'en défendit, insistant sur les bienséances de

(1) L'un des noms de Baptême de la Reine.

la maiſon qu'elle habitoit. Il cede enfin. On prend jour ; on lui promet d'être ſeule au parloir. Greſſet arrive & commence ſa lecture. A un endroit plaiſant, on entend un éclat de rire. Le rideau ſe tire. Le Chantre de VERVERT apperçoit, avec la plus grande ſurpriſe, toutes les Religieuſes rangées en cercle, la Prieure à la tête de la Communauté.

Après que le Poëme de *Ververt* eut été rendu public, les Supérieurs des Jéſuites transférerent *Greſſet* à la Fleche. Ils ne purent ſe refuſer aux déſirs d'un Miniſtre, qui, à la ſollicitation de ſa ſœur, Supérieure de la Viſitation, en porta des plaintes. Cette eſpece d'exil fut cauſe que Greſſet quitta la Société. Le ſavant *Tournemine* diſoit alors publiquement & d'un ton chagrin, que ſon Corps venoit de perdre le ſujet le plus difficile à remplacer.

Un jeune homme nouvellement reçu à l'Ecole Militaire, ſe contentoit de manger de la ſoupe, du pain ſec, & de boire de l'eau. Le Gouverneur averti de cette ſingularité, qu'il crut devoir attribuer à quelque excès de dévotion

mal-entendue, en reprit le nouvel éleve. Le jeune homme continua encore le même régime, & le Gouverneur en prévint M. *Duverney*, qui fit venir cet enfant, & lui repréſenta avec douceur, qu'il ne convenoit pas de ſe ſingulariſer, & qu'il falloit ſe conformer en tout point à la regle des Ecoles. Il eſſaya enſuite, mais inutilement, de ſavoir les raiſons qui le portoient à ſe conduire ainſi : il ne put lui arracher ſon ſecret, & il finit par le menacer de le rendre à ſa famille. Cette menace effraya le jeune homme, qui, n'oſant plus cacher le motif de ſa conduite, dit à M. Duverney : » Monſieur, dans la maiſon de » mon pere je ne mangeois que du pain » noir, & en petite quantité : ici, je » mange de bonne ſoupe; on m'y donne » d'excellent pain blanc à diſcrétion, » & je trouve que c'eſt faire bonne » chere. Je ne puis me déterminer à » manger autre choſe, par l'impreſſion » que me fait le ſouvenir de l'état où » j'ai laiſſé mon pere & ma mere «. M. Duverney ne put retenir ſes larmes, en voyant la généreuſe ſenſibilité de cet enfant. *Monſieur votre pere a ſervi*, lui dit-il, *n'a-t-il pas de penſion? — Non*

reprit le jeune homme; *pendant un an il en a sollicité une: le défaut d'argent l'a contraint d'en abandonner la poursuite; &, pour ne point faire de dettes à Versailles, il a mieux aimé languir. Hé bien*, dit M. Duverney, *si le fait est aussi prouvé qu'il paroît vrai dans votre bouche, je promets de lui obtenir cinq cents livres de pension. Puisque vos parens*, ajouta-t-il, *sont si peu à leur aise, ils ne vous auront pas garni le gousset: recevez, pour vos menus plaisirs, les trois louis que je vous présente de la part du Roi; & quant à Monsieur votre pere, je lui enverrai d'avance les six premiers mois de la pension que je suis assuré de lui obtenir. — Ah! Monsieur*, repartit aussi-tôt le jeune homme, *puisque vous avez la facilité de faire passer une somme d'argent à mon pere, de grace ajoutez-y les trois louis que vous venez de me donner: ici j'ai tout en abondance; ces trois louis me deviendroient inutiles, & ils feroient grand bien à mon pere pour ses autres enfans.*

L'Auteur d'*Iphigénie* en Tauride, *Guymond de la Touche* * eut, dit-on,

* Né en 1729, mort en 1760.

le malheur de ſe laiſſer ſurprendre par les vains prodiges des *Convulſionnaires.* Introduit dans une de leurs aſſemblées où il étoit venu pour s'en moquer, il obſerva tout afin d'en découvrir la charlatanerie qu'il y ſuppoſoit. Mais l'appareil religieux qui accompagnoit chaque expérience, le ſilence des ſpectateurs, le reſpect & l'effroi dont quelques-uns d'eux étoient ſaiſis, commencerent à le frapper. Dans l'inſtant qu'il étoit le plus troublé, & qu'il regardoit attentivement piquer des aiguilles dans le ſein d'une jeune fille : — » Vous êtes » bien empreſſé, Monſieur, lui dit-elle, » à vous éclaircir de tout ce qu'on fait » ici. Hé bien, puiſque vous êtes ſi cu» rieux, apprenez que vous mourrez » dans trois jours «. Ces paroles firent ſur lui une impreſſion profonde ; il voulut diſſimuler ce qui ſe paſſoit dans ſon ame ; mais depuis ce moment il reſta plongé dans une ſombre mélancolie. La prédiction qu'on venoit de lui faire, & les circonſtances qui l'avoient accompagnée, cauſerent en lui une telle révolution, qu'il tomba malade & mourut en effet au bout de trois jours.

Mademoiselle *Clairon* s'étant reconnue dans un portrait tracé d'après nature, par *Fréron*, dans l'*Année Littéraire*, alla trouver les Gentilshommes de la Chambre, & les menaça de se retirer du Théâtre, si on ne lui faisoit justice de ce Journaliste. En conséquence, on sollicita un ordre du Roi pour le faire mettre au Fort-l'Evêque. Heureusement pour lui qu'il avoit la goutte, & que ses amis eurent le temps de solliciter sa grace. On leur répondit d'abord que cette grace ne s'accorderoit qu'à Mademoiselle Clairon seule. Ainsi, à la honte de lui devoir son châtiment, il se vit menacé de l'humiliation plus grande de lui devoir son pardon. *Aux carrieres plutôt*, s'écria-t-il avec le Philosophe Grec. Cependant la Reine informée de ce démêlé entre le Journaliste & la Comédienne, ordonna qu'il eût sa grace. Mademoiselle Clairon qui vouloit absolument une satisfaction, écrivit aux Gentilshommes de la Chambre une lettre très-pathétique, où elle témoignoit son regret de ce que ses talens n'étoient plus agréables au Roi; qu'elle le présumoit, puisqu'on la laissoit avilir

impunément : qu'en conſéquence elle perſiſtoit à demander ſa retraite. Enſuite elle ſe rendit en perſonne chez M. le Duc de C***, pour lui faire part de ſon projet : » Mademoiſelle, lui répondit » ce Miniſtre, nous ſommes, vous & » moi, chacun ſur un théâtre ; mais avec » cette différence que vous choiſiſſez » les rôles qui vous conviennent, & » que vous êtes toujours ſûre des ap- » plaudiſſemens du public. Il n'y a que » quelques gens de mauvais goût, » comme ce malheureux Fréron, qui » vous refuſent leurs ſuffrages. Moi, » au contraire, j'ai ma tâche ſouvent » très-déſagréable ; j'ai beau faire de mon » mieux, on me critique, on me con- » damne, on me hue, on me bafoue, & » cependant je ne donne point ma dé- » miſſion. Immolons, vous & moi, nos » reſſentimens à la Patrie, & ſervons- » la de notre mieux, chacun dans notre » genre. D'ailleurs, la Reine ayant fait » grace, vous pouvez, ſans compro- » mettre votre dignité, imiter la clé- » mence de Sa Majeſté «. Mademoiſelle Clairon ſourit avec nobleſſe à ce propos, & ſe retira fort mécontente du perſiflage. Revenue chez elle, elle

assembla un nouveau comité, où, après bien des débats & des menaces, il fut enfin décidé qu'elle souscriroit aux volontés de la Reine, & Fréron n'alla point au Fort-l'Evêque.

Le Comte *de Saint-Germain* étoit de Salins en Franche-Comté, homme de condition, mais sans illustration, ce qu'on appelle un Gentilhomme à *simple tonsure*. Il avoit été *Jésuite* dans sa jeunesse; il avoit même professé; en sorte qu'il étoit plus instruit dans la Littérature, que ne l'étoit, & sur-tout dans ce temps-là, un homme de Guerre. Il quitta la Société pour être Lieutenant & ensuite Capitaine de *Milices* dans un Bataillon de la Province que son pere commandoit. En 1735, le désir de se signaler & d'obtenir un avancement, fort difficile en France, le fit passer au service de l'Electeur Palatin; quelques années après, il entra dans celui de l'Empereur Charles VI, & quitta ce dernier pour aller chez l'Electeur de Baviere.

En 1745, le Maréchal *de Saxe* qui savoit apprécier le mérite, attira M. de Saint-Germain au service de la France & le rendit à sa patrie; il se signala sous

ce Chef, au point d'acquérir bientôt les différens grades. Il devint Lieutenant-Général avant la fin de la guerre, & mérita d'être honoré du Cordon Rouge.

Dans la Guerre de 1756, il fut employé en Allemagne, ſous les Maréchaux d'Eſtrées & de Richelieu. Il ſe trouva dans l'Armée de Soubiſe à la Bataille de Rosbac ſi déſaſtreuſe pour les François, & qui l'auroit été davantage, s'il n'eût ſauvé l'arriere-garde qu'il commandoit, en contenant par une manœuvre hardie, le Roi de Pruſſe.

En 1758, il étoit à la Bataille de Crewelt ſous le Comte de Clermont, & prévit ce qui réſulteroit du commandement de ce Chef. Comme s'il n'eût été fait que pour réparer les torts des Généraux François, il fit l'arriere-garde à la Bataille de Minden, époque ſi malheureuſe pour le Maréchal de Contades. A l'affaire de Corbach, M. le Maréchal de Broglio ayant donné avec ſa diviſion ſans M. de Saint-Germain dont la réſerve arriva trop tard, l'Armée ne dût ſon ſalut qu'à ce dernier qui ſoutint l'arriere-garde, & contenant toujours l'Ennemi qui le harceloit, donna le temps au premier Corps de ſe retirer à Caſſel.

Cette habile manœuvre ne put compenser aux yeux de ses ennemis, la faute qu'ils lui reprochoient de n'être pas arrivé à temps; & bien loin de lui savoir gré d'avoir garanti l'Armée d'une défaite totale, on lui attribua la perte de cette journée.

Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs, que de leur mettre sous les yeux la lettre qu'écrivit, dans son désespoir, M. le Comte de Saint-Germain à M. le Maréchal de Broglio.

MONSEIGNEUR,

» J'ai l'honneur de répondre à votre „ lettre du 28 Juin & que j'ai reçue „ le 30 à 9 heures du soir. J'ai fait tout » ce que j'ai pu jusqu'ici pour exécuter „ ponctuellement vos ordres & pour „ m'accoutumer au style amer, ironi- „ que & plein de mépris qui caractérise „ vos lettres. Quant au premier article, „ je n'ai rien à me reprocher du côté „ de la volonté & de l'activité; je suis „ en état de le prouver à toute la terre: „ quant au second, j'ai travaillé en vain, „ cela est plus fort que moi, je n'y réus- „ sirai pas. J'éprouve d'ailleurs depuis „ long-temps que cela porte sur la per-

„ sonne. Je pense, Monseigneur, d'a-
„ près cela, qu'il seroit contraire au bien
„ du service du Roi, qu'une réserve,
„ telle que celle-ci, fût aux ordres d'un
„ Général odieux à celui qui commande
„ l'Armée. En conséquence j'écris à la
„ Cour pour demander mon rappel. Si
„ vous vouliez m'accorder la permis-
„ sion de me retirer, cela seroit plus
„ prompt & les choses n'en iroient que
„ mieux. En attendant les ordres de la
„ Cour & les vôtres, je ferai de mon
„ mieux & je n'ai pas besoin pour cela
„ d'être aiguillonné; mais je ne ferai
„ jamais l'impossible, quelque bonne
„ volonté que j'aie de bien servir le Roi,
„ & de contribuer à vos succès, &c. «

La réponse du Maréchal, dont nous joignons ici la copie, paroît on ne peut plus satisfaisante.

» J'ai été aussi surpris que peiné en
„ recevant votre lettre. J'ai relu avec
„ attention toute ma correspondance
„ avec vous, & particuliérement la
„ lettre du 28 à laquelle celle-ci sert de
„ réponse; je n'y ai trouvé que des
„ expressions faites pour vous marquer
„ l'estime que j'ai pour vous, & con-
„ formes aux sentimens dont j'ai tou-
„ jours fait profession publique.

» Je vous citerai un témoin bien res-
„ pectable, que vous ne pourrez ima-
„ giner que j'osasse nommer, si les faits
„ n'étoient exacts; c'est M. le Dau-
„ phin qui se rappellera surément que,
„ dans son cabinet, où étoit le Duc de
„ Choiseul, après m'être défendu long-
„ temps d'accepter le commandement
„ de l'Armée, pour lequel je sentois
„ mon insuffisance, je vous désignai au
„ Prince, comme un de ceux le plus
„ propre à porter un semblable fardeau.
„ Je me suis expliqué de même à M. le
„ Maréchal de Belle-Isle, à M. le Duc de
„ Choiseul, à M. le Prince de Soubise, à
„ Madame de Pompadour. Je le dis pu-
„ bliquement à tout le monde, & l'on
„ ne m'a pas accusé jusqu'ici de trahir
„ ma pensée.

» Toutes les lettres que j'ai eu l'hon-
„ neur de vous écrire vont à la Cour.
„ Je ne crains pas qu'on y remarque
„ rien de ce que vous avez cru y trou-
„ ver. Ma conduite vis-à-vis de vous
„ a toujours été si franche & si honnête
„ qu'il n'est pas possible que vous n'y
„ rendiez justice, quand les nuages qu'on
„ a cherché sans doute à y faire naître
„ seront évanouis. J'ignore le parti que

„ le Roi, en son Conseil, prendra sur „ la demande que vous avez faite de „ votre rappel ; mais certainement je „ ne vous accorderai pas la permission „ de prévenir la réponse. Je croirois „ trop mal servir Sa Majesté de contri- „ buer à la priver d'un Officier tel que „ vous, & je ne travaillerai jamais qu'à „ tâcher de vous retenir à son ser- „ vice, &c. «.

Le Comte de Saint-Germain ayant fait la démarche de demander sa retraite à la Cour, crut ne devoir pas se rétracter, & sans attendre les ordres du Ministre, il se retira à Aix-la-Chapelle, d'où il renvoya son Cordon, donna la démission de ses Emplois, & fit son Traité avec le Roi de Danemarck. Ce Monarque se servit utilement du fameux transfuge, qui, de son côté ne pouvant s'empêcher d'exercer son génie actif & bouillant, bouleversa toute la constitution Militaire de ce pays-là, pour l'améliorer & la refondre suivant ses vues neuves & séduisantes; mais l'envie qui est de tous les pays, le suivit encore chez l'étranger; & l'ingratitude sa compagne ordinaire, obligea M. de Saint-Germain de reprendre ses sentimens naturels

naturels & de retourner les yeux vers sa patrie.

Il rentra en France de l'agrément du Roi, après avoir fait convertir les bienfaits annuels de Sa Majesté Danoise en une somme de cent mille écus qu'il plaça sur un Banquier de Hambourg. Ce malheureux peu après fit banqueroute, & laissa son créancier dans la plus grande détresse: on en peut juger par cette lettre qu'il écrivit à M. Dubois, Aumônier de M. le Cardinal de Rohan.

» J'ai l'honneur de vous écrire sur „ du mauvais papier, parce que la pau- „ vreté m'accable & qu'il ne me reste „ pas de quoi en avoir de meilleur. J'ai „ essuyé une banqueroute de plus de „ cent mille écus, & je me vois, dans „ toute l'étendue du terme, le plus pau- „ vre des Hermites. M. *Blosset*, Minis- „ tre du Roi à *Copenhague*, m'a jeté dans „ cet abyme. J'ai malheureusement pris „ confiance dans un homme qu'il m'a- „ voit singuliérement recommandé & „ au frere duquel j'avois fait la fortune. „ Enfin, la Providence l'a voulu, ses „ jugemens sont justes, & je mets toute „ ma confiance en elle. J'ai commencé

„ par payer tout ce que je dois. Ensuite
„ j'ai renvoyé mes Domestiques. Mais
„ alors quel spectacle douloureux & res-
„ pectable ! tous vouloient rester à mon
„ service pour rien, c'a été là mon plus
„ grand déchirement de cœur. Heu-
„ reusement ma pauvre femme supporte
„ ce désastre avec une patience & une ré-
„ signation héroïques. Eh ! quelle est res-
„ pectable à mes yeux & devant Dieu !
„ Le digne Major me propose de prier M.
„ le Cardinal *de Bernis*, d'écrire au Car-
„ dinal *de Rohan*. Vous connoissez les
„ Grands & les gens en place. Je réfléchi-
„ rai sur tout cela quand ma tête sera un
„ peu tranquille. Vous voyez que j'avois
„ bien des raisons de ne pas aller à *Saverne*.
„ Mon malheur s'annonçoit depuis l'été.
» Pourriez-vous procurer une bonne
„ condition à la femme-de-chambre de
„ ma femme ? Elle a avec elle un petit
„ garçon de sept à huit ans, qu'il fau-
„ droit aussi nourrir. C'est une très-digne
„ femme ; je lui donnois par année 222
„ livres, & je logeois & nourrissois son
„ enfant. Si vous pouvez l'aider, vous
„ ferez une grande charité «.

Les Officiers, ses compatriotes, du Ré-
giment de Royal-Alsace, furent touchés

du malheur de M. de Saint-Germain & ſe cotiſerent pour lui faire un ſort. Le Miniſtre de la Guerre inſtruit de cette générosité, prétendit qu'elle ne pouvoit avoir lieu, qu'elle étoit injurieuſe au Roi; & après avoir réprimandé ces honnêtes Militaires, il leur annonça que Sa Majeſté faiſoit une penſion de dix mille livres à cet Officier-général qui reprit ſon rang dans l'ordre du ſervice.

Au ſiége de *Berg-Op Zoom*, M. de Saint-Germain, pour lors Lieutenant-général au ſervice de France, voyant un Soldat ſortir du débouché des Sapes, & ſe retirer aſſez vîte vers la queue de la tranchée, demanda avec le ton & l'air du ſoupçon: *Où va ce Soldat?* Le Soldat bleſſé, ſans qu'on vît aucune apparence de bleſſure, répondit: *Je vais mourir;* & il tomba mort après avoir fait quelques pas.

On ſe rappelle le temps où la manie du jour étoit de faire tout *à la Grecque.* Le jour de Pâques, 22 Avril 1764, l'Abbé Torné, Chanoine d'Orléans, qui avoit prêché le Carême devant le Roi, ayant oublié, en commençant ſon Ser-

mon, de faire le Signe de la Croix, Sa Majesté en témoigna sa surprise à son Capitaine des Gardes : *Vous verrez, Sire*, répond le Duc d'A***, *que c'est un Sermon à la Grecque.* L'Orateur en effet commence par ces paroles : *Les Grecs & les Romains, &c.* Le Roi ne put tenir son envie de rire, & le Prédicateur qui s'en apperçut, en resta déconcerté pendant tout son discours.

Trois jeunes Parisiens s'étoient engagés dans un Régiment destiné pour nos Colonies. A peine furent-ils en route, pour se rendre à l'Isle de *Rhé*, lieu de l'embarquement, qu'ils se repentirent de leur étourderie, & songerent à la réparer. Mais la vigilance & la sévérité du Recruteur qui les conduisoit, ne leur laissoient aucune espérance de pouvoir s'évader. Cependant après avoir réfléchi plus mûrement à cet obstacle, l'un d'eux entreprit de le vaincre ; & voici comme il s'y prit. Il écrivit une lettre datée de Paris, sous un nom très-connu dans le Militaire, adressée au maître de Poste d'une Ville dans laquelle la Recrue devoit séjourner. Il le prévint, que dans cette Recrue qui devoit

passer par sa Ville, il y avoit trois jeunes gens bien nés, & qui donnoient beaucoup d'inquiétude à leurs parens; il le prioit de s'adresser à l'un d'eux qu'il désignoit par son nom, & de le faire consentir à retourner à Paris au sein d'une famille respectable qui le chérissoit. Il insista dans cette lettre sur la nécessité de tenter cette conciliation à l'insçu du conducteur de la Recrue; & dans la supposition où il pourroit déterminer les trois jeunes gens, de les faire partir le jour même, dans une chaise de poste avec la plus grande célérité, & toujours à l'insçu du conducteur: il ajouta de ne point épargner les frais, parce que M. de *** Fermier-général, dont l'un d'eux est le neveu, sera très-reconnoissant de ce service, & qu'il le rembourfera amplement de ses avances. Enfin cette lettre si adroitement conçue, étoit terminée par un *postscriptum*, dans lequel on recommandoit encore le plus grand secret à l'égard du Recruteur.

La lettre eut tout le succès que les trois jeunes gens pouvoient en attendre. Le Maître de poste, comme on le présume aisément, parvint à les faire ren-

trer dans leur devoir ; ils consentirent à se laisser conduire à Paris dans une très-bonne voiture, que le Maître de poste refusa de partager avec eux, dans la crainte de les incommoder ; par respect pour leurs familles prétendues, il voulut courir à francs-étriers. Il est probable que ce bon homme jouissoit d'avance de l'accueil qu'il alloit recevoir de trois familles distinguées, & qu'il arrangeoit dans sa tête ses premieres demandes sur les offres de services que ne manqueroient pas de lui faire des gens puissans. Il arriva rempli de cette douce espérance, & descendit dans une auberge du Faubourg Saint-Germain, pour y laisser sa voiture & faire sa toilette. Mais un seul moment détruisit tous ses châteaux en Espagne : pendant que le Perruquier l'accommodoit, les trois jeunes gens s'évaderent pour ne plus reparoître, & il en fut pour les frais de leur voyage.

Leprince * étoit non-seulement un excellent Peintre, mais un Musicien

* Né en 1733, mort en 1781.

très-agréable. Il jouoit ſupérieurement du violon, & il eſt à croire qu'il eût pu ſe faire un nom dans la muſique inſtrumentale. L'anecdote qu'on va rapporter, prouve du moins que ce talent lui devint fort utile dans une circonſtance aſſez critique. Des tracaſſeries de famille l'ayant obligé de quitter Paris, il vint s'embarquer en Hollande pour Saint-Pétersbourg, où il avoit deux freres établis. Son violon & ſa gaieté lui concilierent bientôt l'amitié de tout l'équipage; mais un Corſaire Anglois vint attaquer le vaiſſeau, qui fut forcé de ſe rendre. Les vainqueurs uſant de leur droit, ſe livrerent au pillage, & ſe partageoient déjà les effets de M. Leprince: il ſe ſaiſit de ſon violon, & ſe mit à préluder avec beaucoup de ſang froid. Les Corſaires, étonnés de ſon flegme, le regardant, ſuſpendent le pillage, écoutent le nouvel Arion, qui, comme l'ancien, enchaîne leur férocité. Ils lui rendent tout; & comme ils ſe diſpoſoient à célébrer leur victoire par des danſes, ils le prient de jouer pendant le bal. Heureuſement pour les autres paſſagers, la priſe fut déclarée nulle au premier Port.

P iv

Un Acteur de la Comédie Françoise, nommé *D****, s'étoit fait guérir d'une maladie ; son Chirurgien vint se plaindre à la Troupe, qu'il n'avoit point été payé par cet Acteur, qui nioit la dette. L'affaire est portée d'abord devant un des Gentilshommes de la Chambre, qui en remet la décision aux Comédiens. En conséquence D*** est chassé ; mais la Demoiselle D***, fille de l'expulsé, met tout en œuvre pour faire réintégrer son pere. On jouoit alors, dans sa nouveauté, le *Siége de Calais :* D*** obtient un ordre du Roi pour continuer son rôle de *Mauni* dans cette Tragédie. Les Comédiens, instruits de la certitude de cet ordre du Roi, donnent, à ce sujet, une scene dont il n'y a point d'exemple depuis l'institution du Théâtre. Le 15 Avril 1765, tout étant disposé pour jouer le Siege de Calais, sur les quatre heures & demie, *le Kain* arrive à la Comédie, & demande aux Semainiers qui jouera le rôle de *Mauni. C'est D****, lui répondent-ils. — *Cela étant, voilà mon rôle*, & il s'en va. *Molé* vient ensuite, & fait la même chose. *Brizard* & *Dauberval* suivent les traces de leurs

camarades. Enfin paroît Mademoiselle *Clairon*, qui, apprenant qu'il faut jouer avec D***, se trouve mal, & va se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la Troupe : point de Gentilhomme de la Chambre, & cependant l'heure approche. On consulte M. le Maréchal de ***, qui se trouvoit là par hasard. On convient de donner *le Joueur*. La nouvelle avoit transpiré, & faisoit l'entretien du Parterre. Le sieur *Bourette* vient annoncer que la défection de quelques Acteurs, met dans la nécessité de substituer *le Joueur* au *Siége de Calais*. A l'instant, des huées, des sifflets ; le mot de *Calais* se répete de tous les endroits de la Salle : on crie : *A l'Hôpital la Clairon*, *& les autres au Fort-l'Evêque.* La garde veut imposer silence. Le Maréchal envoie dire qu'elle se contienne & laisse le public en liberté. On essaie d'entrer en scene ; *Préville* & Mademoiselle *Bellecourt* sont chassés par les huées. Un Sergent vient haranguer le Parterre de la part de M. le Maréchal ; il annonce qu'on va rendre l'argent ou les billets. Le résultat est d'envoyer les coupables au Fort-l'Evêque. Mademoiselle *Clairon* reçoit des visites de la Cour & de la

Ville; & l'on rapporte qu'ayant interpelé quelques Officiers qui faisoient cercle chez elle, & leur ayant demandé si par extraordinaire la Cour vouloit les forcer à garder un infame dans leur Corps, ils ne quitteroient pas tous? *Sans doute, Mademoiselle*, reprend l'un d'eux avec vivacité; *mais ce ne seroit pas un jour de Siége.* Cet événement fut la cause & l'époque de la retraite de Mademoiselle *Clairon.*

On ne peut omettre une réponse que fit à Mademoiselle Clairon, l'Exempt chargé de lui signifier l'ordre de sa détention. Cette Actrice en reçut la nouvelle avec beaucoup de noblesse; elle déclara qu'elle étoit soumise aux ordres du Roi; que ses biens, sa personne, sa vie, dépendoient de Sa Majesté; mais que son honneur resteroit intact, & que le Roi lui-même n'y pouvoit rien: *Vous avez bien raison, Mademoiselle*, répliqua l'Exempt; *où il n'y a rien, le Roi perd ses droits.*

Les Calaisiens enchantés de ce que M. *du Belloy* * avoit célébré leurs anti-

* Mort en 1775.

ques Héros dans sa Tragédie du *Siege de Calais*, lui écrivirent une lettre de reconnoissance, où ils lui offroient des Lettres de Bourgeoisie dans leur Hôtel-de-Ville.

Tout le monde se rappelle l'exclamation du fameux *Marcel* * qui, voyant danser une de ses écolieres, appuya la main sur son front, & s'écria : *Que de choses dans un menuet !* A la démarche, à l'habitude du corps, ce Danseur enthousiaste de son Art, prétendoit connoître le caractere d'un homme. Un étranger se présente un jour dans sa salle : » De » quel pays êtes-vous, lui demande » Marcel ? — Je suis Anglois. — Vous » Anglois ! Vous seriez de cette Isle où » les Citoyens ont part à l'administra- » tion publique, & font une portion » de la Puissance Souveraine ! Non, » Monsieur, ce front baissé, ce regard » timide, cette démarche incertaine, » ne m'annoncent que l'esclave titré » d'un Electeur «.

Un Danseur Anglois, fort célebre, arrive à Paris, & descend chez Marcel:

* Mort en 1759.

» Je viens, dit-il, vous rendre un hom-
» mage que vous doivent tous les gens
» de notre Art; souffrez que je danse
» devant vous, & que je profite de
» vos conseils. — Volontiers, lui dit
» Marcel «. Aussi-tôt l'Anglois exécute des pas très-difficiles, & fait plusieurs entrechats. Marcel le regarde, & lui dit : » Monsieur, l'on saute dans les
» autres pays, & l'on ne danse qu'à
» Paris; mais, hélas ! l'on n'y fait que
» cela de bien. Pauvre Royaume « !

M. *de Chevert* *, devenu Maréchal de Camp, étoit employé fréquemment, & toujours avec succès, par M. le Maréchal *de Belle-Isle.* Un Officier général, homme de Cour mais peu instruit de la Guerre, se plaignoit avec autant de fierté que d'aigreur, de la préférence qu'on donnoit sur lui à un Officier de fortune. M. de Chevert en fut averti, & crut devoir s'en venger. Un jour que le Maréchal de Belle-Isle lui avoit destiné un Détachement pour une expédition aussi difficile que glorieuse, s'il

* Né en 1695, mort en 1769.

réussissoit, M. de Chevert chercha cet Officier, l'accosta & lui dit : *Monsieur, je suis toujours étonné que l'on n'emploie pas un homme de votre mérite. — Ce n'est pas ma faute*, répondit l'Officier général, *tout se fait ici par faveur ; & c'est en vain que j'ai demandé plusieurs Détachemens. — J'en sais un*, lui dit alors M. de Chevert, *qui vous conviendroit parfaitement.* A mesure que M. de Chevert lui en faisoit le détail, l'Officier général pensoit, rêvoit, s'attristoit & finit par lui dire que ce n'étoit pas à son tour à marcher, & qu'il falloit laisser ce Détachement à quelqu'un qui connût le pays ; enfin il le refusa. Alors M. de Chevert lui dit : *Eh bien ! Monsieur, ce Détachement m'est destiné : c'est par des entreprises périlleuses & que vous refuseriez, que j'ai acquis le Grade où je suis parvenu. Je sais ce que vous avez dit de moi, & combien vous avez cherché à me déprécier ; mais à présent je suis bien vengé.*

L'intrépidité de M. *de Chevert*, dans les plus grands dangers, se communiquoit aux moindres Soldats. Chargé d'attaquer un fort pendant la nuit, il appelle un Grenadier : » Va droit aux » remparts, lui dit-il ; monte sans hési-

étoit déjà à la portée du fusil, on se défendoit vigoureusement, lorsqu'on vit enfin qu'on alloit être accablé par le nombre, & qu'il étoit impossible d'y résister.

Le Corps de M. de Chevert voulut se jeter dans la Ville mais les Habitans lui fermerent les portes. Cette ressource ayant manqué, il s'agissoit de se défendre en se repliant peu à peu. Le terrain qui étoit entre la Ville & ce Corps, se trouva occupé par les Hanovriens, auxquels les Habitans ouvrirent les portes. Non contens de nous avoir refusé l'entrée dans *Soëst*, ils eurent la cruauté de barrer & d'embarrasser les rues pour retenir les équipages que nous avions; de couper les jarrets de nos chevaux dans les écuries; de s'armer & de tirer sur nos Troupes; d'exciter l'Ennemi à massacrer les François qu'ils avoient retenus prisonniers; enfin, d'apporter des cordes pour pendre quelques Valets, Boulangers & Vivandiers du Corps de M. de Chevert, qui avoient été pris par les Hussards. Telle étoit la fureur de leur haine contre les François; mais cette inhumanité ne devoit pas rester long temps impunie.

Quelques jours après l'Ennemi ayant abandonné la Ville, les François y rentrerent. Par les lois de la guerre, Soëst devoit être réduite en cendres ; mais le Général François avoit d'autres leçons d'humanité à donner à nos Ennemis. M. de Chevert se contenta d'exiger plusieurs millions de contribution, payables en quatre jours. Meubles, vaisselle, bagues & joyaux de femmes, on enleva tout pour compléter la somme. Dès le premier Novembre, jour où l'on devoit payer la troisieme partie, on apporta les vases sacrés des Eglises ; & la moitié de la contribution n'étoit pas encore fournie. On en pressoit le payement avec des menaces terribles. Les principaux Habitans étoient en prison ; les plus coupables craignoient pour leur vie, ou du moins pour leurs maisons qu'on devoit raser. On n'écoutoit ni leurs soumissions ni leurs prieres. Enfin le 6 Novembre, jour marqué pour l'exécution des menaces, lorsque ces malheureux Habitans s'attendoient à la juste représaille de leurs cruautés, M. de Chevert leur fit grace, leur remit la moitié de l'imposition, & les força de reprendre l'argenterie des Eglises, en

leur faisant entendre que les François ne se déshonoroient point dans leur vengeance.

Le brave *Chevert* étoit aussi fier de l'obscurité de sa naissance, qu'un autre l'est de sa noblesse. On assure que tant qu'il ne fut que Légionnaire, plusieurs de ses parens, orgueilleux de leurs richesses, n'avoient pas voulu le reconnoître. Lorsqu'enfin il monta aux premiers grades Militaires, quelques Gentilshommes prétendirent alors lui être attachés par les liens du sang. Un entre autres, vint, en qualité de cousin, réclamer son crédit à la cour. » Etes-» vous Gentilhomme, lui dit l'intré-» pide Guerrier? — Si je le suis! pouvez-» vous en douter? — En ce cas, Mon-» sieur, nous ne sommes point parens; » car vous voyez en moi le premier & » le seul Gentilhomme de ma race «.

Un jeune homme, au moment qu'il alloit se marier, reçut ordre de tirer la milice. Désespéré de ce contre-temps, il s'adressa à M. le Comte *de Mitry*, Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, & le pria de le recevoir dans sa Compagnie, mais à condition qu'il

n'y ferviroit qu'une année. Cet Officier y confentit. A la fin de l'année le jeune homme ne manqua pas de rappeler à fon Capitaine la promeffe qu'il lui avoit faite. Celui-ci, loin de s'y refufer, alla trouver le Colonel, pour lui faire figner la cartouche ; mais ce dernier s'y oppofa, fous prétexte qu'il connoiffoit le Soldat pour être un bon fujet, & qu'il convenoit au Corps. Le jeune homme étoit d'autant plus affligé de ce retard, qu'il avoit à craindre que fa maîtreffe, qu'il aimoit toujours, ne contractât d'autres engagemens. Il étoit prêt à déferter, quand M. le Comte de Mitry, dans une affemblée générale du Régiment, dit au Colonel : » Monfieur, voici un homme à qui » j'ai promis fon congé ; & comme » un Gentilhomme doit tenir une pa» role d'honneur, je vous rends ma » commiffion de Capitaine, & je por» terai la giberne à la place de cet » homme «.

Madame *de Graffigny* *, Auteur des *Lettres Péruviennes* & de *Cénie*, racon-

* Née en 1697, morte en 1758.

toit quelquefois avec chagrin, que sa mere, ennuyée d'avoir chez elle une grande quantité de planches gravées par le célebre *Callot* son grand-oncle, fit venir un jour un Chaudronnier, & les livra toutes pour qu'il lui en fît de la batterie de cuisine.

Dans le fauxbourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, vivoit avec sa Gouvernante un homme d'un certain âge. Il avoit la passion de l'avarice, & son unique plaisir étoit d'accumuler louis sur louis. Un jour qu'il étoit allé à la campagne pour quelque temps, ayant laissé sa Ménagere chez lui, se présentent des *quidams* en robe, rabat, &c. Ils frappent: la Gouvernante ouvre; ils lui déclarent que son Maître est mort, & qu'ils viennent mettre les scellés. La pauvre femme toute interdite, se livre à sa douleur. Cependant, après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clefs des armoires. Ayant trouvé dans le secrétaire un magot en or de 18000 livres; ils requierent la bonne Dame de se charger de cette somme, suivant l'usage; elle témoigna une répugnance que leur intention étoit de faire naître:

on lui dit qu'on va lui donner une décharge & dresser Procès-verbal comme quoi M. le Commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux, argenterie, &c. qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés... Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, & prennent congé de la Gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, & en l'exhortant à se consoler. A quelques jours de là, le Maître revient & frappe à sa porte. La Gouvernante ouvre & referme brusquement, en faisant un Signe de Croix; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne sait ce que cela veut dire: il frappe de nouveau, & les voisins accourent au bruit. Ils ne sont pas moins effrayés que la Gouvernante; cependant les plus hardis entrent en pourparler: le prétendu revenant ne conçoit rien à l'histoire qu'ils lui font. La porte s'ouvre enfin une seconde fois: il demande à sa Ménagere l'explication de ce mystere. Elle raconte tout ce qui s'est passé, & lui fait voir les scellés. Le premier soin du bon homme est de courir à son secrétaire. Elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la

Juſtice prétendue s'eſt emparée de tout. Le vieil avare juge à l'inſtant qu'il eſt volé, & ſe livre à tout le déſeſpoir qu'on peut imaginer. On ſe mit bientôt à la recherche de ces mauvais plaiſans.

Le Chevalier *de Morande*, Auteur du *Gazettier cuiraſſé*, étant ſur le point de faire imprimer des *Mémoires ſecrets* ſur la vie de Madame *D***, lui écrivit que ſi elle déſiroit poſſéder ſeule ce manuſcrit intéreſſant, cette fantaiſie ne lui coûteroit que 50000 livres. Madame D**, fort alarmée, fit prier l'Ambaſſadeur d'Angleterre d'écrire à ſa Cour au ſujet de ce Morande ; mais il répondit que cela ſeroit inutile, & que le Roi ſon Maître ne permettroit ſurement aucune démarche qui fût contraire aux droits de la Nation Angloiſe. On envoya donc à Londres le Sieur B***, dont le métier étoit de tailler au Pharaon dans pluſieurs Académies de jeu. On lui donna pour aſſociés des Suppôts de Police, tels que R**, C**, F**, &c. Ces intrigans chercherent à ſe lier avec Morande, pour tâcher de ſe ſaiſir de lui & le tranſférer en France. Celui-ci, plus fin qu'eux, & les connoiſſant, feignit de ne pas

pénétrer leur deſſein. Il leur fit amitié, & leur emprunta à chacun trente louis. Enſuite il ſonna le tocſin contre eux, & ces eſpions déjà ſuſpectés par le peuple Anglois, furent obligés de ſe cacher ſoigneuſement, en attendant l'occaſion la plus prompte de repaſſer la mer. Un entremetteur plus adroit en apparence, fut envoyé à Londres ſous prétexte d'acheter des chevaux Anglois; mais cette négociation ne réuſſit pas mieux. Enfin un autre s'en chargea, & en vint à bout à force d'argent. Il donna à Morande 50,000 livres comptant, & lui aſſura de la part du Gouvernement François, ſous le cautionnement du Chevalier *de Vanek*, Banquier à Londres, une penſion de 200 livres ſterling, dont moitié reverſible après ſa mort ſur la tête de ſa femme. Par ce moyen les *Mémoires ſecrets* n'ont jamais paru.

Le même *Morande* avoit adreſſé les premieres feuilles de ſon Journal Satirique (*le Gazettier cuiraſſé*), au célebre Lord *Cheſterfiel;* il ſe rendit chez lui pour en recevoir le prix. Milord lui remit vingt-cinq guinées. L'Auteur ne put s'empêcher de témoigner ſon éton-

nement de recevoir une ſomme ſi diſproportionnée à la valeur du Libelle. *Ce n'eſt point pour payer votre Ouvrage*, lui dit le Seigneur Anglois, *mais pour vous aider à n'avoir plus beſoin d'en compoſer de ſemblables.*

*D****, Danſeur de l'Opéra, étoit obéré & menaçoit ſes créanciers & le public de paſſer en Ruſſie. La Comteſſe de *** ſe mit en tête de ne point perdre un ſujet ſi utile. Elle lui demanda combien il falloit pour le tirer d'affaire ? Il dit qu'il avoit beſoin de 50,000 livres. En conſéquence elle fit dreſſer un état de cotiſation pour la Cour, & fit elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun. On ne pouvoit offrir moins de cinq louis ; mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt & même vingt-cinq. La ſomme fut bientôt complete, & les regrets des amateurs ſe calmerent. En accordant à la Comteſſe les vingt-cinq louis qu'elle lui avoit demandés, le Duc de *** lui écrivit que cette ſomme étoit deſtinée à un pauvre Gentilhomme, Officier réformé, chargé de famille & qui ſollicitoit depuis pluſieurs années une modique penſion.

» Comme vous l'avez privé, ajouta-t-il, » du petit foulagement que je lui avois » réfervé, c'eft à vous, Madame, à l'en » dédommager. Je joins fon mémoire à » ma lettre, & je ne doute point que » vous n'en foyez émue «. Madame de ***, fentant toute la force de cette demande, fe chargea de bonne grace du mémoire. Le Gentilhomme qui, fans la tournure ingénieufe de fon bienfaicteur, auroit follicité en vain, s'en retourna dans le fein de fa famille, & y porta la joie & un peu d'aifance.

Peu de temps après avoir fait fa *Traduction de l'Anti-Lucrece*, M. de *Bougainville*, déjà connu par des talens précoces, s'étoit mis fur les rangs pour obtenir une place vacante à l'Académie des Belles-Lettres. M. *le Beau*, quoique lié avec ce jeune homme, n'eut pas connoiffance de fa démarche, & fe préfenta pour la même place. M. de Bougainville l'apprend, &, effrayé du mérite de fon concurrent, le cherche au milieu des vifites, le rencontre dans la cour du Louvre, lui peint fon jufte effroi, & finit par lui dire, avec la plus grande émotion : » Je fens tout le prix de vos talens ;

» talens; mais si je ne suis pas de l'Académie, j'en mourrai. — Eh! mon ami, » lui répondit en riant M. le Beau, ne » mourez pas; venez avec moi, nous » retournerons ensemble chez les amis » qui m'avoient laissé concevoir qu'ils » me donneroient leur voix, & je leur » demanderai avec instance de la con- » server pour vous «. M. le Beau remplit cet engagement honnête & généreux avec tant de zele, qu'il obtint de ses amis, disoit-il, *le bonheur de n'être pas de l'Académie.* Le jeune homme eut les voix, & l'estimable Professeur qui avoit un savoir plus consommé, ne fut nommé qu'à l'élection suivante. Il a souvent raconté lui-même, avec la simplicité qu'il mettoit dans tout ce qui le concernoit, l'histoire de sa concurrence avec M. de Bougainville.

De tous les Alchimistes tant anciens que modernes, le fameux Comte *de Saint-Germain* semble être celui dont l'existence est la moins problématique. Cet homme extraordinaire étoit à Paris vers l'année 1750. Plusieurs personnes se souviennent encore de l'y avoir vu: il fit présent de son portrait à feu

Madame la Marquiſe *d'Urfé*, lequel a été gravé depuis quelques années par M. *Thomas ;* mais une anecdote très-vraie, & qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici, c'eſt que le Comte de Saint-Germain, en 1775, parut tout-à-coup en Allemagne, ſous le nom Hongrois de *Zaratki.* Il arriva dans les Etats de S. A. S. M. le Margrave *d'Anſpach.* Ce Souverain le reçut avec toute la bonté & l'affabilité qui diſtinguent les Princes de l'illuſtre Maiſon de Brandebourg.

Le Comte de Saint-Germain trouva à la Cour d'Anſpach toutes les douceurs de l'hoſpitalité. Le nom qu'il portoit engagea à faire des recherches ; & l'on apprit bientôt qu'il cachoit ſon véritable nom. Sa converſation qui rouloit ordinairement ſur la Chimie, la Phyſique & les Sciences naturelles dont il parloit avec beaucoup de clarté, & quelque choſe de ſingulier dans ſa maniere d'être, firent ſoupçonner qu'il pouvoit être le Comte de Saint-Germain. Le Prince lui en parla ; mais le Comte nia tout : enfin le Margrave prit la réſolution de tirer cette affaire au clair, & de ne s'en rapporter qu'à lui-même. Pour cet effet, il partit de ſes

Etats en 1776 pour se rendre à Venise, où il savoit que le Comte de Saint-Germain avoit été quelques années auparavant. Il apprit dans cette Ville que le personnage qu'il cherchoit en étoit parti pour se rendre en Allemagne. Cela augmenta ses soupçons sans les éclaircir. Enfin, ce Prince partit de Venise pour venir à Paris, espérant trouver dans cette Capitale quelques renseignemens plus positifs sur l'existence de l'homme qu'il cherchoit. Le hasard fait souvent plus pour nous que toutes les combinaisons de l'esprit humain; le Margrave l'éprouva en cette occasion. Toutes ses recherches avoient été infructueuses, lorsqu'un jour il trouva, au moment où il s'y attendoit le moins, un moyen assuré d'éclaircir ses doutes. Ce fut dans la maison d'un homme de qualité, où le Prince avoit dîné. Comme il parloit assez volontiers de ce qui l'intéressoit, il demanda à M. le Comte de M *** s'il n'avoit jamais vu le Comte de Saint-Germain : celui-ci répondit qu'il n'avoit vu que son portrait chez Madame la Marquise d'Urfé. Vous avez vu son portrait, lui dit le Margrave avec intérêt ! vous me rendriez un grand ser-

vice ſi vous pouviez me le faire voir. — Je vais le faire demander à M. le Marquis *du Châtelet*, petit-fils & héritier de Madame d'Urfé. Le portrait arriva, & le Prince enchanté, reconnut l'homme qu'il avoit chez lui. Il en fit tirer une copie qu'il emporta en Allemagne. Le Comte de Saint-Germain ſe voyant reconnu, n'eſpéra plus de garder l'*incognito.* Il partit d'Anſpach quelque temps après pour ſe rendre on ne ſait où. On obſervera qu'à cette époque la figure de M. de Saint-Germain étoit toute auſſi fraîche que dans le portrait dont il avoit fait préſent à Madame d'Urfé en 1750.

Une Dame de la Province vivoit à dix lieues de Paris, dans une petite terre de vingt mille livres de capital, unique bien qu'elle poſſédât. Cette Dame, dont la famille étoit nombreuſe, & dont le mari, ancien Militaire, plus eſtimé de l'ennemi que récompenſé dans ſa Patrie, cultivoit ſon champ comme *Cincinnatus;* cette Dame, dis-je, reçut chez elle la femme d'un Financier, dont le carroſſe avoit verſé à quelques pas de là. La Financiere voyant une maiſon moins grande que le veſtibule de la ſienne, &

un terrain moins ſpacieux que ſes potagers, lui demanda impertinemment ſi c'étoit-là toute ſa fortune? » J'y joins, » répondit la Dame, le bien que j'ai le » bonheur de faire, & le nom que mon » mari a l'honneur de porter ». La Financiere baiſſa les yeux, & ſe hâta de regagner ſa voiture.

On parloit, chez feu M. le Dauphin, devant le célebre Economiſte *Queſnary*, de nouvelles découvertes faites dans le Ciel. » Pour vous, lui dit le Prince*, » vous vous occupez de la Terre. — » Oui, Monſeigneur, parce que c'eſt » elle qui fait croître les fleurs de lis «.

Le Miniſtre *Colbert* ayant donné de ſon vivant, à l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Euſtache, pluſieurs chandeliers d'argent, & fait la dépenſe de la grille du Chœur, avoit légué par ſon teſtament la ſomme de 40,000 livres à la Fabrique, pour faire conſtruire un nouveau portail. Ce Miniſtre jugeant que cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante pour ſa conſtruction, permit d'en différer l'exécution juſqu'au temps où les intérêts pourroient y ſuppléer. MM. les Mar-

guilliers empressés de remplir les intentions de Colbert, & voyant les intérêts de la somme léguée monter à près de 50,000 écus, résolurent, en 1753, de commencer l'édification. Le Sieur *Mansard*, de Jouy, en fut l'Architecte, & le Duc d'Orléans posa la premiere pierre. On ne doit pas oublier ici un trait de générosité de la part du Sieur Mansard. Avant que de travailler au portail, il dit à la Fabrique qu'il ne prétendoit tirer aucune rétribution pour ses honoraires, qui auroient monté à près de 40,000 livres, s'estimant heureux d'employer son temps & ses talens à la décoration de l'Eglise de Saint-Eustache sa Paroisse. Les Marguilliers, touchés d'un tel désintéressement, lui assurerent son logement *gratis*, pour toute sa vie, dans une maison qui leur appartient, rue Montmartre.

En 1753, les Anglois franchirent les Monts Apalaches, limites de leurs possessions & des nôtres dans l'Amérique Septentrionale, & bâtirent sur nos terres un Fort, qu'ils nommerent *le Fort de Nécessité.* Le Commandant François leur députa M. *de Jumonville* pour les sommer

de ſe rendre. Cet Officier part avec une eſcorte. Il étoit encore à une certaine diſtance du Fort, lorſque tout-à-coup les Anglois font ſur lui un feu terrible. Il fait ſigne de la main au Commandant, il montre ſes dépêches, il demande à être entendu : le feu ceſſe, on l'entoure, il annonce ſa qualité d'Envoyé ; il lit la ſommation dont il eſt porteur; on ne lui laiſſe pas le temps d'achever ſa lecture, les Anglois l'aſſaſſinent. La Troupe qui l'eſcortoit eſt enveloppée, huit hommes ſont tués, & les autres ſont faits priſonniers. Un ſeul Canadien ſe ſauve, & porte au Commandant François cette affreuſe nouvelle. M. *de Villiers*, frere de M. de Jumonville, eſt mis à la tête d'un Détachement pour aller venger ſon propre ſang & l'outrage fait à la France. En moins de deux heures le Fort eſt inveſti, attaqué, forcé de capituler. De Villiers voit à ſes pieds les aſſaſſins de ſon frere. Il renvoie généreuſement ces ennemis cruels & perfides avec les honneurs de la guerre, & ſacrifie ſon reſſentiment à la tranquillité des Nations, à ſa propre gloire, à l'honneur de la Patrie, aux devoirs de l'humanité.

Il y avoit ſous le regne de Louis XV, dans l'adminiſtration des Poſtes, un Chef qui avoit un rapport direct & immédiat avec Sa Majeſté, & qui jouiſſoit de la prérogative unique d'entrer chez le Roi à toute heure du jour & de la nuit. L'objet ou le prétexte de cette intimité étoit d'inſtruire le Prince de tout ce qui pouvoit intéreſſer ſa ſureté & celle de l'Etat : on raconte que M. le Duc de Choiſeul ayant été revêtu de la Charge de Surintendant des Poſtes, ſe tranſporta à l'Hôtel pour s'y faire reconnoître & le viſiter, que le Sieur Geannel, Intendant général de cette adminiſtration, lui en fit voir les différens Bureaux; mais que, parvenu au ſanctuaire où réſidoit ce qu'on appelle le *Secret de la poſte*, il l'arrêta & lui dit qu'il ne pouvoit l'introduire en ce lieu. Le Miniſtre altier, peu accoutumé à ce langage, lui demanda s'il ne le reconnoiſſoit pas pour ſon ſupérieur : *Pas ici Monſieur le Duc*, lui répliqua Geannel, en barrant le paſſage de ſon corps, *vous ne pouvez y entrer que par un ordre du Roi, non écrit mais verbal, que Sa Majeſté m'intimera Elle-même.* Après cette tra-

cafferie, le Sieur Geannel partit pour Verfailles, rendit compte à Louis XV de fa conduite, & le Miniftre eut le deffous.

Le Pere *Neuville*, Jéfuite, avoit fait, fous les yeux du Maréchal *de Belle-Ifle*, un Mémoire contre le Duc *de Choifeul.* Après la mort du Maréchal, ce Mémoire tomba entre les mains du Duc; mais il n'en connoiffoit pas l'écriture. Le Jéfuite, pour plaire au nouveau Miniftre, lui écrivit pour lui demander la permiffion de le nommer avec éloge dans l'Oraifon funebre du Maréchal. Le Duc par l'écriture de la lettre, connut celle du Mémoire; & comme fon éloge ne fut pas oublié dans l'Oraifon funebre qui fut prononcée aux *Invalides*, il dit à ce fujet : » Le Pere Neuville fait de » beaux Difcours, & de méchans Mé» moires «.

Quand le Maréchal *de Richelieu*, après la conquête de Minorque, revint à Bourdeaux, tous les Corps de la Ville allerent lui rendre hommage. De tous les complimens qu'il reçut, il n'y en eut point qui le flattât autant que celui

des Capucins de cette Ville. *Que Dieu vous accorde Monseigneur*, lui dit le Pere Gardien, *autant de gloire dans l'autre monde que vous en avez dans celui-ci.*

En 1767, un Particulier venant du Grand-Caire, avoit apporté une *momie*, comme un objet de curiosité pour orner un cabinet. Passant par Fontainebleau, il prit le Coche d'eau pour se rendre à Paris; mais en faisant enlever ses bagages, il laissa la boîte qui contenoit la *momie*. Les Commis l'ayant ouverte, crurent y voir un jeune homme étouffé à dessein; ils requirent un Commissaire, qui, s'étant rendu sur les lieux avec un Chirurgien non moins ignorant que lui, dressa un Procès-verbal, & ordonna que le cadavre seroit porté à la *Morne*, & qu'on informeroit contre les auteurs du meurtre. Le propriétaire de la *momie* ne tarda pas à s'appercevoir de son étourderie. Il n'eut rien de plus pressé que de retourner au Coche pour y réclamer sa boîte. Il fut arrêté & conduit chez le Commissaire, qu'il n'eut pas de peine à convaincre de son ignorance & de celle du Chirurgien. Pour retirer la *momie*, il fallut se pourvoir par-

devant M. le Lieutenant-Criminel; ce qui donna de la publicité à cette histoire, qui fit l'entretien de la Cour & de la Ville.

Un jour à l'audience, M. de ***, qui étoit fort distrait, interrompit brusquement un Avocat au milieu de son plaidoyer: *Eh morbleu! Maître un tel*, s'écria-t-il, *quand finirez-vous de nous ennuyer?* L'Orateur ne se démontant pas: *Monsieur le Premier Président*, répondit-il, *j'en suis fâché, mais je remplis mon ministere; remplissez le vôtre en m'écoutant, dussiez-vous bâiller jusqu'à la fin; vous êtes fait pour cela.* Le Magistrat revenu de sa distraction, reçut la leçon & se tut.

Un Écolier du Collége de Montaigu, nommé *Pilleron*, que le Principal avoit menacé de faire fouetter, tira son couteau, bien résolu d'en percer quiconque oseroit l'approcher. On fit venir un Porte-faix vigoureux, qui, bravant le danger, voulut se saisir du jeune homme; mais à l'instant il fut frappé de deux coups mortels auxquels il ne survécut que quelques heures. Comme mineur, l'Écolier ne fut condamné qu'en 1200

livres de dommages & intérêts envers la veuve du mort. Toute la peine du Principal se borna à une destitution ; & l'on trouva qu'il y avoit bien de l'indulgence dans ce Jugement.

Le Prince de ***, cachant sous un habit simple les marques de sa dignité, passe le matin en cabriolet avec un seul Domestique dans la rue de la Verrerie. Arrêté tout-à-coup par un embarras de voitures, il apperçoit beaucoup de monde assemblé vis-à-vis d'une boutique. Il demande ce qui peut occasionner ce tumulte ; on lui apprend que de jeunes Marchands, établis depuis peu, ne pouvant satisfaire leurs créanciers pour une somme de 1200 livres, sont impitoyablement dépouillés par la vente forcée de tous leurs effets, & que la jeune femme est en couches. Le Prince descend de sa voiture, fend la presse, monte avec précipitation un mauvais escalier, & arrive dans une chambre où regnent les pleurs & le désespoir : il interroge l'Huissier pour s'instruire de cette fâcheuse affaire, & va consoler les jeunes infortunés, à qui il promet de les secourir. Il revient à l'Huissier,

jette vingt-cinq louis ſur la table, & un Mandat pour le reſte de la ſomme. L'Huiſſier qui avoit d'abord répondu bruſquement, reconnoît un Prince du Sang à la ſignature du Mandat & demeure interdit : le Prince lui ordonne de faire remettre les choſes à leur place, que rien n'en ſoit diverti, & ajoute qu'il en répondra ſur ſa tête. Il finit par lui dire de ſe rendre ſur les deux heures à ſon Hôtel pour recevoir le montant du Mandat. Le Prince ſort auſſi-tôt, ſe dérobe aux applaudiſſemens du peuple, remonte dans ſon cabriolet, & s'enfuit avec précipitation. Malgré ſes précautions pour cacher ce beau trait, tout Paris en fut inſtruit, & rétentit des louanges dues à ſa généreuſe bienfaiſance.

Au mois de Novembre 1767, un riche Particulier s'éloigne de Paris dans ſon équipage, & ſe tranſporte à dix ou douze lieues, dans l'intention de confier à des mains ſûres & fidelles un dépôt précieux contenu dans une corbeille. A cette diſtance de la Capitale, il rencontre un Payſan qui travailloit à ſon champ. Il l'appelle, & lui propoſe de porter cette corbeille à un Fermier qu'il

lui indique, & dont il ne veut pas être connu. Le Payſan ſe charge de la commiſſion, & dirige ſes pas vers la ferme; mais, chemin faiſant, il ſent remuer quelque choſe dans la corbeille, & croit entendre des cris; il la découvre & apperçoit un petit enfant. Arrivé chez le Fermier, il conte ſon aventure; le Fermier & ſa femme refuſent la corbeille & l'enfant. Le bon Payſan, après avoir blâmé ce refus & tâché d'exciter leur compaſſion en faveur de cette innocente créature, leur dit : » Hé bien, je m'en » charge; ma femme nourrit un de » mes enfans, je la prierai de nourrir » également celui-ci, & j'ai confiance » que Dieu nous bénira «. De retour chez lui, il fait part à ſa femme de ſes généreuſes intentions, & l'engage à ſe prêter à cette bonne œuvre. On ouvre la corbeille & l'on trouve une très-belle layette, une bourſe, & un billet conçu en ces termes :

» Prenez ſoin de cet enfant; vous » trouverez dans le fond de la corbeille » une bourſe de cent louis pour les » premiers frais de ſa nourriture & de » ſon entretien. On aura ſoin de vous » faire parvenir de l'argent de temps

» en temps, & à la fin on vous don-
» nera une bonne récompenſe «. Le Payſan rendit graces à Dieu d'avoir béni ſes intentions. Son Village fut bientôt inſtruit de cette aventure; elle parvint juſqu'au Fermier qui avoit refuſé le dépôt. Il s'en repentit & ſe crut en droit de le réclamer. Le Payſan le refuſa, en repréſentant que la ſeule vue d'intérêt le déterminoit à cette réclamation, tandis que la ſeule commiſération pour cette innocente créature l'avoit porté à s'en charger. Le Fermier intente procès au bon Payſan, & celui-ci gagne avec dépens. Le Riche inſtruit par la voix publique de toute cette affaire, fit paſſer une ſomme conſidérable au Payſan, avec promeſſe d'une bonne récompenſe au terme de la nourriture de l'enfant.

On avoit défendu anciennement aux étrangers d'aborder en Iſlande pour y porter des marchandiſes; il leur étoit auſſi défendu de pêcher aux environs de cette Iſle. Cette derniere défenſe ayant été levée, des Calaiſiens allerent à la pêche de la morue; mais un gros temps les ayant porté dans l'Iſlande,

ils ne résisterent pas à l'envie d'y aborder & d'y faire la contrebande. On les arrêta ; on fit leur procès, & ils furent condamnés suivant la loi ; ils en appelerent au Roi de Danemarck. Ce Monarque donna d'abord la grace aux prisonniers François, leur fit rendre ce qu'on leur avoit saisi & les fit reconduire. Ensuite examinant la loi, il la jugea trop sévere & l'abolit. Ce trait de bienfaisance, publié avec reconnoissance par les Calaisiens mêmes qui en avoient été l'objet, fut représenté dans un tableau exposé dans une fête que le Prince de Croy donna lors du séjour que le Roi de Danemarck fit à Calais pour se rendre en Angleterre.

M. *de Trudaine* *, Intendant des Finances, étant au lit de la mort, son fils lui dit, pour le consoler, que le Public prenoit à sa situation le plus vif intérêt, & qu'il pouvoit être assuré de l'estime des gens de bien, & du suffrage de tous les bons Patriotes, dont il emporteroit les regrets : *Hé bien ! je te légue tout cela*, lui répond le moribond

* Mort en 1769.

en fouriant. Mot plein de fens & de philofophie, de quelque maniere qu'on l'entende.

En 1760, la fureur du jeu avoit fait de tels progrès en France, qu'après plufieurs réglemens éphémeres, auffi mal digérés que mal affortis au caractere national, on s'avifa, ne fachant plus comment s'y prendre, de capituler avec les joueurs. » Nous déclarons, dirent les » Maréchaux de France, que nous n'au- » rons aucun égard aux demandes qui » pourront être portées devant nous, » pour raifon de créances qui, procé- » dant de pertes faites au jeu, excéde- » ront la fomme de mille livres «.

M. *de Pont-de-Veyle* *, Auteur du *Complaifant*, du *Fat puni*, du *Somnambule*, & de plufieurs autres Ouvrages d'agrément, fut d'abord deftiné à la Magiftrature, & quoique la trempe de fon efprit l'éloignât naturellement de cette profeffion, on lui avoit acheté une Charge de Confeiller au Parlement; mais plus le moment de fa réception

* Né en 1697, mort en 1774.

approchoit, plus il ſentoit croître ſes dégoûts. Une petite aventure, dont il paroît s'être ſouvenu dans la Comédie du *Complaiſant*, contribua à le tirer d'embarras. Il étoit allé demander des concluſions à M. le Procureur Général, pere de M. Joli de Fleury, & il attendoit dans une chambre voiſine du cabinet de ce Magiſtrat. Pour charmer ſon ennui, M. de Pont-de-Veyle ſe mit à répéter la danſe du *Chinois*, dans l'Opéra d'*Iſſé*, que l'on donnoit alors, & il l'accompagnoit des attitudes groteſques qui caractériſoient cette danſe. Tout-à-coup le cabinet s'ouvre; &, comme on peut ſe l'imaginer, M. le Procureur Général fut d'abord très-ſurpris de cette ſaillie du jeune Candidat. Mais comme ce Magiſtrat, malgré la gravité de ſa place, étoit homme de bonne compagnie, il ſe mit à rire, & la converſation ſe paſſa très-gaiement. Cette petite aventure acheva de convaincre M. de Pont-de-Veyle du peu de diſpoſition qu'il avoit pour un état ſi ſérieux. Ses parens ſe rendirent à ſes raiſons, & lui acheterent la Charge de Lecteur du Roi, qui lui convenoit d'autant plus, qu'elle le laiſſoit jouir d'une liberté qu'il préféroit à tout.

Le 13 Février 1762, on joua à Bagnolet, *le Berceau*, conte de *la Fontaine*, que feu M. *Collet* avoit ajusté au Théâtre. Il y avoit trois lits sur la scene, ce qui donna lieu à des plaisanteries. Comme la Piece fut trouvée froide, quelqu'un dit au Duc d'Orléans : *Monseigneur, il faudroit bassiner ces lits-là.*

Une jeune fille, connue sous le nom de la Demoïselle *Uncy*, avoit été élevée dès sa plus tendre enfance (en 1762), par les soins de M. de M***, neveu de M. du ***. Ce galant homme avoit coutume d'élever ainsi, *à la brochette*, de jeunes personnes qu'il destinoit à ses plaisirs. Celle-ci ne connoissoit point d'autres parens. L'heure étant venue, M. de M*** lui témoigna ses intentions : elle résista, & le combat fut si vif & si opiniâtre, que son protecteur, offensé de cette ingratitude, lui retira ses bontés & la mit à la porte. La demoiselle Uncy intente un procès à M. de M*** pour en avoir une pension proportionnée aux besoins qu'a dû lui donner une éducation trop au-dessus de sa naissance. Elle n'obtint rien, au grand étonnement du Public.

Voici un trait qui prouve qu'à l'humanité la plus tendre, Madame *Adélaïde* unit l'amour éclairé des talens & du génie. Lorsque Mesdames passerent à Château-Thierry (en 1762), on présenta à cette Princesse une jeune fille de cinq ans, charmante pour la figure & pour les dispositions ; c'étoit l'arriere-petite-fille du célebre *la Fontaine*. Elle récita, avec une grace infinie, une Fable, dont voici le sens :

> Je suis ce lierre abandonné,
> Vous ce chêne divin que ma foiblesse embrasse :
> Je vous ai peint mon sort infortuné ;
> Votre appui seul peut en changer la face.

Madame Adélaïde écrivit sur le champ à l'Abbaye de Fontévrault, où elle envoya cette enfant, en déclarant qu'elle se chargeoit de son sort.

Ce bel exemple de l'auguste Princesse fut imité trois ans après par feu M. le Duc d'Orléans, dont la bienfaisance s'empressa de soutenir un autre rejeton de l'illustre Poëte. Voici la lettre que M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier du Prince, écrivit à une Demoiselle

de la Fontaine tante de l'enfant du même nom.

» J'ai appris, Mademoiselle, par la » voix publique, que petite-fille d'un » homme illustre & précieux à la Nation, » vous étiez dans une situation d'autant » plus mal-aisée, que vos infirmités la » rendoient encore moins supportable. » J'ai cru devoir proposer à Monsei- » gneur le Duc d'Orléans, dans les Do- » maines duquel vous êtes, de vous pro- » curer des secours que tout le monde » peut recevoir d'une main aussi distin- » guée. Ce prince qui n'a besoin que » d'être instruit des choses décentes & » convenables pour désirer de les faire, » m'a chargé de vous envoyer une pe- » tite somme que M. l'Abbé *de Four-* » *gueux* voudra bien vous remettre de » ma part, en attendant que, dans le » travail que je ferai l'année prochaine » avec S. A. S., je puisse vous faire met- » tre sur l'état des pensions. Je m'estime » très-heureux d'avoir pu vous décou- » vrir dans votre retraite, & de pouvoir » vous y procurer un peu d'aisance. Je » ne connois rien de plus flatteur pour » moi que de mettre le Prince qui

» m'honore de sa confiance, à portée de » faire paroître les grandes qualités de » son cœur. Vous ne devez ses bontés, » ni à vos sollicitations, ni à aucune » protection; vous ne les devez qu'à » votre nom & à vos vertus; & c'est » la meilleure recommandation qu'on » puisse avoir auprès d'un Prince né » pour le bonheur de tous ceux qui lui » appartiennent, ou qui peuvent en être » connus «.

La prodigalité du Prince *de Conti* le réduisoit quelquefois aux expédiens. Un jour, son Ecuyer vint lui dire qu'il n'y avoit plus de fourrage pour son écurie; il fit venir son Intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point d'argent chez le Trésorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le Fournisseur; » Tous » les autres le refusent aussi, ajouta-t-il, » excepté votre Rôtisseur «. *Hé bien*, dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

Ce Prince n'avoit jamais fléchi le genou devant l'Idole, & dans toutes les occasions il traitoit la Marquise de Pompadour avec une légéreté qui déplaisoit infiniment à la Favorite. Un jour

qu'il étoit allé chez elle pour lui demander je ne sais quel service, elle affecta de le laisser, pour ainsi dire, dans la posture d'un suppliant, & ne daigna pas lui faire approcher un siége. Le Prince de Conti, indigné de cette impertinence, se jette incontinent sur le lit de la Marquise, s'y roule, en s'écriant : *Ah! Madame, voilà un excellent coucher.* Elle fut également humiliée, & du propos & de l'action. Le Roi n'en fut pas moins piqué; & depuis cette époque, le Prince de Conti ne reparut à Versailles qu'aux cérémonies d'éclat & de bienséance.

M. *D**** s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliotheque pour des dispositions de famille, cette nouvelle parvint jusqu'à l'Impératrice de Russie, qui lui fit écrire à ce sujet une lettre très-flatteuse. Elle lui marqua qu'instruite des raisons qui le déterminoient à se défaire de ses Livres, & du prix qu'ils valoient, elle avoit donné ordre qu'on lui comptât une somme de 15000 livres, & en outre 1000 livres en forme de gratification, dont elle prétendoit qu'il jouît tous les ans. Sa Majesté Impériale ajoutoit que ne voulant point le priver d'un

dépôt auſſi précieux & auſſi utile, elle le prioit de garder cette bibliotheque juſqu'à ce qu'elle la lui fît demander.

Les Bénédictins de Saint-Maur forment une Congrégation qui, depuis ſon origine, eſt l'aſile, le centre, & le dépôt de la plus laborieuſe érudition; qui a fourni ſans interruption, une multitude incroyable de Savans, & qui en poſſede encore beaucoup. On fut étonné de voir ces mêmes hommes s'expoſer en 1765 à une déríſion générale, par une requête préſentée au Roi, où ils ſe plaignoient ſommairement d'être aſtreints à des pratiques minutieuſes, à des formules puériles, à une regle gênante, & qui, diſoient-ils, n'eſt d'aucune utilité à l'Etat. Ils demandoient à n'être plus tondus, à faire gras, à porter l'habit court, à ne plus aſſiſter à Matines; en un mot à être comme ſéculariſés. Ils prétendoient que, par la réunion des petites Maiſons aux grandes, ils ſeroient plus en état d'être utiles au Public. Ils donnoient un point de vue ſpécieux, & offroient, en reconnoiſſance de ce bienfait du Prince, d'élever & d'entretenir à leurs frais ſoixante Gentilshommes.

Le

Le Gouvernement ne vit dans cette requête qu'un désir effréné de secouer le joug, de n'être plus distingués par un costume trop remarquable, de pouvoir impunément se plonger dans le siecle, se livrer aux vanités mondaines, & s'assimiler à ces Abbés freluquets, à ces papillons d'Eglise dont Paris abonde. Le Comte de Saint-Florentin en témoigna le mécontentement du Roi aux Supérieurs, & Dom *Perneti* & Dom *Lemaire*, instigateurs du projet, furent exilés.

Il faut convenir cependant que cet écart n'avoit pas été celui de tout l'Ordre: la conduite du Ministre dans cette affaire fut appuyée sur une Requête de plusieurs Religieux de la même Congrégation qui s'étoient élevés avec force contre l'entreprise de leurs Confreres, & qui revendiquerent leur froc, leur tunique, les cérémonies & l'étiquette Religieuses, dont on prétendoit les débarrasser.

Dès que les prisonniers des Cabanons de Bicêtre furent instruits de la maladie du Dauphin, ces infortunés se signalerent par des marques de zele qui prouvent qu'un François l'est par-tout &

même dans les cachots. Un de ces misérables s'étant apperçu qu'il n'y avoit dans leur Chapelle aucune Image de la Mere de Dieu, proposa aux autres prisonniers de faire un vœu par lequel ils se consacreroient tous solennellement à la Sainte Vierge, sous l'invocation de *Notre-Dame des Affligés*, afin d'obtenir du Ciel le rétablissement du Dauphin. Ce projet fut généralement applaudi, & tous consentirent à sacrifier ce qu'ils possédoient, afin de se procurer une Image de la Sainte Vierge & de fournir aux autres dépenses nécessaires. La cérémonie de cette consécration se fit sous la direction de l'Abbé *Lemaire*, conformément à la permission qu'il en avoit obtenue de l'Archevêque de Paris. L'Image ayant été déposée avant les Vêpres dans l'Eglise de Bicêtre, après les Complies, l'Abbé Lemaire en fit solennellement la bénédiction au grand Autel, après laquelle quatre enfans âgés d'environ douze ans, prisonniers de correction, chargés de chaînes, & représentant les prisonniers des Cabanons, sans autres ornemens qu'une cocarde blanche à leur bonnet, vinrent se prosterner au pied de l'Autel, & reçurent

du Célébrant, chacun un ruban qui étoit attaché au brancard ſur lequel étoit déjà poſée l'Image de la Vierge, qui fut portée par deux Diacres aſſiſtans. Une Compagnie de 40 Gardes ſous les armes ſe rangea des deux côtés du brancard, & l'accompagna juſque dans la Chapelle des Cabanons, dont l'Autel orné tout en blanc, offroit une noble & raviſſante ſimplicité. La Supérieure ſuivoit la Proceſſion, accompagnée d'un Garde, & étoit ſuivie de toutes les Dames de la maiſon. La ſtatue de la Vierge ayant été placée ſur l'Autel, les quatre enfans priſonniers poſerent chacun leur main droite aux pieds de l'Image, & les y tinrent juſqu'à la fin de la cérémonie. Après la Proſe *Stabat Mater*, un priſonnier lut à haute voix, au nom de tous les autres, l'acte de conſécration qu'ils avoient ſigné la veille, & cet acte fut dépoſé entre les bras de la Sainte Vierge pour y demeurer pendant la Neuvaine qu'ils célébrerent par des meſſes, des chants religieux & autres actes de dévotion. Dieu ayant diſpoſé des jours du Dauphin, les mêmes priſonniers firent chanter dans leur Chapelle une meſſe pour le repos de ſon

ame ; & deux jours après une du Sain
Esprit pour la conservation des jours c
Duc de Berry , le nouveau Dauphin.

Un jour que la jolie Comtesse *de* **
entroit dans un sallon, parée avec tout
la coquetterie dont elle avoit pu s'avi
ser ; Madame *de* *** qui, parce qu'elle
étoit laide & sage, se crut en droit de
lui donner une leçon, lui dit : *Comme
vous voilà mise, Comtesse ! vous avez l'air
d'une fille.* — *Madame*, lui répondit froidement la Comtesse, *ne l'a pas qui veut.*

Une Dame fort connue se faisoit lire à Paris le sujet de la Tragédie de *Bajazet.* Dans le moment où le Lecteur prononçoit ces paroles : *La scene est à Constantinople.* — *Ah*, *ah*, interrompit-elle, *je ne croyois pas que la riviere de Seine allât jusque-là.* Cette Dame avoit une connoissance profonde de la Géographie.

Entre les Pieces envoyées au concours à l'Académie Françoise, pour le Prix de l'année 1765, il s'en trouva deux qui parurent également dignes de la médaille. Ce cas unique ayant été exposé à M. le

Contrôleur-Général, ce Miniſtre offrit de ſuppléer à un ſecond Prix par une ſomme de ſes propres deniers. Après une délibération de Meſſieurs de l'Académie, il fut décidé qu'il ne convenoit point d'accepter ce don d'un Particulier, fût-il Miniſtre. En conſéquence la Compagnie ſe refuſa à la généroſité de M. *de l'Averdy*, & elle arrêta que la médaille d'or, de 600 livres, feroit diviſée en deux, de 300 livres chacune, pour être partagée entre deux concurrens d'égale force, M. *Thomas* & M. *Gaillard.*

Un Fermier-Général vieux, libertin, très-riche, voyoit en ſociété une femme de condition venue à Paris pour ſolliciter à la Cour quelque grace : elle étoit fraîche, aimable, enjouée ; elle avoit donné dans l'œil du Turcaret. Celui-ci avoit eſſayé de s'introduire chez elle, mais ſans ſuccès, ce qui ne faiſoit qu'irriter ſes déſirs. Il va trouver Madame *Gourd*.... Il lui fait part de ſon amour, & déclare qu'il eſt diſpoſé à tous les ſacrifices pécuniaires, ſi elle peut déterminer cette Belle à lui devenir favorable. Il autoriſe la Gourd ... à s'avancer en propoſitions ſolides auſſi loin que

l'exigeront les circonſtances. Du reſte, il promet de forts honoraires pour l'*entremeteuſe*. Celle-ci commence par faire connoiſſance avec la femme de chambre : elle ſe ménage un accès chez la maîtreſſe, comme Marchande à la toilette, qui vient lui faire voir des bijoux, des étoffes & autres effets précieux. Elle découvre bientôt le foible de la Dame. Elle a une fureur de diamans inconcevable; mais elle ne ſait comment faire pour les payer; elle manque d'argent. Madame Gourd... vient rendre compte au Financier de ſa commiſſion; elle lui dit que l'ouverture eſt faite, mais que la négociation eſt chere; qu'il s'agit d'un écran de dix mille écus. Le Publicain, quoique *ladre* de ſon caractere, étoit trop épris pour que ſa lubricité ne triomphât pas de ſon avarice. Il va chez un Bijoutier, ſe munit de la plus belle garniture de cette eſpece, & la confie à *l'appareilleuſe* qui ne doute plus d'éblouir la provinciale avec de pareilles offres. Elle s'y prend adroitement; & comme la commiſſion devenoit fort délicate à cauſe de l'époux, elle engage la Dame à venir chez elle ſecrétement pour voir les diamans en

queſtion, très-beaux, qui ne ſeront point chers, dont le Propriétaire eſt obligé de ſe défaire à bon compte.

La jeune femme qui, à l'exemple de quantité d'autres, traitoit tout cela à l'inſu de ſon mari, accepte le rendez-vous. Un Dimanche, ſous prétexte d'aller à l'Egliſe, enveloppée d'une caleche, elle ſe rend chez la prétendue Marchande à la Toilette, qui, de ſon côté, n'avoit pas manqué de prévenir le Fermier-Général, & de lui annoncer que cette Beauté, docile à ſes déſirs, conſentoit à une entrevue. La Dame arrive la premiere, ſuivant la combinaiſon de la Gourd... Celle-ci lui déploie les diamans, elle les lui eſſaie, elle lui met les girandoles aux oreilles, les bagues aux doigts, le collier au cou, &c. Celle-là, ſe livrant à la vanité ordinaire à ſon ſexe, s'admire dans cet éclat. » Mais tout cela » ſera bien cher, dit-elle. — Non, Ma» dame, répond l'*entremetteuſe*«. En même temps elle fait entrer le Financier. » Voilà » le Propriétaire; vous vous arrangerez » à merveille enſemble; je vous quitte «. Elle ſort auſſi-tôt, ferme la porte, & laiſſe la victime en proie aux déſirs effrénés du vieux ſatyre, qui, de ſon côté,

s'imaginant les propofitions acceptées, fait les déclarations les plus chaudes & fe met en devoir de recueillir le fruit de fes avances. Tout cela s'étoit paffé fi brufquement que la Dame pétrifiée, n'avoit pas reconnu d'abord le Fermier-Général; elle lui témoigne fa furprife & le repouffe avec indignation. Etonné à fon tour, il demande fi elle s'eft flattée de recevoir ce cadeau impunément. Il s'en fuit une explication affreufe. Elle apprend où elle eft; en vain elle veut fortir : point de clef à la porte; elle a beau fonner, perfonne ne répond. L'infame hôteffe voyoit le combat par une ouverture fecrete. Elle fe flattoit toujours que les diamans opéreroient leur effet; elle ne pouvoit concevoir qu'une femme réfiftât à un pareil appât. Cependant il fallut terminer cette fcene qui ne prenoit pas décidément la tournure convenable, & qui commençoit à fatiguer le luxurieux Publicain. Il remet fes diamans dans fa poche. La Dame furieufe, menaça la Gourd... de la faire mettre à l'Hôpital. Mais tout confidéré, & de peur que l'aventure ne parvînt aux oreilles de fon mari, elle trouva plus prudent de refter tranquille,

de profiter de la leçon, de renoncer aux diamans, & ſur-tout de ne point voir de Marchandes à la Toilette.

La même Dame Gourd..., non moins utile aux plaiſirs de la Cour qu'à ceux de la Capitale, revenoit un jour de Verſailles où elle avoit conduit deux Nymphes, morceaux choiſis qu'elle deſtinoit à quelque Grand : aux approches de Paris, ſon carroſſe ſe briſe, elle eſt obligée de mettre pied à terre avec ſes deux éleves. M. l'Evêque de *T*... paſſe dans le même temps ; il eſt touché de l'accident, il prend part au ſort de ces Dames, leur offre ſa voiture pour les ramener, il inſiſte. La Gourd... trouve aſſez comique de ſe voir dans le carroſſe d'un Prélat ; elle accepte, & ſe pavane aux yeux de tous les ſpectateurs. C'étoit un jour où la route de Verſailles étoit encore plus fréquentée que de coutume. Une infinité de jeunes Seigneurs ſe rendoient à la Cour. Pluſieurs reconnoiſſent le Prélat & ſa compagnie. Arrivés, ils n'ont rien de plus preſſés que d'en rire & d'en faire l'hiſtoire du jour. Elle parvient aux oreilles de Madame *du B****, qui en amuſe le Monarque. Sa Majeſté ordonne au Grand

Aumônier de mander M. l'Evêque de ſa part & de lui faire des reproches ſur ſa conduite ſcandaleuſe. Le Prélat ne ſait ce que cela veut dire. Enfin la plaiſanterie s'éclaircit, & il reconnoît que la charité n'eſt pas toujours bien placée ni bien récompenſée.

La Demoiſelle *G****, non contente d'être entretenue par un homme de Robe, entretenoit à ſon tour un Militaire, dont elle avoit cent fois promis le ſacrifice, & toujours vainement. Un jour le Robin, averti par ſes eſpions, arrive & trouble le tête à tête. Le Militaire prend fait & cauſe pour la Nymphe ; il s'échauffe, & dans ſa fureur mépriſante, pouſſe ſon rival dans un cabinet qu'il referme ſur lui. Il le tient ainſi ſous la clef, & afin qu'il n'en doute pas, le rend témoin d'une ſcene à laquelle ordinairement on n'appelle point de ſpectateurs. Après cette inſulte, le couple amoureux délivre le priſonnier qu'il renvoie bien catéchiſé, & en l'exhortant à ne pas être indiſcret une autre fois.

L'homme de Robe ulcéré, confondu, a recours à M. le Lieutenant de Police pour ſe faire reſtituer vingt mille livres

de billets qu'il a donnés à la Courtiſane. M. *de* *** n'oſe prendre ſur lui de juger un pareil différent; il en réfere au Miniſtre qui, lui-même très-embarraſſé, en rend compte au Roi. Sa Majeſté commence par exiler dans ſes Terres le Magiſtrat héros de cette plaiſante aventure, & déclare les billets bien & duement acquis. Mais pour la réparation du ſcandale & des mœurs outragées, il fait enfermer la Demoiſelle G*** à Sainte-Pélagie. Jugement digne de Salomon !

On grava ſur la Tombe de *M****, amant de Mademoiſelle *Miré*, ce calambour harmonique: *La, mi, ré, la, mi, la.*

En 1766, les Comédiens ambitieux de ſe réhabiliter, tant civilement que canoniquement, préſenterent une Requête à ce ſujet. Ils s'appuyoient de Lettres-patentes de Louis XIII, qui les établit *Valets de chambre Comédiens du Roi*, & qui par conſéquent, diſoient-ils, leur accorda l'état de Citoyens. M. *de Saint-Florentin* qui les protégeoit, ſe chargea de lire leur Mémoire au Conſeil. Mais le Roi l'arrêta dès la ſeconde phraſe:

Je vois, lui dit-il, *où vous en voulez venir; les Comédiens ne seront jamais, sous mon regne, que ce qu'ils ont été sous celui de mes prédécesseurs; qu'on ne m'en parle plus.* Cependant comme ces Lettres-patentes, qu'on refusa de confirmer, n'avoient point été abrogées, il fut décidé que les Comédiens pourroient les rendre publiques.

En 1767, le Roi, encore Dauphin, suivoit en carrosse avec les Princes, la chasse du Roi son grand-pere. La voiture du jeune Prince étoit fort éloignée des Chasseurs, lorsque tout-à-coup on entendit sonner la mort du cerf. On pouvoit abréger le chemin, en passant au travers d'un champ couvert de blé presque mûr: le Cocher croyant bien faire, entre dans le champ. Monseigneur le Dauphin, voyant le dommage qu'alloit causer sa voiture, se précipite à la portiere, en s'écriant: *Arrête, ne sais-tu pas que ce blé ne nous appartient point? il ne nous est pas permis de le fouler; l'endommager seroit manquer au Ciel, outrager la nature & les hommes.* On cite un pareil trait de son auguste pere.

Les premiers bruits répandus ſur l'invaſion prochaine d'Avignon, dont nous nous emparâmes, comme on ſait, ſans coup férir, firent éclore, à la connoiſſance du public, un pari aſſez bizarre. M. le Marquis *de P****, lors du Traité de paix de 1763, avoit remis à M. *de B**** une ſomme de 18000 livres, dont le dernier rendroit à l'autre 12 livres par jour juſqu'à la premiere hoſtilité entre la France & quelque autre Puiſſance; auquel cas, M. de B*** devoit garder le reſtant du pari; à la charge, au contraire, qu'il payeroit l'excédant ſur le même pied, tant que la paix dureroit. On demanda ſi cette invaſion étoit une hoſtilité. Il n'y avoit eu ni oppoſition ni défenſe; aucun coup de fuſil n'avoit été tiré; aucune des deux Cours n'avoit rappelé ſon Miniſtre. On ne ſait pas comment la queſtion fut alors décidée; mais il n'y eut pas beaucoup à perdre de part & d'autre, & la guerre de Corſe ne tarda pas à lever toute difficulté.

Des François, après le combat de *Patrimonio*, en 1768, diſoient à un

Corse prisonnier. *Comment osez-vous faire la Guerre sans Hôpitaux, sans Chirurgiens, presque certains de mourir, si vous recevez une blessure? Et que faites-vous donc quand vous êtes blessés? Nous mourons*, répondit froidement le Corse.

Un Corse, en sortant d'une action où il venoit d'être dangereusement blessé, écrivit ce billet au fameux *Paoli* son Général: » Je vous salue, prenez » soin de mon pere: dans deux heures » je serai avec les autres braves qui sont » morts en défendant la patrie «.

L'Abbé Terray, comme le Cardinal *Mazarin*, entendoit la plaisanterie. Il fit sortir de la Bastille beaucoup de gens qu'on y avoit mis pour avoir exhalé trop amérement leurs plaintes; il disoit qu'il falloit laisser crier ceux qu'on écorchoit.

Un des bons mots qui le fit le plus rire, fut celui qu'on dit à l'Opéra, le jour qu'on représentoit pour la premiere fois à la nouvelle salle du Palais Royal. Il y avoit un monde prodigieux; on y étouffoit: quelqu'un qui avoit encore la force de parler, s'écria: *Que n'êtes-vous là, Monsieur l'Abbé Terray, pour nous*

réduire de moitié! On l'appeloit à la Cour, *l'enfant gâté*, parce qu'il touchoit à tout.

Lorſqu'il fut queſtion de forcer la Capitation de Paris, l'Abbé Terray, qu'on ne croyoit pas plaiſant, ordonna aux Receveurs de taxer en raiſon de leur qualité, tous les Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons prétendus, & de ne les pas épargner. Ses ſuppôts affidés remplirent rigoureuſement ſes intentions, au point que la vanité le cédant à l'intérêt, les Bureaux des Publicains n'étoient remplis que de gens qui venoient ſe détitrer & demander grace ; mais inutilement : ils reſtoient ſur les rôles, qualifiés malgré eux.

MADAME *Louiſe de France* s'étant rendue le 11 Avril 1770, aux Carmélites de Saint-Denis, déclara, en arrivant, qu'elle vouloit ſe faire Religieuſe, & elle renvoya la Dame qui l'accompagnoit avec ſes équipages, en la chargeant de lettres pour la Famille Royale. Toute ſa ſuite, qui avoit cru n'aller qu'aux Ténebres, fondit en larmes. Le 20 du même mois, cette Princeſſe prit le nom de Sœur *Alexis*. Meſdames, à qui elle écrivoit alternativement tous

les jours, furent inconſolables d'en être ſéparées. L'Archevêque de Paris mit ſous les yeux du Roi ce que cette Princeſſe lui avoit écrit depuis qu'elle méditoit ſon ſacrifice & ce qu'il avoit répondu pour l'en détourner. Le 10 de Septembre fut deſtiné à la conſécration de Madame Louiſe, qui reçut le voile de la Religion des mains de Madame la Dauphine. Le Sieur *Pierre Martigny* & ſes Aſſociés, du conſentement des Religieuſes, conſtruiſirent, à leurs frais, une tribune au-deſſus de la grande porte & dans toute la largeur de l'Egliſe. Les places y furent données par billets, à cinq louis chaque; & le produit deſdits billets, après avoir prélevé les frais de la tribune, fut employé à diſtribuer du pain aux pauvres de la Ville de Saint-Denis.

M. *Huet*, Evêque d'Avranches, avoit légué par ſon teſtament, ſa Bibliotheque, très-conſidérable, à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Paris. Ce qu'il y a d'aſſez extraordinaire, c'eſt qu'il avoit en quelque ſorte prévu la deſtruction de la Société, & avoit appoſé pour condition à ſon legs; *que dans le cas où elle ceſſeroit d'exiſter en France, ſes héritiers*

pourroient réclamer cette Bibliotheque. La réclamation a été faite en 1764, lorſqu'après l'abolition de cette célebre Société, prononcée par Arrêts de tous les Parlemens du Royaume, & confirmée par Edit du mois de Novembre de la même année, il a été procédé à la vente de la Bibliotheque de la Maiſon Profeſſe.

M. *de Chamouſſet* * l'homme de ce ſiecle le plus renommé pour ſa bienfaiſance, fut un jour abordé par une jeune perſonne qui réclamoit ſa protection : un air ſimple & ingénu annonçoit ſon innocence ; la candeur & la vérité ſiégeoient ſur ſes levres ; elle étoit d'ailleurs belle & jeune ; & M. de Chamouſſet ne put ſe défendre d'une grande émotion à la vue de ſes attraits ; mais la religion vint au ſecours de cet homme vertueux étonné de ſe trouver preſque foible : » Mademoiſelle, dit-il à la jeune » perſonne, d'un ton aſſez bruſque, » pour vous mettre à l'abri des dangers » auxquels vous expoſent les rigueurs de » la fortune & les dons de la nature,

* Mort en 1773.

» commencez par entrer dans un Cou
» vent; je payerai votre penſion : mai
» comme je ne dois & ne veux aidei
» que la vertu, je m'aſſurerai de vos
» mœurs. Les témoignages ſe trouve-
» rent favorables, & il maria la belle
» malheureuſe, après l'avoir dotée avan-
» tageuſement «.

Lorſque M. de Chamouſſet eut été mis à la tête des Hôpitaux ſédentaires de l'Armée, il y régna ſubitement tant d'ordre & de propreté, & le contentement des malades fut tel, que frappés de ce changement tous s'écrierent; *Quel eſt donc l'Ange que le Ciel envoie à notre ſecours.* Les Officiers-Généraux voulurent s'aſſurer par eux-mêmes de tout le bien qu'ils entendoient dire du nouvel Intendant. M. le Maréchal *de Broglie* vint inopinément viſiter l'Hôpital de Caſſel; il croyoit ſurprendre, & fut lui-même frappé d'un tel étonnement, que pour témoigner ſa ſatisfaction, il ne put s'empêcher de dire : *Si je ſuis malade, je me ferai tranſporter ici.* M. le Maréchal *de Soubiſe* viſita de même l'Hôpital de Duſſeldorp, & s'écria en ſortant, avec une eſpece de tranſport : *Voici la premiere fois que j'ai le bonheur de viſiter un Hôpi-*

tal, ſans entendre des plaintes. A l'Hôtel-Dieu, une quatrieme partie des malades ne change ce ſéjour qu'avec celui du tombeau; ſous la direction de M. de Chamouſſet, il n'en mouroit pas même la vingtieme partie. De cent & un mille qui furent tranſportés dans ſes Hôpitaux en 1761, quatre-vingt-ſeize mille trois cents recouvrerent la ſanté. Mais pour opérer ce changement dans une pareille adminiſtration, il fallut réformer des uſages dangereux, des abus crians, de cruelles déprédations. Trop de méchans étoient intéreſſés à les entretenir; M. de Chamouſſet ſuccomba ſous leurs intrigues; ſon adminiſtration ne fut que paſſagere. Un jour qu'il demandoit au Miniſtre la permiſſion de démaſquer juridiquement les vols & les rapines d'un de ces monſtres qui ſacrifioient une Armée entiere à leur vil intérêt. *Gardez-vous-en bien*, lui dit le Miniſtre, *vous riſqueriez d'être empoiſonné! J'aime mieux*, repartit ce héros de l'amour patriotique, *mourir par le poiſon, que de vivre pour voir la France en proie à des fripons.*

Un ſpectateur du Parterre de l'Opéra s'enthouſiaſmoit ſur la danſe vigoureuſe

& hardie de Mademoiſelle *Aſſelin*, une des Coryphées du Théâtre Lyrique. Son voiſin la déprimoit au contraire, & la trouvoit déteſtable. Chacun ſoutenoit ſon avis avec opiniâtreté, & y reſta ſuivant l'uſage. A la derniere repriſe, le détracteur de la Danſeuſe s'écria qu'il falloit être bien bête pour l'admirer. Son adverſaire lui dit: » Juſqu'ici, Mon» ſieur, j'ai cru que c'étoit à la Demoi» ſelle Aſſelin que vous en vouliez : je » vois très-bien à préſent que c'eſt à » moi, & vous allez m'en faire raiſon «. Ils ſortent, ils ſe battent, ſans s'être jamais ni connus ni vus qu'en ce moment, & l'agreſſeur reſte mort ſur la place. Il ſe trouva par les informations, que c'étoit un M. *Hook*, Officier, parent d'un *Hook* connu par une aventure à peu près ſemblable, qui lui arriva au Concert ſpirituel, & qui fit beaucoup de bruit dans le temps.

Après la diſgrace de M. le Duc *de Choiſeul*, le Comte *de Maillebois*, Militaire très-capable, mais qui ſe trouvoit éloigné depuis long-temps par ſa malheureuſe affaire avec le Maréchal *d'Eſtrées*, engagea M. le Prince *de*

Condé à propoſer au Roi pour Miniſtre de la Guerre, le Marquis *de Monteynard* Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui avoit eu l'avantage de ſervir ſous les ordres de Son Alteſſe, & dont elle connoiſſoit les talens & la probité.

Le Prince goûta la propoſition du Comte de Maillebois, & ne manqua pas de ſe trouver à la Cour au moment aſſigné pour l'élection du nouveau Miniſtre. Le Roi, s'étant fait apporter un Almanach Royal, il prit la liſte des Officiers-généraux à chacun deſquels Sa Majeſté s'arrêtoit, comme pour demander l'avis de ceux qui l'entouroient; il ſe trouvoit toujours quelque difficulté. Quand elle en vint au Marquis de Monteynard, Son Alteſſe inſiſta fortement ſur le mérite de celui-ci; perſonne ne put le contredire. Le Monarque fut enchanté de ſe trouver déterminé par un ſuffrage général.

Le Marquis de Monteynard fut déſigné: mais tel que ces Généraux Romains qu'on alloit chercher à la charrue, il étoit alors en Dauphiné, bien éloigné de ſonger que la Cour s'inquiétât de lui. Le courrier, qui lui apporta ſa

nomination au Ministere, le trouva au coin de son feu, philosophant avec quelques amis ; il monta en chaise sans que l'altération de son visage eût laissé connoître aux spectateurs quelle étoit la nouvelle qui l'obligeoit de partir si brusquement. L'air de la Cour n'influa point sur les mœurs austeres de ce Ministre ; aussi ne fut-il pas en place qu'on le renvoyoit déjà ; ce qui fit dire plaisamment à Sa Majesté : *Il faudra bien que cela arrive, car il n'y a que moi qui le soutienne.*

Le bruit ayant couru que M. *de Saint-Florentin*, fait Duc, vouloit avoir des descendans à qui transmettre cette dignité, & qu'il épousoit Mademoiselle *de Polignac*, il courut à ce sujet une Epigramme que voici :

Des Cafés de Paris l'engeance fabliere,
Qui raisonne de tout & *ab hoc* & *ab hac*,
Sur ses prédictions rédigeant l'Almanach,
Donnoit pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah ! si l'ingrat avoit cette pensée
S'écria Sabbatin, se frappant l'estomac,
J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces Phelippotins, soit-disant de Lang...

Au mois de Septembre 1770, un Baron Allemand, nommé *de Wauxhen*, Officier dans le Régiment d'Anhalt, s'enferma dans sa chambre avec son chien, brûla la cervelle à cet animal avec un pistolet, se passa son épée au travers du corps, & sans se blesser mortellement, tomba de foiblesse & ne put s'achever. Le bruit de l'arme à feu s'étant fait entendre dans toute la maison, on accourt à l'endroit d'où il étoit parti, on enfonce la porte du Baron, on le trouve baigné dans son sang, &, à force de soins, on parvient à lui rendre l'usage de ses sens. Interrogé pourquoi il avoit tué le chien avec un pistolet : il répond qu'il aimoit beaucoup cet animal; qu'il craignoit qu'il ne fût malheureux en lui survivant, & que par une suite de cet attachement, il avoit voulu donner à ce compagnon fidelle, la mort la plus prompte, la moins douloureuse & la plus sûre; & que pour son compte, il avoit préféré l'épée, comme un instrument plus digne de lui. On vit par-là, que l'extravagance même de l'Officier étoit combinée & réfléchie. Ne pouvant rendre raison d'un sang froid

aussi extraordinaire, on en fit honneur à la philosophie du jour, qui autorise de pareils forfaits, & les encourage d'une maniere que l'expérience rend trop sensible. On découvrit enfin la véritable cause de ce délire du Baron Allemand. On sut que peu de jours avant cette catastrophe, il étoit allé au Wauxhall de la Foire, où M. *de Létoriere*, renommé par sa figure, ses bonnes fortunes & sa valeur, lui avoit marché imprudemment sur le pied. L'Officier François ne s'étoit point dispensé des excuses usitées en pareil cas, & il n'imaginoit point que cet accident pût avoir des suites. Cependant, le soir même, il reçoit un billet du Baron, qui lui demande en grace de passer chez lui le lendemain matin pour affaire de la derniere importance. M. de Létoriere s'y rend, & trouve cet homme dans un appartement illuminé comme un jour de bal. Il lui demande de quoi il est question; le Baron lui témoigne combien il est offensé de ce qui s'est passé la veille. Le François renouvelle ses protestations de n'avoir voulu l'offenser en rien, & lui donne là-dessus l'alternative en bon & franc Militaire... M. de Wauxhen, après beau-

coup

coup d'explications, paroît satisfait, & laisse partir son adversaire... Il est tourmenté bientôt après de nouvelles inquiétudes, & va trouver un Ministre étranger de ses amis, à qui il demande conseil, après lui avoir fait le récit de son aventure. Celui-ci le rassure de son mieux, & lui promet de l'avertir s'il court aucun mauvais propos à cette occasion. Il croit le Baron calmé; mais, bientôt après, la tête de celui-ci acheve de se déranger, & il se porte à la cruelle extrémité dont on vient de rendre compte.

En 1772, M. l'Archevêque de Lyon fut sur le point de proscrire les Contrats à jour ; cette proscription eût ruiné de fond en comble le commerce de cette Ville. M. *Prost de Royer*, célebre Avocat, adressa au Prélat, dont les vues étoient pures, une lettre sur le prêt qu'on appelle à Lyon, dépôt d'argent ou prêt à jour & à intérêt. Il considéra son sujet sous trois rapports: 1.° Suivant le droit naturel, l'état des choses & les conséquences : 2.° Suivant le droit Divin, les opinions des hommes & la doctrine de l'Eglise : 3.° Suivant le

droit civil, & ſinguliérement le droit civil de la Ville de Lyon. Sous les premier & troiſieme rapports, ſes raiſonnemens ſont convaincans & n'ont point trouvé de contradicteurs. Le ſecond étoit le plus intéreſſant, puiſqu'il s'agiſſoit de convaincre un Prélat qui n'avoit d'autre objet que de maintenir la pureté de la Morale Evangélique. Il le convainquit; & le ſage Prélat retira ſon Mandement.

Le Capitaine *Douglas*, Ecoſſois, jouoit au Trictrac avec un de ſes amis intimes, dans un Café de Paris; ils étoient entourés d'Officiers François. Il ſurvint une diſpute ſur un coup de dé. M. de Douglas dit en plaiſantant, & ſans deſſein de faire la moindre peine à ſon ami: *Ah! quel conte!* auſſi-tôt on entendit un murmure parmi les aſſiſtans. L'ami de Douglas regarda cette expreſſion comme un démenti, prit le Trictrac & lui en donna un coup à la tête. Il n'eut pas plutôt lâché ce coup, que l'idée de cette violence & des ſuites qu'elle devoit avoir pour lui & pour ſon ami, ſe préſenta à ſon eſprit. Il tomba ſur ſa chaiſe, abſorbé, confus & dévoré de

remords. Il avoit les yeux fixés à terre, & sembloit anéanti. Douglas, après un moment de silence, se tourne du côté des Spectateurs : *Vous croyez*, leur dit-il, *que je suis prêt à me couper la gorge avec ce malheureux jeune homme ; je suis sûr que, dans ce moment, il sent des peines mille fois plus cruelles que celles que mon épée pourroit lui faire. Je vais l'embrasser, & essayer de le réconcilier avec lui-même ; mais je me couperai la gorge avec le premier d'entre-vous, Messieurs, qui osera blesser mon honneur. Bravo ! Bravo !* s'écria un ancien Chevalier de Saint-Louis, qui étoit tout près de lui. Le sentiment prit cette fois la place ou triompha de l'habitude; un applaudissement général se fit entendre dans le Café; chacun sentit la générosité de Douglas. Il n'y a personne, sans doute, qui, faux point d'honneur à part, ne convienne que cet Officier n'en eût pas tant montré en se battant. Une effervescence du sang, le délire, engagent à se battre; la véritable grandeur d'ame fait pardonner.

Au repas donné par la Ville de Paris à M. le Maréchal Duc *de Brissac*, son nouveau Gouverneur, on admira une

galanterie d'une nouvelle espece, & qui prouve à quel point est poussé l'art de nos *Comus* modernes. On avoit représenté sur le surtout de la table où il étoit, l'action du Comte de Brissac, apportant à Henri IV les clefs de la Ville de Paris, dont il étoit Gouverneur sous le Duc de Mayenne. Cette invention ingénieuse flatta d'autant plus le Maréchal, qu'il juroit continuellement par les mânes du Comte de Brissac, celui de tous ses ancêtres dont il respectoit le plus la mémoire.

Un Seigneur de la Cour avoit parié que, s'étant déguisé, il se tiendroit deux heures consécutives sur le Pont-Neuf, avec une petite table devant lui, garnie d'écus de six francs tout neufs qu'il offriroit aux passans à vingt-quatre sous piece, sans pouvoir se défaire de sa marchandise. En effet, il eut beau crier: *A vingt-quatre sous les écus de six livres;* personne n'eut envie de profiter du bon marché, parce qu'on les croyoit faux. Il ne se présenta qu'un acheteur qui, après avoir bien examiné, fit emplette d'un seul écu qu'il alla porter chez un Orfevre pour en connoître la valeur,

Enhardi par ſa réponſe, il courut ſur le Pont-Neuf, dans l'intention d'acheter au même prix tous les écus qui reſtoient à vendre ; mais l'heure preſcrite par la gageure, étoit ſonnée, & le Marchand d'écus venoit de diſparoître.

Le 30 Novembre 1771, il ſe paſſa à la Comédie Françoiſe une ſcene d'un caractere aſſez neuf pour mériter d'être rapportée. Un inſtant avant que la grande Piece commençât, un Particulier ſe leva ſur une des banquettes de l'Orcheſtre ; & ſe tournant vers le Parterre, il lui demanda un moment d'audience. La nouveauté du ſpectacle fixa l'attention générale. Il dit qu'il ſe nommoit *Billard ;* qu'il étoit fils d'un Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles ; qu'entraîné par l'amour des Lettres, il étoit venu à Paris pour y préſenter aux Comédiens une Piece de ſa façon, intitulée le *Suborneur ;* Piece approuvée par quantité de connoiſſeurs, mais rejetée par les Hiſtrions ; qu'indigné de leurs refus multipliés, il avoit enfin déclaré une guerre ouverte à leur mauvais goût ; qu'il les avoit traités tous en général & chacun en particulier, avec tant de

mépris; qu'il ne se flattoit pas de rien obtenir de pareils juges, devenus ses ennemis; mais qu'il en appeloit au Parterre assemblé; qu'il alloit lui lire sa Comédie, & que s'il la jugeoit digne de ses suffrages, il attendoit de sa bonté qu'il forçât, par ses acclamations, l'Aréopage comique à l'accepter. Il se mettoit en devoir de lire son *Suborneur*, lorsqu'un Sergent vint lui mettre la main sur le collet. Le Sieur Billard voulut tirer son épée; mais on la lui arracha, & il fut conduit au Corps-de-garde. Pour éviter le tumulte, on commença sur le champ *le Comte d'Essex*, & la Tragédie fut écoutée tranquillement; mais entre les deux Pieces, le Sieur *Molé* étant venu pour annoncer, on ne le laissa point parler. Il ne s'éleva qu'un cri du Parterre, pour redemander l'Auteur du *Suborneur*. L'Acteur, confus, se retira: le bruit ne faisant qu'augmenter, on fit entrer trente hommes de garde dans le Parterre, & plusieurs personnes furent arrêtées, ce qui occasionna une scene des plus tumultueuses. Cependant le Sieur Billard étoit au Corps-de-garde, où il vouloit lire sa Piece aux Soldats, & les faire juges de

ſon procès : on l'a traité comme un fou, & il a été conduit à Charenton.

Le Sieur *Beaujon*, ancien Banquier de la Cour, ſe couchoit ordinairement ſur les neuf heures ; alors il admettoit ce qu'il appeloit ſes *Berceuſes*. C'étoient de jeunes & jolies femmes qui venoient lui faire des contes, & l'endormir. Elles étoient au nombre de cinq ou ſix, toutes femmes comme il faut, mais bien payées pour cela. Cette dépenſe alloit peut-être à deux cents mille livres chaque année. Quand il étoit aſſoupi, on deſcendoit, on ſervoit un ſplendide ſouper, & l'on s'amuſoit quelquefois juſqu'au réveil du Sieur *Beaujon*, qui ſe levoit à quatre ou cinq heures du matin. Au reſte, il faut rendre juſtice à ce Plutus de la France : il ſavoit jouir de la douce ſatisfaction des riches, celle de faire du bien.

Le fameux *Caglioſtro*, dont les aventures ſont connues de toute l'Europe, & qui, ſans être Médecin, exerça la Médecine avec autant d'éclat que de ſuccès, au moins apparent, avoit pour remede favori une liqueur qu'il donnoit

par gouttes, & qui ressembloit beau coup au *Lilium* de *Paracelse*. Il raconto lui-même un fait qui, s'il est vra prouve sa grande confiance en ce re mede. Obligé, disoit-il, de quitter Russie par l'effet d'une cabale formé contre lui chez le premier Médecin d l'Impératrice, il proposa à celui-ci u cartel d'une nouvelle espece : c'éto de composer, chacun de son côté quatre pillules avec le poison le plu violent. « Je prendrai les vôtres, dit-» au Docteur; j'avalerai par-dessus un » goutte de mon élixir, & je me gue » rirai. Si vous êtes aussi habile qu » moi, que risquez-vous en prenar » les miennes? Vous amortirez la forc » du poison «. Le Médecin Russe n'ac cepta point le défi.

L'Abbé *de* *** étoit allé se promene au bois de Boulogne avec deux femme de qualité, ses parentes. Après en avo parcouru quelques allées, la lassitud les obligea de s'asseoir; & comme c'éto dans un endroit écarté, l'Abbé qui avo une fort belle voix, se mit à chante une Ariette. A quelques pas de là pas soient alors trois jeunes gens, qu

l'ayant entendu, s'approcherent doucement, & environnerent le Chanteur avant qu'il eût pu les appercevoir. L'Abbé de *** ne crut pas devoir continuer ſon Ariette devant ces nouveaux auditeurs. » Quoi! Monſieur, s'écrie- » rent-ils d'un ton perſiffleur, notre » préſence vous fait taire ! Continuez » de grace ; vous pouſſez trop loin la » modeſtie «. Leurs inſtances ne purent rien gagner ſur lui. Piqués de ſon obſtination, ils ſe mirent dans la tête de le faire chanter par force ; & ſans égard pour les Dames, ils aſſaillirent M. l'Abbé de mauvaiſes plaiſanteries auxquelles il oppoſoit un ſilence invincible. Enfin le plus impudent des trois oſa tirer ſon épée, & la tournant contre la poitrine de l'Abbé de ***, il le menaça de le percer, s'il ne chantoit à l'inſtant. Forcé de céder, il chanta d'aſſez mauvaiſe grace ; & ſes auditeurs témoignerent leur ſatisfaction par des applaudiſſemens ironiques. Outré d'un tel procédé, l'Abbé ſe ſépara pour quelques inſtans de ſes parentes, & ſuivit de loin les trois Inconnus qui étoient allés joindre leur voiture ; il s'en approcha ſans affectation, & demanda à un de leurs

gens, le nom, la qualité & la demeure de celui dont il avoit sur-tout à se plaindre. Il apprit que c'étoit le Baron *de* ***, & qu'il logeoit dans la rue ***. M. l'Abbé rejoignit les Dames, en se promettant de tirer une prompte vengeance de l'affront qu'il venoit de recevoir. En effet, il se leva le lendemain de très-bonne heure, & se rendit à l'Hôtel du Baron qui n'étoit point encore levé. Il se fit introduire dans son appartement, en s'annonçant au Valet-de-chambre comme ayant une affaire secrete & de la plus grande importance à communiquer à son Maître. Ce Domestique s'étant éloigné par discrétion, l'Abbé se fit connoître au Baron encore à moitié endormi, & lui présentant un pistolet, il le menace de lui brûler la cervelle s'il fait le moindre bruit, & s'il n'exécute de point en point ce qu'il va lui ordonner. » Vous m'avez con» traint de chanter, lui dit-il; & moi » je prétends que vous dansiez tout-à» l'heure : allons, dépêchez-vous; si » vous aimez la Musique, j'aime encore » plus la Danse «. Le jeune homme eut beau protester qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être grand danseur, il fallut

obéir. Il exécuta ſeul, en chemiſe, & tout d'une haleine, pluſieurs pas de Rigodon, un Menuet, & même une Allemande. M. l'Abbé permit enfin au Baron de ſe remettre au lit; & après lui avoir promis d'inſtruire le Public des progrès qu'une ſeule leçon lui avoit fait faire dans l'art de la Danſe, il ſe retira paiſiblement, ſans que perſonne de l'Hôtel ſe doutât de l'aventure: mais elle fit du bruit dès le lendemain, & tout Paris s'en amuſa quelques jours aux dépens du Baron de ***, qui véritablement ne devoit point avoir les rieurs de ſon côté.

Le génie n'eſt pas un fruit de l'étude; & celui des perſonnes les moins inſtruites étonne les Savans. En 1773, un pauvre Perruquier apprend, au fond de ſa boutique, qu'un Vaiſſeau, richement chargé, a fait naufrage ſur les Côtes d'Eſpagne. Il ſe perſuade qu'on peut retirer ces richeſſes du fond de l'Océan; cette idée le tourmente; en treſſant des cheveux, ou en peignant une tête, il s'en occupe: il rêve, il médite, il imagine qu'en joignant des Ventilateurs à une boîte qui envelopperoit la tête,

l'air enfermé dans cette boîte, feroit propre plus long-temps à la refpiration; & il conftruifit fa Machine. Il connoiffoit peu les lois de la Mécanique & celles de l'Hydroftatique : fa Machine ne valut rien ; il communiqua fon idée à M. *Perrier*, jeune Mécanicien déjà diftingué par fon mérite; & M. *Perrier* fit bientôt une Machine avec laquelle il defcendit fous les arches du Pont-Royal, & travailla au fond de l'eau. Il l'effaya enfuite fur l'Océan, & retira deux ancres, enfoncées dans le fable, à cinquante-deux pieds fous l'eau; profondeur où jamais Plongeur n'avoit defcendu.

Fréron *, cet Ariftarque fi redouté, auquel fes ennemis donnoient les qualifications les plus odieufes, avoit la fimplicité d'un enfant, étoit l'homme le plus doux dans la fociété. On étoit furpris, en le voyant, de le trouver fi oppofé à l'idée qu'on s'en étoit formée, & qu'on prend affez naturellement de tout Cenfeur folliculaire. Un jour un de fes amis fe propofa de faire revenir, fur le compte de celui-ci, une

* Né en 1719, mort en 1776.

femme de considération, (feu Madame la Présidente *d'Aligre*) qui à force d'en entendre mal parler, se le représentoit comme une espece de monstre. Il le mena chez elle sous un nom emprunté; elle le jugea charmant. On fit tomber exprès la conversation sur le Journaliste; & il fut le premier à rire à ses dépens de la meilleure grace du monde. Quand la farce eut été bien jouée, & que la Maîtresse de la maison se fut engouée de l'inconnu au point de l'engager à revenir souvent la voir, un tiers, auquel on avoit donné le mot, entra comme pour rendre une visite, & après les premiers complimens, s'écria: » Comment, M. *Freron* chez vous, » Madame? Je vous félicite d'être re- » venue de votre antipathie: vous n'au- » rez pas lieu de vous en repentir, & » vous y gagnerez au contraire un » commensal fort aimable ». Madame la Présidente fut si étourdie un moment de la supercherie, qu'elle eut presque envie de se fâcher; puis usant de l'esprit qu'elle avoit, & revenant à la raison: *Ma foi*, dit-elle à l'Etranger, *fussiez-vous le Diable ou* Freron, *je ne puis m'empêcher de vous rendre justice, & de*

vous aimer beaucoup. Je vous remercie même de la leçon ; vous m'apprenez à ne point juger sur parole.

Fréron avoit le travail lent, il en convenoit lui-même. L'esprit s'étoit développé tard chez lui, & il contoit là-dessus une anecdote dont se feroient bien égayés les Encyclopédistes, disoit-il en riant, s'ils l'avoient sue. Il rapporte que ses parens n'en pouvant rien tirer durant ses premieres années, avoient pris le parti, soit pour l'employer à quelque chose, soit pour lui faire honte & aiguillonner son amour-propre, de le placer dans la basse-cour sur son petit fauteuil, une verge à la main, de lui donner la direction des dindons, & de l'assimiler en quelque sorte, par sa puérile royauté, à cette volatille ignoble & stupide.

Un jeune homme de ***, riche & bien-né, aimoit depuis long-temps une jeune Demoiselle de la même Ville, dont la naissance & la fortune étoient égales à la sienne. Leurs parens consentoient à les unir ; & il ne tenoit qu'à cet Amant de voir combler tous ses vœux ; mais il différoit toujours cet

inſtant déſiré, ſous les plus vains prétextes. La famille de la Demoiſelle lui déclare enfin qu'il a un rival avec lequel on eſt réſolu de terminer, s'il oppoſe encore de nouvelles défaites à l'union d'abord projetée. Il cede enfin, ou paroît céder à cette menace, & l'on prend jour pour la cérémonie. Tous les parens étoient aſſemblés, & l'on n'attendoit que le Futur pour aller à l'Egliſe, lorſqu'un Domeſtique vint leur annoncer que ſon Maître étoit malade, & qu'il les prioit de remettre cette ſolennité. Deux amis du jeune-homme, témoins de la ſurpriſe & de l'indignation qui ſe peignoient ſur tous les viſages, ſe tranſportent chez lui pour lui repréſenter les conſéquences qui pourroient réſulter de ſa conduite, ſi, dans quelque état qu'il fût, il ſe faiſoit attendre plus long-temps. Après quelques difficultés il promet enfin de les ſuivre, & les congédie avec cette aſſurance. Mais une heure au moins s'étant écoulée ſans qu'on le vît paroître, & les deux amis s'étant détachés une ſeconde fois pour hâter ſon arrivée, ils n'étoient pas encore à la porte de ſon appartement, qu'ils entendirent un coup de piſtolet.

A ce bruit ſiniſtre, ils hâterent leur marche, & pénetrent, en frémiſſant, dans la chambre du jeune-homme. Ils le trouvent expirant, & ne peuvent apprendre de lui la cauſe de ſon déſeſpoir. Ils dépêchent auſſi-tôt un Domeſtique pour annoncer cet affreux événement, ne voulant pas ſe charger eux-mêmes de cette miſſion déſagréable. Ce qu'une telle cataſtrophe dut produire, ſe préſume aiſément. A cette nouvelle, la jeune Future tombe évanouie, & ne recouvre l'uſage de ſes ſens que pour ſe livrer à une douleur plus réfléchie. Elle perdoit un Amant chéri, & dans ſon déſeſpoir elle donnoit à cet événement des motifs injurieux à ſa propre gloire : elle ſuppoſoit que des avis calomnieux avoient porté le jeune-homme à ſe donner la mort pour échapper à la néceſſité de la prendre pour femme. Cet affreux myſtere fut bientôt éclairci; & voici l'Ecrit qu'on trouva, à la levée des Scellés, parmi les papiers du Défunt.

» J'adore & j'adorerai toute ma vie, » Mademoiſelle de* ** : ſa vertu ſurpaſſe » encore ſes charmes ; & je verſerois » ſans regret tout mon ſang pour lui

» ſauver la moindre peine : j'oſe même
» quelquefois me flatter que notre union,
» qui combleroit mes vœux, ne trou-
» veroit rien de contraire aux ſiens ;
» mais quelle que ſoit la juſtice que
» j'aime à lui rendre, le démon de la
» jalouſie me poſſede à tel point, que
» l'ombre même d'un rival ſuffit à mon
» ſupplice. Ce funeſte poiſon, cette
» cruelle maladie de mon ame que j'ai
» trop lieu de croire incurable, me peint
» à mes propres yeux comme un barbare :
» mais je le ſens, en devenant l'époux
» de Mademoiſelle de ***, je devien-
» drois ſon tyran, & mon aveugle fré-
» néſie rendroit ſon ſupplice auſſi dé-
» chirant que le mien. Cependant on
» me preſſe de terminer avec Mademoi-
» ſelle ; c'eſt-à-dire, de combler le plus
» cher de mes vœux. On me préſente
» un Concurrent qui, je le crois ſans
» peine, la mérite mieux que moi ; mais
» ce ſeroit m'arracher la vie !... Com-
» ment faire, malheureux que je ſuis !
» pour parer à ce que je frémis d'envi-
» ſager ?.... Juſqu'à ce jour j'ai ſu,
» je me flatte du moins d'avoir ſu cacher
» à ma digne Amante, le vice d'un cœur
» qui, bien que tout à elle, ne peut

» réprimer la méprisable passion qui le » domine.... Il faut pourtant me décider.... Ciel! juste Ciel! daigne venir » à mon secours: faut-il que je m'expose à la rendre malheureuse?.... » Puis-je me résoudre à la voir passer » dans les bras d'un autre?.... Non! » jamais!... non!... mourons plutôt » cent fois....«

Ce malheureux jeune-homme n'en avoit pas écrit davantage; mais c'en étoit assez pour prouver qu'il s'étoit immolé au bonheur de son Amante.

Fin du quatrieme & dernier Volume.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans le quatrieme Volume.

Fin de la Table.





